VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT ANNUEL

1985

Et nous, étant sur le Mont-Royal eûmes vue et connaissance de plus de trente lieues aux environs… entre ces montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine. Et par le milieu de ces terres, nous voyons le Fleuve.

Jacques Cartier, 1535

Voilà, monsieur, pour commencer à Montréal l'ouvrage de Dieu.

Le père Jean-Jacques Olier remettant cent louis à Jérôme Le Royer de La Dauversière, fondateur de la Société de Notre-Dame de Montréal, 1639

Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénevé : mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'Il se sert de tels instruments pour son oeuvre. Oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part.

Père Vimont, le 18 mai 1642

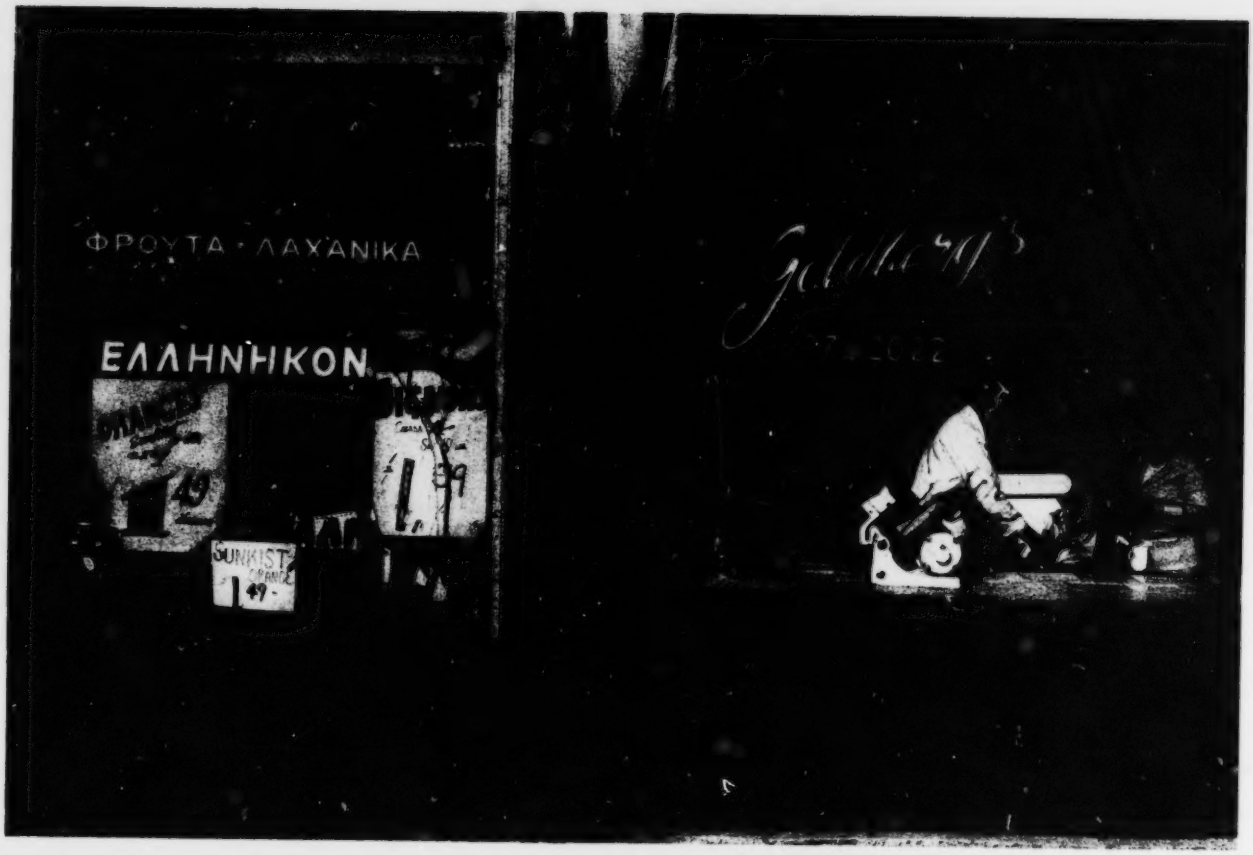

Ce sont encore des immigrants
qui occupent le quartier.
Comme autrefois les juifs victimes de pogroms,
éternels errants de la diaspora,
s'étaient réfugiés dans les rues adjacentes
et transversales au boulevard Saint-Laurent,
d'autres sont venus, surtout des Portugais.
Un peu plus haut et à l'ouest, des Grecs.
Plus au nord, et cette fois ramifiant vers l'est
jusqu'à absorber Saint-Léonard,
Ville Saint-Michel et Montréal-Nord,
les Italiens...

Yves Thériault, « Chez Aaron », *Morceaux du Grand Montréal*, 1978

. . . on est allé la regarder
du haut de la montagne et on a trouvé
que c'était la plus belle.
Et la plus calomniée.
Bord de l'eau, vieux Montréal ; bord des champs, le nouveau ;
bord de l'est, les français ; bord de l'ouest, les anglais ;
et le ciel au-dessus.
A pied dans Montréal, un matin de mai, vous sur le trottoir,
avec de la tiédeur et du soleil, je vous défie d'avancer. . .
vous restez là comme à la porte du ciel.

Félix Leclerc, *Montréal Paris d'Amérique*,
1961

Enfin, si vous aviez une boussole,
vous verriez que, ayant pris rue Craig
un tramway Saint-Denis pour aller
dans ce qu'on appelle
le *Nord*, une fois sur la rue Saint-Denis,
c'est vers l'*ouest* que vous courez !
De même, si vous filez vers l'« est »
des Montréalais, vous vous dirigez
à peu près droit au nord.

Ringuet, « Perversion municipale
de l'an de grâce 1942 », *Cahiers de l'Académie*
canadienne-française

Montréal peut sentir
le pétunia, l'eau d'érable, le hot-dog *steamé*,
les feuilles mortes, le relent de nettoyeur,
le pain Weston, mais Montréal ne sent jamais la mer ...
Montréal peut être la ville qu'on lui demande d'être.
Montréal aime se travestir,
se costumer, se déguiser, donner un *show*.
Elle fait le *show* qu'on attend d'elle.
Francophone, anglophone,
paroissiale, américaine, européenne,
demande, ça n'a pas l'air de lui coûter plus cher.

Suzanne Jacob, *Le Devoir*, 1986

Ce qu'elle en avait vu passer
de toutes espèces dans sa boutique
depuis que, pour faire vivre son mari
durant les mauvaises années,
elle avait acheté
ce petit magasin de *numanes* !

Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, 1945

Le Faubourg à m'lasse,
c'était notre pays,
notre univers,
où n'existaient pas
les passeports
ni les numéros matricules.

Marcel Dubé, « Le Faubourg à m'lasse »,
Mosaïque du Grand Montréal, 1978

RAPPORT ANNUEL
1985

Ville de Montréal

SOMMAIRE

Message du Maire 2

Message du Président du Comité exécutif 3

Conseil municipal 4

Directeurs de service 5

Présidents de commission 5

Organismes recevant des subventions ou des paiements de transfert de la Ville de Montréal 6

Structure administrative de la Ville de Montréal – 1985 7

Comité exécutif
Formation et attributions 8

Conseil municipal
Formation et attributions 9

Les services et leurs attributions 10

Les commissions et leurs attributions 15

Organismes recevant des subventions ou des paiements de transfert de la Ville de Montréal et leurs attributions 16

Administration générale
La gestion administrative 19
La gestion financière 22
La gestion du personnel 29
L'application de la loi 31
Les services juridiques 32

Sécurité publique
Protection policière 34
Protection contre l'incendie 34
Sécurité de l'occupation 35

Transport
La voirie 36
La circulation et le stationnement 40

Hygiène et écologie
Le service d'eau et les égouts 42
Le traitement des ordures 44

Santé et bien-être
Le bien-être 45

Aménagement et mise en valeur du territoire
L'aménagement du territoire 48
Le développement économique 51
La rénovation urbaine 53
Le développement urbain 57
La mise en valeur du territoire 58
Le transport 60

Récréation et culture
Les services récréatifs 61
Les services culturels 64
Terre des Hommes 70

Soutien matériel et technique
Le soutien matériel et technique 72
La gestion des bâtiments municipaux 73
Dépenses relatives aux immobilisations 75

Index 76

États financiers 81

MESSAGE DU MAIRE

De tout temps, notre administration a fait preuve de continuité dans l'effort pour assurer la pleine expansion de l'économie de Montréal ainsi que le bien-être de sa population. Le présent document l'atteste ; je vous invite à le lire. Une lecture attentive vous convaincra aussi de la sagesse, de l'excellence de notre gestion des fonds publics.

Vous trouverez là, s'il en fallait, des preuves supplémentaires de notre réussite dans la traversée de la crise économique qui a sévi durant la dernière décennie ; vous nous permettrez d'en tirer une légitime fierté pour nous-même et pour Montréal, car peu de grandes métropoles peuvent se flatter de s'en être tirées à si bon compte. Aussi étions-nous parmi les mieux préparés à tirer parti promptement et sûrement de la reprise économique amorcée ces dernières années ; les projets mis en oeuvre nous font à tous une bonne récolte.

Nous n'en sommes que plus confiants pour la réalisation de nos autres projets qui en découlent ou y font suite. Nous envisageons l'avenir avec sérénité, une sérénité solidement fondée sur notre volonté de progression et d'adaptation continue aux besoins des entreprises et des citoyens avec le souci constant du développement des unes et du mieux-être des autres, dans la plus stricte rigueur administrative.

Jean Drapeau

Jean Drapeau

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Ces dernières années, nous avons défini notre politique et nos programmes d'action en fonction des trois éléments moteurs de l'activité économique : l'habitation, le commerce et l'industrie.

Le présent rapport permet d'apprécier le rôle des services municipaux dans l'accroissement du potentiel de chacun de ces secteurs, rôle primordial puisque du développement de ceux-ci dépend la consolidation de notre économie.

L'*Opération 20 000 logements* a contribué plus que toute autre à l'enrichissement de notre parc immobilier. L'implantation de SIDAC et le réaménagement d'artères commerçantes sont à l'origine de la revitalisation du secteur commercial.

Nous avons fait appel aux spécialistes de nos services municipaux et, mettant à contribution leurs connaissances et leurs qualités, leur dynamisme et leur souci de l'excellence, entre autres, nous avons activé le mouvement de renouveau déjà amorcé dans le secteur industriel, particulièrement au sein des entreprises traditionnelles, grandes pourvoyeuses d'emplois variés.

Forts des réalisations des années passées et de la collaboration de notre personnel, nous poursuivons notre marche en avant en vue de répondre à la vocation internationale de Montréal sur les plans financier, scientifique et culturel.

À cet égard, la création d'un service officiel d'accueil et d'information touristiques ne peut que contribuer à étendre la renommée de Montréal dans le monde en faisant connaître davantage ses attraits.

Grâce à une saine gestion administrative et à la refonte structurelle de services de la Ville, nous avons augmenté la productivité et l'efficacité de notre personnel. La qualité des services n'a nullement diminué durant cette restructuration.

Ces mesures de rationalisation mûrement réfléchies ont porté fruit ; conscients de nos responsabilités, nous entendons continuer de les appliquer à l'avenir pour la plus grande prospérité de Montréal.

Yvon Lamarre

Yvon Lamarre

CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Comité exécutif de la Ville de Montréal : à l'arrière, de gauche à droite, M. Serge Bélanger, Mme Nicole Gagnon-Larocque, M. Michel Morin, M. Angelo Anfossi ; assis, M. Pierre Lorange, vice-président, M. Yvon Lamarre, président et M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

Maire
Jean Drapeau

Comité exécutif
Président
Yvon Lamarre

Vice-président
Pierre Lorange

Membres
Angelo Anfossi
Serge Bélanger
Nicole Gagnon-Larocque
Michel Morin

Conseillers

Circonscription nº 1
Louis Riel
Carmen Millette

Circonscription nº 2
Marie-Victorin
Fernand Desjardins

Circonscription nº 3
de Longue-Pointe
Luc Larivée

Circonscription nº 4
de Tétreaultville
Claude Varin

Circonscription nº 5
Honoré Beaugrand
Jacques Martineau

Circonscription nº 6
Langelier
Michel Morin

Circonscription nº 7
Préfontaine
Normand Lussier

Circonscription nº 8
de Maisonneuve
André Roy

Circonscription nº 9
de Hochelaga
Pierre Lorange

Circonscription nº 10
Bourbonnière
Paul Beauchemin

Circonscription nº 11
de Rosemont
Jean Trottier

Circonscription nº 12
Étienne Desmarteau
Jean-K. Malouf

Circonscription nº 13
Louis Hébert
C. René Paris

Circonscription nº 14
François Perrault
Rocco A. Luccisano

Circonscription nº 15
Gabriel Sagard
Marc Beaudoin

Circonscription nº 16
Jean Rivard
Ernest Roussille

Circonscription nº 17
de Saint-Michel
Raymond Rail

Circonscription nº 18
de Sault-au-Récollet
Fernand Joubert

Circonscription nº 19
de Rivière-des-Prairies
Claude Frenière

Circonscription nº 20
Fleury
Michel Hamelin

Circonscription nº 21
d'Ahuntsic
Roger Sigouin

Circonscription nº 22
de l'Acadie
Germain Roy

Circonscription nº 23
de Cartierville
Jean V. Arpin

Circonscription nº 24
de Saint-Sulpice
Réal Laramée

Circonscription nº 25
de Parc Extension
Sofoklis Rasoulis

Circonscription nº 26
Jean Talon
George Savoidakis

Circonscription nº 27
Crémazie
Nicole Gagnon-Larocque

Circonscription nº 28
de Villeray
Jocelyne Ménard

Circonscription nº 29
Jarry
André Berthelet

Circonscription nº 30
de Saint-Édouard
Jean La Roche

Circonscription nº 31
du Père Marquette
André Desjardins

Circonscription nº 32
de Mile End
Konstantinos Georgoulis

Circonscription nº 33
Laurier
Robert Perreault

Circonscription nº 34
Jeanne Mance
Michel Prescott

Circonscription nº 35
du Plateau-Mont-Royal
André Cardinal

Circonscription nº 36
de Lorimier
Claude Provost

Circonscription nº 37
de Sainte-Marie
Serge Bélanger

Circonscription nº 38
de Saint-Jacques
Sammy Forcillo

Circonscription nº 39
de Saint-Jean-Baptiste
Jean Doré

Circonscription nº 40
de Ville-Marie
John Gardiner

Circonscription nº 41
Peter McGill
Nick Auf Der Maur

Circonscription nº 42
de Pointe-Saint-Charles
Yves Magnan

Circonscription nº 43
de Saint-Henri
Germain Prégent

Circonscription nº 44
de Saint-Paul
Yvon Lamarre

Circonscription nº 45
Émard
Angelo Anfossi

Circonscription nº 46
Décarie
Samuel Boskey

Circonscription nº 47
de Loyola
Filippo Salvatore

Circonscription nº 48
de la Confédération
Michael Fainstat

Circonscription nº 49
Notre-Dame-de-Grâce
Arnold Bennett

Circonscription nº 50
de Snowdon
Marvin Rotrand

Circonscription nº 51
de Côte-des-Neiges
Abe Limonchik

Circonscription nº 52
Darlington
Hubert Simard

Circonscription nº 53
du Mont-Royal
Pierre-Yves Melançon

Circonscription nº 54
Victoria
Sam Berliner

Circonscription nº 55
de Pointe-aux-Trembles
Claude Christin

Circonscription nº 56
de la Rousselière
Maurice H. Vanier

Circonscription nº 57
du Bout-de-l'Île
Georges Dancosst

DIRECTEURS DE SERVICE

Secrétaire administratif de la Ville
Raymond Régnier

Avocat en chef de la Ville
Jean Péloquin, c.r.

Greffier de la Ville
Maurice Brunet

Directeur des Finances
Fernand Denis, C.A.

Directeur du Service de l'approvisionnement
Yves Roy, ing.

Vérificateur de la Ville
Guy A. Trudel, F.C.A.

Directeur du Service de l'urbanisme
Michel Laville, arch.

Directeur du Service des travaux publics
Richard Vanier, ing.

Directeur du Service des affaires sociales
Jean-Vianney Jutras

Directeur du Service de prévention des incendies
Raymond Legault

Directeur du Service du personnel
Gérard Perron

Directeur du Service de la circulation
Yves Pellerin, ing.

Directeur du Service des permis et inspections
Camille Chouinard, ing.

Directeur du Service de la gestion immobilière
Jean-Claude Boudreau, adm. a.

Directeur du Service de la restauration des logements
Guy R. Legault, arch.

Directeur et Commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
Claude Piché[1]

Directeur du Service des sports et loisirs
Jean Émond

Directeur du Service des activités culturelles
Yves Desmarais, Ph.D.

Directeur du Service du contrôleur général
Roger Galipeau, C.A.

Directeur du Service du revenu
Guy Lefebvre, C.A.

[1] A succédé à M. Yvon Gariépy, ing. qui a pris sa retraite en décembre 1985.

PRÉSIDENTS DE COMMISSION

Commission de la fonction publique
Claude Desjardins

Commission des services électriques
Marc Brosseau, ing.

Commission des incendies
John McDougall, c.r.

Commission athlétique de Montréal
Paul-Émile Sauvageau

Commission Jacques Viger
Rollande Pager

ORGANISMES RECEVANT DES SUBVENTIONS OU DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Communauté urbaine de Montréal

Président du Conseil
Jean Drapeau

Président du Comité exécutif
Michel Hamelin[1]

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Présidente-directrice générale
Louise Roy

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)

Président
Luc Beauregard

Directeur général
Guy Tringle

Office municipal d'habitation de Montréal

Président
Gérard Perron

Directeur général
Normand Daoust

Corporation des habitations Jeanne Mance

Président
Gérard Perron

Directeur général
Normand Daoust

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)

Président
Guy R. Legault, arch.

Directeur général
Paul Senécal

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)

Président
Claude Piché[2]

Directeur général
Gaétan Rainville

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)

Président
Aimé Desautels, arch.

Directeur général
Pierre Ouellet

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)

Président
Richard La Salle

Directeur général
Guy Lacoste, not.

Société des terrains Angus (SOTAN)

Président
Allan Koury

Directeur général
Renaud Paradis

[1] A succédé à M. Pierre Des Marais II qui a démissionné à la fin de 1985.
[2] A succédé à M. Jean-Marie Chabot, décédé.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE MONTRÉAL – 1985

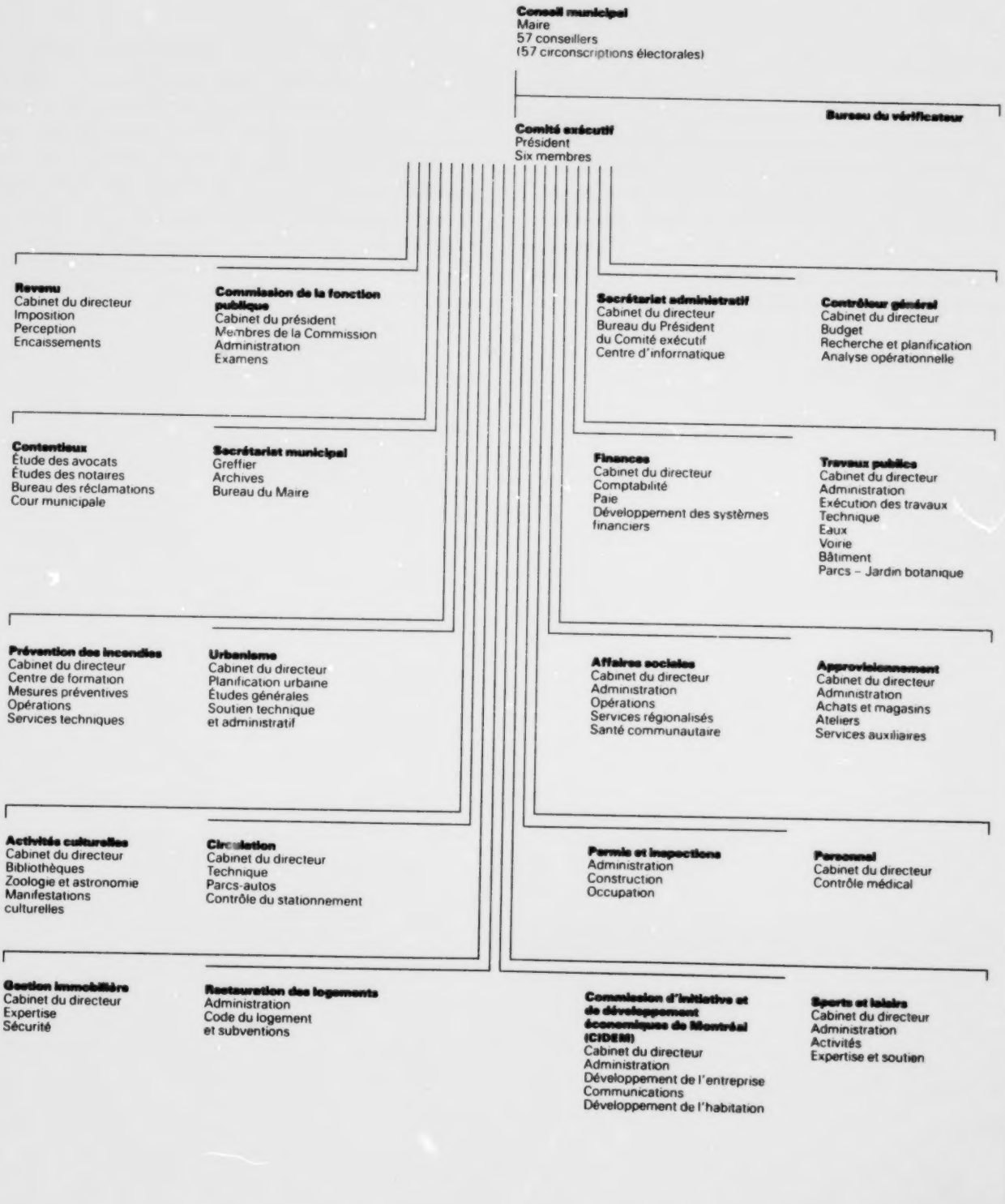

COMITÉ EXÉCUTIF

Formation et attributions

Le Comité exécutif est composé du Maire, membre d'office, et de six autres membres choisis par le Conseil municipal lors de la première session qui suit une élection municipale.

Comme son nom l'indique, il est l'organe exécutif, l'administrateur des affaires de la Ville. Il est doté de pouvoirs propres que lui donne la charte. Il est chargé de la publication des lois et des règlements, de leur exécution comme de celle des délibérations du Conseil municipal.

Il prépare et soumet au Conseil le budget annuel, administre les biens, le domaine tant public que privé, prépare tout rapport relatif à l'affectation des crédits, à l'achat de propriétés, à la vente ou à la location de celles appartenant à la collectivité, et gère les revenus de la Ville, organise les services municipaux et fixe le traitement des fonctionnaires. Il est l'intermédiaire obligé entre ces services et le Conseil et soumet à celui-ci toutes les affaires ressortissant à sa compétence.

CONSEIL MUNICIPAL

Formation et attributions

Le Conseil municipal se compose du Maire et de 57 conseillers élus au suffrage universel, dont chacun représente une circonscription électorale.

Il est en quelque sorte le pouvoir législatif et sa compétence s'étend à toutes les affaires de la Ville. En bref, il a la responsabilité de gérer les intérêts de la Ville et de veiller au maintien de l'ordre, de la sécurité et de la tranquillité. Ses décisions sont exécutoires de plein droit à moins d'être incompatibles avec les lois et règlements canadiens, québécois ou municipaux.

Le Conseil s'assemble en sessions ordinaires dix fois par année. Le Maire peut le réunir en sessions extraordinaires chaque fois qu'il le juge utile. Le greffier est tenu de le convoquer si la demande lui en est faite par au moins 20 conseillers.

LES SERVICES ET LEURS ATTRIBUTIONS

Secrétariat administratif

Le Secrétariat administratif a pour mission d'assurer la liaison permanente entre les citoyens, les divers organismes et services municipaux et le Comité exécutif. Il assiste les membres du Comité dans l'exercice de leur mandat, assure le fonctionnement du bureau du Président et lui fournit le personnel administratif et spécialisé dont il a besoin. Il veille à faire appliquer les directives et exécuter les décisions du Comité en informant les personnes et services intéressés. Il assure la coordination systématique entre les activités des services municipaux. De plus, il dirige la conception, la programmation et l'implantation de systèmes informatiques ainsi que l'exploitation des données traitées par ordinateur.

Service du contentieux

Le Service du contentieux est le conseil des autorités municipales en matière juridique. Il est chargé d'élaborer, de rédiger et de réviser les projets de règlements qui seront soumis au Conseil municipal, ainsi que les contrats auxquels la Ville est partie. Il représente celle-ci auprès des gouvernements, de l'Assemblée nationale du Québec et des autorités centrales comme devant les tribunaux, commissions, régies et autres organismes ou personnes pour toute affaire concernant la Ville, dont il défend les intérêts lorsque ses droits sont en cause.

Secrétariat municipal

À la tête du Secrétariat municipal est placé un directeur qui est en même temps le greffier du Conseil et le secrétaire du Comité exécutif. À ce titre, il rédige et distribue les procès-verbaux et résolutions, publie les avis officiels, reçoit toutes les communications officielles adressées à la municipalité, organise les élections municipales et remplit le rôle de président d'élection. Il tient le registre des naissances et assure la conservation des archives et des règlements municipaux. C'est aussi au greffier qu'est confié le sceau de la Ville. Il est également responsable de la réception, de la distribution et de l'expédition du courrier de la Ville.

Service des finances

La mission générale du Service des finances concerne la trésorerie, les biens et valeurs ainsi que la comptabilité de la Ville et des caisses de retraite d'employés municipaux. Sur le plan pratique, le Service est chargé des activités suivantes :

- gestion de la trésorerie, notamment le placement des encaisses ;
- financement temporaire des opérations courantes et des dépenses en immobilisations ; financement permanent des dépenses en immobilisations effectuées en vertu de règlements d'emprunts ;
- rachat des titres de créance de la Ville ;
- garde des valeurs et des titres.

Entrent également dans ses attributions :

- la comptabilité, la tenue des livres et registres comptables, la préparation des états financiers et le contrôle comptable ;
- l'émission de certificats de disponibilité de crédits ;
- le paiement des traitements et salaires des employés municipaux ;
- la création de systèmes d'information financière nécessaires à la gestion et à la comptabilité.

Service du revenu

Le Service du revenu a pour mission de mettre en recouvrement et de percevoir tous droits de nature fiscale : redevances, taxes et impôts, coûts de permis et licences, et, en général, toutes créances de la Ville : loyers, droits d'entrée, amendes, frais et pénalités, prix de vente de biens appartenant à la Ville. Entrent également dans ses attributions :

- la tenue des rôles de valeurs locatives ;
- le maintien à jour des rôles d'imposition ;
- la préparation des rôles de perception ;
- la préparation et la présentation des demandes de subventions tenant lieu de taxes ;
- la fourniture ou la délivrance de copies ou extraits certifiés conformes des rôles et de tout autre document officiel ;
- la certification et la tenue à jour des rôles d'améliorations locales ;
- l'estimation annuelle des recettes budgétaires prévues au prochain exercice ;

- l'établissement des contrôles nécessaires à la gestion des créances de la Ville.

Service de l'approvisionnement

Le Service de l'approvisionnement a pour mission de planifier, de coordonner et d'exécuter la politique de la Ville en matière de fourniture de biens et de services. À ce titre, il est chargé des achats et du lancement des appels d'offres, de l'emmagasinage et de la distribution de certaines fournitures, de l'examen des commandes des services pour en vérifier le bien-fondé ; il rédige les devis techniques et s'assure de la qualité, des quantités et des prix à la réception des marchandises. En qualité de gestionnaire du parc des véhicules, il est aussi chargé de l'achat de ceux-ci, de leur maintien en bon état de marche et de leur mise au rancart lorsque cette mesure s'avère nécessaire. Entrent également dans ses attributions la vente des biens désuets ou inutilisables et le ramassage et l'entreposage des véhicules abandonnés sur la voie publique ou saisis par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. De plus, il gère tous les imprimés, les ateliers d'imprimerie, l'équipement de bureau et les biens mobiliers.

Bureau du vérificateur

Le vérificateur de la Ville relève directement du Conseil. Il vérifie les comptes, les opérations et les affaires de la Ville, en examine les états financiers et donne son avis. Il a les mêmes devoirs et exerce les mêmes pouvoirs à l'égard des organismes paramunicipaux. Il fait enquête et rapport, à la demande du Comité exécutif ou du Conseil, sur toute question relevant de sa compétence. De plus, chaque année, le 31 août au plus tard, il doit présenter au Comité exécutif un rapport contenant les résultats de sa vérification de l'exercice financier terminé le 31 décembre précédent. La mission du vérificateur est d'assurer les administrateurs de la bonne gestion des fonds et valeurs appartenant à la collectivité et de leur bon emploi dans le meilleur intérêt des citoyens sans alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme a pour mission d'assurer le développement harmonieux et l'organisation rationnelle du territoire de la ville, conformément aux objectifs de l'administration municipale, et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ses attributions principales consistent à concevoir et à proposer des mesures, programmes et projets d'aménagement, de réaménagement, de rénovation et de construction ; à mettre au point des mesures de contrôle propres à guider les divers intervenants gouvernementaux et privés dans la réalisation de grands projets qui permettent de préserver le bâtiment traditionnel des quartiers ; enfin, à corriger les déséquilibres qui peuvent affecter les fonctions urbaines telles que l'habitation, le commerce, l'industrie et les équipements. La compétence du Service de l'urbanisme s'applique plus particulièrement au domaine du transport urbain, de l'architecture contemporaine et patrimoniale, de la rénovation des quartiers, du zonage, de l'aménagement du territoire et des espaces verts.

Service des travaux publics

Le Service des travaux publics a pour mission de créer, d'établir et d'entretenir les équipements municipaux. Il a pour champ d'activité les domaines de la voirie, de l'eau, du bâtiment, des parcs, de l'horticulture, l'assistance technique, l'exploitation du Jardin botanique, le nettoiement, le déneigement et l'élimination des déchets. Dans ce cadre général, sa mission consiste, sur le plan pratique, à :

- faire des études techniques relatives à des travaux de génie municipal et d'arpentage, préparer et conserver les plans, les profils, les registres officiels et les autres documents nécessaires à l'exécution de ces travaux, exécuter ces travaux et coordonner l'exécution des travaux d'utilité publique ;
- tracer et tenir à jour les plans directeurs des réseaux de distribution d'eau et de drainage ;
- planifier, établir, entretenir le réseau de distribution d'eau et de drainage et en assurer le fonctionnement ;
- planifier, établir et entretenir le réseau des voies publiques ;
- faire des études et établir des plans et devis relatifs aux bâtiments municipaux ;
- construire, modifier, réparer, entretenir et démolir, selon le cas, des bâtiments municipaux, y faire des transformations ;
- planifier, aménager et entretenir les parcs, espaces verts et terrains de jeux appartenant à la Ville ;
- planter des arbres, des arbustes et d'autres végétaux sur les terrains qui relèvent du domaine public, les entretenir, les protéger, les abattre s'il y a lieu ;
- administrer le Jardin botanique et la pépinière et en assurer le fonctionnement ;
- normaliser les fournitures et les matériaux utilisés par les services municipaux et en contrôler la qualité ;
- exécuter des travaux dans les domaines de l'électronique et des télécommunications et entretenir les installations existantes ;
- assurer l'enlèvement et l'évacuation de la neige qui recouvre les voies publiques ;
- enlever et éliminer les déchets.

Service des affaires sociales

Le Service des affaires sociales administre les programmes de l'aide sociale, de garde à l'enfance et de contributions des adultes hébergés, conformément à la mission que le gouvernement du Québec a confiée à la Ville, contrôle l'application de la réglementation et assure la coordination des campagnes de charité, veille à faire inhumer les corps non réclamés et, conformément aux ententes contractuelles, fournit le personnel du programme de santé aux départements de santé communautaire et aux centres locaux de services de santé désignés. L'activité du placement et du suivi d'enfants a cessé en juin 1985. Le Service s'occupe de l'administration de la Loi sur l'aide sociale ainsi que des programmes de relance qui visent les bénéficiaires âgés de moins de 30 ans. Ces programmes permettent aux bénéficiaires d'aide sociale d'augmenter leurs chances de trouver un emploi ou de prolonger leur scolarité jusqu'au niveau secondaire. Pour des raisons historiques qui illustrent bien les rapports étroits qu'elle entretient avec les citoyens, particulièrement les démunis, la municipalité de Montréal est la seule au Québec à avoir reçu du gouvernement provincial la mission de verser les allocations prévues au titre de l'aide sociale par le ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Service de prévention des incendies

Le Service de prévention des incendies a pour mission d'assurer la sécurité des personnes contre les incendies et autres sinistres susceptibles de menacer leur vie et leurs biens. Son action vise principalement la sauvegarde des vies, la lutte passive (prévention et prévision) et la lutte active (protection) contre le feu. À cela s'ajoutent les multiples interventions de sauvetage lors d'explosions, d'inondations et autres risques, accidents ou catastrophes.

Service du personnel

Le Service du personnel conseille et assiste les services municipaux dans la gestion des ressources humaines. Il contrôle les opérations d'application consécutives aux directives, normes et règles émises par le Comité exécutif en ce qui concerne les treize conventions collectives et les quelque 12 200 employés permanents. Il négocie et applique les conventions collectives de travail pour toutes les catégories d'employés municipaux. Il représente la Ville dans les différends et pourparlers qu'elle peut avoir avec ses employés. Il prépare et applique les plans de classification et de rémunération, détermine les qualités requises pour l'exercice de tout emploi, recrute les candidats et prescrit le genre d'examen que fait subir la Commission de la fonction publique aux fonctionnaires et aux pompiers. Il fait la sélection et contrôle l'embauchage des employés manuels, des fonctionnaires temporaires ou auxiliaires ainsi que la durée de leur emploi. Il organise des stages de perfectionnement selon les besoins de l'administration municipale. Il fait rapport au Comité exécutif sur l'opportunité de toute nomination, promotion, mutation, rétrogradation, suspension, démission ou congédiement recommandés par les directeurs de service, et le conseille sur toutes les questions relatives au bien-être, aux conditions de travail, à la productivité et à la rémunération du personnel. Il administre, sous la surveillance des commissions des caisses de retraite, les régimes complémentaires de rentes établis par les règlements. Sa division du contrôle médical établit les normes médicales d'embauchage et surveille l'état de santé des employés municipaux. Il gère les programmes de santé et d'aide aux employés.

Service de la circulation

Le Service de la circulation a pour champ d'activité la circulation proprement dite, le stationnement et les problèmes connexes de sécurité et de signalisation. Il effectue des études et des recherches relatives aux besoins à satisfaire et prépare des projets et des recommandations à soumettre aux autorités municipales. En matière de circulation, il effectue des enquêtes, des comptages de véhicules et de piétons, détermine le sens de la circulation, réglemente les travaux et les activités susceptibles d'entraver celle-ci et contrôle, approuve ou refuse l'emplacement des rampes de trottoir pour les personnes handicapées. En matière de stationnement, le Service est chargé de l'exploitation des parcs municipaux, de l'émission des permis y donnant accès et de l'application des règlements concernant ces parcs ainsi que ceux des entreprises privées et enfin, de l'installation et de l'entretien des parcomètres. En outre, il s'assure du respect de la réglementation sur le domaine public en exerçant une surveillance systématique du territoire. La troisième activité de ce service consiste à assurer une plus grande sécurité des usagers des voies urbaines. À cet effet, il tient à jour un relevé complet des accidents de la circulation et des délits de fuite constatés ou signalés dans les rues de Montréal. Le traitement et l'analyse des renseignements consignés permettent d'abord de dresser une liste des lieux, caractéristiques et causes des accidents, puis de prendre des mesures propres à

en prévenir la répétition, donc à réduire les dangers, par exemple en assurant une bonne visibilité aux automobilistes. La quatrième activité, la signalisation, vise en fait le même objectif. Elle consiste à déterminer, installer et entretenir les moyens de signalisation les plus efficaces : lignes séparatrices sur la chaussée, appareils, feux de circulation dont le Service assure le réglage des phases, cycles et minutages, et plaques et panneaux indicateurs. Accessoirement, le Service de la circulation tient à la disposition des intéressés – individus ou sociétés, compagnies d'assurances notamment – pour leur fournir sur demande, des copies de rapports circonstanciés d'accidents. De même informe-t-il les services municipaux compétents ou intéressés et le Bureau des réclamations lorsque des véhicules ou des propriétés de la Ville sont en cause. Il vérifie les avis de contravention en cas de contestation des contrevenants.

Service des permis et inspections

Le Service des permis et inspections est chargé de l'application des lois et règlements relatifs à la construction, la modification, la démolition, l'utilisation et l'occupation des terrains et des bâtiments ainsi qu'à l'installation des enseignes en vue d'assurer la sécurité et le bien-être du public tout autant que l'aménagement ordonné du territoire. À cette fin, il émet les types de permis suivants : construction, modification, réparation et démolition de bâtiments ; plomberie, chauffage ; occupation des terrains et bâtiments à des fins commerciales, industrielles et autres ; enseignes et panneaux-réclame. Il étudie les demandes de permis, examine les plans et devis, autorise ou refuse l'émission des permis et effectue des inspections de contrôle. Il surveille les bâtiments dangereux, incendiés ou vacants. Il veille également à l'application des règlements sur le contrôle du bruit et la surveillance des chiens.

Service de la gestion immobilière

Le Service de la gestion immobilière a pour mission principale d'administrer les bâtiments municipaux. Il en détermine la meilleure utilisation et en planifie l'occupation rationnelle dans l'intérêt de la collectivité. Il gère également les marchés publics et assure un contrôle de la circulation des personnes dans certains lieux et bâtiments appartenant à la Ville ainsi que la protection des biens qu'ils renferment contre le vol et le vandalisme. Entrent également dans ses attributions l'achat d'immeubles dont la Ville a besoin, la vente ou la location de ceux qu'elle n'utilise pas ainsi que la fonction de conseil auprès des autorités municipales pour toute affaire de sa compétence.

Service de la restauration des logements

Le Service de la restauration des logements a pour attributions de concevoir et de proposer des programmes en matière de restauration et de conservation du patrimoine résidentiel ; d'élaborer, de coordonner et de mettre en oeuvre la politique de la Ville en cette matière et de veiller à l'application du Code du logement et des règlements relatifs aux subventions à l'habitation. En pratique, le Service veille au maintien en bon état des logements et à leur conformité aux exigences de sécurité, de salubrité et de prévention des incendies. Il exerce cette surveillance en procédant à des visites selon un programme établi ou à la suite de plaintes déposées par des citoyens. Le Service reçoit aussi les demandes de subventions et les transmet au Comité exécutif après avoir vérifié leur conformité aux règlements. Il veille à ce que les travaux subventionnés soient exécutés selon les pratiques de l'économie du bâtiment. Enfin le Service agit pour le compte de la Société d'habitation du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans l'application sur le territoire de la Ville de leurs programmes respectifs de remise en état des logements.

Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)

La Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal a pour mission de concevoir et de proposer aux autorités municipales et de promouvoir des mesures de nature à favoriser le développement de la ville dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'habitation, du tourisme, du transport et du cinéma. La CIDEM fait appel à un conseil consultatif pour l'aider à définir des orientations de développement économique. Ce conseil consultatif, constitué de trois comités sectoriels, est composé d'intervenants recrutés parmi les gens d'affaires, les professionnels, les syndicalistes, les représentants d'organismes gouvernementaux ainsi que de certains directeurs de service de la Ville. La CIDEM propose des orientations nouvelles et conseille utilement le Comité exécutif. Elle assure une liaison permanente entre les autorités et les représentants du milieu des affaires, planifie et coordonne certains projets et programmes du Comité exécutif et veille à l'exécution de ses décisions en matière d'habitation, de développement économique et de promotion. À ce dernier point de vue, la CIDEM est chargée des relations publiques et de la publicité de la Ville.

Service des sports et loisirs

Le Service des sports et loisirs a pour mission d'assurer des loisirs accessibles, diversifiés et de qualité. À cet effet, il rend accessibles au plus grand nombre possible de Montréalais les divers équipements et installations de la Ville et met en oeuvre des programmes d'activités à caractères sportif, récréatif et socio-culturel dans les arénas, les piscines, les centres et terrains sportifs et les centres communautaires et culturels. Il organise diverses manifestations, encourage la concertation et se tient en relation constante avec ses partenaires du milieu scolaire ou privé. Il est de plus chargé d'administrer les cafétérias et casse-croûte situés dans les locaux de la Ville.

Service des activités culturelles

Le Service des activités culturelles a pour attributions l'administration et l'orientation de l'activité des bibliothèques, du Planétarium Dow, de l'Aquarium, du Jardin zoologique et des maisons de la Culture. En plus d'élaborer, de planifier, de coordonner et d'exécuter les directives de la Ville en matière culturelle, il conçoit et propose des programmes favorisant l'enrichissement de l'esprit dans les domaines des arts visuels et d'interprétation, de la littérature, du patrimoine, des sciences et de la technique et de toute autre manifestation culturelle. En vue de réaliser ses objectifs d'animation culturelle, surtout dans les quartiers, il crée et organise des spectacles, des représentations et des expositions, et vient en aide aux associations et individus qui ont les mêmes objectifs que la Ville dans ce domaine. De plus, pour assurer l'harmonisation des politiques, il doit préparer et réaliser des ententes avec les administrations centrales, les maisons d'enseignement et les autres organismes publics, parapublics ou privés oeuvrant dans le secteur culturel.

Service du contrôleur général

Le Service du contrôleur général conseille et assiste le Comité exécutif en matière de planification, de tarification, de fiscalité et d'économie. Il s'assure que l'activité des services et organismes de la Ville est conforme à la loi, aux règlements, aux politiques, aux normes, aux critères et aux directives en vigueur et qu'elle s'exerce avec un souci constant d'efficacité et d'économie des fonds publics. Il fait ensuite les recommandations nécessaires et appropriées aux autorités municipales. Il intervient dans la mise en place de nouveaux systèmes de gestion et sensibilise par son action les gestionnaires municipaux au souci de l'excellence.

LES COMMISSIONS ET LEURS ATTRIBUTIONS

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique prépare et administre les examens de sélection du personnel et établit les listes d'admissibilité aux emplois. Elle a pour mission d'assurer les autorités municipales que les candidats dont les noms figurent sur ces listes possèdent les connaissances et les aptitudes nécessaires à l'exercice des emplois postulés et que leur compétence a été mesurée de façon objective, impartiale et valide au moyen d'épreuves écrites et orales, par démonstration d'habiletés ou par toute combinaison de ces modes de sélection. Au besoin, elle retient les services d'experts pour l'assister dans certains travaux spécialisés.

Commission des services électriques

La Commission des services électriques est chargée de l'élimination des fils et des poteaux électriques, téléphoniques, de câblodistribution, etc. qui encombrent le domaine public. À cette fin, elle établit les modes de transport et de distribution en matière d'électricité et de communication, en collaboration avec les entreprises habilitées à installer des fils et des poteaux sur le territoire de Montréal. Pour atteindre cet objectif, elle conçoit, construit, entretient et administre le réseau d'équipements appropriés de génie civil. Les usagers de ce réseau sont : la Ville de Montréal, Hydro-Québec, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, le Bureau de transport métropolitain, la compagnie Dominion Electric Protection, les Télécommunications CNCP, Câblevision Vidéotron, Câble TV et Systèmes de communication Bell Inc. Ces usagers doivent assurer l'autofinancement de la Commission en payant des redevances annuelles. Les décisions de la Commission des services électriques doivent recevoir l'approbation de la Régie des services publics.

Commission des incendies

La Commission des incendies est chargée des enquêtes sur les incendies afin d'en établir les causes et les circonstances. La loi lui permet de faire arrêter et emprisonner, en attendant son procès, toute personne qu'elle soupçonne d'avoir allumé volontairement un incendie. Au commissaire-enquêteur sont attachés des enquêteurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et du Service de prévention des incendies de la Ville.

Commission athlétique de Montréal

La Commission athlétique de Montréal est un organisme autonome chargé de régir la boxe et la lutte. Elle subventionne, dans la limite des crédits qui lui sont alloués, des organismes de sport amateur sans but lucratif. Son budget de fonctionnement provient d'un prélèvement de 5 p. 100 sur les recettes des séances de boxe et de lutte.

Commission Jacques Viger

La Commission Jacques Viger a été instituée pour la préservation et la remise en valeur du Vieux Montréal et du patrimoine en général. Elle comprend au moins sept membres, 21 au maximum, nommés par le Conseil municipal sur proposition du Comité exécutif. Elle a compétence pour juger des projets intéressant le quartier historique et soumis à son examen par le Service des permis et inspections. La Commission formule des recommandations à l'adresse du directeur du Service d'urbanisme, qui en fait part à l'administration municipale.

ORGANISMES RECEVANT DES SUBVENTIONS OU DES PAIEMENTS DE TRANSFERT DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET LEURS ATTRIBUTIONS

Communauté urbaine de Montréal

La Communauté urbaine de Montréal est une forme de gouvernement métropolitain qui englobe 29 municipalités de l'île de Montréal et des deux îles voisines, l'île Bizard et l'île de Dorval. Le territoire de la Communauté recouvre une superficie de 49 000 hectares, dont près de 76 p. 100 sont occupés par des habitations, des commerces ou des industries, des établissements publics, des parcs, des voies publiques et d'autres infrastructures de transport. La Communauté a compétence dans les matières suivantes :

- l'évaluation des biens imposables ou non dans chacune des municipalités de son territoire ;
- l'établissement d'un schéma d'aménagement ;
- l'établissement de parcs régionaux ;
- l'élimination de la pollution de l'air ;
- l'inspection des aliments ;
- l'assainissement des eaux usées ;
- le transport en commun ;
- la construction du métro, dont l'exploitation est confiée à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal ;
- la sécurité publique ;
- la promotion économique.

Pour l'exercice de ses compétences, la Communauté dispose des services suivants : la Direction générale, le Secrétariat, la Trésorerie, le Service de l'évaluation, le Service de l'environnement, le Bureau de transport métropolitain, le Service de planification du territoire, l'Office de l'expansion économique et le Service de police.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal est chargée de l'exploitation du métro et du réseau de transport en commun de surface. Depuis le 20 juin 1985, la Société est un organisme public administré par un conseil d'administration de neuf membres. Trois des membres de ce conseil sont désignés parmi les élus de Montréal, trois autres désignés parmi les élus des autres municipalités de la Communauté. À ces derniers s'ajoutent un représentant des citoyens désigné par la Ville de Montréal et un autre représentant des citoyens désigné par les autres municipalités du territoire de la Société, ainsi que le Président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Le contrôle de la nouvelle Société de transport a été ainsi confié aux élus municipaux de la Communauté urbaine de Montréal.

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)

L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle est une société sans but lucratif constituée par l'émission de lettres patentes par le gouvernement du Québec. Elle a pour mandat d'administrer et d'exploiter à *Terre des Hommes* des activités à caractère récréatif, culturel et touristique, à l'exception de celles qui sont confiées par la Ville à des services municipaux ou à des tiers ; ce mandat s'étend en particulier au parc d'attractions de La Ronde qui a subi ces deux dernières années un réaménagement presque complet. L'addition de manèges à fortes sensations consacre maintenant sa renommée internationale. L'AMARC (1983) est également l'organisatrice du concours international de feux d'artifice.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

L'Office municipal d'habitation de Montréal est un organisme sans but lucratif créé conformément à la loi de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Il a pour mission de concevoir des programmes, de construire et d'administrer des logements à loyer modique. Il présente ses programmes à l'approbation de la Ville et de la SHQ, dont il est le maître d'oeuvre. Il reçoit des subventions de la Ville ainsi que des gouvernements provincial et fédéral. L'Office est dirigé par un conseil d'administration formé de neuf membres dont cinq sont nommés par le Comité exécutif de la Ville ; deux, représentant les groupes socio-économiques, sont nommés par le gouvernement québécois ; deux sont élus par les comités de locataires.

Corporation des habitations Jeanne Mance

La Corporation des habitations Jeanne Mance est chargée d'administrer, de gérer et d'entretenir en vue de les louer 796 logements à loyer modique connus sous le nom d'Habitations Jeanne Mance. Le conseil d'administration de la CHJM est composé de sept membres nommés par le Conseil municipal.

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)

La Société municipale d'habitation de Montréal est un organisme sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitation pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées à l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec. Elle a pour attributions :

- d'acquérir, de restaurer, d'administrer et de mettre en vente des immeubles d'habitation exposés autrement à se délabrer progressivement et voués à terme à une démolition certaine ;
- de construire de nouveaux logements ; elle participe ainsi à l'*Opération 20 000 logements* lancée par l'administration municipale.

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)

La Société de développement industriel de Montréal, corporation municipale sans but lucratif, constitue l'une des chevilles ouvrières du renouveau économique de la Ville. Alors que, par le passé, la Ville n'avait pas le pouvoir d'intervenir directement dans le domaine des immeubles industriels, grâce à la SODIM elle peut maintenant acheter, vendre, louer, construire, aménager, restaurer et administrer de tels bâtiments ou terrains. La SODIM peut aussi accorder des subventions directes ou indirectes pour favoriser la construction, la remise en état ou la démolition de bâtiments industriels ainsi que le déménagement d'entreprises sur de nouveaux emplacements. Elle a aussi pour mission de s'occuper des ententes conclues avec le gouvernement du Québec relativement à la mise en valeur de certains emplacements particuliers. Les lettres patentes de la SODIM l'autorisent à détenir des actifs pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars, à emprunter à court terme jusqu'à 50 millions de dollars et à recevoir de la Ville un budget de fonctionnement maximal de cinq millions de dollars. Elle peut aussi émettre des obligations et les présenter en garantie. La SODIM est dirigée par un conseil d'administration de sept membres dont quatre sont des gens d'affaires et les trois autres, des hauts fonctionnaires de la Ville.

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)

La Société immobilière du patrimoine architectural est un organisme public sans but lucratif créé conjointement par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec. Elle a pour mission de faire la promotion et est chargée de la restauration, de l'aménagement et de la mise en valeur d'immeubles résidentiels ou commerciaux ou faisant partie du patrimoine architectural de la ville, particulièrement de ceux qui sont situés dans le Vieux Montréal. Elle dispose pour les affaires de sa compétence d'un fonds de roulement de deux millions de dollars et peut s'associer à d'autres organismes à vocation analogue d'intérêt public ou privé.

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)

La Société de développement de Montréal est un organisme sans but lucratif. Elle a pour attributions :

- d'acquérir, rénover, restaurer, construire, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux dans tout le territoire de la ville de Montréal ;
- d'accorder des subventions aux fins de construction, remise en état, démolition et déplacement d'immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux.

La Société peut faire des emprunts, recevoir des subventions, posséder un actif n'excédant pas 500 millions de dollars et obtenir de la Ville de Montréal, à titre de fonds de roulement, une dotation maximale de cinq millions de dollars. La Société vise à revitaliser les quartiers généralement délaissés par l'entreprise privée et à y augmenter le nombre de propriétaires occupants. Elle est dirigée par un conseil d'administration de sept membres dont trois appartiennent au secteur privé et quatre sont des fonctionnaires municipaux. Un comité de gestion, choisi parmi les membres du conseil d'administration, gère les affaires courantes de la Société ; ce comité fait

rapport de ses activités à chaque assemblée du conseil d'administration ; ce dernier annule ou modifie les décisions prises, à condition que les droits des tiers ne soient pas affectés. Dans le cadre de projets à réaliser, la Société effectue les études de faisabilité des travaux à effectuer et lance des appels d'offres pour la conception, la gestion et la réalisation des travaux. Le conseil d'administration de la Société se réunit à des intervalles d'au plus trois mois.
Chaque année, la Société soumet son budget à l'approbation du Conseil municipal sur recommandation du Comité exécutif. Au plus tard le 31 mars de chaque année, elle fait au Comité exécutif de la Ville un rapport de ses activités pour l'année financière précédente. La Société est membre de l'Office de la construction du Québec et est agréée auprès de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec.

Société des terrains Angus (SOTAN)

La Société des terrains Angus est un organisme sans but lucratif. Elle a été constituée par lettres patentes enregistrées le 1er juin 1983 en vertu des dispositions de l'article 964c de la charte de la Ville. Elle est chargée des activités suivantes :

- acquérir, rénover, remettre en état, construire, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux, dans la partie du territoire de la ville bornée par le boulevard Saint-Joseph, la rue Bourbonnière, la rue Rachel, la rue Hogan et la rue d'Iberville ;
- assurer la réalisation de toute entente entre le gouvernement du Québec et la Ville relative à la mise en valeur de ces secteurs ;
- accorder des subventions à la construction, à la remise en état, à la démolition et au transfert d'immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux dans ces secteurs.

Elle peut :

- recevoir de la Ville, à titre de fonds de roulement, une dotation n'excédant pas trois millions de dollars ;
- faire des emprunts jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars ;
- posséder un actif n'excédant pas 500 millions de dollars.

La Société est administrée par un conseil composé de sept membres. Quatre de ces membres sont nommés par le Comité exécutif de la Ville et trois par le ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur. Le Comité exécutif désigne, après entente avec le ministre, le président de la Société.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La gestion administrative

Le Secrétariat administratif a préparé 59 ordres du jour et soumis, après analyse et vérification, 20 168 dossiers aux séances du Comité exécutif. Au total 15 974 notes de service ont été rédigées pour le Comité exécutif et le Secrétariat administratif. De plus, 5258 lettres ont été adressées à des contribuables, sociétés et corps publics. Les 20 316 dossiers reçus ont donné lieu à 40 511 interventions.

Deux cent un communiqués ont été préparés et envoyés aux médias afin de renseigner les contribuables sur les orientations de l'administration. De plus, 104 allocutions ont été rédigées à l'intention du Président et des autres membres du Comité exécutif.

Le Service a poursuivi la mise en place d'un plan de gestion des documents à la Ville en tenant compte de la loi 65 et du projet de loi 3.

Il a, conformément aux instructions du Comité exécutif, poursuivi le développement des secteurs résidentiel, commercial et industriel en portant son attention sur les terrains Angus et les quartiers de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies. En ce qui a trait à l'*Opération 20 000 logements*, les terrains aliénés représentent, au 31 décembre 1985, 408 emplacements sur lesquels on pourra construire 15 125 logements.

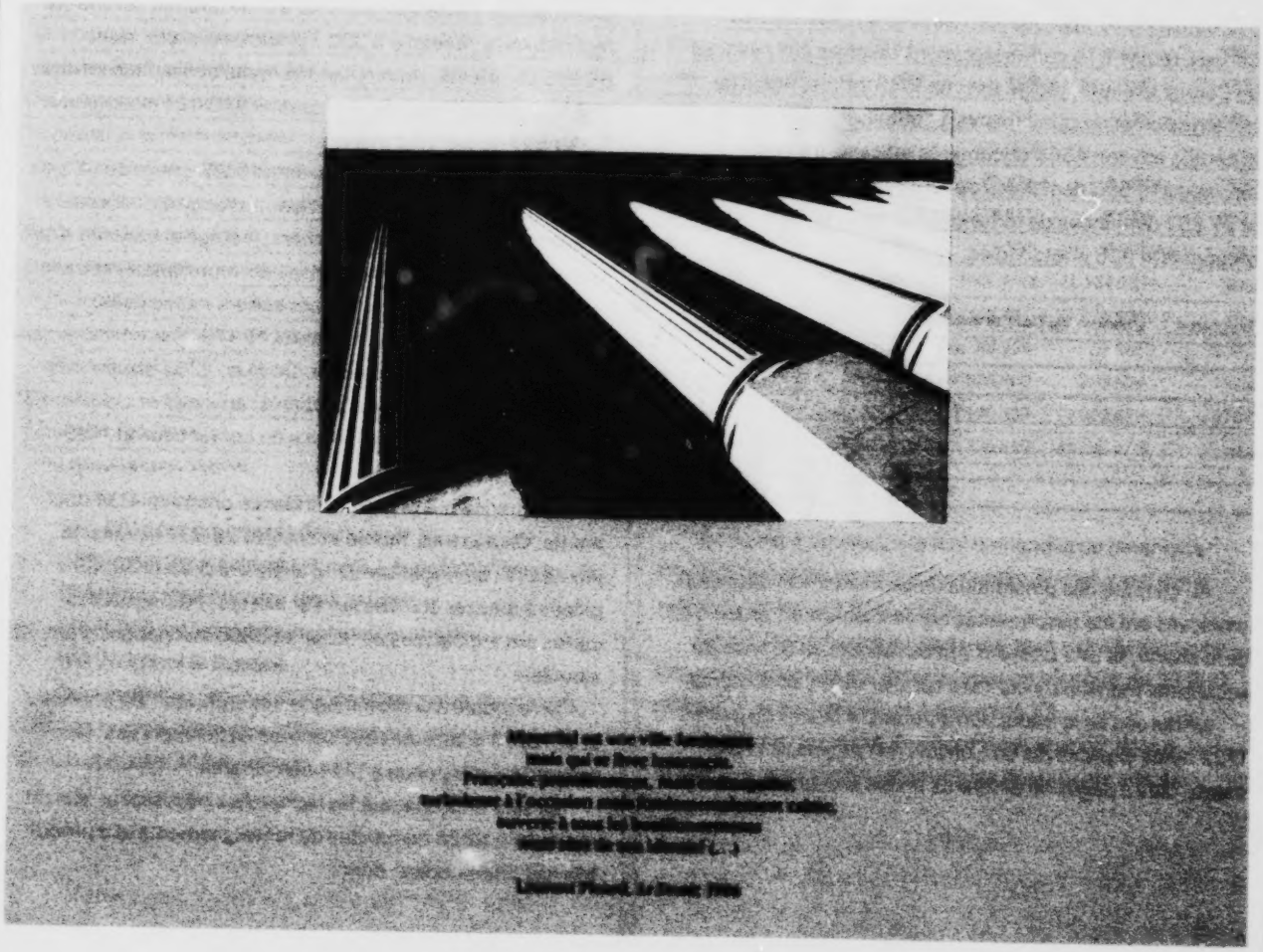

Edward Hillel

Le greffier de la Ville a préparé pour les réunions du Conseil 14 ordres du jour, dont trois complémentaires, rédigé 1921 résolutions, rédigé et imprimé 1222 notes explicatives relatives à 2173 dossiers adoptés par le Conseil, soit en tout 5740 pages ; rédigé 34 procès-verbaux des assemblées ; préparé 441 projets de règlements totalisant 982 pages ; distribué 3 166 013 imprimés des notes explicatives ; traité 94 dossiers soumis à l'approbation du gouvernement du Québec, et distribué 110 389 résolutions.

Il a également traité 15 371 dossiers adoptés, rédigé 6494 résolutions, rédigé 74 procès-verbaux et distribué 471 360 résolutions au nom du Comité exécutif.

Il a tenu 52 séances d'ouverture de soumissions publiques relatives à l'exécution de travaux, à la fourniture de matériel et la location de services ; traité 3438 soumissions pour 530 appels d'offres, distribué 19 110 copies des résolutions et rédigé 530 résolutions et 52 procès-verbaux.

En ce qui a trait aux règlements municipaux, il a distribué 117 648 copies des règlements, délivré 28 112 copies de divers règlements et perçu 28 060 dollars de la vente de documents.

Dans les affaires courantes, il a traité 12 332 documents reçus, traité 1897 significations reçues par huissier, rédigé 892 demandes d'approbation relatives aux séances du Conseil, rédigé 675 communications relatives aux séances du Comité exécutif, rédigé environ 1045 lettres, notes de transmission et rapports relatifs à l'administration du Service et certifié environ 4566 documents officiels. Il a aussi répondu à 16 593 demandes de renseignements au comptoir et 27 657 demandes de renseignements au téléphone et préparé 808 206 photocopies.

Graphique 1 **Dossiers du Comité exécutif** (en milliers)

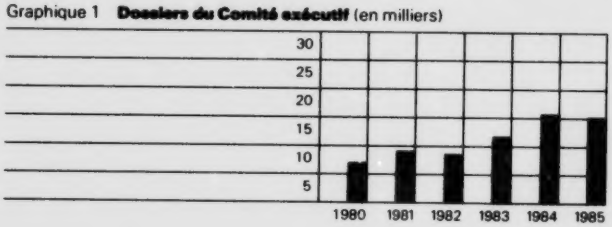

Au chapitre des prestations de serments, 109 nouveaux employés ont été assermentés conformément à l'article 170 de la charte, et 349 citoyens ont eu recours au Service du secrétariat municipal pour faire certifier divers documents.

Le Bureau de la traduction a traduit 14 ordres du jour et 1222 notes explicatives du Conseil, 441 projets de règlements, 2423 pages de différents textes provenant des services municipaux et 606 demandes de renseignements linguistiques provenant des services municipaux.

Graphique 2 **Dossiers du Conseil** (en centaines)

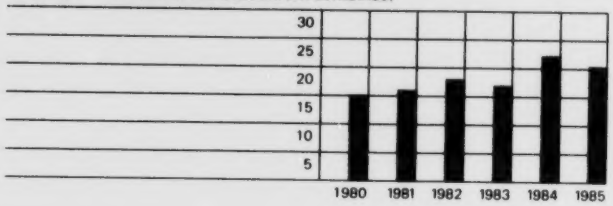

Graphique 3 **Courrier recommandé et certifié expédié** (en milliers)

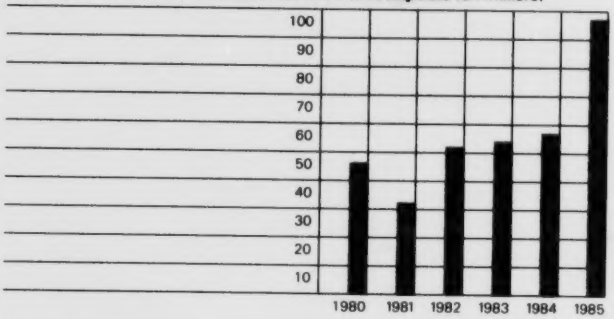

Le Bureau du courrier a traité environ 2 452 000 envois provenant de l'extérieur, dont 48 913 de courrier certifié ou recommandé ; expédié 3 302 791 lettres ou colis, dont 98 225 certifiés ou recommandés, traité et distribué environ 556 800 documents inter-services, 2 573 427 insertions et 5 739 527 documents insérés.

Le Bureau des conseillers a dirigé 5315 demandes d'aide de citoyens dans les divers services municipaux, répondu à 5950 demandes de renseignements, rédigé et transmis 4355 lettres ou rapports pour les conseillers municipaux, et transmis 4508 envois postaux aux conseillers municipaux.

La division des archives a traité 16 470 dossiers provenant de séances du Comité exécutif. De plus, 2362 dossiers de séances du Conseil ont été préparés, analysés et classés, 731 dossiers ont été reçus du Service du contentieux et 1429 dossiers ont été réanalysés.

Les préposés à la correspondance ont traité 4134 documents. On a extrait, monté et analysé 26 937 extraits de journaux et ouvrages divers. L'analyse a produit 30 139 pièces à indexer et à classer. Par ailleurs, 1481 nouvelles cartes ont été placées au fichier et 3305 inscriptions y ont été ajoutées.

On a ajouté à la bibliothèque des archives 1169 imprimés et envoyé à la Bibliothèque centrale 3286 imprimés. Les préposés ont répondu à 1774 consultants.

La section a effectué les recherches nécessaires afin de répondre à 9828 demandes de renseignements et a produit 591 109 photocopies, dont :

Tableau 1 Secrétariat municipal
Division du greffier de la Ville – Unité de production

	1980	*1981*	*1982*	*1983*	*1984*	*1985*	*Différence 1985/1980*	*Pourcentage 1985/1980*
Assemblées du Conseil	16	16	14	11	14	14	(2)	87,5
Séances du Conseil	32	24	21	38	50	39	7	121,9
Heures de séance	93 h 47	58 h 50	69 h 50	133 h 52	158 h 55	113 h 32	19 h 45	121,1
Ordres du jour	16	14	14	11	14	14	(2)	87,5
Ordres du jour complémentaires	14	12	2	7	4	3	(11)	21,4
Dossiers traités au Conseil	1 523	1 669	1 820	1 715	2 250	2 173	650	142,7
Règlements adoptés	122	228	253	235	336	296	174	242,6
Résolutions du Conseil	969	1 386	1 475	1 534	1 875	1 921	952	198,2
Copies des résolutions du Conseil distribuées	35 394	52 815	84 005	94 547	117 965	110 389	74 995	311,9
Notes explicatives	1 151	1 520	1 132	1 276	1 418	1 222	71	106,2
Copies des notes explicatives distribuées	753 760	635 320	1 093 550	1 173 368	1 596 960	3 116 013	2 412 253	420,0
Séances du Comité exécutif	115	104	113	77	82	74	(41)	64,3
Dossiers adoptés au Comité exécutif	7 477	9 480	9 382	12 320	16 244	15 371	7 894	205,6
Résolutions du Comité exécutif	5 040	6 438	6 485	6 698	9 431	6 494	1 454	128,8
Copies des résolutions du Comité exécutif distribuées	247 079	348 669	364 996	487 204	569 145	471 360	224 281	190,8
Appels d'offres	365	403	451	364	444	530	165	145,2
Soumissions traitées	2 641	2 868	3 229	3 450	3 575	3 438	797	130,2
Copies de résolutions de soumissions distribuées	12 447	15 379	14 556	14 295	17 660	19 110	6 663	153,5
Textes traduits (nombre de pages)	850	1 030	1 801	896	2 647	2 423	1 573	285,1
Prestations de serments d'employés	155	199	199	213	279	109	(46)	70,3
Prestations de serments de citoyens	225	117	530	627	664	349	124	155,1
Prestations de serments (formules)	–	–	–	–	–	2 002	–	–
Vente de documents – Montant perçu	20 064 $	22 596 $	15 074 $	17 297 $	21 896 $	28 228 $	8 164 $	140,7
Correspondance (Bureau des conseillers)	3 850	4 475	8 961	6 804	7 896	8 863	5 013	230,2
Téléphones (Bureau des conseillers)	14 550	21 810	12 961	8 285	4 205	5 950	(8 600)	28,9
Courrier reçu et traité	3 625 200	3 900 000	2 426 598	2 226 300	2 390 800	2 500 913	(1 124 287)	69,0
Envois postaux	4 379 282	3 927 418	3 497 718	3 364 098	3 655 775	3 302 791	(1 076 491)	75,4
Courrier recommandé ou certifié expédié	45 572	32 800	52 961	54 225	58 927	98 225	52 665	215,5
Courrier intérieur	356 000	367 500	904 000	463 000	504 000	556 800	200 800	152,5
Insertions	540 000	520 000	2 793 389	2 380 684	2 535 397	2 573 427	2 033 427	476,6
Documents insérés[1]	–	11 875 000	6 716 548	5 028 047	5 313 099	5 739 527	(6 135 473)	48,3

[1]Pourcentage calculé sur 1985/1981

- 255 231 pour les articles de journaux ;
- 3733 pour les articles de journaux supplémentaires ;
- 15 519 pour les journaux de quartiers ;
- 146 873 pour les autres journaux ou revues ;
- 169 753 pour le Conseil.

On a inscrit au registre 3047 naissances en français et 1250 en anglais, ainsi que 381 jugements, attestations ou autres et classé 348 requêtes.

Le nombre de réponses aux demandes de renseignements téléphoniques et aux demandes écrites s'est élevé respectivement à 11 506 et 569.

Cinq mille cinq cent soixante-dix-sept extraits du registre des naissances ont été délivrés pour un montant de 23 830 dollars ; l'Aide juridique en a demandé 27.

La Section du dépôt de documents et microfilms a effectué les recherches et fourni les documents afin de

répondre à 3623 demandes. D'un côté, 5 061 329 feuilles ont été microfilmées, représentant 154 067 pieds de films 16 mm, de l'autre, 196 752 pièces représentant 19 475 pieds de films 35 mm.

La section a reçu 79 commandes du greffier pour des règlements ; 37 930 règlements ont été livrés et 61 153 ont été reçus de l'imprimerie. On a produit 14 946 photocopies.

La section de la photographie a produit 121 893 photographies en noir et blanc, 38 578 diapositives et 18 848 photographies couleurs et a développé 6377 films en noir et blanc et 2511 films couleurs. Les photographes ont effectué 1329 sorties totalisant 2332 h 45.

La gestion financière

La Section de la planification stratégique du Service du contrôleur général a produit une série de rapports périodiques sur la situation et les perspectives budgétaires. Les divers scénarios budgétaires et fiscaux proposés à l'administration ont permis de présenter un budget pour l'année 1986 dont la croissance n'est que de 3,7 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice, elle a élaboré une méthodologie et a participé à la conception d'un modèle d'analyse de rentabilité économique des projets municipaux. Elle a de plus été chargée de l'analyse des principaux dossiers portant sur la Communauté urbaine de Montréal, sur les finances et la fiscalité de la Ville, particulièrement les modifications apportées à celle-ci.

La Section de la tarification a produit le cahier prévisionnel des recettes. La fiche technique de documentation accompagnant chacune des recettes a permis une révision annuelle et systématique des tarifs établis. Cette révision a assuré le respect du principe selon lequel l'utilisateur doit payer le coût des services spéciaux qu'il demande.

Elle a poursuivi ses recherches de simplification et d'harmonisation des différents tarifs en vigueur afin de faciliter l'implantation d'une politique de tarification. Elle a également poursuivi l'intégration des prévisions des recettes au processus budgétaire et a élaboré un système de suivi mensuel des recettes par service. Elle a aussi procédé à l'implantation d'un système informatisé pour la saisie décentralisée des prévisions de recettes.

La Section de la recherche économique a produit le *Cahier d'information économique et budgétaire*. Ce document accompagne le budget de la Ville et permet d'exposer, de façon synthétique, la politique, les grands objectifs et les réalisations de la Ville. Le cahier 1986 contient également toute une série de renseignements susceptibles d'intéresser les contribuables : l'état des finances municipales, les rôles d'évaluation foncière et locative, l'évolution de la construction à Montréal et une série de données sur les programmes municipaux rattachés à ce domaine.

Elle a participé à la mise sur pied d'un modèle d'analyse de rentabilité économique de projets municipaux et a été appelée à participer à la préparation de plusieurs dossiers spéciaux, tels ceux de la Maison des sciences et des techniques, les amendements à la charte, l'intégration tarifaire, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), la cote financière de la Ville, le Parc des expositions agro-alimentaires, les analyses conjoncturelles, etc.

La division du budget a été un instrument essentiel dans la réduction du fardeau fiscal des contribuables. D'une part, elle s'est appliquée à rationaliser systématiquement les dépenses de la Ville et, d'autre part, elle a effectué plusieurs études qui lui ont permis de formuler des recommandations précises sur chacun des 30 budgets des services et organismes municipaux. Les efforts déployés par cette division, joints à ceux des autres groupes opérationnels, ont contribué à freiner la croissance des dépenses.

Elle a aussi formulé quelque 2000 recommandations relatives à l'impact budgétaire des décisions de gestion. Ces recommandations ont porté notamment sur les allocations de temps supplémentaire et les nominations de fonctionnaires permanents et auxiliaires. Conformément à la directive du ministère des Affaires municipales, les activités budgétaires impliquant des ressources humaines ont été majorées du coût des charges sociales.

Elle a poursuivi l'amélioration du processus budgétaire. Parmi les principales réalisations, mentionnons l'implantation du processus budgétaire amélioré (P.B.A.) dans quatre services municipaux, la détermination des statistiques globales de gestion pour les activités budgétaires et la confection d'un répertoire de quantités et de prix pour certains éléments de dépenses qui composent le budget. Elle a terminé l'informatisation des demandes budgétaires et des plans d'expropriation et a également poursuivi l'informatisation de la confection du programme triennal d'immobilisations.

La Section du programme d'immobilisations a étudié plus de 5000 projets. Le Programme triennal d'immobilisations 1986-1988 adopté par le Conseil municipal à sa séance du 20 septembre 1985 s'élève à 524 millions de dollars.

Elle a analysé et formulé des recommandations concernant le programme des travaux non capitalisés (248 dossiers pour un montant de 10 705 200 dollars), dont le programme d'entretien routier (11 dossiers pour une valeur de 2 309 900 dollars) et le projet du Parc agro-alimentaire (20 dossiers pour une valeur de 1 876 000 dollars). La Section a également

Tableau 2 **Évaluation du rôle foncier imposable pour le budget** (en millions de dollars)

	1982		1983		1984		1985		1986	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Rôle déposé à l'exercice précédent	11 788		13 670		15 842		17 759		19 469	
Nouveaux bâtiments[1]	163	1,4	353	2,0	680	4,3	533	3,0	407	2,3
Évaluation accrue	1 719	14,4	1 427	9,9	1 237	7,5	1 177	6,4	1 293	6,5
Place des Arts[2]			(83)	(0,6)						
Pointe-aux-Trembles et Côte Saint-Luc			475	3,5						
Total partiel[3]	13 670	16,0	15 842	15,5	17 759	12,1	19 469	9,6	21 169	8,7
Estimé des nouveaux bâtiments budgétisés					271	1,5	326	1,7	425	1,4
Total du rôle	13 670		15 842	15,9	18 030	13,8	19 795	11,1	21 594	9,0
Taux	2,97		2,76		2,64		2,63		2,62	
Facteur de redressement	1,11		1,14		1,11		1,11		1,11	
Taux global uniformisé	3,68		3,32		3,19		3,12		3,11	

[1]Le terme « nouveaux bâtiments » comprend la valeur ajoutée par les nouvelles constructions et les restaurations aux bâtiments actuels diminuée par les démolitions ; les 407 millions de 1986 comprennent les ajouts nets du 14 septembre 1984 au 13 septembre 1985 avant le dépôt du rôle 1986.

[2]La Place des Arts est considérée comme un en-lieu - gouvernement du Québec en 1983.
[3]L'écart total en pourcentage ne peut être égal à la somme des écarts détaillés puisque ces écarts doivent être composés l'un par l'autre pour refléter la croissance réelle.

Tableau 3 Évolution de certains taux de taxation – Montréal

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Taxes à caractère foncier (par 100 $ d'évaluation municipale)							
Taxes municipales – Impôt foncier général	3,10	3,07	2,97	2,76	2,64	2,63	2,62
Surtaxe sur l'excédent d'évaluation au-delà de 100 000 $	0,435[1]	0,435[1]	0,435[1]	0,435[1]	0,30[1]	0,15[1]	0,10[1]
Surtaxe sur les terrains vagues	–	–	–	1,00[2]	1,00[2] et 1,50	2,00[2]	2,50[2]
Taxe spéciale olympique[3]							
Catégorie I – Terrain vacant	1,042	0,922	0,926	0,829	0,744	0,682	0,629
Catégorie II – Commercial et industriel	0,608	0,571	0,556	0,496	0,429	0,395	0,379
Catégorie III – Résidentiel	0,102	0,086	0,088	0,078	0,072	0,065	0,058
Catégorie IV – Semi-commercial	0,232	0,222	0,232	0,212	0,202	0,208	0,197
Taxe scolaire[4]							
Pour dépenses inadmissibles (sur le rôle municipal uniformisé)	0,138	0,148	0,144	0,119	0,114	0,114	0,114
Taxe d'eau et de services							
Commercial et industriel	8,5%	8,5%	8,5%	6,5%[5]	6,5%	6,5%	7,5%
Résidentiel	8,5%	8,5%	8,5%	60,00 $	60,00 $	60,00 $	60,00 $
Taxe d'affaires[6]							
Sur valeur locative	13%	13%	13%	13%	13%	13,1%	13%
Taux général	à 20,13%	à 21,06%	à 20,23%	à 17,93%	à 17,5%	à 16,9%	à 17,35%

[1]Cette surtaxe s'applique uniquement aux immeubles classés dans la catégorie II pour les fins de la taxe spéciale olympique et, à partir de 1983, on y a ajouté les terrains vacants.
[2]En conformité avec l'article 486 de la loi des cités et villes, modifiée par l'article 4 du chapitre 34 des lois de 1980. À partir de 1985, la surtaxe ne s'applique que sur les terrains vagues desservis.
[3]Taxe imposée par le gouvernement du Québec aux termes du chapitre 52 des lois de 1976.
[4]Encaissée par la Ville et remise en entier au conseil scolaire. Taux estimé pour 1986.
[5]La taxe d'eau et de services pour le secteur résidentiel est perçue, à partir de l'exercice financier 1983, sur la base d'un taux fixe par unité de logement. Le taux applicable à l'industrie et au commerce est imposé sur la valeur locative.
[6]Un crédit de taxe d'affaires permet de diminuer le taux de cette taxe jusqu'à un minimum de 13 % dans le cas de la petite entreprise.

Tableau 4 **Importance relative des catégories d'immeubles par secteur au rôle foncier 1986** (en milliers de dollars)

	Nombre	*Pourcentage relatif* *Imposable*	*Total*	*Valeur*	*Pourcentage relatif* *Imposable*	*Total*
Secteur résidentiel	136 072	81,9	75,4	12 040 260,4	56,9	42;2
Secteur commercial	16 870	10,1	9,3	7 475 038,7	35,3	26,2
Secteur industriel	828	0,5	0,5	1 306 422,6	6,2	4,6
Terrains vagues et fermes	12 401	7,5	6,9	347 765,7	1,6	1,2
Total du rôle imposable	166 171	100,0	92,1	21 169 487,4	100,0	74,2
Immeubles exempts	14 358		7,9	7 357 447,3		25,8
Total du rôle foncier	180 529		100,0	28 526 934,7		100,0

Tableau 5 **Historique de l'importance de la tarification**

	Budget 1981	*Budget 1982*	*Budget 1983*	*Budget 1984*	*Budget 1985*	*Budget 1986*
Recettes de tarification	105 578,3	124 764,1	147 787,4	162 492,5	171 471,5	171 559,4
Indice 1981 = 100	100,0	118,2	140,0	154,8	162,4	162,5
Recettes municipales	945 618,6	1 116 005,9	1 179 855,7	1 226 143,0	1 284 881,9	1 345 627,4
Indice 1980 = 100	100,0	118,0	124,8	129,7	135,9	142,3
Part relative des recettes de la tarification	11,16%	11,18%	12,52%	13,33%	13,35%	12,75%

Tableau 6 **Répartition des dépenses en fonction des objectifs fixés par l'administration** (en milliers de dollars)

		1986		*1987*		*1988*		*Ult.*		*Total*	
		$	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*
Domaine résidentiel	B	124 686		103 137		109 385		27 497		364 705	
	S	2 707		2 000		—		—		4 707	
	N	121 979	77,1	101 137	63,9	109 385	69,2	27 497	55,1	359 998	68,6
Domaine industriel	B	6 729		8 676		6 429		3 688		25 522	
	S	2 385		4 150		1 705		1 127		9 367	
	N	4 344	2,7	4 526	2,9	4 724	3,0	2 561	5,1	16 155	3,1
Domaine commercial	B	4 841		7 187		7 585		3 298		22 911	
	S	1 204		2 388		889		183		4 664	
	N	3 637	2,3	4 799	3,0	6 696	4,2	3 115	6,3	18 247	3,5
Domaine récréatif et culturel	B	16 942		19 925		13 083		1 875		51 825	
	S	1 200		986		290		28		2 504	
	N	15 742	10,0	18 939	12,0	12 793	8,1	1 847	3,7	49 321	9,4
Activités de soutien	B	17 146		31 101		25 136		14 883		88 266	
	S	4 600		2 230		670		—		7 500	
	N	12 546	7,9	28 871	18,2	24 466	15,5	14 883	29,8	80 766	15,4
Total	B	170 344		170 026		161 618		51 241		553 229	
	S	12 096		11 754		3 554		1 338		28 748	
	N	158 248	100,0	158 272	100,0	158 064	100,0	49 903	100,0	524 487	100,0

traité 936 dossiers pour des crédits de 208 740 000 dollars au programme triennal d'immobilisations.

La Division de l'analyse opérationnelle s'est consacrée d'abord à la solution de problèmes jugés primordiaux au niveau des activités, tout en préparant le terrain à l'évaluation des résultats que doivent produire les services, les organismes et les programmes municipaux. Ainsi, la révision méthodique et continue du contrôle interne relatif à l'application de la réglementation du stationnement s'est poursuivie en 1985. Ces mesures visaient non seulement à connaître le potentiel d'amélioration de l'efficacité mais aussi, en collaboration étroite avec les services responsables, à faire appliquer les recommandations préconisées.

De concert avec le Service des travaux publics, la division a continué l'analyse du système d'information de gestion se rapportant au déneigement.

Dans le cadre du Système de mesure de la performance des opérations (SMPO), les analystes de la Division ont surveillé l'implantation des mesures d'efficience au Service des travaux publics.

Des études se sont poursuivies au Service du revenu. En plus des analyses orientées vers la gestion des résultats, les études ont porté sur la rapidité des mises à jour des rôles fonciers et de valeurs locatives et l'examen des contrôles des délais d'établissement des comptes.

La division a aussi participé à l'étude des articles de la charte revêtant un caractère financier et à la répartition indirecte des frais généraux.

Le total par habitant de la dette obligataire directe nette et des dépenses en immobilisations à financer à long terme a suivi la progression de l'indice des prix à la consommation de la région.

Le pourcentage que représente le total de la dette obligataire directe nette de la Ville et de ses dépenses en immobilisations à financer à long terme par rapport à son évaluation imposable équivalente a baissé de façon continue de 1981 à 1985.

Cent soixante-dix placements à court terme ont été négociés, produisant une recette de 15 millions de dollars pour la Ville.

Deux nouveaux emprunts ont été contractés, totalisant 99 866 800 dollars canadiens.

Le Service des finances a distribué aux gestionnaires de la Ville plus de 2700 rapports comptables. Il a également rédigé des analyses et des rapports spéciaux à la demande de la direction de divers services municipaux.

Des rapports sur le coût de certains programmes pour le compte d'organismes ont entraîné des recouvrements de 58 millions de dollars.

Le système comptable a assuré un contrôle strict de l'allocation des ressources financières grâce à la production de certificats de crédit et à l'enregistrement des engagements. Selon la charte de la Ville, « aucun règlement ou résolution du Conseil, aucun rapport ou résolution du Comité exécutif qui autorise ou recommande la dépense de deniers n'est adopté ou n'a d'effet avant la production d'un certificat du directeur des finances attestant qu'il y a des crédits disponibles pour le service et les fins pour lesquelles cette dépense est projetée ».

Les engagements de la Ville, comme les commandes ou demandes d'exécution de travaux, ont été enregistrés afin d'assurer le contrôle budgétaire.

Tableau 7 **Émission de certificats de crédit**

	Nombre de certificats
1983	7 904
1984	3 775
1985	2 290

Tableau 8 **Factures traitées**

	Nombre
1983	138 000
1984	147 000
1985	168 000

Tableau 9 **Paiements effectués** (traitements non compris)

Catégorie de paiement	*Nombre de chèques*	*$*
Fournisseurs de biens, de services, subventions	57 782	739 086 526
Remboursements de taxes, permis et autres	29 555	39 020 973
Opérations de trésorerie	1 446	2 134 107 655
Total	88 783	2 912 215 154

La division de la comptabilité a effectué le traitement comptable de toutes les transactions des services municipaux et de celles qui relèvent des chapitres spéciaux prévus au budget de fonctionnement, ce qui a représenté un montant global de 1,3 milliard de dollars. La comptabilisation et le contrôle du coût de 3583 projets ont permis d'établir le prix de revient de travaux spécifiques réalisés à même le budget de fonctionnement. On a aussi enregistré le coût de 1956 projets effectués en vertu du budget d'immobilisations de 167 millions de dollars.

Les commandes passées par la Ville ont été traitées et enregistrées, et les factures payées par la divison de la comptabilité.

Les achats de biens ne correspondent qu'à une partie des chèques émis.

D'autre part, la comptabilisation de toutes les recettes a nécessité plus de 721 comptes et sous-comptes afin d'identifier la provenance des fonds de diverses natures.

Chargé d'effectuer la comptabilité des sept caisses de retraite des employés de la Ville et d'une caisse commune, le Service des finances a enregistré les cotisations de plus de 11 600 employés anciens ou actuels. Au 31 décembre, les registres de la Ville comptaient 7322 bénéficiaires des pensions versées par les caisses de retraite.

La division de la paie a contrôlé l'émission de 650 000 chèques sous forme de traitements, allocations diverses, locations d'outillage et paiements à différents organismes.

Des feuilles d'impôts relatives à des versements de l'ordre de 425 millions de dollars ont été préparées pour plus de 20 000 personnes qui ont fourni à la Ville des services professionnels ou autres durant l'année.

Graphique 4 **Évolution de la dette obligataire directe nette par habitant par rapport à l'indice des prix à la consommation**

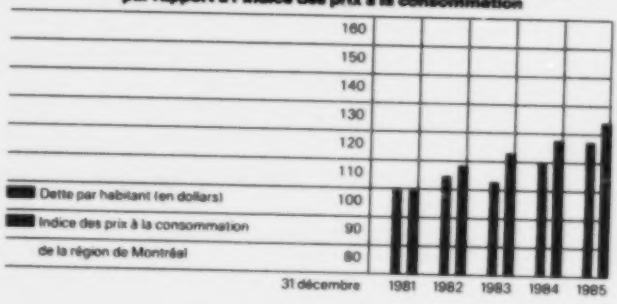

Graphique 5 **Évolution de la dette obligataire directe nette par rapport à l'évaluation imposable équivalente uniformisée**

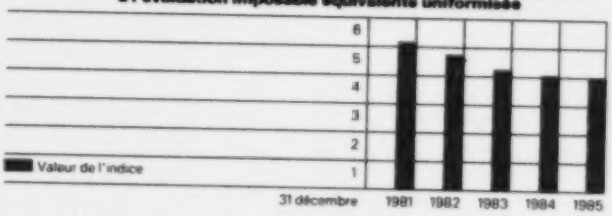

Graphique 6 **Composition de la dette obligataire directe brute** (en millions de dollars)

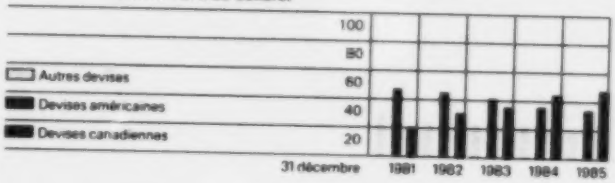

Le Service du revenu s'est appliqué à établir l'imposition la plus efficace et la plus équitable qui soit.

Au cours de l'année, de nombreuses modifications ont été apportées aux cotisations initiales à cause de l'évolution des rôles d'évaluation.

Le tableau 10 démontre l'ampleur de ces activités par la quantité de comptes visés et la masse monétaire mise en cause.

La production et la mise à jour du rôle d'évaluation foncière donnent lieu à de nombreuses activités. Le tableau 11 illustre leur diversité et leur volume.

La mise à jour du rôle de valeurs locatives a aussi occasionné un volumineux travail, comme l'illustre le tableau 12.

Tableau 10 **Impôts et taxes**

		Nombre d'avis	*$*
Impôts fonciers	1983	157 682[1]	507 246 241
	1984	161 182[1]	550 250 957
	1985	163 135[1]	608 983 000
Taxes d'eau et de services	1983	287 950[1,2]	25 003 000
		42 395[1,3]	57 694 500
	1984	290 676[1,2]	24 766 254
		42 440[1,3]	65 305 902
	1985	292 193[1,2]	24 875 000
		43 653[1,3]	69 401 000
Taxes d'affaires (réduction municipale incluse)	1983	42 395[1]	138 803 766
	1984	42 440[1]	153 474 152
	1985	43 653[1]	159 877 000
Certificats de l'évaluateur modifiant le rôle d'évaluation foncière	1983	53 135	20 997 287
	1984	65 273	12 338 397
	1985	45 485	13 866 600
Certificats modifiant les taxes d'eau et d'affaires	1983	123 040	33 947 252
	1984	104 548	17 662 758
	1985	101 045	8 102 300
Remboursements autorisés	1983	40 112	14 809 751
	1984	41 929	14 790 876
	1985	37 508	43 101 529
Recouvrement des compensations tenant lieu de taxes aux paliers provincial et fédéral	1983	—	162 755 000
	1984	—	149 400 000
	1985	—	153 030 000

[1]Nombre d'avis expédiés à l'origine.
[2]Taxe d'eau pour les habitants seulement.
[3]Taxe d'eau pour les lieux d'affaires. En 1983, le montant de ces factures est apparu sur le compte de taxes d'affaires.

Tableau 11 **Rôle d'évaluation foncière**

	1983	*1984*	*1985*
Personnes reçues aux guichets	59 997	77 837	37 374
Extraits de rôles préparés à la demande de contribuables	8 299	5 279	4 082
Certificats reçus de l'évaluateur et modifiant les rôles[1]	66 208	65 273	80 103

[1]Ces certificats sont établis à la suite soit d'une augmentation de valeur d'un emplacement causée par la construction ou la transformation d'un immeuble, soit du changement de propriétaire ou de toute autre modification que l'évaluateur est tenu d'apporter.

D'autre part, le Service a procédé à des mises en recouvrement :

- 23 510 pour des droits de mutation immobilière totalisant 12 355 098 dollars ;
- 28 396 pour raisons diverses (ex. : demandes d'indemnisation pour dommages causés par des tiers) totalisant 57 863 044 dollars.

Depuis quelques années, la Ville expédie près d'un million d'avis d'imposition. Soucieuse de bien informer les citoyens, elle a mis sur pied un service téléphonique pour les renseigner à ce sujet. Le graphique 7 illustre l'activité de ce service.

D'autres contribuables préfèrent venir se renseigner aux guichets du Service. En 1985, celui-ci a ainsi accueilli 41 865 personnes (41 123 en 1984 et 39 561 en 1983).

Il a de plus reçu 130 241 lettres (94 847 en 1984 et 107 173 en 1983).

L'activité des percepteurs-huissiers chargés particulièrement du contrôle des lieux d'affaires est illustrée au tableau 13.

Des poursuites ont été intentées devant la Cour municipale, dans 2996 cas, pour non-paiement de la taxe d'eau, de la taxe d'affaires et d'autres cotisations. Les sommes ainsi perçues depuis trois ans sont indiquées au tableau 14.

Les activités reliées à la vente d'immeubles par autorité de la Cour supérieure pour non-paiement des impôts fonciers échus depuis plus d'un an sont en nette régression depuis trois ans, comme le montre le tableau 15.

Tableau 12 **Rôle des valeurs locatives**

	1983	*1984*	*1985*
Correspondance traitée	35 402	47 675	47 331
Appels téléphoniques reçus	35 631	28 566	27 114
Modifications apportées aux rôles	123 040	104 548	95 628

Graphique 7 **Appels téléphoniques reçus en 1985** (par mois)

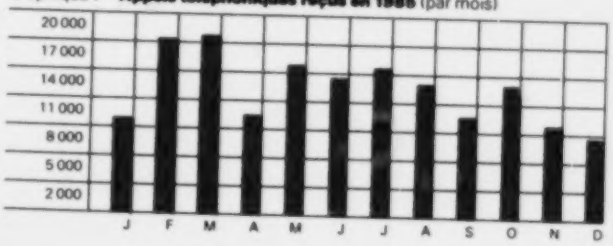

Tableau 13 **Perceptеurs-huissiers**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de saisies effectuées	308	375	490
Nombre de ventes réalisées	56	36	48
Nombre de visites rendues	10 629	10 078	7 223
Perception effectuée à domicile	3 742 412 $	4 026 007 $	2 434 993 $
Perception par la poste	255 001 $	108 930 $	60 254 $
Perception au bureau des huissiers	10 086 705 $	9 258 836 $	2 066 535 $

Tableau 14 **Perception de la taxe d'eau par suite de procédures judiciaires**

	1983	*1984*	*1985*
Sommes encaissées	3 582 747 $	3 529 488 $	5 168 680 $

Tableau 15 **Vente d'immeubles pour non-paiement d'impôts fonciers**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre d'avis de vente expédiés	11 362	9 343	8 476
Nombre d'immeubles mis en vente dans la *Gazette officielle*	1 287	967	1 001
Montant des taxes à recouvrer	4 812 468 $	5 180 297 $	4 970 563 $
Nombre d'immeubles effectivement vendus	62	39	38

Tableau 16 **Provenance de la taxe sur les divertissements**

	1984		*1985*	
	Fréquentation	*Recettes*	*Fréquentation*	*Recettes*
		$		*$*
Appareils de jeux	—	38 978	—	73 409
Aquarium	143 228	21 084	66 786	9 593
Autres spectacles	383 160	291 391	373 653	262 307
Bals	940 305	277 702	1 002 506	314 734
Bingos	2 027 089	2 379 541	1 827 036	2 280 514
Cinémas	6 957 992	2 909 307	6 963 293	3 005 762
Concerts	1 523 880	2 101 509[1]	573 353	770 833
Divers	123 732	98 223	228 171	138 682
Expositions	1 689 102	613 881	1 269 317	489 716
Jardin botanique	184 890	27 112	329 849	47 837
Jardin des Merveilles	236 935	34 013	304 185	42 746
Musées	475 195	74 061	1 552 838	532 008
Parcs d'attractions				
La Ronde	1 206 071	987 412	1 402 692	1 153 826
Feux d'artifice	—	—	232 764	128 992
Aqua Parc	—	—	206 436	168 368
Autres parcs	—	—	63 628	50 176
Planétarium	112 914	17 699	111 471	18 404
Sports				
Baseball	2 052 902	1 264 172	1 704 293	1 195 643
Boxe	47 002	130 211	34 691	79 759
Course	1 132 904	299 396	1 289 171	298 071
Football	157 655	126 822	200 260	251 017
Grand Prix du Canada	57 481	154 201	59 298	182 033
Hockey	1 102 733	1 229 908	909 300	1 157 342
Lutte	136 862	90 009	156 238	136 648
Divers	157 629	113 406	182 088	185 001
Théâtre	912 382	799 003	659 658	571 545
Variétés	296 369	288 604	1 125 167	1 527 337[1]

[1]En 1984, certains spectacles ont été considérés comme des concerts alors qu'ils auraient dû être inscrits sous la rubrique des spectacles de variétés.

La taxe sur les divertissements (10 p. 100 du prix d'entrée dans un lieu de divertissement) a produit 15 034 300 dollars (14 325 606 dollars en 1984 et 14 065 064 en 1983). Les divertissements taxés en 1985 et en 1984 apparaissent au tableau 16.

Ces recettes ont donné lieu, entre autres, aux opérations énumérées au tableau 17.

En plus d'encaisser les sommes d'argent ou les chèques reçus de particuliers et d'institutions financières en paiement de taxes, amendes ou permis, le Service a procédé à l'encaissement de sommes provenant d'autres sources : dépôts d'entrepreneurs, monnaie contenue dans les parcomètres, vente de valeurs immobilières et émission de bons du trésor.

Tableau 17 **Activités relatives à la taxe sur les divertissements**

	1983	*1984*	*1985*
Inspection des lieux	5 783	5 196	6 135
Vente de rouleaux de billets	6 346	7 303	6 648
Vérification de rapports de perception de bingos	4 732	5 077	4 631
Vérification d'autres rapports de perception	10 945	11 178	9 901
Réception de contribuables aux guichets	2 479	2 572	2 875
Procédures judiciaires intentées devant la Cour municipale	129	30	10

Tableau 18 **Sommes encaissées**

Forme		*Nombre*	*Valeur $*
Chèques (déposés dans les banques)	1983	1 029 375	2 467 643 700
	1984	908 910	2 607 485 800
	1985	936 900	2 577 926 400
Chèques (retournés par les banques)	1983	11 875	5 133 037
	1984	11 241	6 007 400
	1985	12 900	5 490 700
Billets de banque (déposés dans les banques)	1983	911 400	18 054 000
	1984	n/d	16 154 700
	1985	n/d	16 937 400
Rouleaux de pièces de monnaie	1983	924 300	6 818 000
	1984	1 171 900	8 906 000
	1985	1 078 515	8 196 600

Le Service a vérifié et traité 1 075 077 transactions relatives aux taxes et permis dont le volume s'est élevé à plus de 941 412 285 dollars, et a encaissé 1 250 244 paiements libératoires pour infractions au règlement portant sur la circulation automobile, soit une somme totale de 36 445 422 dollars.

Tableau 19 **Lieux de perception et nombre d'emplacements**

Lieux	*Nombre*
Tennis	11
Piscines	17
Bibliothèques et manoir (succursales)	44
Restaurants (casse-croûte)	29
Arénas	21
Parcs de stationnement	21
Parcomètres (environ 13 500)	152 (groupements)
Divers (Planétarium Dow, Aquarium, marchés, Centre d'art, Jardin des Merveilles, fourrière municipale, etc.)	50

Les lieux de perception de services spéciaux rendus aux citoyens sont nombreux et nécessitent de nombreux déplacements ainsi qu'on peut le constater au tableau 19.

De plus, le Service a procédé à 473 visites de contrôle aux divers lieux de perception et effectué 202 décomptes de fonds de monnaie.

Une surveillance des activités relatives à l'exploitation des parcomètres a été effectuée à 240 reprises.

Pour la garde des fonds qu'elle détient, la Ville possède plus de 300 coffres-forts et les moyens de protection nécessaires.

Le Service de l'approvisionnement a versé dans l'économie près de 65 millions de dollars pour des biens et des services à la suite de 650 appels d'offres et de l'émission de 35 600 commandes à 3000 fournisseurs approximativement.

La Division des achats a approuvé le paiement de quelque 100 000 factures de fournisseurs. Le Module des achats et magasins a entreposé, dans un magasin central et 19 satellites, dont 15 polyvalents et quatre réservés aux pièces détachées de véhicules, pour revendre aux services municipaux, les matériaux couramment utilisés, d'une valeur de 14 millions de dollars, afin d'accélérer le travail, donner un meilleur service aux contribuables et faire des économies appréciables en procédant à des achats massifs.

Ce module a de plus assuré le fonctionnement de sept postes de carburant et de 10 camions-citernes qui ont distribué environ 11,8 millions de litres d'essence, de carburant diesel et d'autres produits connexes.

La fourrière municipale a reçu 4467 véhicules abandonnés, accidentés, saisis par la police ou volés et retrouvés. De ce nombre, 2778 ont été remis à leur propriétaire tandis que les autres ont fait l'objet d'un désistement. Après les délais légaux, ces véhicules ont été vendus aux enchères publiques ; le produit de leur vente, ainsi que de tous autres biens de la Ville mis au rancart, s'est élevé à 618 796 dollars. Les frais d'entreposage et de remorquage se sont élevés à 401 926 dollars.

Le Module des services auxiliaires a produit, dans l'atelier d'imprimerie et les trois satellites, 71,9 millions d'imprimés. La Section du graphisme a conçu et exécuté 5314 pages maquettes. Ce module a aussi effectué l'étude de 5665 dossiers concernant les biens mobiliers, la gestion des imprimés et le graphisme.

Le Module des ateliers a mis à la disposition des services municipaux environ 4700 pièces d'équipement d'une valeur de remplacement approximative de 115 millions de dollars ; afin de les maintenir en bon état, la section du matériel roulant a procédé à 20 083 opérations d'entretien préventif, à 11 742 réparations de l'équipement non motorisé et à 83 771 réparations de véhicules. Au total, 276 appareils ont été mis au rancart et 299 nouveaux ont été mis en service.

Ce module a, en outre, rédigé 51 cahiers de charges et conseillé les autres services et la section des achats. Il a également loué divers appareils pour la somme de 6,5 millions de dollars.

La Section de la fabrication a confectionné divers articles rares sur le marché ou pouvant être fabriqués à meilleur coût : mobilier urbain, planches à neige, bandes de patinoires, panneaux de circulation, pancartes de chantiers, jeux de parcs, etc. d'une valeur de 2,1 millions de dollars.

La gestion du personnel

Les unités administratives du Service du personnel, à l'exception du bureau médical, ont été regroupées au 500, place d'Armes. Le Service y occupe maintenant les douzième, treizième et quatorzième étages. Ce déménagement a coïncidé avec la mise en place d'une nouvelle structure administrative.

La concentration des activités du Service favorise de meilleurs contacts entre ses membres et par voie de conséquence une meilleure cohésion. Elle réduit aussi les déplacements des gestionnaires qui ont à traiter des dossiers avec le Service.

L'ancienne structure était axée sur des spécialités au sein d'unités compartimentées selon les disciplines. La nouvelle organisation regroupe diverses spécialités au sein d'équipes multidisciplinaires desservant une clientèle identique pour tenir compte de la complexité des problèmes actuels et assurer un haut niveau de cohérence dans leur traitement et leur résolution. En plus d'être secondées par une unité d'administration, ces équipes sont appuyées par deux unités de planification, l'une en développement stratégique et l'autre en développement de lignes directrices et de programmes spécialisés en gestion du personnel. Ces unités permettront l'intégration des changements internes et externes. Par un regroupement d'activités d'ordre conceptuel et opérationnel, on pourra réaliser la mise en place d'un modèle de gestion de la fonction personnel rapprochant davantage le Service du personnel de l'utilisateur de ses services.

En vue de recruter des fonctionnaires et des pompiers, le Service a tenu 203 concours externes (destinés au public en général) et internes (limités aux employés permanents). Sur un total de 6578 candidatures reçues, 3079 ont été jugées admissibles. De plus, 4895 demandes d'emploi auxiliaire ont été traitées et 2280 personnes ont été embauchées à titre temporaire à diverses périodes.

La Ville a utilisé le Service du placement du gouvernement du Québec pour combler les emplois d'été.

Pour les cols bleus, 1123 entrevues de sélection ont eu lieu. Les services municipaux ont présenté 1022 demandes dont la satisfaction a nécessité 9344 mouvements de personnel. Le Service a effectué 21 655 inscriptions au dossier mécanisé de ce groupe pour le maintien à jour de l'ancienneté, celle-ci donnant divers droits selon la convention collective.

Les premières étapes d'un programme de planification de la main-d'oeuvre ont été amorcées. Des instruments de travail ont été conçus et utilisés, notamment un questionnaire portant sur des renseignements personnels, l'informatisation de banques de données et la conception de modèles de rapports éventuels. Un inventaire des ressources humaines et des analyses prévisionnelles a été fait dans un service. Une étude du nombre de retraites à prévoir au cours des prochaines années a été réalisée. Ce programme permettra aux services de préparer la relève et à la Ville d'adapter ses mesures de dotation et de formation pour appuyer la gestion.

L'implantation d'un programme d'intégration au travail des personnes handicapées au travail a débuté au cours de l'année.

Le Service a terminé d'une part l'étude de 210 griefs d'évaluation d'emploi et d'assignation, d'autre part l'analyse de 117 dossiers de classification ayant trait aux réorganisations ainsi que celle de 108 cas présentés par les services concernant la reclassification d'emplois. Divers projets spéciaux ont été menés à terme, dont ceux de la mise en vigueur du nouveau plan de classification des contremaîtres pour les services des travaux publics et de l'approvisionnement, du regroupement de fonctions visant 1383 cols bleus, ainsi que l'étude de 23 demandes de création ou de modification de fonctions de cols bleus.

Le Service a continué à mettre sur pied des programmes de formation auxquels ont participé des employés de divers niveaux et de différentes catégories. Un programme intégré de formation en gestion a été dispensé à 500 cadres administratifs. Divers cours de formation professionnelle ont été élaborés pour des catégories spécifiques de cols bleus et de cols blancs. Plus de 100 employés se sont inscrits à des programmes de formation après les heures de travail dans le cadre du projet Université-Entreprises. Le Service a continué de fournir un service d'aide financière aux employés pour les cours suivis en dehors des heures de travail.

Les services municipaux ont bénéficié d'interventions-conseils en matière de développement organisationnel. L'aide-conseil en gestion visait à clarifier les rôles et responsabilités de certaines unités administratives fusionnées ou nouvellement créées, à consolider plusieurs équipes de direction à la suite de réorganisations administratives et à superviser l'appréciation du rendement des cadres administratifs. L'étude de l'organisation du travail dans huit services municipaux a été réalisée. Un système de planification des activités et des ressources a été implanté. De même les indicateurs de performance et les unités de production ont été révisés dans diverses unités administratives. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec la direction et les gestionnaires de plusieurs services pour identifier les facteurs les plus aptes à améliorer la productivité. Divers projets d'amélioration de la productivité ont été implantés.

Les négociations ont continué pour le renouvellement de la convention collective des cols bleus venue à échéance le 31 décembre 1984 et ont donné lieu à 39 rencontres. Les travaux préparatoires ont été réalisés pour le renouvellement des conventions collectives des cols blancs, des contremaîtres et des pompiers se terminant respectivement les 30 novembre et 31 décembre 1985. Les négociations ont été entamées avec les syndicats représentant les cols blancs et les pompiers.

Un arbitrage, qui a nécessité 33 séances, a permis de fixer le contenu de la convention collective des pompiers pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1985. L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) a reçu l'assistance du Service du personnel pour la conclusion d'une convention collective entre elle-même et ses cols bleus.

Une entente est intervenue entre la Ville et l'Association des pompiers de Montréal quant à un nouveau régime de retraite et à des modifications aux avantages d'invalidité à court et long terme.

Le Service du personnel a reçu 429 griefs qui ont donné lieu à 33 arbitrages. Il a aussi négocié 641 ententes particulières avec les différents syndicats.

En matière de santé et de sécurité au travail, des contenus de cours ont été élaborés en vue de sensibiliser les employés et leurs supérieurs à la prévention des accidents du travail. La Ville a commencé l'analyse des modes de gestion pour implanter les programmes de prévention conformément à la Loi sur la santé et la sécurité. Un système d'enregistrement et d'analyse des dossiers d'accidents du travail a été mis en place. Les méthodes de travail et les caractéristiques des postes de travail des cols bleus affectés au chargement et au déchargement de la neige ont été analysées et un cours de formation a été préparé pour informer ces employés des méthodes retenues. Un ouvrage de référence sur la prévention technique des risques communs aux cols bleus a été distribué aux employés qui ont suivi des cours de formation de trois jours.

En ce qui a trait au contrôle de l'absentéisme par maladie et accidents du travail, le bureau médical a identifié les éléments administratifs qui assureront le transfert ordonné dans sa section de certaines activités qui relevaient auparavant du bureau des réclamations du Service du contentieux. Les programmes d'aide aux employés contre l'alcoolisme et autres toxicomanies, de dépistage du cancer du col utérin et du sein ainsi que de la surdité ont été poursuivis. Un programme a été mis en oeuvre pour inciter les employés à s'abstenir de fumer. Une campagne de dépistage de l'hypertension artérielle a été amorcée.

À la suite de la réorganisation du Service du personnel, on a entrepris des études en profondeur de ses besoins et de ceux des services municipaux en matière de gestion du personnel en vue du développement de lignes directrices et de programmes d'action.

La Section de la gestion de la rémunération a effectué 842 758 opérations relatives au paiement des employés, aux traitements et aux avantages sociaux ainsi qu'au contrôle de l'assiduité. La section de la gestion des dossiers s'est occupée de l'enregistrement de 7179 dossiers administratifs et celle de la gestion des pensions a assuré le versement des prestations de retraite stipulées aux divers règlements municipaux à 7309 bénéficiaires.

La Commission de la fonction publique a fait passer, durant l'exercice, 198 concours pour combler des postes à la Ville de Montréal, à la Communauté urbaine de Montréal, à la Commission des services électriques de Montréal, à l'Office municipal d'habitation de Montréal et à la Ville de Saint-Léonard. Dans le cadre de ces concours, 3996 personnes ont subi diverses épreuves écrites, orales, pratiques ou d'aptitude physique, ce qui représente 5775 évaluations, soit un accroissement marqué par rapport à l'exercice précédent.

L'année a été marquée par la tenue de plusieurs concours reliés aux services à la population, notamment dans les domaines de la prévention des incendies et des affaires sociales. Ces concours ont contribué à une augmentation de près de 40 p. 100 du nombre des séances d'examen oral, comparativement à 1984.

D'autre part, la Commission a dû consacrer d'importants efforts à la préparation de concours pour des emplois à contenu hautement technique. Elle a aussi procédé à l'élaboration d'une série de tests complètement repensée pour l'ensemble des emplois de contremaîtres afin de tenir compte d'une évolution sensible des critères d'admission à cette catégorie d'emplois.

Les concours de l'année ont été répartis entre les catégories d'emplois de la façon suivante : cadres et professionnels, 85 ; cols blancs, 93 ; emplois reliés à la prévention des incendies, 16 et emplois de contremaîtres, trois.

Le tableau 20 indique la répartition des concours par exercice depuis 1982. Le graphique 8 indique le nombre d'évaluations pour chaque organisme-client alors que le graphique 9 répartit les concours en fonction du service ou de l'organisme demandeur.

Tableau 20 **Concours de la fonction publique**

Exercice	*Nombre de concours*	*Nombre de candidats présents aux divers examens*
1982	196	5 689
1983	265	5 320
1984	205	3 542
1985	198	5 775

Graphique 8 **Répartition de la clientèle – par organisme** (en pourcentage)

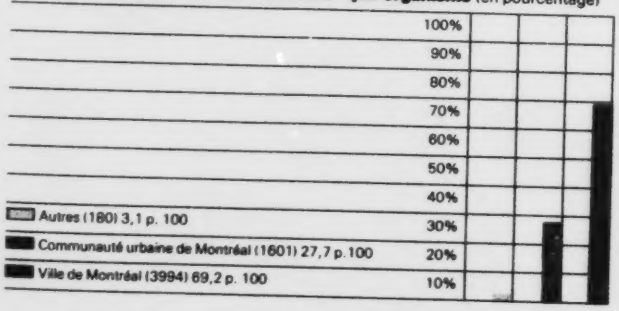

Graphique 9 **Répartition des concours par service et organisme**

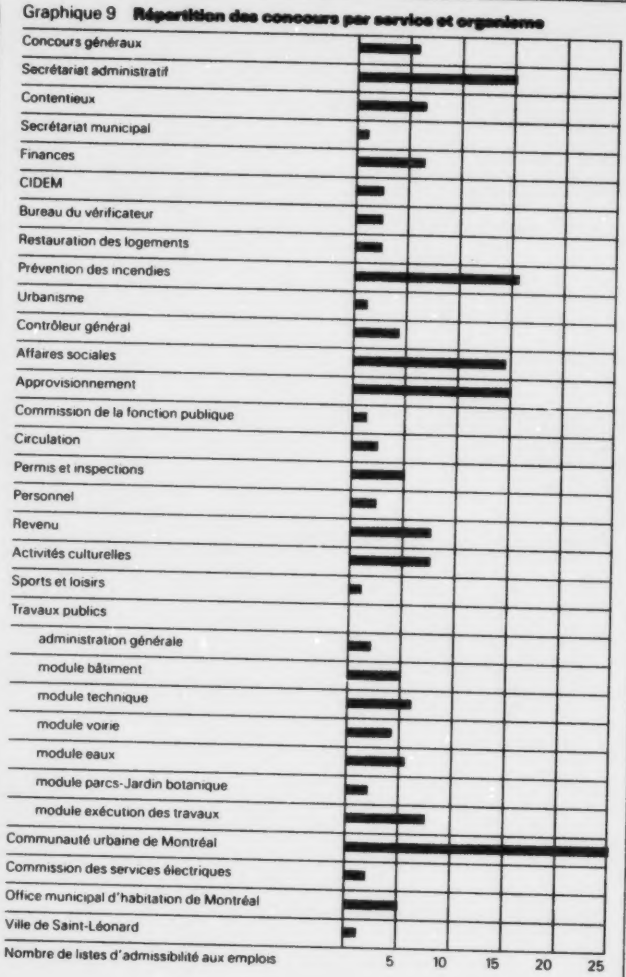

L'application de la loi

La Ville a joué un rôle important dans l'application de la loi sur son territoire. En effet, la Cour municipale a dû traiter un grand nombre de dossiers se rapportant à des délits constatés par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal ou par divers services de la Ville.

Tableau 21 **Infractions à des lois provinciales**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de dossiers	3 255	4 813	6 734
Principales activités			
Loi relative aux infractions en matière de boissons alcooliques	1 215	1 727	2 311
Règlement 6 du taxi (loi des transports)	1 740	1 536	58

Tableau 22 **Infractions aux règlements municipaux ayant nécessité des poursuites en Cour municipale**

	1983	*1984*	*1985*	
Nombre de dossiers	10 726	12 126	10 136	
Principales activités				
Service plaignant				*Principaux délits*
Service de police de la Communauté urbaine de Montréal	4 495	5 161	5 187	Ivresse, nuisance, permis
Service des permis et inspections	2 568	3 045	1 989	Absence de permis, infraction au zonage, hygiène publique, bruit
	371	246	247	Surveillance des chiens
Service des travaux publics	1 697	87	78	Enlèvement des déchets
	—	1 330	733	Surveillance des chiens
Service de la prévention des incendies	458	603	392	Sortie de secours inexistante, extincteurs défectueux
Service de la restauration des logements	631	955	1 100	Infraction au Code du logement
Service des finances	5 935	4 197	4 909	Perception de taxes

Tableau 23 **Infractions au Code criminel**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de dossiers	12 694	13 202	13 554
Principales catégories d'infractions			
Plaintes contre des automobilistes			
conduite avec facultés affaiblies	2 636	2 148	2 587
délits de fuite	120	277	329
Moeurs			
jeu, pari, prostitution, indécence	756	1 575	1 094
Vols à l'étalage	1 816	1 743	2 382

Tableau 24 **Circulation et stationnement**

	1983	*1984*	*1985*
Contraventions			
Stationnement			
contraventions émises par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal	275 963	214 580	227 328
contraventions émises par le Service de la circulation	917 800	928 034	880 224
Circulation			
contraventions émises par le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal	376 618	404 174	373 089
Total	1 570 381	1 546 788	1 480 641
Avis préliminaires	446 601	449 688	467 810
Sommations émises à la Cour municipale			
stationnement	246 280	138 690	141 990
circulation	55 890	66 554	76 535
réimpression de sommations enquêtées	—	23 455	25 942
Total	302 170	228 699	244 467

Tableau 25 **Contraventions émises par le Service de la circulation**

	1983	*1984*	*1985*
Stationnement			
contraventions émises par le Service de la circulation	917 800	928 034	880 224
Avis préliminaires	446 601	449 688	467 810

Les services juridiques

La Ville a reçu un certain nombre de demandes d'indemnité de la part de citoyens qui ont subi des dommages lors d'une inondation, d'un accident quelconque, d'une chute sur un trottoir ou pour d'autres raisons. La plupart de ces demandes ont été examinées par le Bureau des réclamations du Service du contentieux.

Le titre « Divers » comprend toutes les demandes d'indemnité qui ne peuvent être classées sous d'autres rubriques.

Graphique 10 **Chutes sur les trottoirs – Demandes d'indemnité** (en centaines)

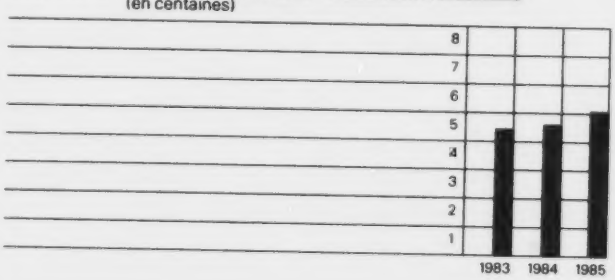

Graphique 11 **Inondations – Demandes d'indemnité** (en centaines)

Graphique 12 **Voitures accidentées – Demandes d'indemnité** (en centaines)

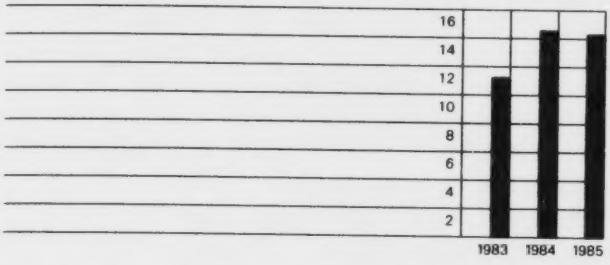

Graphique 13 **Divers – Demandes d'indemnité** (en centaines)

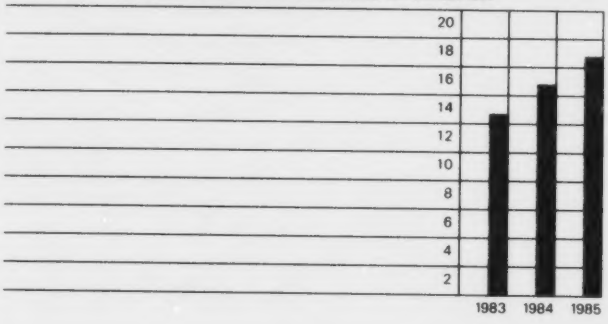

Protection policière

Le programme *Opération Tandem*, qui vise à sensibiliser les citoyens et à les inciter à veiller eux-mêmes sur leurs biens, a tenu 1422 séances d'information et a ainsi touché plus de 230 000 personnes. Le programme est administré par le Service des sports et loisirs.

Protection contre l'incendie

En dépit d'un hiver particulièrement rigoureux, au cours duquel un nombre élevé d'incendies d'origine criminelle ont tenu les citoyens et les pompiers en alerte, les statistiques du Service de prévention des incendies montrent une réduction constante du nombre total d'incendies de bâtiments.

Depuis le 1er décembre 1985, tous les citoyens aux prises avec un problème d'urgence peuvent obtenir assistance rapidement en composant le numéro d'urgence 9-1-1.

Afin de stabiliser l'effectif et d'y injecter du sang neuf, 116 pompiers ont été embauchés durant l'année. Ces nouveaux employés, diplômés de l'école secondaire Saint-Maxime, possèdent une solide formation en prévention des incendies qui permet leur intégration rapide à la structure opérationnelle. Ils sont ainsi immédiatement aptes au service et contribuent à maintenir l'efficacité des opérations d'extinction des incendies.

Le Service de prévention des incendies a poursuivi la recherche et la mise au point de mesures utiles, de moyens, et particulièrement de tactiques, adaptés à la lutte contre les sinistres. À cet effet, le Service a préparé un plan d'attaque pour chacun des 116 bâtiments de différents quartiers de la ville présentant des risques particuliers, afin de pouvoir utiliser les stratégies appropriées, le cas échéant.

Dans le vaste cadre, splendide et structural,
que lui font le fleuve baignant sa rive
et la montagne pyramidant son sommet de verdure,
Montréal érige sa fierté d'être,
à la fois, port de mer, métropole du pays
et cité d'envergure mondiale.

Gustave Lanctôt,
« Montréal d'hier et d'aujourd'hui », Mémoires '66

Gabor Szilasi

Environ 22 000 citoyens ont été directement sensibilisés à la prévention des incendies et au comportement à adopter en cas d'incendie par des conférences, dans des ventes en plein air, des stands d'information, des démonstrations, des visites de casernes ou des cours sur l'utilisation de certains équipements. La très grande majorité des citoyens a été informée par les médias lors de la semaine annuelle de la prévention des incendies ; à cette occasion, 35 000 dépliants traitant de l'installation de détecteurs de fumée ont été distribués dans les centres commerciaux et aux abords des bouches du métro.

Tableau 26 **Incendies importants, victimes et citoyens secourus**

	1983	*1984*	*1985*
Incendies importants	148	180	160
Citoyens victimes du feu	18	28	20
Citoyens secourus lors des incendies	177	81	65

Tableau 27 **État comparatif des services rendus aux citoyens**

	1983	*1984*	*1985*
Demandes de secours reçues	14 281	14 664	15 022
Incendies de bâtiments	2 419	2 370	2 305
Incendies de véhicules automobiles	854	827	844
Incendies de broussailles, déchets	1 448	1 577	1 467
Nombre d'incendies	4 721	4 774	4 616
Autres interventions	8 012	8 439	9 029
Fausses alertes	1 548	1 451	1 377

Tableau 28 **Sensibilisation des citoyens à la sécurité contre l'incendie**

	1983	*1984*	*1985*
Formation d'équipes de sécurité dans l'entreprise – nombre de personnes	1 460	938	1 353
Causeries et démonstrations – nombre d'auditeurs	22 823	30 292	17 928
Visites des casernes de pompiers – nombre d'écoliers	5 063	5 577	2 598

Graphique 14 **Nombre total de demandes de secours** (en milliers)

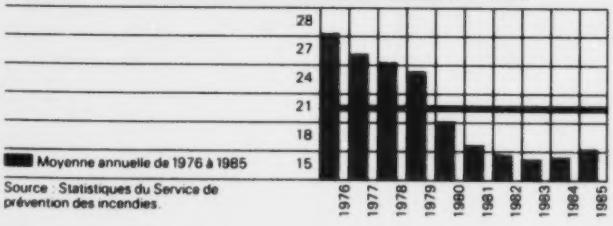

Source : Statistiques du Service de prévention des incendies.

Graphique 15 **Nombre d'incendies** (en milliers)

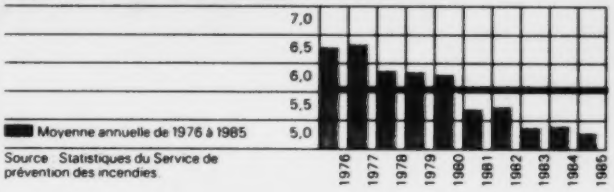

Source : Statistiques du Service de prévention des incendies.

Graphique 16 **Nombre d'incendies de bâtiments** (en centaines)

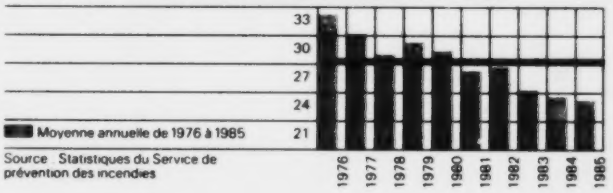

Source : Statistiques du Service de prévention des incendies.

Sécurité de l'occupation

L'action concertée des inspecteurs des services de prévention des incendies, de la restauration des logements et des permis et inspections en matière de prévention-incendie, pour tous les immeubles d'habitation ou commerciaux de même que les bâtiments industriels présentant des risques particuliers, s'est reflétée dans le nombre en baisse constante d'incendies de bâtiments.

Sur le plan de la sécurité résidentielle, l'adoption, le 27 août 1985, du règlement 6776 relatif à l'obligation de posséder des détecteurs de fumée, de même que la diffusion de quelque 500 000 dépliants d'information insérés dans les comptes de taxe, pourront contribuer à la prévention des incendies.

Tableau 29 **État comparatif des activités relatives aux mesures préventives**

	1983	*1984*	*1985*
Inspections préventives effectuées[1]	134 576	122 951	127 592
Anomalies décelées au cours des inspections	17 657	34 643	32 454
Demandes d'inspection reçues des citoyens	9 059	9 253	8 293
Demandes de permis examinées	72	24 101	256

[1]Depuis la normalisation des inspections, en septembre 1982, trois services (Prévention des incendies, Permis et inspections, Restauration des logements) effectuent les inspections préventives.

La voirie

Montréal est une des métropoles les plus propres au monde. Au cours de l'année, les balayeuses mécaniques, arroseuses et triporteurs ont parcouru quelque 400 000 kilomètres de territoire, soit dix fois le tour de la terre. En plus des parcours réguliers qui assurent le nettoyage des rues, le Service des travaux publics a procédé au printemps à une opération intensive de nettoiement. Plus de 300 employés furent affectés au dégagement des saletés de l'hiver des quelque 1900 kilomètres de rues, 410 kilomètres de ruelles et plus de 3000 kilomètres de trottoirs.

Pour nettoyer les rues, ruelles et trottoirs, on a utilisé le matériel suivant : 43 arroseuses dont 36 sont munies d'une tuyauterie spéciale, 65 balayeuses mécaniques, 87 triporteurs non motorisés, 63 triporteurs motorisés et 24 triporteurs aspirateurs. Au printemps, les puisards ont été vidangés, les parcs nettoyés et les luminaires astiqués. On a réinstallé le mobilier urbain et regarni les bacs à arbres et à fleurs.

En tout, près de 55 kilomètres de trottoirs et 316 kilomètres de rues ont été touchés soit par le programme de construction et de reconstruction, soit par des travaux d'entretien du réseau des voies publiques ; traitement de fissures, injection de coulis de scellement, planage, scarification et revêtement correctif. Ce programme a nécessité des investissements de l'ordre de 37 millions de dollars.

Diverses solutions ont fait l'objet d'études de la part des experts du Service afin de prolonger la durée des chaussées

Cette ville se nomme Montréal
Une vie forte, entreprenante : On construit
Se crée : On démolit
S'allonge : On reconstruit
Se bat, gagne, perd, rejoue son destin : Un chantier perpétuel
Se multiplie : Une ville qui n'a pas d'âge
Se complique : Qui brûle son passé
Accueille ses rejetés : Dans la ferveur politique ou l'anomie
Mobilise tout : Au cœur de son énergie
Bouillon de culture : À la pointe de ses entreprises

Anne Hébert,
Le Poupe et les Hôtesses du Sud, 1967

Gabor Szilasi

Tableau 30 **Nettoiement des rues**
(nombre de kilomètres parcourus)

Véhicules utilisés	*1983*	*1984*	*1985*
Balayeuses mécaniques	207 187	176 450	206 029
Arroseuses	104 169	90 915	86 601[1]
Triporteurs	92 300	82 677	88 857

[1]La rationalisation des parcours et des opérations a permis de diminuer le nombre de kilomètres parcourus par les arroseuses tout en maintenant un niveau de propreté équivalent à celui des années précédentes.

Tableau 31 **Construction et reconstruction de rues, ruelles et trottoirs**
(en kilomètres)

	1983	*1984*	*1985*
Rues	27,20	24,21	22,25
Ruelles	1,53	0,86	0,79
Trottoirs[1]	46,61	59,10	85,54

[1]Y compris les bordures.

et d'en améliorer l'aspect ; à la suite de ces études, la Ville a innové en utilisant de nouvelles techniques, la scarification et le « planage » avec revêtement correctif.

Ces nouvelles méthodes d'entretien routier consistent en des traitements provisoires qui assurent des voies de circulation confortables et sécuritaires à un coût raisonnable ; en effet, ces revêtements correctifs prolongent la durée des infrastructures sans augmenter le fardeau fiscal des Montréalais.

À la suite de la construction de plusieurs stations de métro, des travaux de réaménagement de chaussées et trottoirs ont été réalisés aux endroits suivants : Saint-Michel (intersection Shaughnessy) ; Castelneau (intersection Saint-Laurent) ; la Savane (intersection Décarie et Sorel) ; Namur (intersection Décarie) ; Plamondon (intersection Victoria) ; Iberville (intersection Jean Talon) et Snowdon (intersection Victoria et Westbury).

Dans le cadre des projets de développement domiciliaire autres que l'*Opération 20 000 logements*, des crédits de 18 millions de dollars ont été alloués au Service pour la réalisation d'environ 402 projets de travaux de toute nature portant sur les égouts, les drains, les canalisations d'eau, les chaussées, les trottoirs et les conduits souterrains d'éclairage, particulièrement dans les quartiers de Rivière-des-Prairies, de Pointe-aux-Trembles et de Saraguay.

Le Service a formé une équipe régionale unique, spécialisée dans les travaux de revêtement asphaltique. Il a ainsi regroupé des employés d'expérience qui ont appris à travailler ensemble et ont acquis des habiletés spécifiques. Les résultats sont concluants en termes de productivité et de qualité : un programme qui avait été évalué à 56 jours de travail a pu être réalisé avec un effectif équivalent, sans réduction de la qualité, en 45 jours, ce qui constitue 20 p. 100 d'économie.

Des crédits de six millions de dollars ont été engagés dans la reconstruction d'environ 34 kilomètres de trottoirs. Plusieurs de ces projets sont reliés directement soit au programme d'enlèvement des poteaux d'Hydro-Québec ou à celui d'enfouissement des conduits électriques. La réfection des trottoirs de la rue Jarry entre la rue Boyer et le boulevard

Tableau 32 **Répartition des structures de la voie publique**[1]

	Nord	*Ouest*	*Est*	*Total*
Viaducs				
passages supérieurs	2	10	8	20
étagements	19	29	26	74
voies élevées	1	4	3	8
total partiel	22	43	37	102
Tunnels – passages inférieurs	30	38	16	84
Passages piétonniers souterrains et passerelles	8	16	5	29
Ponts	4	12	21	37
Murets et murs de soutènement	3	27	13	43
Quais à neige	13	–	1	14
Total	80	136	93	309

[1]Le viaduc Armand Bombardier, situé dans la Région Est, qui sera mis en service au cours de 1986, n'apparaît pas dans ce tableau.

Saint-Laurent, de la rue Iberville entre la rue Bélanger et le boulevard Crémazie et de la rue d'Hochelaga entre les rues Fullum et Florian s'inscrit au nombre des réalisations de ce programme.

Au cours de l'année, 1015 rampes d'accès ont été construites pour les personnes handicapées, ce qui en porte le nombre total à près de 12 312, soit environ 50 p. 100 de l'objectif que se sont fixé les autorités.

De plus, 263 « policiers silencieux », ou dos d'âne, ont été mis en place. Installés dans les ruelles, ils constituent en quelque sorte des ralentisseurs de vitesse. À la fin de l'année, on en comptait en tout 2246.

Au total, 85 p. 100 des travaux de construction du viaduc du boulevard Armand Bombardier étaient terminés à la fin de l'année, conformément aux échéances. Le tablier du pont a été terminé. Ce projet de 8,8 millions de dollars s'harmoni-

sera avec l'environnement urbain. Les belvédères et bacs à arbres seront installés au cours de la dernière phase et offriront aux citadins un site où il sera possible de suivre l'animation intense de la cour de triage du Canadien National. Le viaduc éliminera le passage à niveau et régularisera la circulation routière, sérieusement perturbée dans ce secteur aux heures de pointe. Les travaux seront parachevés, selon les prévisions, à la fin mai 1986.

La poursuite de l'inventaire qualitatif des structures reliées au réseau de la voie publique a donné lieu à des inspections minutieuses, l'une sur la voie élevée de l'autoroute Bonaventure, l'autre sur le pont Viau ; cette dernière a amené la Ville à intervenir auprès du gouvernement du Québec afin qu'il procède aux réparations urgentes et aux travaux ultérieurs de son ressort.

Depuis plusieurs années déjà, Montréal a acquis une réputation bien méritée pour l'efficacité de son personnel et de son travail en matière de déneigement, de même que pour la qualité de son matériel des plus perfectionnés : souffleuses, véhicules à chenilles dont les célèbres « bombardiers » ; des délégués de villes françaises, allemandes et japonaises sont venus consulter la direction du Service des travaux publics et s'inspirer du modèle montréalais en matière de déneigement.

La neige occupe bon nombre d'employés toute l'année : achat d'abrasifs, mise au point du matériel de déneigement, cahiers des charges, adjudication des contrats, révision et amélioration de la structure des équipes et formation du personnel.

Les équipes de déneigement procèdent à l'enlèvement de la neige sur tout le territoire de la ville selon trois étapes : l'épandage d'abrasifs, le déblaiement et l'enlèvement de la neige. Selon les conditions météorologiques, ces équipes regroupent entre 700 et 3000 personnes. Chaque tempête de neige entraîne le déblaiement d'environ 1900 kilomètres de rues et de plus de 3000 kilomètres de trottoirs en quelques heures seulement, soit l'équivalent de la distance entre Montréal et Vancouver.

Le désir de l'administration municipale de prévenir les accidents de travail et d'augmenter la sécurité de la population et de tous les intervenants s'est traduit par diverses mesures ; au cours de l'année, le Service des travaux publics a formé 1800 employés reliés au déneigement ou susceptibles de l'être. Chacun de ces employés a reçu une formation d'une durée de huit heures. Ce sont les contremaîtres et les « gérants » de chacune des neuf zones du territoire de la ville qui ont animé ces sessions, et chaque participant a reçu à toutes fins utiles un guide de formation illustré.

Tableau 33 **Déneigement du 15 novembre au 15 mars**

	1982-1983	*1983-1984*	*1984-1985*
Précipitations annuelles (en centimètres)	102,5	218,5	241,0
Tempêtes de 10 centimètres et plus	3	4	8
Tempêtes de 25 centimètres et plus	—	2	2
Épandage (en tonnes métriques) :			
sel	105 285	142 893	129 000[1]
sable	13 598	8 852	10 258
pierre	5 161	6 822	7 853

[1]L'utilisation du sel a été rationalisée pour assurer une meilleure protection de l'environnement.

Le rôle du signaleur vise à protéger aussi bien le public que les employés de la Ville. Le service est d'autant plus sécuritaire que ceux-ci sont bien formés et informés des dangers.

L'étude visant l'agrandissement des territoires de déneigement de 20 000 à 30 000 mètres linéaires, de même que la prolongation du délai de chargement d'une journée a permis de réaliser des économies de plus d'un million de dollars pour les contrats de trois ans, par rapport au coût indexé payé à l'échéance. Ces modifications ont permis aux entrepreneurs de mieux rentabiliser leurs opérations et de présenter ainsi des soumissions mieux équilibrées.

Afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées au cours de l'hiver 1984-1985 dans le domaine du transport de la neige, le Service a préparé de nouveaux contrats de déneigement qui réunissent la participation conjointe d'un entrepreneur et des employés de la Ville sur six contrats faits en régie.

Poursuivant ses recherches en vue de réduire les coûts d'exploitation dans ce domaine, le Service a procédé à l'étude d'une utilisation plus rationnelle de la main-d'oeuvre et de l'équipement de la Ville, afin de porter de deux à cinq le nombre de territoires déneigés entièrement en régie ; il en résultera une économie annuelle d'environ 300 000 dollars. Cette solution a été appliquée à l'hiver 1985-1986.

Le Service a continué à chercher des moyens de limiter les impacts écologiques que pourraient avoir les déversements de la neige usée dans le Saint-Laurent ; des échantillons ont été prélevés régulièrement et ont fait l'objet de nombreuses analyses de façon à en contrôler les effets et à ne pas diminuer la qualité de l'eau du fleuve.

En 1983, la Ville chargeait le Centre de développement technologique de l'École polytechnique d'étudier l'impact écologique possible de la neige usée. Les conclusions du premier rapport ont révélé que l'eau du fleuve en période hivernale est conforme aux normes d'Environnement Canada. Ces résultats ont démontré aussi que la faune benthique n'est pas affectée par les déversements de neige usée. Une deuxième mission confiée au Centre de développe-

ment technologique cherche à compléter la première étude et touche cette fois la qualité des neiges usées en bordure des rues qui se jettent inévitablement dans les mêmes cours d'eau en période de dégel.

La Ville participe également à l'étude commandée par la Communauté urbaine de Montréal au Centre de développement technologique ayant pour but d'optimiser l'utilisation des collecteurs et intercepteurs pour les opérations de déneigement. Par cette méthode, la neige usée est acheminée à l'usine d'épuration qui en élimine les éléments polluants. Montréal se débarrasse ainsi de la neige usée depuis plus de 25 ans déjà.

Conformément au plan directeur, le Service des travaux publics a poursuivi son programme d'éclairage en harmonie avec l'environnement. Les 11 secteurs identifiés sur le plan directeur d'éclairage de la ville se distinguent par des modèles spéciaux de lampadaires décoratifs fonctionnels. Ces secteurs se subdivisent en sous-secteurs dans lesquels la Ville installe des modèles décoratifs distinctifs. Au cours de l'année, le Service a réalisé plusieurs projets, notamment : l'aménagement de la rue Atwater (entre les rues Notre-Dame et Saint-Antoine) ; la rue Sherbrooke (des limites de Montréal-Est au boulevard Saint-Jean-Baptiste) ; la rue Sherbrooke (entre les rues Saint-Donat et Taillon) et la rue Sherbrooke (entre les rues Bourbonnière et Montgomery).

Le programme accéléré d'éclairage des ruelles asphaltées s'est poursuivi en 1985. Plus de 265 ruelles asphaltées ont été éclairées à neuf ou le seront au cours des premiers mois de 1986.

Tableau 34 **Ruelles asphaltées éclairées**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre d'unités	1 383	1 645	1 910

Tableau 35 **Éclairage des rues – Nombre d'unités**

	1983	*1984*	*1985*
Alimentation par câble souterrain	39 700	43 300	50 000
Alimentation par câble aérien	31 000	31 270	30 200
Total	70 700	74 600	80 200

Tableau 36 **Éclairage des rues – Entretien**

	1983	*1984*	*1985*
Ampoules et tubes remplacés	21 000	17 500	17 200
Défectuosités corrigées	7 100	7 400	7 600

Les lampes au mercure sont progressivement remplacées par des lampes au sodium haute pression qui présentent l'avantage d'une économie d'énergie pour une même intensité lumineuse ; depuis 1983, de telles lampes ont remplacé 5100 lampes au mercure.

Un nouveau système de signalisation d'urgence, à utiliser notamment pour signaler les inondations, a été installé au tunnel Saint-Rémi et sera mis en service au cours des premiers mois de 1986. Ce nouveau système, unique en son genre malgré la simplicité de sa conception et de son fonctionnement, utilise les fréquences des ondes radio de la Ville pour commander des opérations.

Au cours de l'exercice, le Service des travaux publics a conçu et mis en application quatre normes d'entretien dans le domaine de l'éclairage et de la signalisation.

Ces normes concernent en premier lieu :

- l'entretien périodique du système d'éclairage des artères commerçantes et du Vieux Montréal ;
- le nettoyage périodique des lentilles des feux de signalisation et des feux orange ;
- la conversion de 800 luminaires à vapeur de mercure au sodium haute pression (SHP) ;
- l'émondage des arbres pour obtenir un meilleur éclairage ; cette norme sera mise en application dès le printemps 1986.

Les tableaux 35, 36, 37, 38 et 39 présentent les statistiques de l'exercice concernant l'éclairage et la signalisation des voies publiques.

Tableau 37 **Éclairage des ponts, tunnels et viaducs**

	1983	*1984*	*1985*
Nettoyage des systèmes d'éclairage et remplacement des ampoules	1 850	1 850	1 811[1]

[1]La diminution des nettoyages et du nombre d'ampoules remplacées est due au fait que de nombreux ponts, tunnels et viaducs ont vu leur système d'éclairage fluorescent remplacé par un système au mercure, plus moderne et nécessitant moins d'entretien.

Tableau 38 **Signalisation routière lumineuse**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de têtes de feux de circulation	11 800	11 824	11 850
Nombre d'intersections avec feux	1 350	1 353	1 355
Nombre de réseaux de synchronisation	51	51	51

Tableau 39 ***Opération Orange***

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de feux orange	4 698	6 438	7 232
Nombre de kilomètres de rues couverts par les feux orange	160,7	224,4	257,1

La circulation et le stationnement

Selon l'inventaire du stationnement sur rue et hors rue terminé en 1984-1985, dans le cadre d'un plan triennal, il y a en tout à Montréal 538 000 places en bordure de rues.

Il y a au total 10 125 garages et parcs-autos de quatre places et plus, ce qui représente 347 000 places : les 2330 garages privés et publics offrent 71 000 places et les 7795 parcs, 276 000 places.

Il faut ajouter à ces données 30 110 entrées et allées en façade des habitations et autres immeubles où l'on peut garer 42 030 véhicules, 52 900 petits garages privés avec accès par une rue (59 710 places), 370 cours de postes d'essence (5650 places), 790 cours d'entreprises (16 350 places), 15 950 cours arrière auxquelles on a accès par une ruelle (23 030 places) et 16 250 petits garages privés à l'arrière (18 000 places).

Tableau 40 **Stationnement**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre de stationnements municipaux exploités	113	120	121
Nombre de stationnements exploités avec préposés	34	27	21
Nombre de stationnements avec parcomètres et distributeurs de tickets	13	26	55
Nombre de stationnements avec permis mensuels seulement	38	38	18
Nombre de stationnements avec parcomètres et permis mensuels	28	29	27
Nombre total de parcomètres	12 653	12 558	12 380
Nombre de parcomètres dans les stationnements	2 614	2 430	2 510
Nombre de parcomètres en bordure des rues : centre-ville	5 295	5 207	4 411
Nombre de parcomètres en bordure de rues commerçantes	4 744	4 921	5 459
Nombre d'usagers			
stationnement de courte durée (avec préposés)	963 700	910 000	832 488
stationnement mensuel	45 200	45 400	44 675
stationnement avec parcomètres	710 000	725 000	750 000
parcomètres en bordure des rues	4 954 700	4 977 800	4 740 000

Ce premier recensement global a permis de dénombrer 853 000 places de stationnement dans l'ensemble des secteurs de Montréal (résidentiels, commerciaux, industriels), dont 512 000 hors rue. Quelque 346 000 véhicules étaient stationnés en même temps entre 9 h et 16 h, un jour ouvrable, si l'on excepte la pointe de la demande qui se situe entre 11 h et 13 h.

Le Service de la circulation a effectué 6144 heures de comptages de véhicules et de piétons, 12 sondages d'opinion et 402 autres enquêtes et relevés détaillés pour faciliter l'étude de dossiers et la prise de décisions techniques et administratives relativement à la circulation et au stationnement. Afin d'aider le public, 42 856 rapports d'accidents et 15 877 rapports de délits de fuite ont été reçus, contrôlés, vérifiés, analysés et informatisés.

La division des parcs-autos a ouvert son deuxième parc à contrôle entièrement automatisé vers la fin de l'été. Ce type d'opération permet un fonctionnement continu de 7 h à 22 h, tous les jours. L'automatisation réduira les coûts d'exploitation ; elle offre en plus une grande flexibilité entre le stationnement à court terme et celui à long terme.

Tableau 41 **Signalisation routière**

	1983	*1984*	*1985*
Nombre d'intersections	7 950	7 975	7 990
Nombre d'intersections avec feux de circulation	1 350	1 353	1 355
Nombre total de panneaux de signalisation	115 000	115 750	118 100
Nombre total de noms de rues	18 550	18 600	19 100
Nombre total de panneaux de circulation	47 100	47 100	48 100
Nombre total de panneaux de stationnement	49 350	49 700	50 900

Graphique 17 **Signalisation routière lumineuse**

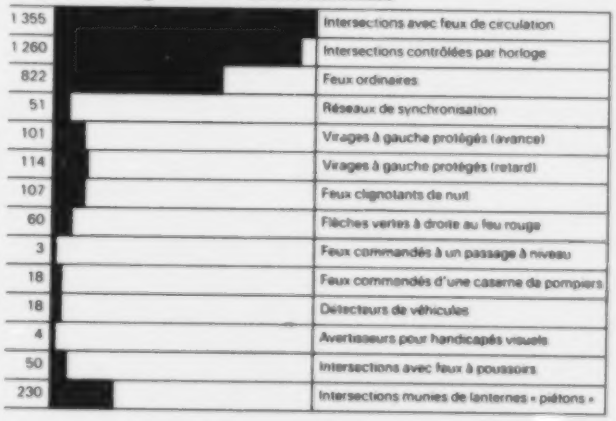

La Ville a exercé un contrôle sur 5038 terrains de stationnement privés, dont 293 étaient exploités commercialement. Dans le cadre de son programme d'amélioration de la qualité de vie, la Ville a surveillé l'aménagement et l'embellissement des parcs de stationnement privés. Elle a vérifié l'émission des permis de stationnement ainsi que l'occupation ou l'exploitation illégale de certains terrains vagues.

Une étude de normalisation de la vitesse a été entreprise en vue de fixer les limites maximales de vitesse en fonction des conditions qui prévalent sur les différents tronçons des artères principales et d'éliminer du même coup les endroits où les limites de vitesse sont irréalistes et trop sévères.

Des limites maximales de 60 km/h et de 70 km/h ont été fixées à titre d'essai sur différents tronçons de rue pour une période de 12 mois afin d'évaluer le comportement des usagers.

Des études comparatives, « avant et après », seront faites afin de démontrer les avantages d'une normalisation de la vitesse maximale et de mettre en vigueur, dans une phase finale, un programme de vitesse maximale adapté aux principales artères de la Ville.

Tableau 42 **Contrôle de la circulation aux intersections**

Mesures de contrôle	*Nombre d'intersections*	*Pourcentage*
Feux de circulation	1 355	17
1 arrêt	3 895	48,7
2 arrêts	775	9,7
3 arrêts	345	4,3
4 arrêts	175	2,2
Cédez	20	0,3
Sans contrôle	1 427	17,8
Nombre d'intersections	7 990	100

Un stationnement municipal à plusieurs niveaux a été construit à proximité de la plaza Saint-Hubert. Ce stationnement de 298 places est contrôlé par six appareils automatiques distributeurs de tickets.

En tout, sept appareils ont été installés sur le territoire de la ville ; l'expérience de ce nouveau moyen de perception des loyers de stationnement laisse prévoir l'installation de plusieurs autres appareils.

Des recherches ont été faites auprès des fabricants afin que ces nouveaux appareils puissent accepter les billets de banque.

Le stationnement à étages de la rue Saint-André, au sud de la rue Bélanger, dont la construction a commencé en août 1984, a été ouvert au public au début du mois de septembre 1985. Deux cent sept permis mensuels ont été émis à cet endroit.

Le service d'eau et les égouts

Montréal approvisionne en eau potable près de 23 p. 100 de la population du Québec ; en effet, le service d'eau de la Ville dessert une population d'environ 1 520 000 personnes réparties sur son territoire et celle de 14 autres municipalités.

L'eau brute, puisée dans le fleuve Saint-Laurent en amont des rapides de Lachine, est traitée à l'usine Atwater ou à l'usine Charles-J. Des Baillets. Ces deux usines ont une capacité nominale totale de 2 726 000 mètres cubes par jour. Une fois traitée et chlorée, l'eau est acheminée vers le consommateur par un réseau de distribution formé de conduites principales et secondaires d'une longueur totale de près de 2600 kilomètres. Ce réseau représente une distance légèrement supérieure au trajet entre Montréal et Winnipeg.

En plus des sept réservoirs d'une capacité totale de 830 000 mètres cubes, le réseau comporte 241 500 branchements, 12 000 bornes d'incendie et 19 000 vannes de contrôle.

La consommation moyenne quotidienne est de 1 741 700 mètres cubes d'eau, mais le 14 août 1985, on a enregistré une consommation record de 2 114 721 mètres cubes. La moyenne du mois d'août 1985 montre également une consommation record de 1 906 776 mètres cubes par jour.

Le laboratoire des usines de traitement assure le contrôle de la qualité par l'analyse d'une série d'échantillons prélevés à différentes étapes du traitement ainsi qu'à divers points

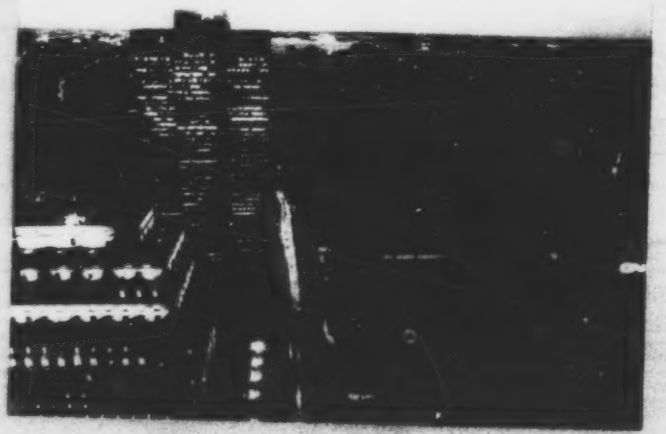

Du haut de l'observatoire du Mont-Royal, la ville, dans le mystère du soir, apparaît comme une reine enveloppée dans un manteau de lumière...

Le cardinal Paul-Émile Léger, *Le Devoir*, 1986

Derek Lepper

Tableau 43 **Municipalités desservies en eau par Montréal**

Municipalités dont le réseau appartient à la Ville de Montréal	*Municipalités qui ont leur propre réseau de distribution mais qui reçoivent leur eau de la Ville de Montréal*
Côte Saint-Luc	LaSalle (en partie)
Saint-Pierre	Saint-Laurent
Westmount	Mont-Royal
Outremont	Verdun
Montréal-Est	Saint-Léonard
	Anjou
	Hampstead
	Montréal-Ouest
	Montréal-Nord

Tableau 44 **Consommation quotidienne d'eau** (en mètres cubes)

	Minimum	*Maximum*
1983	1 398 213	2 019 242
1984	1 431 667	2 011 813
1985	1 482 099	2 114 721

Tableau 45 **Consommation annuelle d'eau** (en mètres cubes)

1983	604 159 499
1984	618 702 635
1985	635 524 051

Tableau 46 **Résultats des analyses de l'eau de consommation produite dans les usines de la Ville de Montréal (1985)**

Substances (microgramme/litre) (µg/L)	Recommandations Canada	Règlement Québec	Montréal
	Concentration maximale acceptable	Concentration maximale permise	Plus forte concentration
a) Inorganiques			
Alcalinité ($CaCO_3$)	500 000	—	88 000
Aluminium	—	—	38
Argent	50	50	<0,5
Arsenic	50	50	0,9
Baryum	1 000	1 000	37
Bore	5 000	5 000	40
Cadmium	5	5	<0,2
Calcium	200 000	—	39 000
Chlorures	250 000	—	25 000
Chrome	50	50	0,3
Cobalt	—	—	<0,5
Cuivre	1 000	—	9
Cyanures	200	200	<0,6
Fer	300	—	41
Fluorures	1 500	1 500	130
Iode total	—	—	4,2
Magnésium	150 000	—	9 100
Manganèse	50	—	0,5
Mercure	1	1	<0,1
Nickel	—	—	3
Nitrates/nitrites (N)	10 000	10 000	390
Phosphates (P)	200	—	15
Plomb	50	50	<0,3
Potassium	—	—	1 500
Sélénium	10	10	<0,1
Silice	—	—	980
Sodium	—	—	12 700
Sulfates	500 000	500 000	27 200
Zinc	5 000	—	3,2

Substances (microgramme/litre) (µg/L)	Recommandations Canada	Règlement Québec	Montréal
	Concentration maximale acceptable	Concentration maximale permise	Plus forte concentration
b) Organiques			
Acide nitrilotriacétique	50	50	<100
Aldrine	0,7	0,7	0,0016
Dieldrine	0,7	0,7	<0,0006
Chlordane	7	7	<0,003
Endrine	0,2	0,2	<0,001
Époxyde d'heptachlore			<0,0006
et heptachlore	3	3	<0,0006
Hexachlorobenzène	—	—	<0,0019
Lindane	4	4	<0,0034
Méthoxychlore	100	100	<0,012
Mirex	—	—	<0,005
Toxaphène	5	5	<0,060
DDD			<0,007
DDE	30	30	<0,0038
DDT			<0,005
PCB	—	—	<0,050
2, 4-D	100	100	<0,019
2, 4, 5-T	100	—	<0,012
2, 4, 5-TP	10	10	<0,011
Trihalométhanes	350	350	40

Dans les résultats d'analyse, le symbole < signifie que la quantité n'est pas décelable sous la valeur indiquée.
Le trait (—) signifie que la norme n'existe pas.

répartis sur l'ensemble du réseau. Les résultats de plus de 55 000 analyses des quelque 14 000 échantillons démontrent la qualité de l'eau potable produite à Montréal.

Le tronçon de la conduite d'eau principale de 2,10 m de diamètre qui s'étend de la rue Saint-André à la rue Alphonse D. Roy a été posé au cours de l'année, prolongeant la conduite d'eau principale dans l'axe de l'autoroute et du boulevard de Ville-Marie. La mise en service prochaine de cette conduite, qui aura nécessité des dépenses de l'ordre de 14,4 millions, permettra un meilleur approvisionnement et une protection accrue contre l'incendie pour tout le secteur sud-est de la ville, notamment le quartier de Pointe-aux-Trembles, qui a connu un développement domiciliaire accéléré ces dernières années. Il en va de même pour la construction d'une nouvelle conduite de 600 mm de diamètre, rue Notre-Dame, dans ce quartier, dont la phase I a été réalisée au coût de 372 000 dollars.

Tableau 47 **Pose de conduites d'eau** (en kilomètres)

	1983	*1984*	*1985*
	16,35	26,51	17,19

Tableau 48 **Pose de conduites d'égout** (en kilomètres)

	1983	*1984*	*1985*
	17,39	36,63	19,95[1]

[1]Y compris l'égout sanitaire (construction et reconstruction) et le drain pour les eaux de surface.

De plus, différents travaux ont été effectués au coût de cinq millions de dollars dont la reconstruction de l'égout de la rue Villeray entre l'avenue Papineau et la rue de Lanaudière, la reconstruction des conduites d'égout et des canalisations de la rue Sherbrooke, des limites de la ville à la rue Taillon, ainsi que le remplacement des conduites dans les rues Belmont et Bellevue dans la ville de Westmount.

Le captage et le cheminement des eaux usées vers leur point de rejet ont fait l'objet d'améliorations notables au cours de l'année. Ainsi, le parachèvement prochain du projet de modification aux ouvrages de contrôle au lac Saint-Louis et à Rockfield, évalué à 540 000 dollars, contribuera à diminuer les risques de surcharge du collecteur de la rivière Saint-Pierre et, conséquemment, réduira les risques d'inondation dans le secteur sud-ouest de la ville. La première section du tributaire du collecteur Maisonneuve desservant les terrains des usines Angus assurera le drainage d'une grande partie de ce secteur en voie de développement.

Le traitement des ordures

La collecte des déchets, répartie dans 155 territoires, est faite en partie en régie (17 contrats) et en partie par l'entreprise privée (138 contrats) : 41 contrats se sont poursuivis et 97 ont été renouvelés. En ce qui a trait aux nouveaux contrats, trois appels d'offres ont permis à la Ville de maintenir les évaluations soumises légèrement en-dessous du prix moyen obtenu lors des premières soumissions. Cependant, la Ville a dû assumer une hausse sensible des coûts. Le Comité exécutif a chargé le Service du contrôleur général de trouver, en collaboration avec le Service des travaux publics, les causes de cette augmentation substantielle et les moyens pour diminuer les coûts à venir.

Les déchets urbains renferment un potentiel énergétique non négligeable car ils sont combustibles. Ce potentiel devient utilisable grâce à l'incinération. En effet, sans apport de combustibles extérieurs, l'incinération dégage une énergie calorifique qui produit de la vapeur ; celle-ci sert par la suite de source d'énergie pour le chauffage de plusieurs immeubles municipaux et privés.

Tableau 49 **Élimination des ordures** (en tonnes métriques)

	1983	*1984*	*1985*
Incinération	211 400[1]	298 772	311 637
Dépotoirs	271 604	269 429	271 754
Total	483 004	568 201	583 391

[1]La baisse du tonnage d'ordures incinérées en 1983 résulte des travaux d'installation d'épurateurs à l'incinérateur.

Un réseau de distribution a été mis en place en 1983 afin de vendre le surplus de vapeur produite à l'incinérateur des Carrières. Dix-huit entreprises établies dans le voisinage de l'incinérateur achètent cette vapeur comme source énergétique. Au cours de l'année, elles ont versé 2 330 000 dollars à la Ville.

Tableau 50 **Vapeur produite par l'incinérateur pour chauffage** (en tonnes métriques)

	1983	*1984*	*1985*
	553 711	793 327	799 488

Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, la Ville a reçu une proposition de la part des jeunes à l'effet d'étudier la situation de la récupération des ressources secondaires à Montréal, c'est-à-dire des déchets potentiellement recyclables. Un comité de travail, composé de représentants de l'industrie, des groupes communautaires, des jeunes et de la Ville, a été formé afin d'étudier les aspects techniques, économiques et sociaux de la question. Le comité soumettra ses recommandations au début de l'année 1986.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le bien-être

En vertu d'une entente avec le gouvernement du Québec, la Ville est chargée de gérer les programmes de l'aide sociale, de la contribution des adultes hébergés et de l'aide financière pour enfants placés en garderie. Le Service des affaires sociales a également mis en place des programmes de relance dans le but d'améliorer l'employabilité des bénéficiaires âgés de moins de 30 ans.

Le total des sommes à percevoir au titre de l'aide sociale s'est élevé à 28 216 243 dollars.

Le Service a recouvré 5 293 224,62 dollars, dont 1 719 328,42 dollars en retenues à même l'aide sociale et 828 425,24 dollars en compensation sur les remboursements d'impôt provincial.

Le Service a dû également radier de ce total une somme de 403 434 dollars à cause de faillites personnelles des débiteurs ou de successions insolvables.

Dans le but d'accroître les possibilités d'emploi des bénéficiaires d'aide sociale âgés de moins de 30 ans, le Service a mis en place les divers programmes de relance recommandés par le gouvernement du Québec.

Par l'entremise du Service, la Ville a fourni aux citoyens adultes et aux personnes âgées en perte d'autonomie des services d'évaluation et de placement.

À la suite de la convention signée en 1981 et selon les modalités définies avec le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, la Ville a terminé, le 30 juin 1985, le

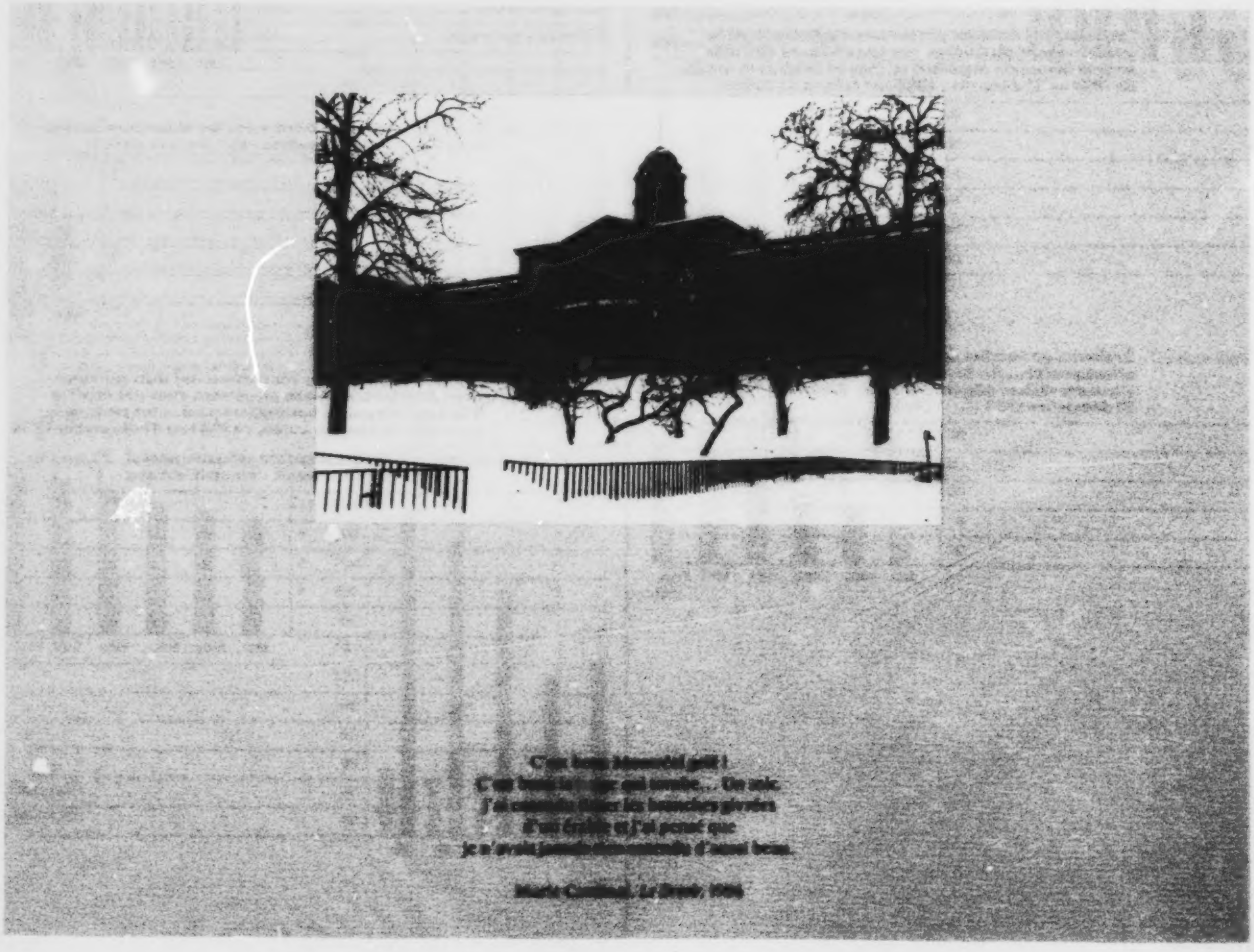

Derek Lepper

transfert des services aux personnes âgées à cet organisme, qui en a maintenant l'entière responsabilité.

En vertu de la Loi des coroners et de la Loi de la santé publique, la Ville a procédé à l'inhumation des personnes décédées sur son territoire et dont le corps n'a pas été réclamé.

Le nombre de cas pour l'année ainsi que les remboursements obtenus ont légèrement diminué. De plus, ce montant inclut des remboursements pour des cas des années précédentes.

Graphique 18 **Évolution du nombre de ménages bénéficiaires de l'aide sociale, par année, de 1981 au 31 décembre 1985** (en milliers)

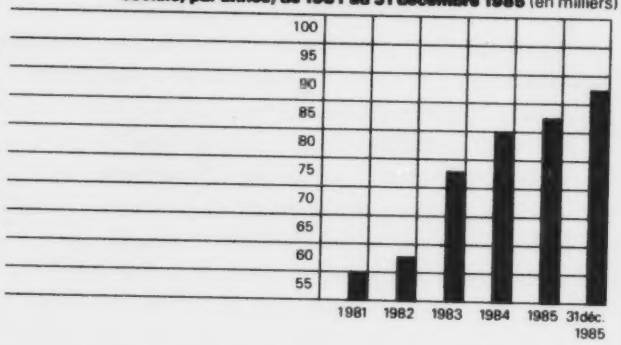

Graphique 19 **Évolution des sommes payées mensuellement par le gouvernement du Québec aux bénéficiaires de l'aide sociale (émission régulière) en janvier de chaque année, de 1981 au 31 décembre 1985** (en millions de dollars)

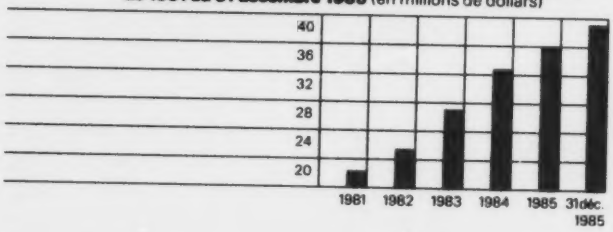

Graphique 20 **Évolution du nombre de vérifications périodiques effectuées chez les bénéficiaires de l'aide sociale pour s'assurer de leur admissibilité, par année, de 1981 au 31 décembre 1985** (en milliers)

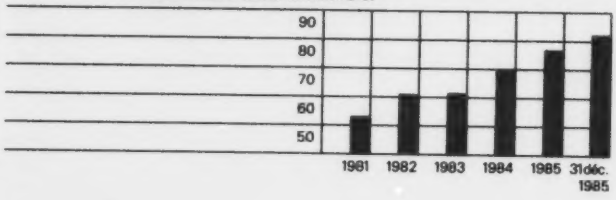

Le Service des affaires sociales s'est occupé des personnes déplacées à la suite d'incendies ou d'urgences sociales. Il a trouvé des solutions aux problèmes présentés en recourant, au besoin, à une assistance financière.

Graphique 21 **Démarches faites auprès des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans, dans le cadre des mesures de relance pour 1985**

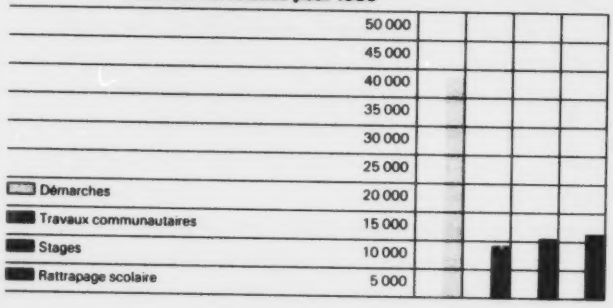

Graphique 22 **Plaintes étudiées concernant des bénéficiaires qui auraient reçu indûment les allocations de l'aide sociale, par année, de 1981 à 1985** (en milliers)

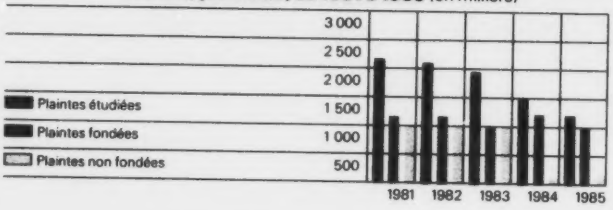

Graphique 23 **Total des paiements indus selon les enquêtes consécutives à des plaintes fondées** (en millions de dollars)

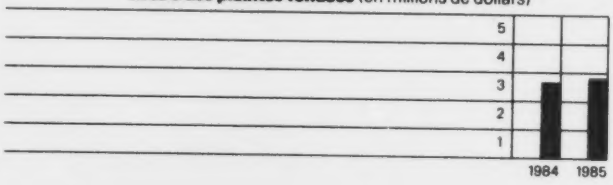

Graphique 24 **Nombre de personnes bénéficiant de l'aide gouvernementale pour les frais de placement dans des centres d'accueil et centres hospitaliers pour soins prolongés, en janvier de chaque année, de 1981 au 31 décembre 1985** (en milliers)

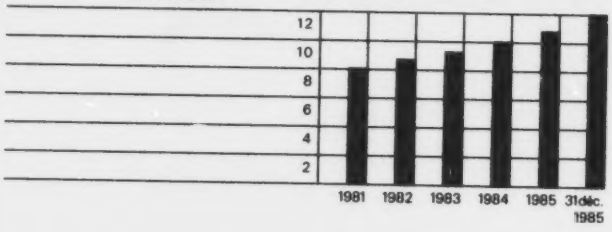

Graphique 25 **Nombre de personnes bénéficiant de l'aide gouvernementale pour les frais de garde de leurs enfants placés dans des garderies, en janvier de chaque année, de 1980 au 31 décembre 1985** (en milliers)

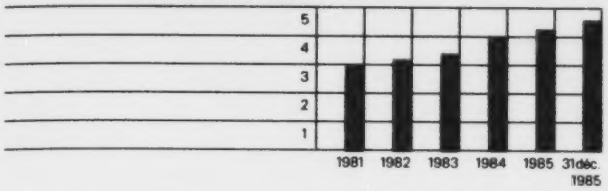

Graphique 26 **Service aux adultes et aux personnes âgées de 1981 au 30 juin 1985** (en centaines)

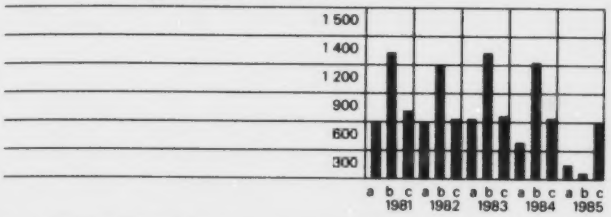

a Demandes de placement reçues.
b Nombre d'adultes et de personnes âgées placés sous la responsabilité de la Ville.
c Suivi des bénéficiaires : visites périodiques des bénéficiaires pour s'assurer de leur bien-être, les transférer, s'il y a lieu, dans un endroit qui répond mieux à leurs besoins, leur apporter soutien et réconfort, s'assurer que la ressource répond toujours aux normes établies, faire les recommandations nécessaires. (Si le nombre de suivis est moindre que le nombre de personnes placées, cela s'explique par le fait que la visite n'est pas toujours individuelle mais collective.)

Graphique 27 **Inhumation des personnes décédées dont le corps n'a pas été réclamé – Coût** (en milliers de dollars)

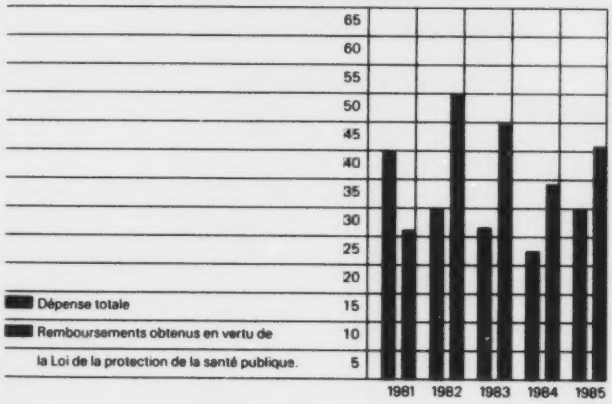

Graphique 28 **Inhumation des personnes décédées dont le corps n'a pas été réclamé – Nombre de cas**

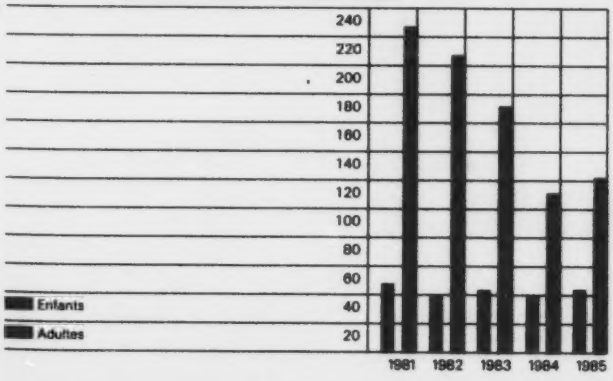

Graphique 29 **Intervention en faveur de citoyens placés dans des situations urgentes et difficiles ou victimes d'un sinistre – Dépenses**
(par tranches de 10 000 dollars)

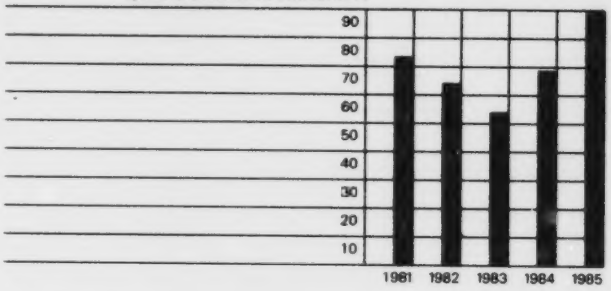

Graphique 30 **Intervention en faveur de citoyens placés dans des situations urgentes et difficiles ou victimes d'un sinistre**
(en centaines)

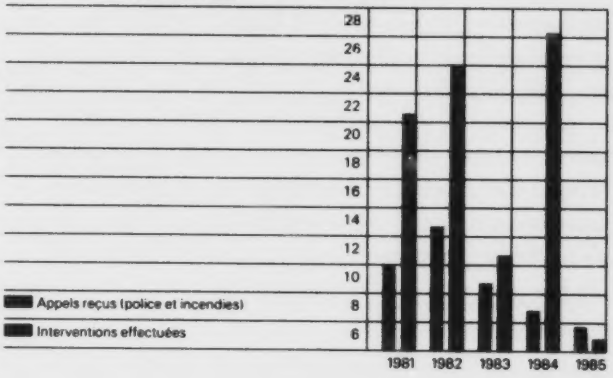

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire

L'accroissement récent du territoire de la ville, les mutations subies par les quartiers anciens d'une part et, d'autre part, la volonté de favoriser la régénération et la restructuration du tissu urbain ont conduit les autorités municipales à se pencher sur l'avenir de plusieurs secteurs du territoire de la ville. C'est dans cette optique que doivent s'inscrire les études d'aménagement qui ont été amorcées ou poursuivies.

Le secteur Est du quartier de Pointe-aux-Trembles a continué à faire l'objet d'études détaillées dans le cadre d'un schéma d'aménagement déjà approuvé et visant une amélioration du cadre de vie, une accessibilité accrue aux autres parties de l'agglomération, une répartition plus rationnelle des fonctions ainsi que l'implantation de nouveaux services et équipements collectifs.

Dans la zone du canal de Lachine, on a entrepris l'étude de projets particuliers qui consacreront sa vocation résidentielle et récréative naissante. Après avoir été à l'origine du développement industriel du sud-ouest et de la formation des quartiers limitrophes, elle sera investie d'une nouvelle fonction qui allie l'utilisation du plan d'eau et de ses berges à des fins récréatives (voie de navigation de plaisance, pistes cyclables) et à l'insertion, dans certaines portions des zones riveraines jusque-là dévolues à la fonction industrielle, de projets résidentiels. Des propositions ont été étudiées qui permettront de dégager les lignes de force de ce réaménagement.

De nombreuses études d'impact touchant diverses parties du territoire ont conduit à l'adoption de mesures d'urbanisme adaptées à chaque cas et rendues possibles par

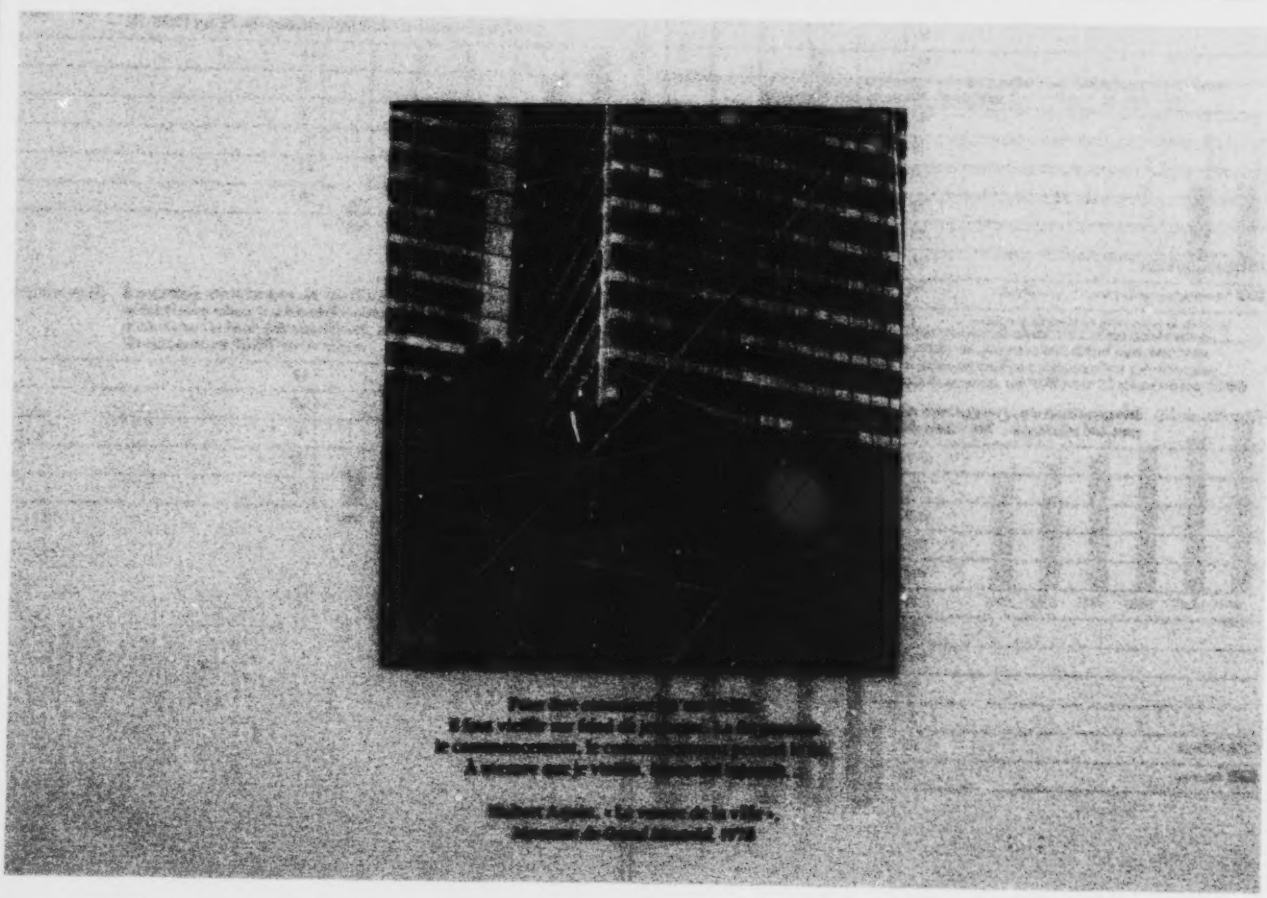

Édouard Hillel

Tableau 51 **Permis, certificats ou autorisations émises**

	1983	1984	1985
Constructions neuves	2 398	2 715	2 636
Réparations, modifications	4 921	4 892	4 962
Démolitions	2 870	2 377	1 209
Enseignes	2 134	1 608	3 114
Plomberie, mazout	6 714	6 275	6 120
Exploitation de commerces et professions diverses	16 022	14 016	16 278

Tableau 52 **Contrôle des plaintes, autorisations et permis**

	1983	1984	1985
Constructions, réparations, modifications	40 592	36 618	39 258
Plomberie, mazout	54 521	46 638	43 225
Enseignes	34 784	—[1]	—[1]
Commerces et professions diverses	38 003	30 950	28 602
Recensement des commerces	45 102	31 527	55 902
Contrôle du bruit	4 362	1 722	1 875
Contrôle des chiens	7 840	4 232	6 444
Réclamations pour inondation de sous-sol	80	262	270

[1]Activité intégrée au contrôle et au recensement des commerces

Tableau 53 **Essais d'étanchéité sur des installations de plomberie et sur de la tuyauterie à gaz**

1983	1984	1985
7 273	9 034	8 148

l'utilisation systématique d'instruments aussi variés que les plans d'occupation du sol constamment révisés, des enquêtes tenues à jour sur les établissements industriels, des statistiques par quartier de planification, des maquettes reproduisant fidèlement plusieurs quartiers ou des projets particuliers, une documentation photographique de qualité et un inventaire des bâtiments patrimoniaux. Le Conseil municipal a été appelé à adopter des plans d'ensemble, des règlements de zonage, des achats et des ventes de terrains, des projets d'ouverture et de fermeture de rues.

Les neuf parcs industriels ont fait l'objet de diverses recommandations relatives aux normes d'aménagement, au zonage, à la grille de rues et au déplacement de services d'utilité publique créant problème. De plus, le Service de l'urbanisme a apporté un soutien technique à la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal par la production de plans promotionnels et par l'étude de zonage.

Au centre-ville, trois études se sont poursuivies par la mise à jour de certaines données sur le stationnement, le réseau piétonnier protégé et un programme de mise en valeur de la partie Est du centre-ville.

Tableau 54 **Bâtiments dangereux, incendiés ou impropres à l'habitation**

	1983	1984	1985
Réparés par les propriétaires	135	134	233
Démolis par les propriétaires	87	88	152
Démolis par la Ville aux frais des propriétaires	2	5	13

Tableau 55 **Infractions à la réglementation nécessitant action en justice**

	1983	1984	1985
Nombre de causes inscrites	3 505[1]	5 394[1]	2 578[1]
Jugements favorables à la Ville	2 638	2 713	1 940

[1]Un certain nombre de causes à poursuivre en 1986

Tableau 56 **Répartition de la valeur des travaux autorisés selon les grandes catégories économiques**

	1983	1984	1985
Habitation	308 744 211 $	338 421 156 $	362 575 383 $
Commerce	110 547 078	176 422 258	215 433 119
Industrie	21 953 679	154 727 073	71 313 074
Gouvernements et institutions	54 644 535	146 428 317	98 163 872
Total	495 889 503 $	815 998 804 $	747 485 448 $

Tableau 57 **Répartition de la valeur des travaux autorisés selon le type de travaux**

	1983	1984	1985
Constructions neuves	275 880 385 $	580 615 351 $	402 422 794 $
Modifications, réparations	220 009 118	235 383 453	345 062 654
Total	495 889 503 $	815 998 804 $	747 485 448 $

Tableau 58 **Répartition des nouveaux logements**

	1983	1984	1985
Individuels	1 411	1 552	n/d
Duplex	300	206	n/d
Triplex	933	617	n/d
Multiplex	3 365	4 150	n/d
Total partiel	6 009	6 525	6 747
Logements issus de bâtiments modifiés	679	666	659
Total	6 688	7 191	7 506

Tableau 59 **Subventions à la construction de nouveaux logements**

	Nombre de demandes			*Nombre de logements*		
	1983	*1984*	*1985*	*1983*	*1984*	*1985*
Nombre de demandes inscrites	3 128	3 914	2 634	4 576	5 529	4 263
Subventions approuvées	2 757	3 381	3 478	3 872	4 933	5 415

Graphique 31 **Évolution de la valeur des travaux autorisés** (en termes absolus)
Valeur (en millions de dollars)

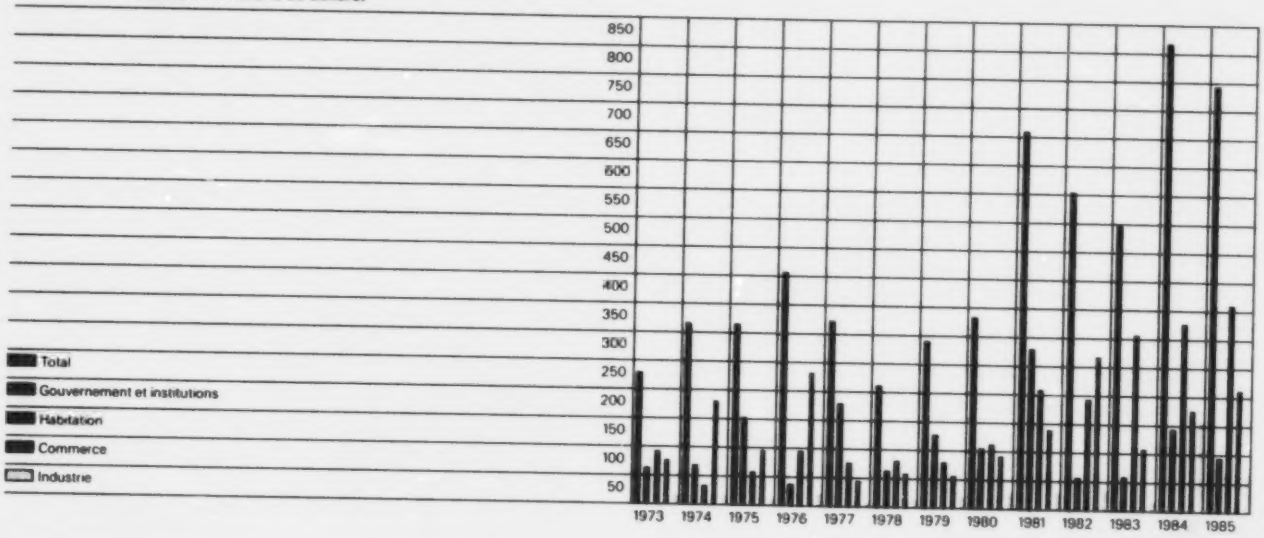

L'étude sur le stationnement vise à améliorer les conditions de stationnement au centre-ville à la suite de l'élimination naturelle des parkings à ciel ouvert au fur et à mesure qu'ils feront place à des constructions neuves.

L'étude sur le réseau piétonnier protégé, connu sous l'appellation de « Montréal souterrain », permettra de compléter un plan directeur du réseau dans le cadre de l'étude du centre-ville.

Les études menées dans la partie Est du centre-ville comprise entre les rues de Bleury, Sherbrooke, Sanguinet et l'avenue Viger ont débouché sur des programmes de développement dans le but de consolider la fonction résidentielle du secteur.

Pour assurer la cohérence et la pérennité de l'aménagement du territoire, de multiples recommandations à caractère légal (modifications à la charte, règlements, modifications au cadastre et aux domaines publics, etc.) sont formulées en temps opportun.

Le Service des permis et inspections a émis 7598 permis d'une valeur déclarée totale de 747 485 448 dollars pour la construction ou la transformation de bâtiments.

Tableau 60 **Répartition de l'émission des nouveaux certificats d'approbation de commerces et professions diverses**[1]

	1983	*1984*	*1985*
Établissements hospitaliers ou résidentiels (maisons de chambres, de touristes, hôtels)	202	116	107
Maisons d'enseignement	99	66	98
Établissements de fabrication, d'entreposage ou de vente de produits alimentaires	2 908	1 849	2 042
Établissements de beauté	521	482	577
Établissement de blanchissage et de nettoyage	224	168	150
Établissements financiers, commerciaux ou professionnels	7 337	5 136	6 388
Lieux de réunion	468	343	397
Terrains de stationnement	30	22	14
Entrepreneurs divers	687	496	511
Activités temporaires ou de ventes d'effets d'occasion	208	146	124
Ambulants, animaux, véhicules ou autres objets	3 338	2 607	2 618
Enseignes		2 585	3 252
Total 16 022	14 016		16 278

[1]Le nombre global d'établissements ou de locaux commerciaux ou professionnels régulièrement exploités sur le territoire montréalais oscille aux environs de 150 000.

L'ajout de 6747 nouveaux logements a permis à la ville de connaître la meilleure performance de toute son histoire en ce qui concerne la valeur des travaux autorisés pour le secteur résidentiel, soit un montant total de 362 575 383 dollars.

Le secteur commercial a, pour sa part, connu un regain de vie en 1985, la valeur des travaux autorisés pour ce secteur ayant été de 215 433 119 dollars, soit une augmentation de 22 p. 100 par rapport à 1984.

Les secteurs industriels, gouvernementaux et institutionnels ont aussi contribué à la réalisation de projets majeurs dont les deux plus importants représentent des montants de 98 163 872 dollars et 71 313 074 dollars.

La poursuite des différentes activités commerciales et industrielles a généré l'octroi de 16 278 nouveaux permis, ce qui constitue un niveau record de progression de ces activités sur le territoire de la ville.

En vertu du règlement 5702, la Ville a accordé durant l'année des subventions de 1000 dollars ou 2000 dollars par nouveau logement, selon le secteur où ils sont construits.

Le développement économique

En 1985, les valeurs de permis de construction émis dans les secteurs commercial et industriel ont continué à témoigner du dynamisme de l'économie montréalaise. À plus de 215 millions de dollars, la valeur des permis dans le domaine commercial représente presque quatre fois celle d'une année pré-récessionnaire comme 1979. Dans l'industrie, la valeur atteint 73,3 millions de dollars et marque, pour une deuxième année de suite, une nette rupture dans la tendance au plafonnement de cet indicateur – dans une fourchette de 20 à 30 millions de dollars – depuis le début de la décennie.

Les activités de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) et de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) ne sont certes pas étrangères à cette performance. Plusieurs programmes et projets mis en oeuvre depuis la création de ces organismes rapportent des dividendes appréciables à l'économie et au trésor montréalais.

Près de 1,8 million de pieds carrés du réseau de parcs industriels municipaux ont été vendus au cours de 1985. Au rythme actuel d'implantation, il ne devrait subsister aucun emplacement disponible dans les neuf parcs existants d'ici au début de la prochaine décennie. Au total, c'est plus de 160 millions de dollars que 23 sociétés des secteurs privé et parapublic ont investi à ce jour et qui s'ajoutent à des investissements publics de mise en viabilité de l'ordre de 22,3 millions de dollars. À ces chiffres, on doit ajouter ceux provenant de ventes de terrains municipaux à vocation commerciale et industrielle qui ont totalisé plus de 700 000 pieds carrés en 1985. La CIDEM est notamment intervenue auprès d'une dizaine d'acheteurs qui réaliseront des projets de construction s'élevant à 16,5 millions de dollars.

Parallèlement à ces activités immobilières, plusieurs emplacements situés dans deux aires prioritaires de rénovation industrielle, les PRAIMONT Cabot et Bridge-Wellington, ont été acquis en 1985 au coût de 1,2 million de dollars. Ces opérations de remembrement, auxquelles seront bientôt associés d'importants travaux publics visant à adapter ces zones aux exigences modernes des installations industrielles, bénéficient d'une subvention de 10 millions de dollars du gouvernement du Québec. À terme, ces terrains offriront une solution de choix aux entreprises désireuses de s'établir ou de prendre de l'expansion à proximité du centre-ville.

Le programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM), géré par la SODIM, a profité en 1985 à 24 entreprises manufacturières qui se sont vu offrir des subventions totalisant 3 337 195 dollars pour des travaux de rénovation et d'agrandissement excédant 16,5 millions de dollars. Deux cent vingt-six nouveaux emplois seront offerts à la suite de ces travaux et 19 385 000 dollars seront investis par les entreprises dans l'achat de matériels divers.

Diverses initiatives ont permis, au cours des dernières années, de donner un nouveau souffle au secteur commercial et de dynamiser le centre-ville. La plus récente mesure, mise en application en 1985, consiste en un programme à frais partagés avec le gouvernement du Québec en vue d'aider les propriétaires ou les locataires à rénover, transformer ou agrandir leurs immeubles commerciaux.

Ce programme, qui touche 36 artères commerçantes principales ainsi que le centre-ville, connaît un succès retentissant depuis son lancement. À la fin de 1985, 131 entreprises avaient eu droit à une subvention directe ou un crédit de taxes foncières, ou aux deux, pour des travaux s'élevant à 14 295 520 dollars. On estime à 125 millions de dollars la potentialité d'investissements reliés à ce programme.

La CIDEM a également participé activement à la coordination technique de trois grands projets de construction au centre-ville : la transformation des hôtels Windsor et Mont-Royal en immeubles à bureaux et locaux commerciaux et la construction de l'immeuble Les Coopérants-Westcliff. Ces travaux représentent des investissements de 230 millions de dollars. Avec les immeubles de la place du Montréal Trust (125 millions) et du Centre Eaton (120 millions) dont la construction débutera en 1986, c'est tout un secteur du centre-ville qui changera de visage d'ici à 1988.

Au chapitre des transports, la CIDEM a participé aux travaux du comité international mis sur pied afin d'étudier l'implantation d'un système de transport ferroviaire rapide (TGV) entre Montréal et New York. Ce comité a notamment reçu en 1985 le rapport définitif d'une étude de préfactibilité à caractère économique, commandée à la firme Peat, Marwick, Mitchell & Co., qui permettra de mener plus avant ce projet.

En ce qui concerne les aéroports, la CIDEM a contribué aux travaux du Conseil consultatif des aéroports de Montréal établi par le gouvernement en vue du développement et de la promotion du réseau aéroportuaire de Montréal.

Au chapitre des communications, la CIDEM a mis en oeuvre une stratégie de marketing regroupant tous les services en cause sous les thèmes « Rendez-vous » et « All the best » afin de promouvoir Montréal auprès des publics-cibles intéressés par de nombreuses manifestations. Cette initiative appuie les organisateurs de manifestations culturelles et sportives tout en renforçant l'identification de Montréal.

Soucieuse également de mettre en valeur les nombreux services qui desservent son territoire, la CIDEM a conçu et organisé de nombreuses campagnes publicitaires ponctuelles pour une dizaine de divisions de services municipaux. Les principaux thèmes de ces campagnes visaient les objectifs suivants :

- attirer des investisseurs spécialisés ;
- exploiter les neuf parcs industriels municipaux ;
- promouvoir les activités des artères commerçantes ;
- attiser et maintenir le désir de vivre à Montréal ;
- informer la population des activités régulières de l'Aquarium, du Jardin botanique, du Jardin des Merveilles et du Planétarium ;
- faire connaître les manifestations culturelles spéciales de la Ville et l'activité courante des cinq maisons de la Culture ;
- encourager la fréquentation des 24 bibliothèques municipales.

Dans le cadre de la publicité administrative, plus de 1000 annonces ont été placées. Au-delà de 100 rapports, dépliants, brochures et affiches ont été rédigés et publiés, ainsi que huit numéros du journal des employés de la Ville intitulé *Montréalités*.

La CIDEM a également produit une dizaine de vidéoclips promotionnels d'une durée de deux minutes, procédé à l'acquisition de 13 000 photographies et procuré 6000 photographies à 320 demandeurs.

La Ville a fait acte de présence dans diverses manifestations et a participé à 18 salons ou expositions. Notons enfin la publication d'une seconde série de cinq brochures et la préparation de cinq autres qui compléteront sous peu la collection « Pignon sur rue ».

En ce qui a trait à l'information et aux relations publiques, CIDEM-Communications a préparé, rédigé et diffusé plus de 300 communiqués et aidé à la rédaction de 600 dossiers différents d'une dizaine de services, plus particulièrement les bureaux du Président et du Maire.

Dans le domaine du tourisme et de l'accueil, l'année 1985 a été caractérisée par une augmentation sensible des taux d'occupation des établissements hôteliers grâce à l'accroissement de la fréquentation touristique. De plus, Montréal a accueilli plus de 180 000 congressistes, y compris les 50 000 participants au Congrès international des alcooliques anonymes en juillet 1985.

La CIDEM a effectué dans ce domaine les travaux suivants :

- des études techniques relatives au futur Centre d'accueil et de renseignements touristiques international de Montréal (CARIM). Ce centre, dont l'ouverture est maintenant prévue pour le mois de février 1987, est rendu possible grâce à une entente d'une valeur de 8,8 millions entre la Ville et le gouvernement du Québec. Une subvention du gouvernement fédéral a également été inscrite à ce protocole d'entente ;
- poursuite des travaux de concertation entre la Ville et le secteur privé en matière d'accueil et de promotion touristique, en vertu d'un accord signé avec l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal ;
- mise en oeuvre d'un nouveau programme de formation régissant la profession de guide touristique et formation des candidats en collaboration avec l'Institut d'hôtellerie et de tourisme ;
- mise en oeuvre d'un programme de recyclage des titulaires de 200 permis touristiques ;
- participation à une étude menée par Éconosult sur les clientèles des manifestations spéciales tenues à Montréal en 1985 ;
- renouvellement de l'accord sur l'exploitation du projet Info-Montréal avec la Société du Palais des congrès de Montréal et implantation de 12 terminaux interactifs au centre-ville de Montréal ;
- poursuite du développement des activités de promotion et assistance technique aux organisateurs de manifestations spéciales (Ramsès II, Picasso, Player's International, Festival de Jazz, Théâtre des Amériques, etc.) ;
- planification et mise en oeuvre d'une campagne de promotion et de publicité axée sur la promotion des manifestations spéciales à caractère culturel pour favoriser la venue de touristes à Montréal, en collaboration avec le ministère fédéral des Communications et Tourisme Québec ;

- participation à la coordination des activités liées à la tenue des principaux congrès ;
- traitement de plus de 275 dossiers-projets et accueil de près de 2000 visiteurs spéciaux dans le cadre de missions à caractère économique et de plus de 5800 visiteurs dans le cadre des activités promotionnelles liées à la tenue de congrès ou de salons spécialisés.

En 1985, le Comptoir unique, qui groupe entre autres les services d'accueil et de promotion de CIDEM-Entreprise et Développement de l'habitation, a accueilli 6058 visiteurs, répondu à 37 496 messages, préparé 519 dossiers dans le cadre du programme d'aide à la revitalisation du centre-ville et des artères commerçantes, produit un document d'information et de recherches sur les principaux intervenants économiques de Montréal intitulé l'*Informathèque*, et réalisé quotidiennement une revue de presse sur Montréal. Au total, 9604 demandes de renseignements ont été enregistrées au Centre de documentation, 166 documents audiovisuels ont été prêtés et quelque 9800 dépliants ont été distribués à des visiteurs lors de leur passage au Centre.

La division « cinéma » de la CIDEM a contribué à la mise en valeur de l'industrie cinématographique à Montréal par les activités suivantes :

- le maintien de bonnes relations avec le milieu afin d'établir une image d'excellence pour le service offert tout en préservant les intérêts de la Ville ;
- le maintien de bonnes relations avec les gouvernements provincial et fédéral afin de s'assurer leur appui, notamment la possibilité d'obtenir l'assistance des représentants diplomatiques à l'étranger et en sollicitant le financement d'une partie des frais de participation de la Commission aux principales rencontres nationales et internationales dans ce domaine ;
- l'offre aux producteurs étrangers de services encourageant de leur part une décision favorable à Montréal : les visites de lieux de tournage, des listes de services de pré- ou post-production, de techniciens et d'équipements. À cet effet, la Commission a fait l'acquisition de brochures et de répertoires sur l'industrie cinématographique à Montréal ;
- le maintien d'une communication régulière avec les milieux de production montréalais ;
- la multiplication des interventions auprès des médias afin de sensibiliser la population aux bénéfices qu'elle retire du tournage de films à moyen et long termes.

La rénovation urbaine

Le Service des travaux publics a poursuivi ses interventions dans le but d'améliorer et d'embellir le milieu. La révision de la géométrie des rues, la mise en place de nouveaux systèmes d'éclairage, la pose de bancs publics, de corbeilles à rebuts et d'autres objets à la fois utiles et décoratifs sont quelques-unes des mesures préconisées par l'administration municipale afin d'assurer que Montréal soit une ville où il fait bon vivre.

La régénération des quartiers anciens et de leur infrastructure a eu un effet direct sur les domaines culturel, historique et économique. Au cours de 1985, la maçonnerie de l'hôtel de ville a été nettoyée. De même, un programme de revitalisation a soutenu l'épanouissement des rues commerçantes. La rénovation urbaine a stimulé l'intérêt des citoyens pour leur ville et fait de Montréal une ville plus attrayante pour les touristes.

Le déplacement hors rue des fils aériens a permis de mieux distribuer l'éclairage dans les rues et de faire des économies en regroupant les fils électriques et les fils de télécommunication. De plus, ces travaux ont rendu possible l'élimination de poteaux et de nombreux fils inesthétiques.

Dans le cadre de ce programme, le bilan des activités des 18 dernières années fait ressortir que plus de 2878 poteaux ont été éliminés des rues de Montréal et installés dans des ruelles ou à l'arrière des lots, libérant ainsi 93,5 kilomètres de rues. Au cours de 1985, les travaux réalisés ont permis d'éliminer 308 poteaux sur rue, représentant 8,3 kilomètres de rues, soit une augmentation de 60 p. 100 par rapport aux réalisations de l'année précédente.

La mise en chantier de tours à bureaux et de centres commerciaux a donné lieu à des inspections de chantiers de la part du Service des travaux publics afin de protéger le domaine public, assurer une exploitation continue des réseaux et limiter les incommodités causées aux riverains.

La phase II du Programme d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA) Adam s'est poursuivie en 1985 par l'aménagement du parc Hochelaga, de la place Lafontaine, de deux miniparcs et du grand parc entre les rues Davidson et Préfontaine ; dans le PIQA de Bienville, par l'aménagement du miniparc Rivard, et dans le PIQA de Champlain, par le passage Sainte-Rose. De nouveaux lampadaires décoratifs ont également été installés pour enjoliver ces quartiers.

Dans le cadre du projet de la Terrasse Ontario, un contrat a été octroyé pour la reconstruction de la chaussée et des trottoirs de la rue Larivière entre les rues Panet et de la Visitation. Ces travaux continueront en 1986.

Afin de mettre en valeur le quartier historique, des travaux de reconstruction des pavages et des trottoirs, ainsi que des travaux d'éclairage et d'aménagement urbain ont été effec-

tués dans la rue Saint-Paul, entre la place Jacques Cartier et le boulevard Saint-Laurent, de même que dans la rue Saint-Gabriel, entre les rues de la Commune et Saint-Paul. Ces projets sont subventionnés à 50 p. 100 par le gouvernement du Québec.

L'entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville étant reconduite, la Ville continuera d'intervenir dans le secteur du Vieux Montréal. Des projets majeurs sont prévus au chapitre du réaménagement de la rue Saint-Paul, du square Victoria, de la place Marguerite Bourgeoys et de la place Royale. Ces travaux viendront accentuer la richesse architecturale, patrimoniale et culturelle du Vieux Montréal.

Dans le secteur centre, plusieurs travaux ont été exécutés : reconstruction des infrastructures d'égout dans les rues Condé et Richmond et reconstruction de la chaussée et des trottoirs et aménagement urbain dans la rue Richmond entre les rues Wellington et Richardson.

Dans le cadre de l'*Opération Georges Vanier,* des travaux de reconstruction de la chaussée et des trottoirs ont été effectués dans les rues suivantes : rue Charlevoix, de la rue Sainte-Cunégonde à la rue Notre-Dame ; rue des Seigneurs, de la rue Lionel Groulx à la rue Saint-Jacques et rue Richmond, de la rue Lionel Groulx sud à la rue Saint-Jacques.

Le quartier chinois, dont les travaux de réaménagement sont évalués à plus de 3,5 millions de dollars, a pour coeur la rue de la Gauchetière, transformée en mail piétonnier agrémenté de verdure et d'aires de repos.

Différents groupes de la communauté chinoise ont été consultés au cours de l'élaboration de ce projet afin de donner au quartier un caractère authentiquement chinois et d'en harmoniser les aménagements avec son environnement. Plusieurs professionnels et artistes chinois ont travaillé à la préparation de plans, d'esquisses ou d'oeuvres.

Le Service des travaux publics a complété la troisième phase des travaux de réaménagement dans la section du quartier chinois délimité par les boulevards Saint-Laurent et Dorchester, la rue Jeanne Mance et l'avenue Viger. Les efforts entrepris pour revitaliser ce quartier comprennent :

- la construction de deux arches (au coût de 125 000 dollars) et le revêtement de celles-ci en tuiles chinoises et panneaux décoratifs ;
- la plantation d'arbres et d'arbustes et l'installation d'éléments de mobilier urbain (corbeilles à rebuts, bancs et bornes indicatrices) ;
- l'aménagement de la place et de la fontaine situées près de l'église chinoise ;
- la création de sculptures de bronze qui seront installées au printemps 1986.

Un crédit de sept millions de dollars a été affecté à 158 projets d'infrastructure (égout, aqueduc, pavage, trottoir et conduit d'éclairage) dans le cadre de l'*Opération 20 000 logements.* Les travaux d'infrastructure ont été réalisés notamment dans le domaine Saint-Sulpice, le square Beaubien, situé à l'ouest de la rue Carignan, le terrain des usines Angus et le projet Co-Toit, situé au nord de la rue Louvain à l'ouest de l'avenue Papineau.

À la fin de l'année, l'ensemble du programme d'éclairage était achevé dans les secteurs du domaine Saint-Sulpice, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies.

Un nouveau quartier résidentiel connu sous le nom de Domaine Saraguay a vu le jour en 1985 dans un secteur de l'arrondissement naturel de Saraguay. Le plan de construction de ce quartier n'a pas entraîné l'abattage des arbres existants. De concert avec les résidents du Domaine Saraguay, un programme de recherche a été mis sur pied afin d'étudier le comportement des arbres dans le but d'assurer leur survie.

Des mesures visant à améliorer la qualité de vie, à embellir le milieu et revitaliser les rues commerçantes ont été préconisées par les autorités municipales.

Le Service des travaux publics a procédé à l'installation de mobilier de conception originale dans les parcs de la ville et dans certaines rues commerçantes. Ce mobilier comprend des enseignes, des corbeilles à rebuts et des bancs. La fabrication de colonnes d'affichage et l'installation de ces éléments de mobilier se fera au printemps 1986.

L'aménagement paysager de 47 parcs de stationnement privés et publics a été mis en oeuvre et terminé au cours de l'année. Le stationnement du Village olympique, financé par la Régie des installations olympiques, compte parmi les réalisations du Service.

En application du programme *Place au soleil*, dont l'objectif est d'assainir les ruelles, 52 de celles-ci ont été transformées. Leur réaménagement consiste en apport de terre arable, plantation d'arbres et d'arbustes, pose de gazon, construction de clôtures et réfection de la chaussée et de l'éclairage. La Ville encourage la démolition des resserres vétustes afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

Des travaux d'éclairage sont en cours dans 10 chantiers *Place au soleil*. Les projets Holt et Dandurand sont terminés tandis que les huit autres projets seront achevés au mois de mars 1986.

Par ailleurs, 178 emplacements proposés par Bell Canada pour l'installation de cabines téléphoniques ont été approuvés. Les modèles proposés ne sont acceptés que s'ils s'intègrent bien au mobilier urbain du secteur. Au nombre de

ces modèles figurent des cabines en acrylique accessibles en fauteuils roulants.

Plus de 21 contrats d'installation de clôture ont été signés pour un montant de 338 000 dollars. La longueur totale des clôtures mises en place est de 11 kilomètres dont quelques-uns sont en paillis angulaire. Parmi les projets, citons la pose de clôtures le long de la piste cyclable du canal de l'Aqueduc, le long de la falaise Saint-Jacques (pour décourager le déversement de déchets polluants), le viaduc Notre-Dame et différents travaux dans les parcs de la ville dont les parcs Jean-Paul II et Saint-Clément et *La Ronde*.

Le Service des travaux publics a réalisé l'aménagement paysager de dix édicules de stations de métro pour le Bureau du transport métropolitain.

Dans le cadre de la conservation des espaces verts dans la ville, différents emplacements ont été planifiés, aménagés ou réaménagés durant l'année. Par l'entremise d'un comité, le Service a procédé à l'élaboration du plan directeur des espaces verts à Pointe-aux-Trembles.

Tableau 61 **Aménagement de parcs et abords d'immeubles publics**

En planification
Place Marguerite Bourgeoys
Square Victoria
Parc Gabriel Lallemant
Parc Père Marquette Nord
En construction ou réalisé
Parc André Grasset – phase I
Buttes Ignace Bourget – aménagement du talus
Parc Augustin Cantin – aménagement complet
Parc Michel Bibaud – aménagement complet
Marché Jean Talon
Aréna Maurice Richard
Ilôt de verdure Wilderton-Plantagenet
Parc Riverside
Parc-école Saint-André Apôtre
Parc Saint-Jean-Baptiste – Phase I
Parc Sir Georges-Étienne Cartier
Féerie d'hiver au parc Angrignon

Plusieurs plans et devis ont été élaborés par le Service des travaux publics relativement à des modifications à apporter aux installations du Jardin botanique, y compris :

- la construction d'une nouvelle serre d'exposition ;
- l'aménagement du pavillon d'accueil Molson ;
- l'agrandissement du terrain de stationnement ;
- le réaménagement de la serre des penjings ;
- la signalisation et l'irrigation ;
- l'appentis, la salle Jacques Rousseau et les bâtiments horticoles ;
- le réaménagement de la serre des aracées et des orchidées ;
- l'aménagement du jardin des sous-bois.

Le Service, par l'entremise du Module parcs-Jardin botanique, fournit arbres, conifères et arbustes à tous les quartiers de Montréal. Plus de 60 p. 100 des végétaux intégrés aux divers aménagements paysagers de la ville proviennent de la pépinière municipale Saint-Louis de Terrebonne qui produit des végétaux, du semis jusqu'à l'arbre formé, prêt à être transplanté.

Des plantations ont été faites au cours de l'année dans différents quartiers.

Tableau 62 **Plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs**

	1983	*1984*	*1985*
Arbres	9 962	7 642	6 547
Arbustes	26 681	16 566	17 289
Fleurs annuelles	530 584	565 079	527 285

Tableau 63 **Nombre d'arbres et d'arbustes**

	1983	*1984*	*1985*
Arbres	291 567	296 203	300 852
Arbustes	235 182	251 738	269 027

Dans le cadre du contrat de recherche avec le Service canadien des forêts, le Jardin botanique a entrepris d'évaluer le potentiel de croissance d'une dizaine d'espèces d'arbres feuillus cultivés en pépinière et destinés au reboisement. L'objectif du projet est l'amélioration des techniques de production, la production en conteneur et les premiers essais de transplantation. Des expériences ont permis d'évaluer les besoins (éclairage, fertilisant, pratique culturale) propres à chaque espèce. La croissance et la productivité ont été suivies, analysées et comparées.

Trois autres contrats signés avec le Centre de recherches forestières des Laurentides engagent le Jardin botanique à produire jusqu'en 1988 11 000 plants d'essences forestières qui se raréfient au Québec et destinés à la production de bois d'oeuvre.

Dans le cadre du projet du parc national de l'Archipel, le Jardin botanique a conclu une entente avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce contrat de recherche vise la mise au point de techniques optimales de production de végétaux et de plantation pour le programme de renaturalisation des rives ; celui-ci comprend trois opérations : stabilisation et régénération de rives dégradées, aménagement faunique et reboisement forestier de terrains en friche. Les divers résultats obtenus serviront à l'élaboration de devis techniques types et permettront d'amorcer la production massive de végétaux en serre ainsi que les plantations de grande envergure.

Outre la revitalisation des quartiers anciens, opération qui s'est poursuivie au cours de l'année avec la préparation du PIQA (Programme d'intervention dans les quartiers anciens) du Carmel et des travaux d'aménagement dans six autres PIQA, le Service de l'urbanisme a procédé à des études de consolidation et de mise en valeur de territoires industriels vétustes.

Ces programmes, connus sous l'appellation PRAIMONT (Programme de rénovation des aires industrielles de Montréal), ont entraîné la mise en oeuvre de certaines opérations de remembrement immobilier dans les secteurs Bridge Wellington et Cabot. De plus, le travail d'enquête dans le secteur de la rue Marconi et dans la partie sud-ouest du centre-ville, près du canal de Lachine, permettra de compléter au cours de l'année 1986 deux autres PRAIMONT, en sus des cinq PRAIMONT déjà planifiés et approuvés.

L'ensemble du centre-ville fait l'objet de collectes de données et d'analyses sur son développement fonctionnel, social, économique et physique depuis 1960 en vue de formuler des propositions sur les grandes orientations à privilégier pour l'avenir. Cette importante étude entreprise en fin d'année se poursuivra en 1986 avec la collaboration de tous les secteurs d'intervention de façon à bien assurer le rôle moteur du centre-ville et à augmenter son rayonnement.

De plus, en collaboration avec la Commission Jacques Viger et les autorités gouvernementales, la Ville veille sur son patrimoine architectural représenté dans divers quartiers par les écoles, les casernes de pompiers et autres bâtiments que la modernisation expose ou condamne à la démolition.

La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) s'est révélée un auxiliaire précieux dans ce domaine, en présentant et en provoquant des mesures de protection de bâtiments menacés de disparaître.

La mise en valeur du Vieux Montréal et du patrimoine montréalais, objet d'une entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville, s'est poursuivie toute l'année et a été marquée par les faits suivants :

- attribution de subventions à la mise en conformité aux normes de bâtiments pour un total de deux millions de dollars, à 22 projets résidentiels et commerciaux du Vieux Montréal représentant un investissement total de 15,5 millions de dollars, ainsi qu'au fonctionnement du Centre d'histoire ;
- fouilles archéologiques dans le Vieux Montréal, dont un chantier-école, avec la participation du public ;
- attribution de contrats pour des études sur le faubourg des Récollets, la mise en valeur de l'aire de protection du Bon Pasteur et un projet pilote d'inventaire détaillé des rues commerçantes le long du boulevard Saint-Laurent ;
- études sur les propriétés et les infrastructures municipales du Vieux Montréal ; entre autres, une étude sur la pénétration et la circulation dans ce quartier ;
- publication de brochures sur les casernes et le Vieux Montréal ainsi que du répertoire-guide des monuments et préparation de cinq autres brochures sur les vieux quartiers, en plus de la tenue d'expositions des oeuvres de Laliberté et de Gariépy ;
- aménagement de cinq rues du Vieux Montréal, dont, en particulier, celui de la rue Saint-Paul avec la pose d'appliques d'éclairage.

La réalisation des différents programmes décrits est assurée par la formulation de recommandations, tant sur le zonage, le cadastre et la nature juridique des terrains que sur le cheminement des dossiers.

La Ville, par l'entremise de la Commission des services électriques, a exécuté des travaux de construction ou des modifications de conduits souterrains entraînant des immobilisations d'environ 36 millions de dollars. Ces travaux se sont déroulés sur près de 37 kilomètres de rue. Dans l'optique d'une meilleure qualité de vie, plus de 800 kilomètres de rue sur le territoire municipal sont maintenant libres de fils et poteaux.

Au cours de l'année, les travaux de construction de conduits se sont poursuivis dans des tronçons des rues Birnam, Sauvé, Jarry, Papineau, Leman, Saint-Zotique, les 2e, 3e, 5e et 6e avenues du quartier de Rosemont, les rues Duquesne, Masson, Dorion, d'Orléans, Briand, Hadley, Angers, Jolicoeur, Le Ber, Charon, Sherbrooke ; dans le secteur Jean Talon, Saint-Laurent, Mozart et Henri Julien et le secteur du PIQA Saint-Gabriel.

La conversion par Hydro-Québec de son réseau au 25 kV et les besoins croissants d'énergie électrique ont entraîné la construction d'une centaine de nouvelles chambres de transformateurs, la réfection du réseau souterrain existant et

Graphique 32 **Longueur des conduits du réseau souterrain**
(en millions de mètres)

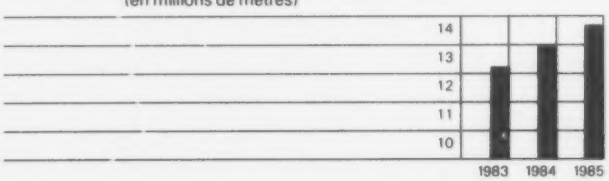

Graphique 33 **Longueur des conduits alloués aux usagers**
(en millions de mètres)

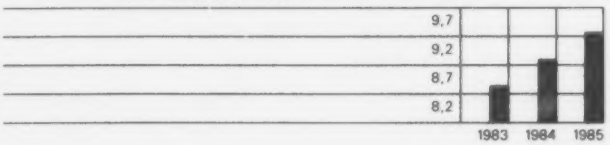

Graphique 34 **Puits d'accès et chambres souterraines**

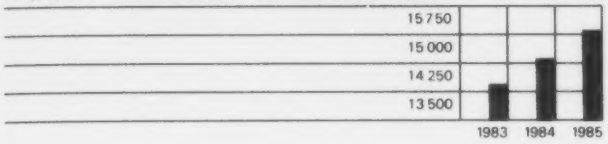

Graphique 35 **Nombre de bâtiments raccordés au réseau souterrain**

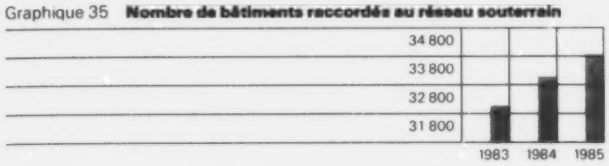

l'addition de conduits sur plusieurs tronçons de rues, notamment les rues Sainte-Catherine, de la Gauchetière, Ontario, Hochelaga, Atwater, Saint-Antoine, Peel, Saint-Jacques, Guy, Saint-Christophe, Parthenais, Mackay et les boulevards de Maisonneuve et Dorchester.

D'autres travaux ont aussi nécessité l'intervention de la Commission lors de la revitalisation d'artères commerçantes comme l'avenue du Parc, à l'occasion de l'étude d'un nouvel éclairage de rue ou de projets de moindre importance.

Les sommes investies dans la construction de conduits souterrains sont récupérées sur une période de 20 ans sous forme de redevances perçues auprès des usagers du réseau.

Une étude se poursuit visant à établir un programme quinquennal d'élimination des poteaux et fils dans l'emprise des rues pour plusieurs quartiers de la Ville.

Le développement urbain

L'*Opération 20 000 logements* a connu encore cette année une croissance appréciable. Les phases XV et XVI sont venues s'ajouter au plan de développement, ce qui a permis d'accroître la capacité des terrains disponibles de 1971 logements, portant la capacité totale du programme depuis ses débuts à 19 864 logements. La capacité des terrains vendus ou loués est passée de 13 033 à 15 235 logements, soit une augmentation de 2202.

Les activités de construction résidentielle ont atteint de nouveaux sommets. En effet, un total de 6826 logements d'une valeur de 362 000 000 $ ont nécessité l'émission d'un permis de construire. L'*Opération 20 000 logements* a grandement contribué à ce niveau d'activité puisqu'elle est à l'origine de plus de 40 p. 100 des logements pour lesquels un permis de construire a été émis.

Au cours de l'année, la CIDEM a mis sur pied un service d'assistance technique et administrative destiné aux constructeurs, sociétés d'habitation, courtiers immobiliers, organismes sans but lucratif et promoteurs intéressés au développement de l'habitation à Montréal.

Près de 27 hectares de terrains municipaux ont été inclus dans les phases XV et XVI du programme immobilier portant le nom d'*Opération 20 000 logements*. Les brochures explicatives disponibles au Service de l'urbanisme prévoient, pour ces deux phases, la possibilité de faire construire, par l'entreprise privée dans la plupart des cas, un total de 1642 logements répartis dans 19 quartiers de planification.

La Société de développement de Montréal (SODÉMONT) a terminé la construction de 74 unités d'habitation des projets Richmond, Laurendeau, Hibernia, Saint-Rémi, Parthenais, Favard, Delinelle et Médéric Martin ainsi que de la caserne de pompiers Gatineau.

Au 1er décembre 1985, la Société avait en chantier 254 logements répartis dans les projets des Ormeaux, Centre, Saint-Charles, Galt II, Monk, Workman et Monkland et comptait mettre en chantier, avant la fin de l'année, 71 autres logements répartis dans les projets Papineau, Aylwin, Dézéry et Jean Brillant. De plus, les travaux de la caserne de pompiers de Lorimier et de l'école Centenaire de la Paix étaient en cours et devaient être terminés dans les premiers mois de 1986.

La Société a également adopté des mesures afin d'améliorer sa gestion interne. De plus, à la suite des expériences des trois dernières années d'exploitation, elle a entrepris, avec l'aide d'une firme d'experts-conseils, la révision de ses modes d'action et méthodes qui tiendront compte, à l'avenir, du protocole d'entente sur les échanges de services et les pratiques administratives entre la Ville et les sociétés paramunicipales.

La Société s'est aussi portée acquéreur de terrains situés le long des berges du canal de Lachine. Des études en vue de leur mise en valeur sont en cours.

Le programme d'assouplissement des restrictions relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules dans les rues de la ville, qui avait été amorcé au cours de l'année 1979, s'est terminé en 1985.

Cette libéralisation a été appliquée tant dans les artères commerçantes que dans les rues à caractère résidentiel. Tous les secteurs y compris le centre-ville ont été touchés. En outre, les périodes d'entretien ont été réduites considérablement, ce qui a permis de rendre disponibles au stationnement, durant le jour, les autres espaces suivants :

- hors centre : 102 000 unités,
- centre-ville : 10 200 unités.

Les périodes d'arrêt à l'heure de pointe du soir ont été supprimées dans un grand nombre d'artères commerçantes.

Tableau 64 **Opération 20 000 logements**

	Capacité des terrains en banque[1]	Capacité des terrains vendus[2]	Nombre de logements[3]	Évaluation selon le permis de construire	Logements terminés	Subventions accordées
1979 septembre à décembre	900	21	21	470 000	–	–
1980	3 024	2 975	1 194	28 781 890	151	146 000
1981	4 327	2 222	1 497	49 275 000	1 415	1 250 000
1982	4 819	3 892	1 726	62 294 000	1 426	2 247 000
1983	2 706	1 669	3 314	137 214 000	2 708	3 145 000
1984	1 937	2 254	2 875	123 797 500	2 760	4 275 000
1985	1 971	2 092	2 322	104 070 400	2 599	2 652 000
Total	19 684	15 125	12 949	505 902 790	11 059	13 715 000

[1]Nombre maximal de logements pouvant être construits.
[2]Nombre de logements autorisés par le Comité exécutif.
[3]Nombre de logements prévus selon les permis de construire émis.

L'installation de plus de 10 000 parcomètres, dans la même période, a aussi contribué à la libéralisation du stationnement.

Parallèlement à cette libéralisation, un important programme de réduction du nombre de poteaux et panneaux superflus a été réalisé ; 10 p. 100 des panneaux existants (24 138) et 28 p. 100 des poteaux en place (12 403) ont été supprimés. Plus de 230 000 dollars de matériel ont été récupérés et les frais d'entretien de la signalisation réduits annuellement d'environ 85 000 dollars.

Le réaménagement des rues commerçantes s'est poursuivi au cours de l'année. La revitalisation des artères commerçantes (projets RAC) suivantes a été accomplie :

- rue Saint-Michel, de la rue Jean Talon au boulevard Crémazie ;
- rue Centre, de la rue Wellington à la rue Island ;
- rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la terrasse Fleury ;
- rue Ontario, de la rue Saint-Denis à la rue Papineau ;
- rue Saint-Hubert, de la rue de Bellechasse à la rue Jean Talon.

L'éclairage et la signalisation des abris de la rue Saint-Hubert ont été installés. Un système spécial a été conçu afin d'intégrer à la structure les unités d'éclairage, de son et de prise de courant. Ce système unifié réduit le nombre d'obstacles sur le passage piétonnier.

La construction du mail central de l'avenue Atwater a enjolivé cette artère. Le projet faisait partie des aménagements paysagers d'envergure entrepris en 1985. D'autres projets tels que l'aménagement paysager du viaduc Armand Bombardier et du boulevard Dorchester ont également été réalisés au cours de l'exercice.

Des travaux d'aménagement urbain et de construction de trottoirs le long du boulevard Saint-Michel, entre la rue Jean Talon et le boulevard Crémazie, et dans la rue Ontario, entre les rues Saint-Denis et Papineau, ont été poursuivis et sont en voie d'achèvement.

À la Cité scientifique de Montréal, parc industriel du secteur Royalmount situé à l'extrémité nord-ouest de Montréal, presque tous les travaux d'infrastructure : égouts, drain, aqueduc, chaussée et bordure ont été accomplis au cours de l'exercice.

La mise en valeur du territoire

La Ville, par l'entremise du Service de la restauration des logements, a attribué à des contribuables montréalais la somme de 10 173 703 dollars en subventions à des raccordements électriques, à la restauration de logements, à la transformation en logements de certains bâtiments non résidentiels, à la démolition-reconstruction de bâtiments irrécupérables, à la démolition-déblaiement de resserres et autres constructions accessoires désuètes.

L'ensemble des subventions a entraîné des dépenses pour travaux de quelque 43,5 millions dans 1668 logements, de 4 609 500 pour la démolition de 1317 bâtiments accessoires et de plus d'un million de dollars pour les nouveaux raccordements électriques.

Dans le cadre des programmes Loginove et Parel, qui sont respectivement les programmes de restauration des logements de la Société d'habitation du Québec et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les Montréalais ont aussi reçu plus de neuf millions et demi de dollars qui se sont ajoutés aux subventions municipales. Ces programmes sont administrés par le Service de la restauration, de sorte que les contribuables s'adressent à un guichet unique pour déposer leurs demandes de subventions. Les frais d'administration de ces deux programmes se sont élevés à 437 895 dollars et ont été remboursés à la Ville.

Tableau 65 **Subventions** (1985)

Subventions à la restauration	4 261 274 $	1 328 logements
Subventions à la démolition-reconstruction	649 000 $	171 logements
Subventions à la transformation	781 000 $	169 logements
Total partiel	5 691 274 $	1 668 logements
Subventions à la démolition-déblaiement	4 072 823 $	1 317 bâtiments
Subventions aux raccordements électriques	409 606 $	
Total des subventions	10 173 703 $	

Tableau 66 **Subventions à la restauration**

	1983	*1984*	*1985*	*Total des trois années*
Nombre de logements restaurés	1 206	1 558	1 328	4 092
Subventions à la restauration	6 956 285 $	7 263 387 $	4 261 274 $	18 480 946 $
Coût des travaux de restauration	27 700 000 $	35 700 000 $	30 400 000 $	93 800 000 $

Tableau 67 **Subventions à la démolition-déblaiement**

	1983	*1984*	*1985*	*Total des trois années*
Nombre de bâtiments démolis	2 351	1 780	1 317	5 448
Montant des subventions	6 492 906 $	5 445 950 $	4 072 823 $	16 011 679 $

Depuis la création des programmes municipaux jusqu'à la fin de l'année 1985, plus de 162 millions de dollars ont été attribués aux Montréalais sous la forme des diverses subventions dont le Service de la restauration des logements a la responsabilité. La participation financière de la Ville à ces subventions dépasse 70 p. 100.

L'application du Code du logement (règlement 6358) s'est poursuivie sur le territoire de la Ville. Les inspections ont touché au-delà de 40 000 logements, soit à la suite de plaintes des citoyens, soit après des interventions du Service dans des secteurs où se trouvaient des bâtiments qui posaient des problèmes particuliers sur le plan de la sécurité, de la santé ou de la prévention des incendies. C'est ainsi que des visites systématiques ont été effectuées dans 1052 immeubles de rapport abritant plus de 17 000 logements et que l'on a pu non seulement vérifier, faire corriger ou installer les dispositifs réglementaires de détection et de protection contre les incendies, mais encore vérifier la conformité aux exigences de salubrité et d'habitabilité.

Quant aux plaintes des citoyens, leur nombre est resté sensiblement le même qu'au cours de 1984, soit environ 8000, mais la rapidité de leur traitement a contribué à réduire d'une façon significative le nombre d'appels téléphoniques reçus ; ces appels relatifs aux plaintes ont en effet diminué de 18 000 en 1984 à 15 000 au cours de l'année. Parmi les plaintes enregistrées, environ 10 p. 100 revêtent un caractère d'urgence et sont traitées dans les 24 heures de leur réception. Le délai moyen de traitement des autres plaintes a été de cinq jours alors qu'il était de dix jours en 1984.

Tableau 68 **Subventions à la démolition-reconstruction**

	1983	*1984*	*1985*	*Total des trois années*
Nombre de logements reconstruits	325	458	171	954
Montant des subventions	3 575 089 $	5 022 000 $	649 000 $	9 246 089 $

Tableau 69 **Subventions à la transformation**

	1983	*1984*	*1985*	*Total des trois années*
Nombre de nouveaux logements	217	284	169	670
Montant des subventions	1 617 614 $	1 513 718 $	781 000 $	3 912 332 $

Au cours de l'année, la Société municipale d'habitation de Montréal a entrepris la construction ou la restauration de 274 logements, dont 43 ont été ou seront vendus au secteur privé, à des organismes sans but lucratif ou à des coopératives d'habitation.

Parmi ces logements, 199 bénéficient de l'abattement du taux d'intérêt prévu par la Loi nationale sur l'habitation.

Les 170 logements construits représentent un investissement de quelque 8,7 millions de dollars tandis que les 54 logements restaurés ont bénéficié d'un investissement de près de deux millions de dollars.

La Société a aussi administré des immeubles résidentiels qui appartiennent à la Ville et qui seront éventuellement acquis et restaurés par la Société. Ces immeubles comptent 70 logements.

Les opérations immobilières de la Société sont effectuées au moyen d'emprunts hypothécaires négociés sur le marché privé, garantis par ses immeubles et assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. De plus, lors de la création de la Société, la Ville a mis à sa disposition un fonds initial d'un million de dollars. De récentes modifications

aux lettres patentes de la Société permettent de porter ce fonds à cinq millions de dollars. La Société bénéficie des autres avantages accordés à toute société sans but lucratif, soit des subventions prévues par les divers programmes municipaux, provinciaux et fédéraux, en plus de l'abattement du taux d'intérêt prévu par la Loi nationale sur l'habitation.

Ces diverses dispositions ont permis à la Société d'atteindre l'un de ses objectifs principaux qui est d'offrir les logements à un loyer inférieur à celui du marché. En 1985, le loyer moyen des logements administrés par la Société a été maintenu à 313 dollars par mois ; sans l'abattement du taux d'intérêt et les diverses subventions, ce loyer moyen atteindrait 564 dollars par mois.

À la fin de l'exercice, la Société avait acquis, restauré ou construit près de 2500 logements dont 869 avaient été revendus ou mis en vente.

Il est à noter que la majorité des immeubles de la Société sont situés dans des quartiers anciens et qu'environ la moitié des logements sont destinés en priorité aux ménages et aux personnes retraitées.

Le transport

La Ville a poursuivi en 1985 l'extension de son réseau de pistes cyclables.

Dans le cadre du Parc National de l'Archipel, à la suite d'une entente entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, les pistes cyclables de la boucle Est du tour de l'île ont été complétées par la réalisation de travaux d'aménagement et de signalisation dans les axes suivants :

- axe nord-sud : Phase I (Secteur Berthe Louard), Phase II (boulevard Crémazie / rue Sherbrooke), Phase III (rue Sherbrooke / rue de la Commune) ; 12,1 kilomètres de l'intersection boulevard Christophe Colomb – boulevard Crémazie à celle des rues Berri et de la Commune ;
- axe Notre-Dame : Phase I et II ; 5,7 kilomètres de Berri – de la Commune à Marlborough – Notre-Dame, de Vimont – Notre-Dame au parc Bellerive ;
- axe Rivière-des-Prairies : Phase I, II et III ; 11,1 kilomètres du boulevard Gouin aux limites de Montréal-Nord jusqu'à l'extrémité Est en passant par le parc Régional de R.D.P. avec raccordement à la 81e Avenue dans le quartier de Pointe-aux-Trembles vers la piste déjà existante ;
- construction, signalisation et pose de balises.

Ces réalisations, qui totalisent 58 kilomètres, permettent de ceinturer l'est de l'île de Montréal. Le coût total des réalisations pour ces trois projets, que la Ville a partagé avec le gouvernement du Québec, se chiffre à 4,8 millions de dollars.

L'ensemble du réseau des voies cyclables couvrira 121,4 kilomètres à la fin de l'année.

À l'occasion de chaque projet étudié, l'accessibilité aux moyens de transport a constamment été revue sous tous ses aspects (marche, bicyclettes, véhicules routiers, transport en commun de surface, métro, transport aérien). Cet aspect a donné lieu à de nombreuses recommandations sur des sujets tels que les acquisitions d'immeubles, la création de parcs, rues et ruelles ou, inversement, leur fermeture, le contrôle de la densité, des dégagements, des stationnements, etc. Les recommandations relatives aux aménagements ont visé à établir un équilibre entre les différents moyens de transport et la réduction des aspects négatifs de certains.

Tableau 70 **Longueur des voies cyclables réalisées** (en kilomètres)

	1983	*1984*	*1985*
Ahuntsic	12,1	12,1	12,1
Axe est-ouest (quartier de Pointe-aux-Trembles)	8,0	9,9	9,9
Axe nord-sud	—	10,1	12,6
Piste Notre-Dame	—	—	6,4
Piste Gouin (Rivière-des-Prairies)	—	—	12,3
Bellerive	2,2	2,2	2,2
Boulevard de Maisonneuve	3,2	3,6	3,6
Canal de l'Aqueduc et liens cyclables avec le canal de Lachine	14,6	15,1	15,1
Île Sainte-Hélène	1,8	1,8	1,8
Île Notre-Dame et lien avec l'avenue Pierre Dupuy	4,4	6,0	6,0
Parc Angrignon	1,9	1,9	1,9
Parc du Mont-Royal	4,0	7,0	7,0
Parc de Maisonneuve	3,0	3,8	3,8
Parc Villeray	0,5	1,1	1,1
Total partiel	55,7	74,6	95,8
CUM/Parcs Canada			
Parcs régionaux			
Île de la Visitation	4,3	4,3	4,3
Rivière-des-Prairies	—	—	1,7
Piste Notre-Dame (rues Fullum et Viau)	—	3,6	3,6
Piste de la Commune (Vieux Port)	—	1,9	1,9
Canal de Lachine	14,1	14,1	14,1
Total	74,1	98,5	121,4

Les services récréatifs

L'existence de parcs et d'équipements communautaires a contribué au mieux-être des citoyens, constituant un complément indispensable à un milieu de vie équilibré.

La Ville a procédé à des travaux d'aménagement, de construction ou de rénovation de ses différentes installations sportives afin de permettre l'utilisation optimale des parcs et équipements sportifs. Le Service des travaux publics a notamment réalisé les projets suivants :

- la réfection de la toiture de l'aréna Maurice Richard ;
- la réfection de l'éclairage de la piscine de l'île Sainte-Hélène ;
- le parachèvement des travaux de filtration de la piscine Gadbois et de celle du Patro Le Prévost ;
- les travaux d'éclairage des terrains de balle des parcs d'Auteuil, de la Louisiane et Saint-Clément ;
- les interventions techniques sur le contrôle des systèmes de réfrigération de neuf centres sportifs, soit aux arénas Clément Jetté, Marcelin Wilson, Ahuntsic, Confédération, Saint-Donat, Bill Durnan, Saint-Louis, Michel Normandin et Georges Mantha ;
- la conversion au gaz naturel des chaufferies des quartiers d'hiver du parc Angrignon ainsi que des arénas Jean Rougeau et Marcelin Wilson ;
- l'aménagement du terrain de soccer et du terrain de balle molle au parc Père Marquette ;
- la réfection de neuf courts de tennis au parc Nicolas Viel et l'aménagement de deux courts au parc Jean-Paul II ;

Edward Hillel

Montréal est pour moi
la seule ville au monde où je puisse entièrement vivre.
Ce n'est pas une affirmation banale.
J'aime beaucoup de villes dans le monde (...)
Mais aucune ville n'a pour moi cette épaisseur, cette sûreté,
cette définition qu'a Montréal.

Jean-Guy Pilon,
« Le présent aussi prélude à l'avenir », *Liberté*, 1963

- la réfection de 19 courts de tennis au parc Somerled ;
- la construction de la piscine et du gymnase du centre sportif Sophie Barat ;
- l'aménagement d'un terrain de baseball et d'un abri au parc Saint-Clément.

Au cours de la saison 1984-1985, Montréal comptait 29 patinoires décoratives, 76 patinoires de hockey et 58 autres réservées au patin libre.

Sur un total de 163 patinoires, 132 étaient entretenues par la Ville et 31 par les citoyens.

Le réseau des pistes de ski de randonnée a été prolongé de 25,2 kilomètres en 1985. Les pistes ont maintenant une longueur totale de 99,8 kilomètres si l'on inclut la piste le long du canal de l'Aqueduc où la Ville coopère avec LaSalle en assurant la signalisation.

De plus, la Ville offre à ses citoyens la possibilité de pratiquer le ski alpin. Quatre parcs sont dotés de remonte-pentes mécaniques dont l'usage est libre.

Tableau 71 **Longueur des pistes de ski de randonnée** (en kilomètres)

Parcs	*1984*	*1985*
Mont-Royal	7,5	19,6
Angrignon	6,5	6,5
Canal de l'Aqueduc	17,0	17,0
Île de la Visitation	4,5	4,5
Jean-Paul II	0,0	1,6
La Fontaine	1,7	1,7
Maisonneuve	13,5	13,5
Jardin botanique	2,0	7,2
Thomas Chapais	1,3	1,3
Boisé de la Réparation	8,0	11,4
Île Sainte-Hélène	5,3	5,3
Île Notre-Dame	7,3	10,2
Total	74,6	99,8

Tableau 72 **Dénivellation des pentes de ski alpin**

Parc du Mont-Royal	17 m
Parc des Hirondelles	17 m
Parc Cabrini	14 m
Parc Ignace Bourget	18 m

Le Service des sports et loisirs, conformément à la volonté des autorités municipales, a veillé à l'amélioration de la qualité de vie des Montréalais.

Il a ainsi visé à la variété et à la qualité des loisirs. Il a de plus engagé divers organismes dans un programme d'actions conjointes.

Au total, quelque 600 manifestations ou épreuves sportives locales ou régionales, provinciales, voire nationales et internationales se sont déroulées.

Soulignons, entre autres :

- le Championnat du monde de gymnastique, regroupant les meilleurs gymnastes de 39 pays ;
- les Internationaux Player's de tennis au parc Jean-Paul II ;
- le Cinquième championnat du monde féminin de pentathlon moderne ;
- la Coupe Excellence, à laquelle ont participé la France, les États-Unis, le Canada et le Québec dans des disciplines telles que l'haltérophilie, l'escrime, la boxe, le patinage artistique, la nage synchronisée et la gymnastique ;
- les « 36 heures » du soccer auxquelles ont participé 60 équipes, soit quelque 900 joueurs ; le retour de joueurs du Manic pour un match amical qui a attiré 5000 spectateurs ; la Coupe de Montréal ;
- l'Omnium de lutte de Montréal, regroupant 155 lutteurs d'Amérique du Nord ;
- le Défi sportif 85, réunissant quelque 800 athlètes handicapés ;
- la nomination de Mme Julie Dupuis, entraîneur national du club de nage synchronisée Camo, au titre d'entraîneur de l'année au Québec lors du Gala de l'excellence sportive, et de Mlles Penny et Vicky Vilagos, Sylvie Fréchette et Chantale Laviolette, du même club, aux titres de coéquipières de l'année au Québec.

Les événements culturels et sociaux d'importance durant l'année comprenaient :

- le Salon de la danse 1985 au centre Pierre Charbonneau ;
- le Festival international de théâtre des Amériques ;
- le grand rassemblement des témoins de Jéhovah au parc Maisonneuve, à l'aréna Maurice Richard, au centre Pierre Charbonneau et au stade Olympique ;
- le Festival du Jeune théâtre québécois ;
- les spectacles des groupes pop Sting, Platinum Blonde et Simple Minds à l'aréna Maurice Richard. Quelque 81 500 « jeunes de coeur » sont tombés sous le charme du spectacle Magic Kingdom qu'y a présenté Walt Disney sur glace ;
- des manifestations ethniques et de région, tels les festivals culturels régionaux, la Carifête, etc.

Grande fête de la jeunesse sportive montréalaise, les Jeux de Montréal ont donné lieu au plus grand rassemblement sportif de jeunes de six à 17 ans au Canada.

Plus de 14 000 jeunes ont participé aux préliminaires des neuf régions administratives du Service, en février et mars, et 5000 d'entre eux se sont retrouvés à la grande finale des Jeux de Montréal, en avril, au complexe sportif Claude Robillard, pour le trophée de l'une des 23 disciplines au

programme. Cette fête du sport amateur, qui met un terme au programme automne-hiver du Service, constitue, pour la majorité des jeunes, une première participation à une grande manifestation sportive et à une compétition locale.

La fête s'est terminée par un grand défilé d'athlètes venus des neuf régions administratives participantes et par la remise des 23 trophées et de la Coupe Jean Dupire.

Modification majeure aux Jeux de 1985, la Coupe Jean Dupire, autrefois attribuée à la région gagnante des Jeux de Montréal, a été remise à la région administrative qui a déployé l'effort le plus méritoire pour améliorer l'accès, la qualité et la diversité des activités et programmes sportifs de sa région.

Les Festivités socio-culturelles ont proposé aux citoyens un calendrier de fêtes, de spectacles et d'expositions mettant en valeur le talent des artistes et artisans amateurs de la métropole. Les Montréalais étaient conviés à plus d'une centaine de manifestations qui laissaient libre cours à l'expression du reflet particulier de chaque quartier et de chaque région administrative. De plus, le Service a appuyé une douzaine d'activités organisées par ses organismes associés et a joint ainsi plus de 100 000 Montréalais. Parmi ces activités, on peut signaler :

- le Festival montréalais de la danse avec, entre autres, la participation des personnes du 3e âge, des différentes communautés ethniques de Montréal, d'adeptes de la danse sociale et de différentes troupes de danse montréalaises ;
- le Festival de photographie, au complexe Guy Favreau ; une exposition des oeuvres de membres de clubs amateurs de Montréal qu'ont visitée 8000 personnes ; de plus, 2300 personnes ont assisté aux 13 conférences organisées dans le cadre de cette exposition ;
- les ateliers Ramsès-Picasso, organisés en rapport avec ces deux grandes expositions, ont permis à 500 participants d'expérimenter de nouvelles techniques et de présenter le fruit de leur expérience lors d'une exposition où 350 oeuvres ont été montrées à plus de 700 visiteurs ;
- les ateliers de démonstration de l'Association du développement pour les arts visuels à Montréal (ADAUM) au Salon des Métiers d'art du Québec qui ont attiré 22 000 personnes.

Au coeur de l'hiver, Montréal a célébré la *Fête des Neiges*. Au Club nautique et de plein air, dans l'île Notre-Dame, Boule de Neige, la mascotte, a accueilli 150 000 Montréalais, petits et grands, conviés à une fête de participation. Le programme comprenait du patinage sur le bassin olympique long de deux kilomètres, des glissoires de 100 mètres, des pistes de ski de randonnée et des concours et courses de toutes sortes.

Au début de septembre, le lac des Régates de l'île Notre-Dame était bordé de 37 000 férus de pêche qui participaient à la *Super Pêche*. Ceux-ci ont taquiné 10 000 truites et autres poissons spécialement mis à l'eau pour l'occasion, tentant de remporter l'un des prix de la bourse globale de 30 000 dollars, dont la célèbre truite de 10 000 dollars.

M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville, a participé à la traditionnelle Soirée des bénévoles au cours de laquelle il a souligné l'immense mérite des 5500 personnes qui prêtent leur concours aux activités du Service.

Au cours de l'année, les Montréalais disposaient de 21 arénas, 163 patinoires extérieures, 29 piscines intérieures, 21 piscines extérieures, plus de 450 centres et de 250 parcs aux divers aménagements, tels des terrains de soccer, de baseball, de balle molle, des aires de jeux de croquet, de pétanque, de galet, de fer, de bocce, sans oublier les 210 courts de tennis.

Grâce à l'expansion du réseau des voies cyclables poursuivie en 1985, 121,4 kilomètres de pistes cyclables sillonnent aujourd'hui la ville. L'inauguration en 1985 de la boucle Est du tour de l'île a permis aux cyclistes de parcourir 58 kilomètres en empruntant les axes nord-sud, Rivière-des-Prairies et Notre-Dame.

Les parcs continuent d'attirer les promeneurs. Les terrains de balle ont servi 356 équipes affiliées à Baseball Montréal, 95 équipes des petites ligues et 1200 équipes de balle molle. Au soccer, 330 équipes ont utilisé les terrains de la Ville.

Le Complexe sportif Claude Robillard a accueilli plus d'un million et demi de Montréalais intéressés à l'activité physique et aux principales manifestations qui s'y sont déroulées. Par ailleurs, ses équipements ont servi à quelque 25 clubs qui s'y entraînent, dont le CAMO, le club de lutte Inter Concordia et le club Gymnix.

Le Club nautique et de plein air de Montréal, situé dans les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, a consolidé sa vocation de promoteur du plein air en milieu urbain. Les amateurs de sport d'été y ont pratiqué la voile, l'escalade, le canot-camping, le kayak, la planche à voile, et les fervents de sports d'hiver le ski de randonnée, le patin et la glissade. La *Fête des Neiges* et la *Super Pêche* ont attiré plus de 200 000 spectateurs. Les championnats provinciaux d'aviron et de canot-kayak, le championnat canadien d'aviron et la Coupe de Montréal en canot-kayak se sont également déroulés au club.

Près de 245 000 personnes de tous âges se sont inscrites aux activités sportives, socio-culturelles, scientifiques, communautaires et de plein air organisées par la Ville.

Durant la saison estivale, 73 clubs de vacances ont accueilli près de 10 000 enfants et de nombreuses écoles de hockey, regroupant 1160 participants, de patinage artistique, avec près de 800 inscriptions, de ringuette, auxquelles ont participé 200 jeunes filles, de patinage de vitesse, réunissant 50 athlètes et de soccer, auxquelles ont participé 425 autres jeunes sportifs.

Lors des quelque 250 consultations qui ont eu lieu au cours de l'année, le Service a prêté une oreille attentive aux 630 organismes partenaires venus exprimer leurs besoins.

Qu'il s'agisse de commissions sportives ou socio-culturelles, d'associations régionales, de comités de loisirs, de clubs sportifs, de regroupements pour personnes handicapées, de clubs d'aînés ou d'intervenants d'autres milieux, le Service a accordé à tous une attention soutenue.

Le Service a aussi innové et raffiné quelques aspects de ses fonctions.

Poursuivant son soutien systématique aux régions, tant au niveau des équipements et du personnel que de la programmation des activités socio-culturelles, le Service a établi un programme de loisirs scientifiques et l'a implanté dans les diverses régions à la satisfaction des « petits débrouillards » et des « grands curieux ». En collaboration avec les associations montréalaises, il a offert des stages en rapport avec des activités telles que la peinture sur tissu, le tissage, la courte-pointe, la broderie, l'imprimerie sur papier ou tissu, le jeu dramatique, le montage d'expositions et l'initiation au grisé. Il a aussi investi dans la consolidation et le développement des activités en plein air.

Le Service a aussi poursuivi le programme de formation en water-polo, natation, nage synchronisée et plongeon ainsi que le recyclage des employés permanents et auxiliaires dans le domaine des activités aquatiques. Il a organisé 50 stages pour ses employés permanents – cours de secourisme pour les cols bleus, cours d'administration de piscine, programmes de perfectionnement pour les animateurs – ainsi que 210 stages à ses employés auxiliaires et bénévoles – registraires, sauveteurs, arbitres.

La mise en application du programme de mini volley-ball a permis aux plus jeunes de pratiquer ce sport.

Le Service a continué de gérer le programme de soutien aux activités de loisirs. Au total, 377 organismes privés et scolaires, hormis la CECM, se sont partagé 452 250 dollars alloués aux différents volets.

Près de 17 millions d'usagers ont assisté ou participé aux manifestations et aux activités de toutes sortes organisées dans les divers quartiers de Montréal. Les Montréalais ont été renseignés sur les activités et les installations du Service par le biais de 20 conférences de presse, de 240 communiqués, d'innombrables dépliants et feuillets d'information et surtout par la brochure *Montréalais faites-vous plaisir !*, tirée à 400 000 exemplaires et contenant le programme complet des mois de septembre à avril.

La Ville, par l'entremise du Service de la gestion immobilière, a loué des locaux à des fins de loisirs pour un montant total de 1 851 600 dollars.

Les services culturels

La Bibliothèque municipale de Montréal a mis en place deux nouveaux services en 1985 :

- une phonothèque de prêt, ouverte au public en juin, a remporté un succès considérable puisque en six mois, on y a prêté 60 000 documents sonores ;
- la location de « best-sellers » mise en pratique à titre d'essai en octobre. Cette collection propose des ouvrages en location pour un prix modique proportionnel à la valeur du livre loué. Ce service est actuellement offert à la Bibliothèque centrale – Annexe, à la bibliothèque du Métro (station McGill), à la bibliothèque Le Prévost, aux maisons de la Culture Marie Uguay, de Côte-des-Neiges, de Maisonneuve, de Notre-Dame-de-Grâce et du Plateau-Mont-Royal, et il pourrait être fourni dans les autres succursales selon les résultats de l'expérience en cours.

La bibliothèque Workman a été rénovée et rouverte en mai, sous le nom de bibliothèque Georges Vanier.

À l'échelle du réseau, on enregistre une augmentation du nombre d'usagers et de documents prêtés, malgré la fermeture des bibliothèques de Lorimier et Langelier.

La Bibliothèque municipale comprend maintenant : la Bibliothèque centrale et son annexe, la Cinémathèque-Phonothèque, 23 bibliothèques de quartier, dont cinq dans des maisons de la Culture, le Bibliobus, le Biblioservice multilingue (collections en langues étrangères), le Biblioroute et le Bibliocourrier, de même que les services extérieurs (dépôt de livres dans les institutions pour personnes âgées, centres hospitaliers de soins prolongés, etc.).

La Bibliothèque municipale a réalisé quatre publications en 1985 :

- *Livres en langue française pour les jeunes,* d'Hélène Charbonneau, coordonnatrice des services aux jeunes à la Bibliothèque municipale. Il s'agit d'une bibliographie sélective de 4200 titres pour la jeunesse.

- *La Parole retrouvée,* une anthologie de textes produits aux ateliers d'écriture qu'offre le programme d'animation des bibliothèques.
- *Un catalogue des films 16 mm* et *un catalogue des vidéo-cassettes* disponibles à la Bibliothèque municipale.

La Bibliothèque a également organisé 4200 activités diverses dans le cadre de son programme d'animation. Celles-ci ont attiré 148 000 personnes.

Tableau 73 **Ressources documentaires de la Bibliothèque municipale de Montréal**

	1985
Livres et brochures	1 943 000
Titres de journaux et périodiques	2 600
Cartes, photographies et plans	47 400
Microdocuments	112 000
Films 8 mm	125
Films 16 mm	6 750
Films fixes	1 481
Diapositives	30 000
Enregistrements sonores	78 000
Enregistrements vidéo	4 500
Total (documentation)	2 225 856

Graphique 36 **Fréquentation et recettes**

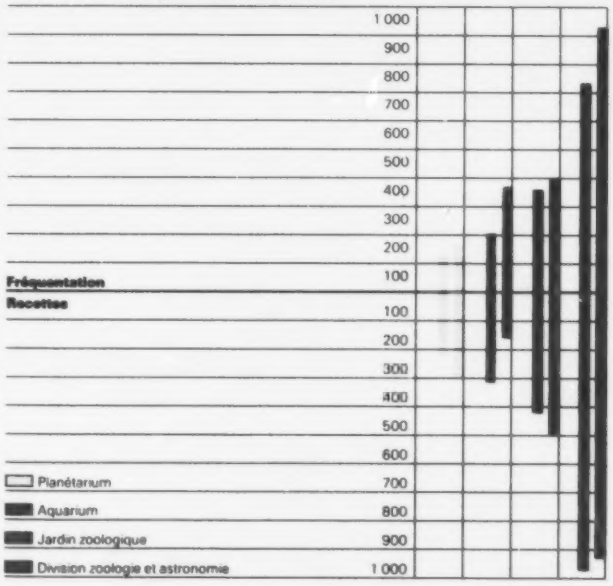

Tableau 74 **Activités de la Cinémathèque-Phonothèque**

	1985
Locations de films 16 mm	21 500
Nombre de projections	53 600
Fréquentation totale	1 616 000
Enregistrements sonores	60 000

Le Service des travaux publics a terminé au cours de l'année la conception et l'installation des systèmes d'audiovisuel et d'alarme pour les bibliothèques Langelier et Mont-Royal.

Les recettes provenant des droits d'entrée du Planétarium Dow, de l'Aquarium et du Jardin zoologique ont atteint 936 504,59 dollars. La fréquentation a été de l'ordre de 950 000 personnes, dont 23 000 élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal et du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal. De plus, 11 200 personnes ont profité des programmes d'animation offerts par ces institutions et près de 400 000 ont bénéficié de l'entrée gratuite. Les recettes des boutiques de l'Aquarium et du Planétarium ont dépassé 78 000 dollars.

Au Planétarium Dow, cinq spectacles ont été conçus et présentés au cours de l'année : *Cap sur le soleil, Galilée : un pionnier, Les Joyaux célestes, En route vers les étoiles* et *Le Retour de la comète de Halley.* Le spectacle spécial intitulé *Le Ciel, point de repère des animaux migrateurs,* présenté à l'occasion du Mois des zoos et aquariums, a été conçu en collaboration avec l'Aquarium et le Jardin zoologique. Le traditionnel spectacle *L'Étoile des Mages* a fait la joie des spectateurs au cours de la période des fêtes.

Il y a lieu de souligner le succès du spectacle *Le Retour de la comète de Halley* qui sera présenté à nouveau en 1986. Le spectacle gratuit *Le Ciel ce soir* a attiré de nombreux spectateurs tous les lundis soir. Un nouvel atelier, intitulé *Éveil à l'astronomie,* permet aux jeunes des différents quartiers de se familiariser avec l'astronomie grâce aux visites d'un astronome du Planétarium dans les écoles.

Des membres de neuf clubs d'astronomie ont animé la Journée internationale de l'astronomie.

D'autre part, le Planétarium a accueilli le ministre des Sciences et de la Technologie à l'occasion de la conférence de presse de la Semaine des sciences. La Division de la zoologie et de l'astronomie a apporté une contribution importante à cette manifestation d'envergure, tant par l'organisation de conférences et de séances d'animation au Jardin zoologique, à l'Aquarium et au Planétarium, que par l'entrée libre à ces endroits durant une journée.

À l'Aquarium, on a assuré la survie de trois bébés manchots nains. Il est extrêmement rare que les animaux de cette espèce naissent et survivent en captivité.

Différents programmes d'animation ont permis à la population de se familiariser avec le monde aquatique. L'Aquarium a également présenté quelques expositions, dont une sur le coelacanthe et une autre organisée par trois sociétés d'aquariophilie.

Le laboratoire de l'Aquarium a mis en oeuvre un nouveau système d'analyses bactériologiques qui réduit d'une journée le temps d'identification des bactéries.

Au Jardin zoologique, les gardiens d'animaux bénéficient depuis octobre de séances de formation en santé animale. Il est à signaler que le Jardin zoologique a de nouveau réussi la reproduction d'aras chloroptères.

À l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques et de l'Halloween, des décors spéciaux ont contribué à attirer un plus grand nombre de visiteurs aux quartiers d'hiver. À ce propos, signalons que la *Féerie d'hiver* a subi une première transformation, les décors désuets faisant place à de nouveaux éléments décoratifs. L'exposition *Des oiseaux et des mammifères*, regroupant des oeuvres de 17 artistes québécois, dont Jean-Luc Grondin, a eu lieu aux quartiers d'hiver et a remporté un vif succès.

Quant au Jardin des Merveilles, on y a tenu, pour la première fois, un concours de dessins auquel ont participé environ 2000 enfants de moins de 12 ans. Le rallye familial a accueilli plus de 250 familles. On a, par ailleurs, organisé de nombreuses séances d'animation dans les bibliothèques et dans les écoles ; ces séances, destinées aux enfants de cinq à 12 ans, permettent à ceux-ci de se familiariser avec des animaux qu'on leur présente sur place.

Tableau 75 **Manifestations culturelles – Fréquentation par lieu**

Maisons de la Culture	
Maisonneuve	143 225
Marie Uguay	21 023
Côte-des-Neiges	36 810
Plateau-Mont-Royal	39 591
Notre-Dame-de-Grâce	40 176
Auditorium du Patro Le Prévost	5 286
Manifestations dans les bibliothèques[1]	64 081
Autres endroits et manifestations estivales	294 654
Total (fréquentation)	644 846
Nombre total de manifestations	2 068

[1]Organisées en collaboration avec la Division des bibliothèques

Les manifestations culturelles ont remporté un grand succès en 1985. Ces manifestations touchaient les domaines des arts visuels et d'interprétation, de la littérature, du patrimoine, des sciences et de la technique. Parmi les plus importantes réalisations, il y a lieu de souligner les expositions d'envergure telles que *Alfred Laliberté, La Fascination de l'holographie, Cinq grands peintres chinois du XX^e siècle* ainsi que le nombre impressionnant de spectacles et de concerts de qualité offerts dans les cinq maisons de la Culture.

La Ville a aussi participé à des événements de prestige : le *Festival international des films sur l'art*, l'événement *Bauhaus-Montréal 1985-1986*, le *Festival international de théâtre jeunes publics du Québec*, l'*International de danse Porsche* et le festival *Musique des Amériques* à l'occasion du congrès des Jeunesses musicales.

Un grand nombre de manifestations culturelles ont aussi eu lieu dans les différents parcs au cours de l'été, comme en témoigne le tableau 75. Soulignons que la Ville a voulu encourager surtout les artistes de la relève à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse.

Le Théâtre de Verdure du parc La Fontaine a bénéficié d'une rénovation importante ; on y a présenté des spectacles de grande qualité et très variés. Une commandite du *Journal de Montréal* a permis de faire connaître ces activités.

Aux manifestations culturelles, on a produit une publication mensuelle pour chaque maison de la Culture avec le concours de la Banque d'Épargne ainsi que trois catalogues, *Montréal et l'art du monument, Edgar Gariépy* et *La Fascination de l'holographie*.

Le Service des activités culturelles a organisé deux conférences de presse : une pour le lancement du programme d'été et l'autre pour annoncer le programme de la saison 1985-1986 dans les maisons de la Culture, cette dernière grâce à une commandite de la Banque d'Épargne.

De plus, la Ville a accordé son appui à différents organismes dont le but est de promouvoir la vie culturelle à Montréal.

La salle Jacques Rousseau du Jardin botanique a accueilli 21 expositions à caractère éducatif au cours de l'année. Le Jardin a accueilli près de 360 000 visiteurs aux serres seulement, sans compter la fréquentation des jardins extérieurs. L'accroissement du nombre de visiteurs témoigne de l'intérêt de la population ; selon un sondage effectué au début de l'année, elle considère le Jardin comme l'un des atouts majeurs de Montréal.

Les installations du Jardin ont fait l'objet de plusieurs transformations qui permettent de mieux mettre en valeur ses différentes collections. La serre thématique en construction

Tableau 76 **Manifestations culturelles – Fréquentation par genre**

	Manifestations dans les bibliothèques		*Maisons de la Culture et Patro Le Prévost*		*Autres endroits et programme estival*	
	Nombre	*Fréquentation*	*Nombre*	*Fréquentation*	*Nombre*	*Fréquentation*
Cinéma	186	12 546	82	3 710		
Concerts et récitals	10	514	133	20 625	78	106 982
Conférences-rencontres	144	3 968	24	1 342	1	200
Danse	4	261	1	150	51	19 250
Expositions	3	1 020	79	231 289	5	116 095
Jazz, musique populaire	34	1 712	22	2 657	59	33 442
Lancements de livres	0	0	7	780		
Poésie	23	434	12	1 307		
Théâtre, pantomimes, marionnettes	135	9 721	72	9 451	45	7 650
Variétés	82	6 131	101	14 092	1	525
Ateliers et spectacles pour enfants	649	27 774	2	1 304	23	10 510
Total	1 270	64 081	535	286 707	263	294 654

sera la plus grande au Canada avec sa superficie de 650 mètres carrés. Au cours de l'exercice, des travaux de réaménagement ont été effectués aux serres des aracées et des orchidées, de même qu'à la serre des penjings, au jardin des bonsaïs et au jardin des sous-bois.

De plus, le réaménagement complet de la serre australienne en serre chinoise a permis de créer un environnement particulier pour les penjings offerts à la Ville par Monsieur Wu Yee-Sun de Hong Kong.

Le Jardin botanique a aussi poursuivi la diffusion de son message culturel :

- par l'accueil de groupes spécialisés et l'organisation de visites guidées (congrès des pharmaciens, tournée de presse Picasso-Ramsès-bonsaïs, délégation de Shanghaï, universités St. Lawrence et du Vermont, Association des Commissaires industriels du Québec, les écoles d'horticulture du Québec, les élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal, etc.) ;
- par des conférences publiques sur différents sujets ayant trait à l'horticulture ;
- par le soutien technique de diverses expositions thématiques, par la présence du Jardin botanique à divers salons et expositions (salons de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Jeunesse, de l'Habitation, les journées horticoles ornementales, la Semaine des sciences, etc.) ;
- par la rédaction de 33 chroniques horticoles, de plusieurs feuillets et de différents textes ainsi que plusieurs communiqués signalant une manifestation se déroulant au Jardin. Seize rapports et articles scientifiques ainsi que 30 articles de vulgarisation et communications scientifiques se sont ajoutés à l'actif des publications diffusées par le Jardin, tel le livre *Bonsaï et Penjing* publié en 1985 ; cet ouvrage qui s'inscrit dans la tradition des livres d'art comprend près de 100 photos couleurs. Ce foisonnement de publications assure le rayonnement du Jardin, tant dans la recherche fondamentale que dans les différents secteurs de l'éducation et des loisirs ;
- par la présence du Jardin à plus de 70 émissions de radio et de télévision consacrées aux questions de jardinage et d'horticulture.

Le Jardin a aussi poursuivi son travail d'éducation populaire :

- par la diffusion de sept cours du soir, permettant l'accueil d'environ 800 personnes ;
- par la mise en place d'un nouveau cours pour adultes sur l'aménagement paysager ;
- par des réponses à 37 808 demandes de renseignements horticoles dans les serres et 23 011 renseignements horticoles donnés aux visiteurs, par correspondance ou par téléphone ;
- par l'encadrement et la formation de 544 jeunes usagers de jardinets d'écoliers ;
- par la formation de guides bénévoles francophones et anglophones.

La planification et l'aménagement de quatre autres jardins communautaires (coopératives Belles Maisons, Rivard, Sainte-Catherine entre les rues Dézéry et Darling et Saint-Marc) et l'agrandissement de deux jardins (Pré-Carré et de

Tétreaultville) ont été réalisés en 1985 pour répondre aux besoins de 224 familles désireuses de cultiver leur propre potager. À ce jour, ce programme touche 6641 familles.

Afin d'assurer aux Montréalais un environnement de haute qualité, les causes qui entraînent la détérioration des végétaux ont été identifiées et réduites au minimum.

Plusieurs tournées d'inspection et des expertises sur des problèmes particuliers ont permis en 1985 de recommander des mesures correctives afin de diminuer les coûts d'entretien ou de remplacement des végétaux.

En outre, les maladies et insectes nuisibles pour les plantes de la ville ont été systématiquement consignés dans un fichier. Celui-ci, qui comprend les informations pertinentes à l'identification et au traitement de ces problèmes, sera informatisé d'ici quelque temps.

Une action concertée de la Communauté urbaine de Montréal et de la Ville a permis différentes interventions afin de lutter contre les herbes à poux et autres plantes qui provoquent des allergies respiratoires ou envahissent les terrains vagues. Les recherches en cours permettent d'augmenter les connaissances nécessaires à l'établissement d'un programme de lutte efficace contres ces mauvaises herbes.

Le Jardin botanique est responsable de la diffusion, au niveau international, de la flore québécoise. À ce titre, plusieurs herborisations ou sorties sur le terrain permettent de recueillir les différentes semences de la flore indigène. À partir de cette cueillette on confectionne un catalogue appelé *Delectus Seminum et Sporarum* indiquant le matériel disponible, le milieu naturel d'où proviennent les graines, etc. Ce catalogue est distribué à plus de 750 institutions réparties à travers le monde et permet aux pays étrangers de comman-

Tableau 77 **Recettes par type d'installations**[1] (en milliers de dollars)

	1983	*1984*	*1985*
Centres	393,5	385,7	308,6
Complexes[2]	440,5	680,5	771,9
Arénas, y compris les casse-croûte	2 642,0	2 978,4	3 066,7
Parcs et terrains	412,5	424,8	551,4
Piscines	247,6	264,4	330,8
Golf	125,5	145,6	177,8
Autres	1 836,1	1 821,7	1 685,4
Total	6 097,8	6 701,1	6 892,6

[1]Seuls les exercices 1984 et 1985 ont été comptabilisés selon les mêmes méthodes. Pour les autres exercices, les comparaisons ne peuvent se faire qu'au total annuel.
[2]Les revenus de complexes incluent le complexe sportif Claude Robillard et le complexe récréatif Gadbois à compter de 1985.

Tableau 78 **Programmes d'éducation populaire**

	1983	*1984*	*1985*
Jardins communautaires			
Nombre d'endroits	63	72	75
Nombre de familles montréalaises cultivant un potager	6 115	6 417	6 641
Jardins de la jeunesse			
Nombre d'endroits	3	3	3
Nombre de jeunes Montréalais cultivant un potager	614	528[1]	544
Cours d'horticulture			
Séries de cours dispensés aux adultes	6	7	7
Nombre de participants	944	828	822
Renseignements horticoles			
Visiteurs, appels téléphoniques, correspondance	15 332	20 577	23 011
Dans les serres d'exposition	10 862	17 010	37 808

[1]Baisse due à des réaménagements de jardins.

Tableau 79 **Programme municipal de soutien des activités de loisirs**

	1983 $	*1984* $	*1985* $
Volet I Aide aux sports d'initiation à l'entraînement et à la compétition sportive	244 400	248 300	222 300
Volet II Aide aux séjours de sensibilisation au plein air	38 400	48 000	40 800
Volet III Aide à la pratique et à la diffusion d'activités socio-culturelles	49 200	62 000	60 800
Volet IV Aide aux fêtes et festivals populaires	107 825	112 875	91 620
Volet V Aide à l'intégration en loisirs des personnes handicapées	16 400	9 500	16 500
Total	483 270	480 675	432 020

Tableau 80 **Inscription payante**

	1983	*1984*	*1985*
Jeunesse (0-17 ans)	16 677	16 704	12 463
Adultes (18-54 ans)	36 187	30 752	23 867
Personnes âgées (55 ans et plus)[1]	8 865	3 427	2 216

[1]Depuis 1984, la Ville a aboli la carte loisir 3e âge et les chiffres d'inscription ne représentent plus que les inscriptions à des cours.

Tableau 81 **Inscription gratuite**

	1984	*1985*
Jeunesse (0-17 ans)	21 054	28 830
Adultes (18-54 ans)	919	4 050
Personnes âgées (55 ans et plus)	1 079	1 993

Tableau 82 **Inscription des participants**

	1984	*1985*
Jeunesse (0-17 ans)	26 058	73 848
Adultes (18-54 ans)	16 935	49 409
Personnes âgées (55 ans et plus)	13 958	47 810

Tableau 83 **Inscription aux activités structurées**

	Arénas	*Piscines*	*Centres*	*Parcs*	*Total*
Activités payantes	155	5 602	30 841	1 948	38 546
Activités gratuites	1 660	4 168	25 193	3 852	34 873
Activités offertes par des intervenants	25 248	11 118	115 462	19 239	171 067
Total					244 486

der ces graines, d'augmenter leurs collections et de poursuivre leurs recherches scientifiques.

Il s'ensuit des échanges intéressants quant au comportement des espèces végétales indigènes sous différents climats et sous différentes latitudes. Durant l'année, plus de 5544 échantillons de semences ont été envoyés à 417 institutions.

Afin de maintenir la qualité et l'originalité des expositions ainsi que d'accroître les collections de plantes existantes, le Jardin se procure de nouvelles espèces et variétés dans différents pays. L'année 1985 a donné lieu à plusieurs achats, échanges et dons :

- 207 orchidées de différents pays, y compris le Canada ;
- 24 bonsaïs de la République populaire de Chine et de Hong Kong ;
- 20 cultivars de Dahlias ;
- 40 espèces et cultivars de la Ferme expérimentale d'Ottawa ;
- 30 boutures et semences du Sénégal, du Congo et de la République populaire de Chine.

Les semences et plantes s'ajoutant à l'actif végétal du Jardin sont ainsi enregistrées : lieu d'origine, année de germination, espèce et variété et autres informations pertinentes.

Cette activité au niveau international stimule les échanges scientifiques et affermit l'expertise du Jardin botanique dans le domaine horticole.

Ramsès II et son temps a dominé l'été 1985 à Montréal. Cette exposition de trésors égyptiens présentée par la Ville de Montréal et l'Organisation des Antiquités égyptiennes a connu un succès exceptionnel tant par la qualité de la présentation que par son attrait populaire et ses retombées économiques.

Tenue du 1er juin au 29 septembre 1985 dans le pavillon que la France avait bâti dans l'île Notre-Dame lors de l'Exposition universelle de 1967, l'exposition Ramsès a marqué la nouvelle vocation du pavillon qui, sous le nom de Palais de la Civilisation, sera désormais le théâtre de grandes manifestations annuelles.

Le Comité exécutif a chargé l'AMARC de coordonner et d'administrer l'exposition. L'AMARC, pour sa part, a délégué la tâche à un comité organisateur placé sous la présidence du contrôleur général de la Ville. Grâce à ce comité, l'exposition s'est non seulement autofinancée mais elle a réussi à remettre un surplus de 1 003 700 $ à l'Égypte et 1 007 700 $ à la Ville.

La collection de 69 pièces comprenait des statues monumentales, des bijoux en or ayant appartenu au pharaon ou à la famille royale, des couvercles de sarcophages, des objets de la vie quotidienne aussi bien que des trésors du palais ; toutes ont été prêtées par le Musée égyptien du Caire à la suite d'une entente négociée par M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

Les organisateurs de l'exposition ont bénéficié des conseils éclairés de Mme Christiane Desroches Noblecourt, inspecteur général honoraire des Musées de France et égyptologue de réputation mondiale ; elle est l'auteure du catalogue de 200 pages, publié en deux éditions.

D'autres publications ont contribué au rayonnement de l'exposition : un catalogue abrégé de huit pages, un journal intitulé *Le temps de Ramsès* et distribué à 700 000 exemplaires, quatre affiches d'art et une cinquième reproduisant l'image graphique de l'exposition, 650 000 dépliants de promotion, un million de signets, six sujets de carte postale et 15 pour trois jeux de diapositives. Des audioguides étaient à la disposition des visiteurs.

La conception de l'aménagement de l'exposition a été établie en fonction d'un maximum de 1000 visiteurs à l'heure, compte tenu d'un objectif de 600 000 visiteurs répartis sur une période de quatre mois. À raison d'une date fixe et d'une heure précise, le Palais de la Civilisation offrait donc au public 1348 différentes heures de visite. Bien que le Palais ait fermé ses portes pendant les cinq jours du Grand Prix Formule 1, l'objectif a été dépassé, 714 336 billets ayant été vendus. Il y a eu en moyenne 6019 visiteurs par jour. Le record de fréquentation a été atteint le 28 septembre ; ce jour-là, 10 025 personnes ont visité l'exposition.

Plusieurs activités ont permis d'animer les lieux : salon de thé, salle de projection de vidéos, cinéma, boutiques, spectacles, jardin égyptien aménagé par le Jardin botanique au niveau de la lagune, restaurants, etc. Une série de conférences sur l'Égypte a été présentée. De plus, une brève cérémonie a salué l'arrivée de chacun des cent millième visiteurs.

Au total, 76 communiqués ont été transmis aux médias. La couverture a suscité dans les journaux 238 929 lignes, 11 caricatures et 490 photos, 86 049 lignes et 195 photos dans les revues et, dans la liste partielle qui fut recensée, 103 reportages dans les médias électroniques. Les critiques au Canada aussi bien qu'à l'étranger ont été presque unanimement élogieuses.

Six campagnes de publicité ont été montées pour promouvoir la vente des billets. La plupart des médias y ont largement contribué.

Un portefeuille de commandites mis à la disposition du secteur privé a permis de recueillir plus de 1 012 000 $, dont 262 000 $ en argent comptant et quelque 750 000 $ en services.

Tableau 84 **Principaux commanditaires de *Ramsès II et son temps***

Banque Nationale du Canada	visites du 3e âge
Bell Canada	dépliant
Conseil du Maurier des arts	audioguide
Fédération des caisses populaires Desjardins	sacs-souvenirs
Hilton Canada	affiches d'art
Investissements Trizec	contribution, emplacement d'un comptoir de vente de billets et de bureaux
Journal de Montréal	billets et le journal *Le temps de Ramsès*
La Presse	signets
Le Groupe SNC	catalogue et catalogue abrégé
Merck Frosst Canada Inc.	achat de blocs de billets
Ministère des Communications, Ottawa	subvention
Sperry Inc. (en collaboration avec Cleyn & Tinker International)	costumes des hôtes et hôtesses
Téléglobe	visites de personnes handicapées
Télé-Métropole	cartes postales, diapositives
Vidéotron	vidéos et services techniques

D'autres commanditaires, dont Chalifour Designers, Coca-Cola Ltée, Graetz Inc. et la Société des alcools du Québec ont fourni des services.

Le service de renseignements, ouvert sept jours par semaine, a traité 47 333 appels téléphoniques et près de 10 000 demandes écrites.

Une vignette a été apposée sur le courrier de la Ville, des panonceaux ont été fixés sur des lampadaires dans les principales artères et voies d'accès de la ville et des panneaux-réclame affichés dans le métro ; les grands magasins ont disposé des étalages dans les vitrines et monté des rayons spéciaux sur l'Égypte tandis que des centres commerciaux ont fait des promotions spéciales avec des reproductions égyptiennes.

Une entente avec la Commission des écoles catholiques de Montréal a fait connaître la civilisation égyptienne aux élèves. Des conférences ont été faites sur ce sujet dans divers centres culturels de la périphérie montréalaise.

À la suite d'une initiative conjointe de plusieurs organismes, dix voyages au Caire ont été offerts au public au cours de l'exposition.

D'importantes ressources matérielles ont été mobilisées afin d'assurer la sécurité. Les principales ressources humaines à cet égard comprenaient un directeur de la sécurité, un chef des opérations, deux officiers subalternes et 43 agents. Ce personnel a été réparti sur des relèves multiples, 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Divers corps policiers ont collaboré au transport et à la surveillance des objets. La Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et la police de la Communauté urbaine de Montréal ont fourni leur assistance en diverses occasions.

Les retombées économiques de l'exposition sont évaluées à 37,3 millions pour la ville et 43,1 millions pour le Québec. L'exposition a également donné lieu à la création de 292 emplois saisonniers qui ont produit 1,4 million de dollars en salaires.

À la suite de négociations qui visaient à étendre l'itinéraire de l'exposition et à en partager les frais, des ententes ont été conclues avec l'*Expo 86* de Vancouver ainsi qu'avec les villes de Memphis, Provo et Jacksonville aux États-Unis.

Terre des Hommes

L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) a connu une année particulièrement féconde. Elle a :

- organisé pour la première fois un concours international de feux d'artifice ;
- poursuivi le réaménagement de *La Ronde*, réorganisant entièrement le centre des manèges, construisant un théâtre en plein air et érigeant les plus grandes montagnes russes à double voie au monde ;
- octroyé une concession pour l'aménagement et l'exploitation d'un parc aquatique.

L'AMARC s'est aussi vu confier par la Ville le mandat de présenter dans un pavillon de l'île Notre-Dame l'exposition *Le grand pharaon Ramsès II et son temps*.

Pour la première fois, l'AMARC n'a reçu aucune subvention financière de la Ville, conformément à son nouveau mandat qui exige qu'elle finance elle-même ses opérations. La première phase du plan de réaménagement de *La Ronde* a été réalisée en 1985 grâce à trois contributions.

Tableau 85 **Plan directeur de *La Ronde*** (en milliers de dollars)

	Ville de Montréal	*AMARC*	*Entreprise privée*	*Total*
1983-1984	6 800 $	3 000 $	800 $	10 600 $
1984-1985	7 900	13 000	8 800	29 700
Total	14 700 $	16 000 $	9 600 $	40 300 $

Désormais, l'AMARC a pour mandat :

- d'exploiter *La Ronde* à titre de parc récréatif ;
- d'assumer cette responsabilité sans aide financière de la ville ;
- de produire un surplus budgétaire ;
- à compter de 1987, de constituer des réserves pour les années à venir à même les surplus et utiliser ces réserves pour le réaménagement continu de l'emplacement.

Au cours de la saison 1985, *La Ronde* a accueilli 1 835 000 visiteurs, ce qui représente une augmentation de 27,5 p. 100 par rapport à l'année 1984 (1 439 000).

Les recettes de l'AMARC, en excluant celles de Ramsès II, se sont élevées à 18 259 000 dollars en 1985, comparativement à 15 800 000 dollars en 1984, y compris les recettes de l'île Notre-Dame.

L'AMARC a dégagé de l'exploitation de *La Ronde* en 1985 un surplus budgétaire de 1 194 000 dollars qui constitue une réserve importante pour le réaménagement continu de *La Ronde*.

De 16,5 millions de dollars qu'elles étaient en 1982-1983, les dépenses des visiteurs – entrées, jeux, nourriture, stationnement – sont passées à 29,8 millions en 1985, soit une hausse de 80 p. 100.

Le potentiel touristique de *La Ronde* ressort clairement à la lumière du succès des campagnes de publicité dans les états de New York et du Vermont. En effet, la proportion des visiteurs provenant de ces deux états a doublé, passant de 1,9 p. 100 à 3,7 p. 100.

Les activités de *La Ronde* ont procuré à la Ville des recettes fiscales de plus de 1,4 million de dollars (taxes sur les divertissements).

En haussant la qualité et en élargissant la gamme de ses attractions, *La Ronde* a contribué à entraîner des retombées économiques appréciables, tout en accroissant le potentiel touristique de Montréal et du Québec.

La revitalisation de *Terre des Hommes* s'est poursuivie au cours de l'année sous la direction du Service des travaux publics ; de nombreux travaux ont eté effectués pour embellir les lieux et les rendre plus fonctionnels, notamment :

- le rajeunissement et l'entretien de la roseraie attenante au restaurant Hélène de Champlain dans l'île Sainte-Hélène ;
- la consolidation des divers jardins existants et plus particulièrement la section internationale du parc floral dans l'île Notre-Dame ;
- la présentation d'un jardin égyptien et la décoration florale du Palais de la Civilisation lors de l'exposition *Ramsès II et son temps*. Des travaux de réaménagement des systèmes électriques et mécaniques ainsi que l'intégration de nouveaux systèmes d'alarme et de surveillance par télévision en circuit fermé ont également été réalisés au Palais.

Au coeur de *La Ronde*, le centre des petits manèges a été complètement réaménagé pour faire place à de nouvelles attractions. Ces transformations mettent l'accent sur l'intégration de la nature et l'amélioration de la circulation intérieure. Un théâtre extérieur de 4500 places doté d'une scène couverte et d'une régie a été aménagé à la place de l'Animation.

Il a fallu faire également de nombreux travaux d'infrastructure : conduites d'eau et d'égout, installation du gaz, du téléphone et de l'électricité. La Phase II, terminée au cours de l'année, comprenait plusieurs transformations dont l'aménagement paysager et l'ajout de nouveau mobilier (bancs, corbeilles à rebuts, protecteurs d'arbres) au Centre des manèges, pour un montant de 97 500 dollars, de même qu'à l'Aquarium et au Parc d'eau, pour un montant de 124 000 dollars.

Dans le cadre du programme de réaménagement de *La Ronde*, l'installation des montagnes russes a été menée à terme.

D'importants travaux d'amélioration des infrastructures ont été entrepris dans l'île Notre-Dame ; ces améliorations, évaluées à près de trois millions de dollars, comprennent la conception de plans relatifs au Palais de la Civilisation en vue de l'exposition Ramsès.

SOUTIEN MATÉRIEL ET TECHNIQUE

Le soutien matériel et technique

La Division du centre d'informatique du Secrétariat administratif a assuré le traitement sur ordinateurs de 4008 programmes pour le bénéfice des différents services municipaux, comparativement à 3429 en 1984.

Le complexe central d'ordinateurs Sperry 1100/92 ainsi que les ordinateurs satellites reliés aux services municipaux par le réseau de téléinformatique ont permis à ces derniers d'avoir accès aux différentes banques de données municipales. Ces données relatives aux ressources humaines, financières et matérielles ainsi qu'au rôle fonctionnel des services municipaux correspondent à environ 12 246 000 000 de caractères.

Par suite de la mise en place de nouveaux systèmes informatisés, plus de 500 écrans cathodiques sont à la disposition des services municipaux dans 80 immeubles. La saisie des données s'est élevée à 383 333 000 caractères et le nombre de lignes imprimées à 638 728 000. Ces volumes importants de données municipales et d'outils informatisés ont contribué à améliorer le fonctionnement des opérations des services municipaux. Le centre d'informatique a effectué, entre autres tâches :

- pour la perception des taxes, l'émission des avis de cotisation, à savoir : 163 135 pour l'impôt foncier, 165 440 pour la taxe scolaire, 292 192 pour la taxe d'eau, 55 330 pour la taxe d'affaires, 67 061 pour taxes spéciales,

Ruelle surréaliste, tout en escaliers incroyables, en galeries-suicide, en palissades pourries soutenues par des armées de poubelles.

Jacques Hébert, « Né rue Saint-Denis », *Marmaux du Grand Montréal*, 1978

Gabor Szilasi

1733 pour la taxe relative aux Sociétés d'initiative et de développement des artères commerçantes (SIDAC), 125 579 certificats mécanisés, 48 655 mises en demeure, 107 031 sommations, 8680 avis de shérif, 220 004 reçus, 4250 « dernier avis », 156 184 rappels ;

- aux fins de l'évaluation foncière et de l'évaluation locative, la préparation des rôles de la Communauté urbaine de Montréal et du Service du revenu pour 342 523 propriétés, 468 464 locaux d'habitation et 56 418 locaux commerciaux.

En ce qui a trait au suivi des avis de contravention émis par les policiers et les préposés au stationnement, les ordinateurs ont enregistré au-delà de 1 480 077 contraventions et, relativement à celles-ci, ont émis 467 810 avis préliminaires, 226 878 sommations, 98 435 jugements, 68 mandats, 76 408 brefs de saisie et 80 217 avis au Bureau des véhicules automobiles du Québec.

Divers permis ont été produits, répartis de la façon suivante : 750 000 permis d'occupation, 289 permis d'exploitation de terrains de stationnement et 35 000 permis de stationnement.

Pour ce qui est des ressources humaines, les ordinateurs ont produit de nombreux rapports de gestion et ont libellé quelque 1 081 830 chèques pour les 26 054 employés et les 7628 pensionnés de la Ville et de la Communauté urbaine de Montréal.

L'atelier de reproduction de plans du Service des travaux publics a reproduit près de 270 000 mètres carrés de plans au cours de l'exercice. Ces plans répondaient aux besoins propres du Service ou étaient destinés à l'usage d'autres services de la Ville, de même qu'à la Communauté urbaine de Montréal, Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz Métropolitain et le gouvernement du Québec. De plus, cette production tient compte de quelque 4200 demandes provenant du secteur privé.

La somme de 4 451 700 dollars a été perçue au Centre d'encaissement pour divers services. On a ainsi répondu à :

- 6658 demandes d'occupation du domaine public ou de vente au comptoir ;
- 1492 demandes d'interruption de l'approvisionnement en eau ;
- 2253 demandes relatives aux dépôts garantis, aux plans et devis de soumission de travaux d'entretien, aux matériaux, etc.

Sous la responsabilité du Service du revenu, le Centre d'encaissement du Service des travaux publics, créé en 1984, a permis une amélioration sensible du service à la clientèle en réduisant les déplacements pour l'obtention de ces divers services auprès d'autres bureaux.

La gestion des bâtiments municipaux

Par l'entremise du Service de la gestion immobilière, la Ville de Montréal a géré durant l'année les marchés publics Atwater, Jean Talon, Maisonneuve et Saint-Jacques, les marchés de quartier et les marchés aux fleurs. La qualité des produits a été améliorée grâce aux inspections effectuées par les contrôleurs de la qualité.

La Ville a organisé diverses activités promotionnelles : dégustations, spectacles, épluchettes de maïs, etc. Un comité représentant les locataires des marchés a organisé, à ses frais, une campagne de publicité.

Une étude a été menée afin de connaître les attentes des clients éventuels du marché Saint-Jacques et de vérifier s'il est possible de rouvrir ce marché.

Les recettes brutes provenant de l'exploitation des marchés publics se sont élevées à environ 1 200 000 dollars.

La division de la sécurité du Service a procédé à près de 100 études portant sur :

- les cours, clos de voirie, complexes et centres de services municipaux ;
- les centres d'activités culturelles, de sports et de loisirs ;
- les bâtiments administratifs et les bâtiments désaffectés.

Ces études ont été effectuées dans le cadre du programme de prévention contre le vol et le vandalisme mis en vigueur en 1983. Elles ont eu pour effet de rendre plus efficaces les mesures de protection.

Des normes et directives opérationnelles ainsi qu'administratives ont été approuvées et mises en vigueur afin que les agents de sécurité puissent répondre convenablement aux différents besoins de sécurité. Toutes celles déjà en vigueur ont été révisées et mises à jour.

Des visites quotidiennes de supervision effectuées par des agents de sécurité de la Ville et par des agences privées ont permis d'augmenter la qualité du gardiennage dans tous les lieux de travail.

Un cours de gestion de premier niveau a été dispensé aux nouveaux sous-officiers, leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences pour la gestion du personnel dont ils ont la responsabilité.

Tous les agents de sécurité recrutés durant l'année ont reçu des cours de formation en gardiennage pour faciliter leur intégration.

Au total, 150 agents de sécurité ont été affectés à un poste fixe dans 73 bâtiments municipaux. Trente-deux agents itinérants ont effectué plus de 600 000 inspections préventives. Ils ont parcouru 400 000 kilomètres pour assurer la protection d'environ 235 lieux dont la Ville est responsable.

Sur 40 000 rapports quotidiens produits par ces agents durant l'année, près de 4000 incidents ont fait l'objet d'une attention particulière. Un bulletin quotidien a été diffusé au sein de tous les services intéressés dans le but de prévenir le vol et le vandalisme.

Afin de faciliter le contrôle des accès aux différents services municipaux, tous les employés de la Ville ont reçu une carte d'identité professionnelle.

Dans le cadre du programme de responsabilité des gestionnaires, un répertoire comportant les noms des responsables d'immeuble a été établi afin d'assurer un meilleur contrôle des clés à diffusion restreinte.

Des réunions ont été organisées avec les membres de la direction de plusieurs services dans le but d'éveiller l'attention de chacun dans la prévention contre le vol et le vandalisme dans les immeubles municipaux.

Le plan directeur de la Division de la sécurité et la nouvelle structure d'opération ont été mis à l'essai ; les résultats se sont révélés concluants.

Grâce à l'implantation de la bureautique, certaines activités administratives ont été automatisées. Il en est résulté une économie de temps appréciable et un accroissement de la productivité.

Sur le plan de la gestion des locaux, les principales études réalisées ou poursuivies en 1985 sont les suivantes :

- révision des normes de planification et d'occupation des bureaux pour la gestion immobilière ;
- amorce des études de rationalisation des clos et cours de voirie ;
- optimisation des bâtiments Miron comme complexe municipal ;
- planification des locaux pour quatre bureaux du Service des affaires sociales et étude générale d'implantation ;
- agrandissement et réaménagement de la bibliothèque Langelier ;
- relogement et aménagement des services du personnel, du vérificateur et de la gestion immobilière ;
- réaménagement partiel des services des finances, du contentieux, de l'approvisionnement et de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), ainsi que le relogement temporaire de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA) ;
- révision finale du complexe Dickson.

Ces études portent sur une superficie totale d'environ 25 410 mètres carrés.

Afin de répondre aux demandes de différents services municipaux, la Ville a loué 66 locaux et 211 terrains appartenant à des entreprises privées ou publiques. Le coût total pour l'année s'est élevé à 4 620 000 dollars.

D'autre part, elle a perçu la somme de 3 407 000 $ dollars pour 168 baux emphytéotiques et 182 baux ordinaires.

Par ailleurs, le parc immobilier de la Ville s'est agrandi d'environ 98 225 mètres carrés à des fins publiques. La superficie de son domaine privé a été augmentée de 431 075 mètres carrés par rapport à l'année précédente.

Des ententes ont été conclues avec les sociétés paramunicipales touchant au domaine de l'habitation afin qu'elles puissent poursuivre la réalisation de leurs programmes.

La Ville s'est dotée d'un système téléphonique Centrex III en remplacement du système en service depuis 1962. Ce nouveau système offre un service plus souple à l'utilisateur et la clientèle et permet une meilleure accessibilité aux divers intervenants de la Ville. En l'espace de trois ans, cet achat permettra de réaliser des économies de l'ordre de 150 000 dollars sur les coûts de location des appareils remplacés. Du même coup, la Ville acquiert un actif de 5000 appareils d'une valeur totale d'environ 375 000 dollars. L'implantation du système permettra également de réaliser des économies annuelles de l'ordre de 350 000 dollars.

Une nouvelle méthode d'inventaire des quelque 500 bâtiments municipaux a été mise en application au cours de l'année. Elle permet la constitution d'une banque de données importantes concernant la situation et l'état des bâtiments, d'accès rapide et susceptible de réduire le temps passé en déplacements.

Des expertises ont été effectuées relativement, d'une part, à l'entretien technique des bâtiments (fenestration, toiture, transport vertical) pour conserver les infrastructures des bâtiments municipaux, et à l'entretien ménager, d'autre part, pour préserver les finis architecturaux des bâtiments municipaux.

Le Service des travaux publics a fait l'analyse détaillée d'un système informatisé pour le traitement des factures d'énergie. Ce système de suivi et de contrôle a permis de réaliser des économies de 104 000 dollars en 1985. De plus, les programmes ponctuels d'économie d'énergie, tels l'application des normes de température dans les bâtiments et l'arrêt des systèmes électromécaniques quand ils sont inoccupés, ont permis de réaliser des économies annuelles de l'ordre de 860 000 dollars. Les interventions techniques au niveau des systèmes de réfrigération de même que la conversion au gaz naturel de huit chaufferies, notamment aux casernes 29, 35 et 38 ainsi qu'aux immeubles Saint-Michel et Cour Saint-Grégoire, permettent de prévoir des économies annuelles de l'ordre de 150 000 dollars.

L'objectif des autorités d'améliorer les méthodes de gestion a conduit à l'adoption de deux systèmes dont l'effet sur la qualité de vie des citoyens n'est pas négligeable. Le système de gestion des travaux de voirie (GTV) est actuellement dans sa phase de développement. Ce système instaurera une méthode de gestion financière et opérationnelle intégrée qui servira à la programmation, à la planification, à la coordination et au contrôle des projets du Module voirie. Ce système aidera également à coordonner les travaux des organismes d'utilités publiques avec ceux de la Ville.

Dans le cadre du système de gestion des travaux d'entretien, un prototype de système informatisé a été implanté dans le secteur de Côte-des-Neiges. Ce prototype permet de connaître toutes les interventions à effectuer, de préparer les ordres de travail, d'évaluer la main-d'oeuvre requise et l'équipement nécessaires, de même que de contrôler l'exécution du travail. Il est prévu que ce système sera progressivement appliqué aux autres secteurs.

Dépenses relatives aux immobilisations

La Ville a fait en 1985 l'acquisition de 236 immeubles au coût total de 8 594 520 dollars, dont les principaux sont :

- le manoir du Bon Pasteur ;
- les bandes de terrain restant de l'autoroute Décarie ;
- deux propriétés industrielles, sises à Pointe-aux-Trembles, dont l'occupation était incompatible avec la vocation résidentielle du secteur ;
- un important immeuble sis à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury afin d'en faire une maison de la Culture ;
- des propriétés situées dans les PRAIMONT Cabot et Bridge-Wellington ;
- un nombre important de terrains situés à Rivière-des-Prairies aux fins de remembrement.

Par ailleurs, la Ville a vendu ou loué par bail emphytéotique 252 bâtiments et terrains pour la somme de 9 943 405 dollars, dont 10 à la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), cinq à la Société de développement de Montréal (SODÉMONT) et cinq à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA).

Plusieurs terrains industriels ont également été vendus. Ces ventes ont permis à des entreprises industrielles de s'installer à Montréal.

INDEX

Activités culturelles
5, 7, 14, 20, 27, 31, 52, 64-67, 71, 75

Affaires sociales
5, 7, 12, 31, 45-47, 74

Approvisionnement
5, 7, 11, 28, 29, 31, 74

Aquarium
14, 27, 28, 65

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)
6, 16, 22, 27, 30, 49, 52, 63, 69-71

Bibliothèque municipale
14, 20, 28, 52, 64-65

Centre d'accueil et de renseignements touristiques international de Montréal (CARIM)
52

Centre d'histoire
56

Circulation
5, 7, 12-13, 31, 32, 40-41, 57-58

Cité scientifique
58

Club nautique et de plein air
63

Comité exécutif
4, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 44, 58, 69

Commission athlétique de Montréal
5, 15

Commission de la fonction publique
5, 7, 12, 15, 31

Commission des incendies
5, 15

Commission des services électriques
5, 15, 31, 56-57

Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
5, 7, 13, 31, 49, 51-53, 54, 57, 74

Commission Jacques Viger
5, 15, 56

Communauté urbaine de Montréal
6, 11, 15, 16, 22, 31, 32, 39, 55, 68, 70, 73

Concours international de feux d'artifice
16, 27, 70

Conseil municipal
4, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 49

Contentieux
5, 7, 10, 20, 28, 30, 31-33, 73, 74

Contrôleur général
5, 7, 14, 22-25, 31, 44

Corporation des habitations Jeanne Mance
6, 17

Cour municipale
7, 27, 28, 31, 32

Féerie d'hiver
55, 66

Finances
5, 7, 10, 25-26, 31, 32, 74

Gestion immobilière
5, 7, 13, 64, 73-75

Greffier
5, 7, 9, 10, 20, 21, 22

Incendies
5, 7, 12, 15, 30, 31, 32, 34-35, 59

Jardin botanique
7, 31, 55, 62, 66-69

Jardin des merveilles
27, 28, 66

Jardin zoologique
14, 65

La Ronde
16, 27, 70-71

Maire
1, 4, 6, 7, 8, 9, 52, 69

Maison des sciences et des techniques
22

Maisons de la Culture
14, 52, 64, 66, 75

Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal (OCTGM)
52

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
6, 16, 31

Opération 20 000 logements
3, 17, 19, 37, 54, 57, 58

Opération Orange
39

Opération Tandem
34

Parcs des expositions agro-alimentaires
22

Permis et inspections
5, 7, 13, 15, 31, 32, 35, 49-51

Personnel
5, 7, 12, 29-30, 31

Place au soleil
54

Planétarium Dow
14, 27, 28, 65

Président du Comité exécutif
3, 4, 7, 10, 19, 52, 63

Programme d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA)
53, 56

Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM)
51

Programme de rénovation des aires industrielles de Montréal (PRAIMONT)
51, 56, 75

Ramsès II et son temps
52, 63, 67, 69-70, 71

Restauration des logements
5, 7, 13, 31, 32, 35, 58-59

Revenu
5, 7, 10, 25, 26-28, 31, 72-73

Revitalisation des artères commerçantes (RAC)
58

Secrétariat administratif
5, 7, 10, 19, 31, 72

Secrétariat municipal
7, 10, 21, 31

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)
6, 18, 57, 75

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)
6, 17, 51

Société des terrains Angus (SOTAN)
6, 18

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM)
6, 15, 16

Société d'initiative et de développement des artères commerçantes (SIDAC)
3, 73

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)
6, 17, 56, 74, 75

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)
6, 17, 59-60, 75

Sports et loisirs
5, 7, 14, 28, 31, 34, 60, 61-64, 68, 69

Super-Pêche
63

Terre des Hommes
16

Théâtre de verdure
66

Travaux publics
5, 7, 11, 25, 27, 29, 30, 31, 32, 36-39, 42-44, 52, 53-55, 61-62, 65-69, 71, 73, 75

Urbanisme
5, 7, 11, 15, 31, 48-49, 56, 57

Vérificateur
5, 7, 11, 31

Tableaux

1. Secrétariat municipal, Division du greffier de la Ville – Unité de production 21
2. Évaluation du rôle foncier imposable pour le budget 23
3. Évolution de certains taux de taxation – Montréal 23
4. Importance relative des catégories d'immeubles par secteur au rôle foncier de 1986 24
5. Historique de l'importance de la tarification 24
6. Répartition des dépenses en fonction des objectifs fixés par l'administration 24
7. Émission des certificats de crédit 25
8. Factures traitées 25
9. Paiements effectués 25
10. Impôts et taxes 26
11. Rôle d'évaluation foncière 26
12. Rôle des valeurs locatives 27
13. Percepteurs – huissiers 27
14. Perception de la taxe d'eau par suite de procédures judiciaires 27
15. Vente d'immeubles pour non-paiement d'impôts fonciers 27
16. Provenance de la taxe sur les divertissements 27
17. Activités relatives à la taxe sur les divertissements 28
18. Sommes encaissées 28
19. Lieux de perception et nombre d'emplacements 28
20. Concours de la fonction publique 31
21. Infractions à des lois provinciales 31
22. Infractions aux règlements municipaux ayant nécessité des poursuites en Cour municipale 32
23. Infractions au Code criminel 32
24. Circulation et stationnement 32
25. Contraventions émises par le Service de la circulation 32
26. Incendies importants, victimes et citoyens secourus 35
27. État comparatif des services rendus aux citoyens 35
28. Sensibilisation des citoyens à la sécurité contre l'incendie 35
29. État comparatif des activités relatives aux mesures préventives 35
30. Nettoiement des rues 37
31. Construction et reconstruction de rues, ruelles et trottoirs 37
32. Répartition des structures de la voie publique 37
33. Déneigement du 15 novembre au 15 mars 38
34. Ruelles asphaltées éclairées 39
35. Éclairage des rues – Nombre d'unités 39
36. Éclairage des rues – Entretien 39
37. Éclairage des ponts, tunnels et viaducs 39
38. Signalisation routière lumineuse 39
39. *Opération Orange* 39
40. Stationnement 40
41. Signalisation routière 40
42. Contrôle de la circulation aux intersections 41
43. Municipalités desservies en eau par Montréal 43

44. Consommation quotidienne d'eau 43
45. Consommation annuelle d'eau 43
46. Résultats des analyses sur l'eau de consommation produite dans les usines de la Ville de Montréal 43
47. Pose de conduites d'eau 44
48. Pose de conduites d'égout 44
49. Élimination des ordures 44
50. Vapeur produite par l'incinérateur pour chauffage 44
51. Permis, certificats ou autorisations émises 49
52. Contrôle des plaintes, autorisations et permis 49
53. Essais d'étanchéité sur des installations de plomberie et sur la tuyauterie à gaz 49
54. Bâtiments dangereux, incendiés ou impropres à l'habitation 49
55. Infractions à la réglementation nécessitant action en justice 49
56. Répartition de la valeur des travaux autorisés selon les grandes catégories économiques 49
57. Répartition de la valeur des travaux autorisés selon le type de travaux 49
58. Répartition des nouveaux logements 49
59. Subventions à la construction de nouveaux logements 50
60. Répartition de l'émission de nouveaux certificats d'approbation de commerce et professions diverses 50
61. Aménagement de parcs et abords d'immeubles publics 55
62. Plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs 55
63. Nombre d'arbres et d'arbustes 55
64. *Opération 20 000 logements* 58
65. Subventions (1985) 59
66. Subventions à la restauration 59
67. Subventions à la démolition-déblaiement 59
68. Subventions à la démolition-reconstruction 59
69. Subventions à la transformation 59
70. Longueur des voies cyclables réalisées 60
71. Longueur des pistes de ski de randonnée 62
72. Dénivellation des pentes de ski alpin 62
73. Ressources documentaires de la Bibliothèque municipale de Montréal 65
74. Activités de la Cinémathèque – Phonothèque 65
75. Manifestations culturelles – Fréquentation par lieu 66
76. Manifestations culturelles – Fréquentation par genre 67
77. Recettes par type d'installations 68
78. Programmes d'éducation populaire 68
79. Programme municipal de soutien des activités de loisirs 68
80. Inscription payante 68
81. Inscription gratuite 68
82. Inscription des participants 68
83. Inscription aux activités structurées 69
84. Principaux commanditaires de l'exposition *Ramsès II et son temps* 70
85. Plan directeur de *La Ronde* 71

Graphiques

1. Dossiers du Comité exécutif 20
2. Dossiers du Conseil 20
3. Courrier recommandé et certifié expédié 20
4. Évolution de la dette obligataire directe nette par habitant par rapport à l'indice des prix à la consommation 26
5. Évolution de la dette obligataire directe nette par rapport à l'évaluation imposable équivalente uniformisée 26
6. Composition de la dette obligataire directe brute 26
7. Appels téléphoniques reçus en 1985 27
8. Répartition de la clientèle 31
9. Répartition des concours par service et organisme 31
10. Chutes sur les trottoirs – Demandes d'indemnité 32
11. Inondations – Demandes d'indemnité 33
12. Voitures accidentées – Demandes d'indemnité 33
13. Divers – Demandes d'indemnité 33
14. Nombre total de demandes de secours 35
15. Nombre d'incendies 35
16. Nombre d'incendies de bâtiments 35
17. Signalisation routière lumineuse 40
18. Évolution du nombre de ménages bénéficiaires de l'aide sociale, par année, de 1981 au 31 décembre 1985 46
19. Évolution des sommes payées mensuellement par le gouvernement du Québec aux bénéficiaires de l'aide sociale (émission régulière) en janvier de chaque année, de 1981 au 31 décembre 1985 46
20. Évolution du nombre de vérifications périodiques effectuées chez les bénéficiaires de l'aide sociale pour s'assurer de leur admissibilité, par année, de 1981 au 31 décembre 1985 46
21. Démarches faites auprès des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans, dans le cadre des mesures de relance pour 1985 46
22. Plaintes étudiées concernant des bénéficiaires qui auraient reçu indûment les allocations de l'aide sociale, par année, de 1981 à 1985 46
23. Total des paiements indus selon les enquêtes consécutives à des plaintes fondées 46
24. Nombre de personnes bénéficiant de l'aide gouvernementale pour les frais de placement dans des centres d'accueil et centres hospitaliers pour soins prolongés, en janvier de chaque année, de 1981 au 31 décembre 1985 46
25. Nombre de personnes bénéficiant de l'aide gouvernementale pour les frais de garde de leurs enfants placés dans des garderies, en janvier de chaque année, de 1980 au 31 décembre 1985 47
26. Service aux adultes et aux personnes âgées de 1981 au 30 juin 1985 47
27. Inhumation des personnes décédées dont le corps n'a pas été réclamé – Coût 47
28. Inhumation des personnes décédées dont le corps n'a pas été réclamé – Nombre de cas 47
29. Intervention en faveur de citoyens placés dans des situations urgentes et difficiles ou victimes d'un sinistre – Dépenses 47
30. Intervention en faveur de citoyens placés dans des situations urgentes et difficiles ou victimes d'un sinistre 47
31. Évolution de la valeur des travaux autorisés en termes absolus 50
32. Longueur des conduits du réseau souterrain 56
33. Longueur des conduits alloués aux usagers 56
34. Puits d'accès et chambres souterraines 57
35. Nombre de bâtiments raccordés au réseau souterrain 57
36. Fréquentation et recettes 65

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du Comité exécutif,
aux membres du Conseil de la Ville de Montréal

Selon les dispositions de l'article 733 de sa charte, j'ai vérifié les états financiers suivants de la Ville de Montréal :

au 31 décembre 1985
bilan – fonds général
bilan – fonds des travaux en cours
bilan – fonds d'amortissement
état de la dette à long terme
état de l'actif à long terme

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
état des recettes et dépenses – fonds général
état du surplus non affecté – fonds général
état du surplus affecté – fonds général
état des recettes et dépenses – fonds de roulement
état des recettes et dépenses – fonds d'amortissement

J'ai également vérifié le calcul du taux global de taxation pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, compte tenu de la charte de la Ville et d'usages particuliers de la comptabilité municipale et, à l'exception des modifications relatives à la comptabilisation des affectations pour dépenses futures projetées, des engagements et de la provision pour fluctuation de change, dont il est question à la note III des états financiers, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. De plus, à mon avis, le taux global de taxation a été établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Le vérificateur de la Ville
Guy A. Trudel, F.C.A.

Montréal, le 27 mars 1986

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du Comité exécutif,
aux membres du Conseil de la Ville de Montréal

Nous avons vérifié les états financiers suivants de la Ville de Montréal :

au 31 décembre 1985
bilan – fonds général
bilan – fonds des travaux en cours
bilan – fonds d'amortissement
état de la dette à long terme
état de l'actif à long terme

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
état des recettes et dépenses – fonds général
état du surplus non affecté – fonds général
état du surplus affecté – fonds général
état des recettes et dépenses – fonds de roulement
état des recettes et dépenses – fonds d'amortissement

Nous avons également vérifié le calcul du taux global de taxation pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés.

À notre avis, autant que nous puissions en juger par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Ville au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, compte tenu de la charte de la Ville et d'usages particuliers de la comptabilité municipale et, à l'exception des modifications relatives à la comptabilisation des affectations pour dépenses futures projetées, des engagements et de la provision pour fluctuation de change, dont il est question à la note III des états financiers, ces principes comptables ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. De plus, à notre avis, le taux global de taxation a été établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Gilles Trahan, F.C.A.
de la firme Samson Bélair
comptables agréés

Donald W. Burke, C.A.
de la firme Hyde Houghton
comptables agréés

Montréal, le 27 mars 1986

BILAN

Au 31 décembre 1985

Actif

	Fonds général	Fonds des travaux en cours	Fonds d'amortissement	Dette à long terme	Actif à long terme
	(en milliers de dollars)				
Encaisse	1 021				
Valeurs entiercées – Régie de l'assurance automobile du Québec	221				
Placements (valeur à la cote 146 348 000 $)	50		139 646		
Créances	88 831	289			
Avances à des organismes paramunicipaux	20 934				
Avances au fonds des travaux en cours	44 108		45 672		
Prêts à long terme à l'Office municipal d'habitation de Montréal					7 466
Biens mobiliers					3 546
Travaux publics, édifices, chemins, etc.					2 580 169
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition					7 630
Sommes à recouvrer applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro				91 224	
Sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau – Estimation				56 978	
Sommes à recouvrer auprès de tiers par le biais de redevances pour conduits souterrains – Estimation				123 096	
Stock	13 196				
Immeubles sujets à revente – propriétés acquises pour non-paiement de taxes					847
Terrains sujets à revente – parcs industriels					8 577
Dépenses effectuées à financer à long terme		97 218			
Sommes disponibles pour le remboursement d'obligations (fonds d'amortissement)				149 918	
Sommes à pourvoir pour rachat d'obligations à la charge de l'ensemble des contribuables				954 843	
Sommes à pourvoir pour rachat d'obligations à la charge d'une partie des contribuables				65 503	
Sommes à pourvoir pour l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition				6 571	
	168 361	97 507	185 318	1 448 133	2 608 235

BILAN

Au 31 décembre 1985

Passif et surplus

	Fonds général	Fonds des travaux en cours	Fonds d'amortissement	Dette à long terme	Actif à long terme
	(en milliers de dollars)				
Découvert en banque	1 594				
Créditeurs	88 993	2 702			
Cautionnements, retenues sur contrats et divers crédits	11 411	50			
Provision pour contestations de taxes	47 040				
Capital du fonds réservé pour fins de parcs et terrains de jeux	2 470				
Capital du fonds réservé pour fins d'unités de stationnement	277				
Avances du fonds général		44 108			
Avances du fonds d'amortissement		45 672			
Obligations à payer				1 441 562	
Obligation découlant d'un contrat de location – acquisition				6 571	
Réserve pour remboursement d'obligations			149 918		
Réserve pour fluctuation de la valeur du stock	81				
Réserve pour stock désuet	195				
Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations		4 975			
Provision pour fluctuation de change			35 400		
Surplus affecté	16 300				
Placement dans l'actif à long terme					2 608 235
	168 361	97 507	185 318	1 448 133	2 608 235

Voir notes complémentaires et annexes.

FONDS GÉNÉRAL
RECETTES ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre 1985

	Budget	%	Réalisations	%
	(en milliers de dollars)			
Recettes				
Sources locales				
1. Taxes				
1.1 Taxes foncières	547 042	42,6	553 899	42,1
1.2 Taxe olympique	40 417	3,1	41 241	3,1
1.3 Taxe d'eau et de services	97 103	7,6	94 717	7,2
1.4 Taxe d'affaires	162 093	12,6	162 625	12,4
	846 655	65,9	852 482	64,8
2. Compensations tenant lieu de taxes	152 637	11,9	156 229	11,9
3. Services rendus à d'autres municipalités	23 279	1,8	22 890	1,7
4. Autres services rendus				
4.1 Activités municipales				
Sports et loisirs	7 219	0,6	6 891	0,5
Culture	2 512	0,2	2 256	0,2
Stationnement	14 257	1,1	12 664	1,0
Loyers et concessions	6 351	0,5	8 077	0,6
Conduits souterrains	17 316	1,3	16 728	1,3
4.2 Services municipaux	15 703	1,2	16 295	1,2
4.3 Récupération de frais	7 790	0,6	7 676	0,6
4.4 Recouvrement d'autres fonds (note IV)	10 246	0,8	27 828	2,1
	81 394	6,3	98 415	7,5
5. Autres recettes				
5.1 Droits municipaux				
Permis	13 688	1,1	14 635	1,1
Mutations immobilières	9 396	0,7	10 774	0,8
Droits sur les divertissements	13 720	1,1	15 084	1,2
5.2 Amendes et frais	37 099	2,9	37 991	2,9
5.3 Intérêts	32 534	2,5	15 001	1,1
5.4 Cession de biens immobiliers	5 000	0,4	6 791	0,5
5.5 Contribution d'autres fonds			98	
5.9 Recettes diverses (note IV)	8 051	0,6	23 579	1,8
	119 488	9,3	123 953	9,4

FONDS GÉNÉRAL
RECETTES ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre 1985

	Budget	%	Réalisations	%
	(en milliers de dollars)			
Recettes				
Sources locales				
6. Surplus du fonds général				
6.1 Affectation du surplus	25 372	2,0	25 372	1,9
Recettes de sources locales	1 248 825	97,2	1 279 341	97,2
Transferts				
7. Transferts				
7.1 Gouvernement du Québec				
Bien-être				
Aide sociale	24 332	1,9	24 383	1,9
Placement	758	0,1	511	
Autres subventions provinciales				
Bibliothèques	4 059	0,3	3 862	0,3
Promotion – Montréal historique	1 750	0,1	2 056	0,1
Divers	100		1 314	0,1
7.2 Organismes et individus				
Santé communautaire	5 012	0,4	4 760	0,4
Autres subventions	45		108	
Recettes de transferts	36 056	2,8	36 994	2,8
Recettes – Fins municipales	1 284 881	100,0	1 316 335	100,0
Recettes – Conseil scolaire				
8. Taxe scolaire	25 594		24 079	
Total des recettes	1 310 475		1 340 414	

Voir notes complémentaires et annexes.

FONDS GÉNÉRAL
RECETTES ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre 1985

	Budget initial	%	Budget modifié	%	Réalisations	%
			(en milliers de dollars)			
Dépenses						
1. Administration générale						
1.1 Services législatifs et exécutifs	4 262	0,3	4 206	0,3	4 202	0,3
1.2 Gestion administrative	19 524	1,5	20 416	1,5	20 402	1,6
1.3 Gestion financière	28 429	2,2	28 334	2,2	28 048	2,1
1.4 Gestion du personnel	9 769	0,7	9 999	0,8	9 803	0,8
1.5 Contentieux	14 316	1,1	14 314	1,1	14 312	1,1
1.9 Autres dépenses	35 892	2,9	63 569	4,8	65 012	5,0
	112 192	8,7	140 838	10,7	141 779	10,9
2. Sécurité publique						
2.1 Protection policière	166 887	13,0	166 487	12,7	166 487	12,8
2.2 Protection contre l'incendie	93 537	7,3	96 465	7,3	96 419	7,4
2.3 Sécurité de l'occupation	629	0,1	626		626	
2.4 Prévention du crime	1 534	0,1	969	0,1	959	0,1
	262 587	20,5	264 547	20,1	264 491	20,3
3. Transport						
3.1 Administration	636	0,1	653		653	
3.2 Voirie	26 176	2,0	24 196	1,8	23 127	1,8
3.3 Enlèvement de la neige	39 135	3,0	42 898	3,3	42 808	3,3
3.4 Éclairage	10 299	0,8	10 272	0,8	10 237	0,8
3.5 Circulation et stationnement	18 834	1,5	18 007	1,4	17 954	1,4
3.6 Transport en commun	74 608	5,8	73 938	5,6	73 938	5,6
	169 688	13,2	169 964	12,9	168 717	12,9
4. Hygiène et écologie						
4.1 Service d'eau et d'égouts	34 316	2,7	33 223	2,5	33 192	2,6
4.2 Traitement des ordures ménagères	15 716	1,2	16 929	1,3	16 808	1,3
4.3 Protection de l'environnement	502		431		431	
	50 534	3,9	50 583	3,8	50 431	3,9
5. Santé et bien-être						
5.1 Direction	852	0,1	1 147	0,1	1 131	0,1
5.2 Bien-être	21 694	1,7	21 496	1,7	21 494	1,7
5.3 Santé	4 465	0,3	4 222	0,3	4 223	0,3
	27 011	2,1	26 865	2,1	26 848	2,1

FONDS GÉNÉRAL
RECETTES ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre 1985

	Budget initial	%	Budget modifié	%	Réalisations	%
			(en milliers de dollars)			
Dépenses						
6. Aménagement et mise en valeur du territoire						
6.1 Aménagement du territoire	17 329	1,3	17 037	1,3	16 871	1,3
6.2 Développement économique	11 437	0,9	10 312	0,8	10 219	0,8
6.3 Rénovation urbaine	21 459	1,7	19 323	1,5	19 211	1,4
6.4 Développement urbain	26 689	2,1	27 849	2,1	25 741	2,0
	76 914	6,0	74 521	5,7	72 042	5,5
7. Récréation et culture						
7.1 Services récréatifs	38 185	3,0	38 876	3,0	38 785	3,0
7.2 Services culturels	25 849	2,0	24 298	1,8	23 635	1,8
7.3 Terre des Hommes			324		324	
	64 034	5,0	63 498	4,8	62 744	4,8
8. Soutien matériel et technique						
8.1 Administration générale	52 594	4,1	57 673	4,4	57 507	4,4
8.2 Soutien technique et matériel	20 018	1,6	19 476	1,5	19 293	1,5
8.3 Gestion des édifices municipaux	53 892	4,2	53 837	4,1	53 337	4,1
8.4 Dépenses relatives aux immobilisations	14 467	1,1	14 643	1,1	12 308	1,0
8.5 Entretien des véhicules et du mobilier	45 203	3,5	43 069	3,3	42 895	3,3
8.6 Entretien des parcs	14 488	1,1	12 741	1,0	12 734	1,0
8.7 Traitement informatisé des données	21 605	1,7	17 736	1,3	17 431	1,3
8.9 Autres	8 139	0,6	16 518	1,2	16 480	1,2
	230 406	17,9	235 693	17,9	231 985	17,8
9. Soutien financier et contributions						
9.1 Frais de financement	252 443	19,7	250 999	19,1	246 222	18,9
9.2 Créances douteuses	5 500	0,4	5 500	0,4	5 500	0,4
9.3 Contributions (CUM)	33 572	2,6	33 327	2,5	33 327	2,5
	291 515	22,7	289 826	22,0	285 049	21,8
Dépenses – Fins municipales	1 284 881	100,0	1 316 335	100,0	1 304 086	100,0
Transfert – Conseil scolaire	25 594		24 079		24 079	
Total des dépenses	1 310 475		1 340 414		1 328 165	
Excédent des recettes sur les dépenses					12 249	
					1 340 414	

Voir notes complémentaires et annexes.

FONDS GÉNÉRAL
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ

Exercice terminé le 31 décembre 1985

			(en milliers de dollars)
Solde au 31 décembre 1984			4 051
Excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice 1985			
Excédent des recettes réelles sur les recettes budgétisées			
Recettes réelles	1 340 414		
Recettes budgétisées	1 310 475	29 939	
Déduire			
Utilisation pour dépenses supplémentaires autorisée par l'article 717a de la Charte de la Ville		29 939	
		0	
Ajouter			
Dépenses budgétisées et non réalisées			
Dépenses budgétisées originalement	1 310 475		
Partie de l'excédent des recettes réelles sur les recettes budgétisées utilisée pour dépenses supplémentaires	29 939		
Dépenses prévues au budget modifié	1 340 414		
Dépenses réelles	1 328 165	12 249	12 249
Solde au 31 décembre 1985			16 300
Affectations de l'exercice			
Affectations aux recettes budgétisées de l'exercice 1986		9 051	
Affectations extra-budgétaires		7 249	16 300
Solde au 31 décembre 1985			0

Voir notes complémentaires et annexes.

FONDS GÉNÉRAL
ÉTAT DU SURPLUS AFFECTÉ

Exercice terminé le 31 décembre 1985

		(en milliers de dollars)
Solde au 31 décembre 1984		25 372
Montant porté aux recettes de l'exercice 1985		25 372
		0
Affectations de l'exercice		16 300
Solde au 31 décembre 1985		16 300
Sommaire des affectations au 31 décembre 1985		
Partie du surplus déclaré au rapport annuel du Directeur des finances pour l'exercice 1984 affectée aux recettes budgétisées de l'exercice 1986 en vertu de l'article 666 de la Charte de la Ville		4 051
Partie du surplus estimatif de l'exercice 1985 affectée aux recettes budgétisées de l'exercice 1986 en vertu de l'article 667 de la Charte de la Ville		5 000
Dépenses extra-budgétaires projetées imputables aux programmes :		
Gestion financière	159	
Voirie	2 102	
Gestion des édifices municipaux	494	
Dépenses relatives aux immobilisations	4 134	
Traitement informatisé des données	360	7 249
Solde au 31 décembre 1985		16 300

Voir notes complémentaires et annexes.

AUTRES FONDS
RECETTES ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre 1985

	(en milliers de dollars)	
Fonds de roulement		
Recettes		
Intérêts sur avances à d'autres fonds	1 105	
Dépenses		
Intérêts sur bons et billets du trésor	1 007	
Excédent des recettes sur les dépenses versé au fonds général		98
Fonds d'amortissement		
Recettes		
Intérêts sur placements et avances à d'autres fonds	18 042	
Recettes de l'exercice versées au fonds général (Frais de financement)	(18 042)	—
Apport de fonds municipaux		98

Voir notes complémentaires et annexes.

TAUX GLOBAL DE TAXATION

Exercice terminé le 31 décembre 1985

			(en milliers de dollars)
Recettes fiscales			
Total des recettes fiscales[1]			852 482
Déduire :			
Taxe d'affaires[1]	162 625		
Taxes imposées en 1985 pour un exercice antérieur	3 868		166 493
Recettes fiscales admissibles pour fins de calcul du taux global de taxation			685 989
Évaluation des immeubles imposables			
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé le 14 septembre 1984			19 468 773
Rectifications relatives aux modifications entrées en vigueur le 1er janvier 1985 :			
Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	206 776		
Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la confection du rapport financier 1985	170 043		376 819
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985			19 845 592
Calcul du taux global			
Taux global de taxation par 100 $ d'évaluation	685 989 / 19 845 592	× 100 =	3,456632 $

[1]Voir taxes dans l'état des recettes et dépenses, page 86.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1985

I Statut et nature des activités

La Ville est une corporation municipale organisée et existant en vertu des lois de la Province de Québec et, principalement, de la Charte de la Ville de Montréal (1959-1960 chapitre 102 et ses modifications). Elle est dirigée par un conseil et un comité exécutif. La Ville est responsable des activités municipales à caractère local.

Conformément à sa charte, la Ville adopte chaque année le budget du fonds général, dans lequel la somme totale des dépenses ne doit pas dépasser celle des recettes. Le budget lie l'administration de la Ville et aucune dépense ne peut être votée à moins qu'un certificat ne soit émis par le directeur des finances attestant que des crédits sont disponibles pour la couvrir.

La Ville fait partie de la Communauté urbaine de Montréal, organisme gouvernemental régional qui regroupe 29 municipalités et qui est responsable de certaines activités municipales à caractère régional. La Communauté a été créée par une loi de l'Assemblée nationale du Québec entrée en vigueur le 1er janvier 1970. Les dépenses de la Communauté, après déduction des subventions du gouvernement du Québec, sont réparties entre ses municipalités constituantes selon le potentiel fiscal de chacune. La Ville est responsable d'environ 56% des sommes à répartir entre les municipalités.

II Énoncé des principales pratiques et conventions comptables

Les opérations de la Ville sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, compte tenu de la Charte de la Ville et de certaines particularités de la comptabilité municipale et, de façon générale, selon les directives du Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec.

Les principales pratiques et conventions comptables suivies par la Ville sont :

a) Comptabilité par fonds

Les comptes de la Ville sont classifiés en différents fonds et états comportant chacun un ensemble de comptes en partie double. Ces fonds et états sont :

Fonds général

Le fonds général sert à enregistrer les transactions courantes de la municipalité prévues au budget annuel, ainsi que les comptes d'actif et de passif y relatifs.

Fonds des travaux en cours

Le fonds des travaux en cours sert à enregistrer et à contrôler toutes les transactions concernant les dépenses en immobilisations à financer à long terme. Le financement temporaire, si nécessaire, est assuré par des avances du fonds général, du fonds de roulement ou du fonds d'amortissement.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement sert à enregistrer toutes les transactions concernant l'émission de bons ou billets du trésor pour fins de financement temporaire. À la fin de son exercice financier, la Ville transfère au fonds général tout surplus ou déficit de fonctionnement du fonds de roulement.

Fonds d'amortissement

Le fonds d'amortissement sert à enregistrer les transactions relatives aux montants accumulés en vue du remboursement d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursements annuels. L'actif de ce fonds représente les montants accumulés tandis que la contrepartie se divise en deux éléments : la réserve pour remboursement d'obligations et la provision pour fluctuation de change.

L'amortissement d'un tel emprunt se fait en effectuant des versements au fonds d'amortissement de façon à ce que le capital de cet emprunt soit entièrement amorti durant une période n'excédant pas la durée de l'emprunt et le terme maximum de son refinancement.

Afin de faire face aux fluctuations de change lors de l'échéance de tels emprunts contractés en monnaie étrangère, les versements au fonds d'amortissement sont effectués selon la valeur courante des monnaies étrangères plutôt que selon leur valeur d'origine et si, pour chacun des emprunts, la somme accumulée au fonds d'amortissement est inférieure au montant que l'on devrait y retrouver selon les taux de change en vigueur en fin d'exercice, la provision pour fluctuation de change est augmentée d'une contribution additionnelle du fonds général au fonds d'amortissement dans chacune des années à courir entre la fin d'exercice et l'échéance de l'emprunt. Tout versement supérieur au montant crédité à la réserve figure au poste provision pour fluctuation de change dans le but de présenter la réserve pour remboursement d'obligations sur une base comparable à la dette obligataire de la Ville qui est inscrite selon le montant reçu en dollars canadiens lors d'un emprunt.

Les intérêts gagnés par le fonds d'amortissement sont transférés à la fin de chaque exercice au fonds général et sont appliqués en réduction des frais de financement.

État de la dette à long terme

L'état de la dette à long terme sert à comptabiliser les emprunts à long terme contractés par la Ville et à identifier le mode de remboursement de cette dette. Les emprunts à long terme contractés en monnaie étrangère sont comptabilisés selon le montant, en dollars canadiens, reçu par la Ville lors de la conversion originale de tels emprunts en dollars canadiens.

Les remboursements d'emprunts à long terme (sauf si les emprunts sont refinancés), les versements au fonds d'amortissement et les intérêts payés constituent des dépenses du fonds général.

Lorsqu'un emprunt en monnaie étrangère comporte des remboursements annuels, la fluctuation de change relative à ces remboursements est imputée aux dépenses du fonds général en fonction des débours en dollars canadiens.

État de l'actif à long terme
L'état de l'actif à long terme sert à comptabiliser : les éléments de l'actif immobilisé acquis par la Ville à même son fonds des travaux en cours ; les biens immobiliers acquis lors de ventes pour non paiement de taxes ; les éléments d'un coût unitaire d'au moins 500 000 $ acquis depuis 1981 à même son budget de fonctionnement ; ainsi que le matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Les dépenses en immobilisations sont capitalisées à l'état de l'actif à long terme, mais les engagements ne le sont pas. Les éléments de l'actif immobilisé sont classifiés selon leur nature économique et en contrepartie selon leur mode de financement. Seules les cessions d'éléments effectuées contre considération entraînent un retrait de l'état de l'actif à long terme. Celles-ci sont déduites des acquisitions effectuées et la différence est alors appelée « Additions nettes ». Les déductions sont faites au montant de la considération reçue. Lorsque, en vertu du paragraphe suivant, l'élément en cause n'apparaît plus à l'état de l'actif à long terme au moment de la cession, le montant de la considération est traité comme recette du fonds général.

Afin de ne pas montrer indéfiniment les éléments de l'actif immobilisé à l'état de l'actif à long terme, seules les acquisitions des 40 dernières années figurent à cet état. Dans le cas des biens mobiliers, seules les acquisitions des cinq dernières années y figurent. Cependant, le matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition figure à cet état pour la durée du contrat et est ensuite radié.

Les prêts à long terme à l'Office municipal d'habitation figurent également à cet état.

b) Méthode de comptabilité
Les opérations de la Ville sont enregistrées selon la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Certaines transactions sont comptabilisées selon la méthode de caisse, entre autres, les intérêts sur les placements, sur les créances-taxes et sur la dette à long terme, et l'encaissement de recettes diverses dans l'une des conditions suivantes : incertitude quant au montant à percevoir, plus ou moins grande probabilité de réalisation d'une recette au cours de l'exercice ou impossibilité de connaître les personnes qui contribuent aux recettes.

c) Opérations de l'encaisse
Les opérations de l'encaisse de tous les fonds et états de la Ville sont groupées dans le fonds général.

d) Présentation des recettes
Les recettes sont regroupées en trois chapitres :
1) Recettes de sources locales
2) Recettes de transferts
3) Recettes – Conseil scolaire

La somme des chapitres 1) et 2) donne le total des recettes municipales.

e) Présentation des dépenses
Les dépenses sont présentées selon la structure de budget-programme, dont le but est de faciliter la prise de décisions dans l'affectation des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs fixés. La structure comporte quatre paliers composés de fonctions, programmes, sous-programmes et activités.

Les dépenses de chaque activité (code de quatre chiffres) figurant aux tableaux complémentaires sont subdivisées et montrent la part de chaque unité administrative participant à cette activité.

Famille de dépenses
La classification par objet ou famille de dépenses figurant aux tableaux complémentaires du présent rapport indique la nature économique des dépenses faites pour chaque fonction.

Dépenses par centre de responsabilité
Un sommaire des dépenses par centre de responsabilité figurant aux tableaux complémentaires du présent rapport indique la participation des services de la Ville aux différentes activités.

f) Placements
Les placements sont comptabilisés au coût ; aucun amortissement de la prime ou de l'escompte sur ces placements n'est effectué.

g) Avances entre fonds
Les transactions entre les fonds de la Ville se font par l'entremise de comptes d'avances. Une transaction impliquant plus d'un fonds est enregistrée dans chaque fonds mais aucun paiement ne s'effectue d'un fonds à un autre.

h) Stock
Les marchandises en magasin sont évaluées selon la méthode du coût moyen. La réserve pour stock désuet créée pour tenir compte de la désuétude possible de certaines marchandises est évaluée à la fin de chaque exercice financier.

i) Provision pour escompte et frais d'émission d'obligations
La provision pour escompte et frais d'émission d'obligations est la contrepartie de l'imputation aux dépenses du fonds des travaux en cours d'un montant pour tenir compte des frais financiers à supporter lors du financement de certaines dépenses. Lors du financement de ces dépenses, cette provision est diminuée du montant de l'escompte à la vente d'obligations et des autres frais d'émission.

j) Provision pour créances douteuses
La provision pour créances douteuses représente la somme des créances pour taxe d'eau et de services et taxe d'affaires imposées plus de deux ans avant la date du bilan et des pertes estimées des autres créances.

k) Provision pour contestations de taxes
La provision pour contestations de taxes représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluations foncières ou de valeurs locatives.

III Changements de pratiques comptables
Affectations pour dépenses futures projetées
Certaines affectations budgétaires qui étaient, avant 1985, réservées au fonds général pour pourvoir à une dépense future projetée étaient considérées comme dépenses de l'exercice durant lequel la réserve était créée et cette réserve s'ajoutait à la réserve pour engagements alors portée au bilan. À compter de 1985, de telles affectations ne se font que par affectation du surplus et ne seront considérées comme dépenses que dans l'exercice où la dépense sera faite. À ce moment un montant identique à celui de la dépense sera automatiquement viré du surplus affecté aux recettes de l'exercice tout en modifiant le budget. Le surplus affecté est désormais présenté dans un état distinct du surplus non affecté.

Ce changement de pratique comptable a pour effet de diminuer de 4,5 M$ les dépenses de l'exercice 1985.

Engagements
À compter de 1985, les engagements du fonds général ne servent qu'au contrôle des crédits votés par le Conseil et ne sont plus considérés comme dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont créés ; le solde de ces engagements n'est plus montré au bilan.

Ce changement a pour effet de réduire les dépenses de l'exercice 1985 de 8,9 M$ et d'annuler les engagements des exercices antérieurs dont il est question à la note IV.

Provision pour fluctuation de change

Jusqu'au 31 décembre 1984, l'insuffisance globale des sommes accumulées au fonds d'amortissement occasionnée par la fluctuation des monnaies étrangères était, lorsqu'elle était constatée en fin d'exercice, comblée par une contribution additionnelle du fonds général au fonds d'amortissement.

À compter de 1985, cette insuffisance est déterminée pour chaque emprunt et elle est comblée par une contribution additionnelle du fonds général au fonds d'amortissement dans chacune des années à courir entre la fin d'exercice et l'échéance de l'emprunt.

Ce changement a pour effet de réduire les dépenses de l'exercice 1985 de 15,5 M$.

IV Postes exceptionnels

Recouvrement d'autres fonds

Lors d'une assemblée tenue en septembre 1985, le Conseil de la Ville décidait d'imputer au règlement d'emprunt numéro 6783 un paiement de 17,5 M$ effectué en juin 1985 et se rapportant à l'acquisition d'un bien immobilier.

Ce recouvrement du fonds des travaux en cours, d'un montant précédemment imputé aux dépenses de 1984 par la création d'une réserve, constitue pour le fonds général une recette exceptionnelle de l'exercice 1985 incluse au poste « Recouvrement d'autres fonds ».

Engagements d'exercices antérieurs

Conséquemment à la décision de ne plus considérer les engagements du fonds général comme dépenses et de ne plus montrer le solde de ces engagements au bilan, le solde des engagements des exercices antérieurs doit également être annulé créant ainsi une recette exceptionnelle de 12,6 M$ incluse au poste « Recettes diverses ».

V Renseignements sur les opérations entre apparentés

Le rapport du directeur des finances exclut les états financiers des organismes paramunicipaux créés en vertu de la Charte de la Ville ou d'autres lois et sur lesquels la Ville exerce une influence et une certaine autorité.

Tous les états financiers des organismes paramunicipaux sont déposés annuellement au bureau du greffier de la Ville.

Organismes et responsabilités financières de la Ville à leur égard.

- Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) (AMARC)
  La Ville détermine avant le 15 décembre le montant de sa contribution à l'AMARC aux fins de combler, le cas échéant, tout excédent de dépenses sur les revenus de l'exercice à venir ; la Ville peut, en cours d'année, augmenter ou diminuer le montant de cette contribution.
  La Ville a pourvu l'AMARC d'un montant de 7,5 M$ à titre de fonds de roulement.
- Commission athlétique de Montréal (CAM)
  La Ville n'a aucune responsabilité financière particulière à l'égard de cet organisme.
- Corporation d'habitations Jeanne-Mance
  La Ville comble 25% du déficit annuel d'exploitation.
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
  La Ville comble 10% du déficit annuel d'exploitation.
- Société de développement de Montréal (SODÉMONT)
  La Ville a pourvu la SODÉMONT d'un montant de 5 M$ à titre de fonds de roulement.
  Les subventions accordées par cet organisme sont portées au budget de la Ville, cependant les autres opérations de la SODÉMONT sont prévues s'autofinancer.
- Société de développement industriel de Montréal (SODIM)
  La Ville a pourvu la SODIM d'un montant de 1,8 M$ à titre de fonds de roulement.
  Les subventions accordées par cet organisme sont portées au budget de la Ville, cependant les autres opérations de la SODIM sont prévues s'autofinancer.
- Société des terrains Angus (SOTAN)
  La Ville a pourvu la SOTAN d'un montant de 3 M$ à titre de fonds de roulement et elle défraie 50 % des coûts nets de la réalisation du programme de mise en valeur des terrains des usines Angus.
- Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA)
  La Ville a pourvu la SIMPA d'un montant de 1 M$ à titre de fonds de roulement et elle comble, s'il y a lieu, 50 % du déficit annuel d'exploitation.
- Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)
  La Ville a pourvu la SOMHAM d'un montant de 1 M$ à titre de fonds de roulement ; cependant les opérations de la SOMHAM sont prévues s'autofinancer.

VI Contrats de location

En 1985, la Ville a loué du matériel en vertu d'un contrat de location-acquisition. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce contrat sont de l'ordre de 1,5 M$ pour chacun des exercices 1986 à 1991 et de 0,8 M$ pour l'exercice 1992, totalisant 9,5 M$. Ce total, réduit d'un montant de 2,9 M$ représentant les intérêts calculés à un taux annuel de 11,59 %, laisse un solde d'obligation de 6,6 M$ au 31 décembre 1985.

Les montants exigibles de la Ville de 1986 à 2017 en vertu de baux pour locaux loués totalisent 24,2 M$.

VII Régime de congés pour maladie

La valeur des jours accumulés en vertu du régime de congés pour maladie s'élève à 120,0 M$ au 31 décembre 1985 en fonction des salaires payés à cette date. Aucun montant n'est enregistré au passif de la Ville relativement à ces jours accumulés, les remboursements au départ des employés étant comptabilisés sur une base de caisse. Ces remboursements totalisaient 7,5 M$, 9,8 M$, 10,0 M$, 12,1 M$ et 14,6 M$ respectivement durant les cinq années précédant le 31 décembre 1985.

VIII Régime de retraite couvrant les employés de la Ville

En vertu de certaines ententes intervenues en 1983 et 1984, la Ville s'est engagée à effectuer jusqu'à l'an 2045 des contributions mensuelles spéciales en plus des contributions courantes, aux fins de pourvoir à la liquidation de ses engagements relativement au service passé à l'égard des régimes de retraite couvrant ses employés. Ces contributions spéciales ont été initialement établies en 1983 et 1984, et révisées en 1985 par des évaluations actuarielles réalisées conformément à ces ententes. Ces évaluations actuarielles ont corroboré la suffisance des contributions spéciales.

Durant les cinq prochains exercices, ces contributions spéciales seront de 29 956 000 $ en 1986, 32 952 000 $ en 1987, 36 247 000 $ en 1988, 39 872 000 $ en 1989 et 43 859 000 $ en 1990. Les contributions spéciales sont révisées à tous les trois ans, la prochaine révision devant être réalisée au 1er janvier 1987.

Les plus récentes évaluations actuarielles des régimes indiquent que les régimes sont entièrement provisionnés compte tenu des ententes mentionnées précédemment. Ces évaluations montrent la présence de surplus actuariels si les contributions spéciales demeurent inchangées. Les surplus actuariels étant entièrement attribuables au service passé, ils seront pris en considération lors de la prochaine révision des contributions spéciales.

D'après les dernières évaluations actuarielles des régimes et selon une estimation de l'actuaire en date du 31 décembre 1985, la valeur actualisée des contributions spéciales et le surplus actuariel de chacun des régimes s'établissent comme suit :

	A la date de la dernière évaluation actuarielle		Estimation actuarielle au 31 décembre 1985		
	Date	Valeur actualisée des contributions spéciales futures	Surplus actuariel	Valeur actualisée des contributions spéciales futures	Surplus actuariel
		(en milliers de dollars)			
Caisse de retraite de certains employés municipaux (employés manuels titulaires qui étaient en fonction avant le 30 août 1982)	30 août 1982	224 391	98 418	323 922	150 457
Régime de retraite des employés manuels titulaires de la Ville de Montréal (employés manuels devenus titulaires après le 29 août 1982)	30 août 1982				
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	1er mai 1983	320 669	75 071	428 373	108 955
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	1er mai 1983	89 006	22 144	110 385	23 441
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	1er juillet 1983	50 118	2 714	62 787	1 686
Caisse de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	31 décembre 1983	140 141		170 740	
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	1er juillet 1984	44 450	6 184	61 910	17 615
		868 775	204 531	1 158 117	302 154

IX Régime de retraite couvrant les policiers à l'emploi de la Ville avant le 1er janvier 1972

Une convention, aux fins de pourvoir à la liquidation des engagements de la Ville envers le régime des policiers autrefois à l'emploi de la Ville, est intervenue en juin 1977 entre la Ville et l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal.

En plus des contributions déjà versées au 31 décembre 1985, la Ville, conformément à cette convention et au certificat actuariel du 24 août 1983, devra verser des contributions spéciales jusqu'en l'an 2025.

D'après ce certificat actuariel, la valeur actualisée au 31 décembre 1985 des contributions spéciales futures représente 174,6 M$ et ces contributions spéciales seraient durant les cinq prochains exercices de : 10,5 M$ en 1986, 11,2 M$ en 1987, 12,0 M$ en 1988, 12,9 M$ en 1989 et de 13,8 M$ en 1990.

Toutefois, le montant des contributions requises pour toute période subséquente à 1995 sera révisé en vertu d'un nouveau certificat actuariel en date du 1er janvier 1986.

X Passif éventuel

Réclamations en justice

Au 31 décembre 1985, les réclamations en justice pendantes contre la Ville s'élèvent à 45,4 M$. La Ville conteste en justice le bien-fondé de ces réclamations.

Dette en monnaie étrangère

Au 31 décembre 1985, la dette obligataire directe brute de la Ville comprend 743,9 M$ remboursables en monnaie étrangère. Ce montant serait de 1 017,3 M$ dans l'hypothèse d'une conversion aux taux de change en vigueur à cette même date. La provision pour fluctuation de change du fonds d'amortissement se chiffre à 35,4 M$ au 31 décembre 1985.

AMARC (Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983))

La Ville a garanti sans réserve au bailleur de l'AMARC le paiement de tous loyers et de toutes sommes exigibles relativement au financement de certains manèges effectué par l'AMARC en 1984 par voie de crédit-bail au montant de 12,5 M$.

Le solde des obligations de l'AMARC découlant de ce crédit-bail était de 12,1 M$ au 31 décembre 1985.

XI Autres responsabilités

Une analyse de la dette obligataire directe et indirecte de la Ville est présentée en annexe.

XII Événements postérieurs au 31 décembre 1985

Emprunts à long terme

Aux termes d'un contrat signé le 12 novembre 1985, la Ville a émis, le 10 janvier 1986, des obligations au montant de 60 M$ au taux de 11% échéant le 10 janvier 1996. Le produit de cet emprunt a servi, jusqu'à concurrence de 36 M$, au remboursement avant échéance, le 15 mars 1986, de l'emprunt de 50 M$ devant échoir en 1989. Le solde nécessaire à ce remboursement a été puisé à même le fonds d'amortissement.

Aux termes d'un contrat signé le 20 décembre 1985, la Ville a émis, le 10 janvier 1986, des obligations au montant de 10 000 000 000 yen échéant le 10 janvier 1995 représentant 68 550 000 $.

Parallèlement à ce contrat, la Ville s'engageait dans des contrats d'échange de devises et de taux d'intérêt ayant pour effet de convertir en dollars canadiens la responsabilité de la Ville par rapport à cet emprunt et d'établir en tout temps le coût annuel des intérêts pour la Ville à 11,22%.

Aux termes d'un contrat signé le 12 mars 1986, la Ville a contracté, le 19 mars 1986, un emprunt bancaire de 40 MFS échéant le 19 mars 1990. Le produit de cet emprunt a été appliqué au remboursement à échéance d'un emprunt de 100 MFS, le solde devant être puisé à même le fonds d'amortissement.

Variations des cours de change

La variation des cours de change survenue entre le 31 décembre 1985 et le 14 mars 1986, aurait eu pour effet d'augmenter de 24,7 M$ la dette obligataire directe brute de la Ville au 31 décembre 1985 dans l'hypothèse d'une conversion de celle-ci aux taux de change en vigueur au 14 mars 1986.

XIII Changement de présentation

Certains comptes qui apparaissaient au bilan du fonds des travaux en cours et qui ne servaient qu'au contrôle des crédits votés par le Conseil ont été retranchés de la présentation au bilan parce qu'ils ne constituaient pas des comptes de valeurs.

XIV L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les tableaux complémentaires.

XV L'élimination des centaines de dollars dans ce rapport entraîne l'inexactitude apparente de certains totaux.

DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

Au 31 décembre 1985

	(en milliers de dollars)	Par habitant[16] (en dollars) Brut	Net	% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée[17] Brut	Net
Dette obligataire directe[A1]					
Travaux publics et améliorations locales	1 151 752				
Réseau initial du métro[2]	117 619				
Chapitre 52 des lois de 1976[3]	172 191				
Dette obligataire directe brute	1 441 562				
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	6 571				
Dépenses à financer à long terme[4,5]	97 217				
Dette obligataire directe brute et dépenses à financer à long terme	1 545 350	1 538		5,5	
Moins :					
Sommes à recouvrer applicables au rachat de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro[6]	91 224				
Sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau – Estimation[7]	56 978				
Sommes à recouvrer auprès de tiers par le biais de redevances – Estimation[8]	123 096				
Fonds d'amortissement (provision pour fluctuation de change déduite)					
Pour la dette contractée en vertu du chapitre 52 des lois de 1976[3]	12 206				
Pour les autres dettes	137 712				
	421 216				
Dette obligataire directe nette et dépenses à financer à long terme	1 124 134		1 119		4,0

DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

Au 31 décembre 1985

	(en milliers de dollars)	Par habitant[16] (en dollars) Brut	Par habitant[16] (en dollars) Net	% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée[17] Brut	% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée[17] Net
Dette obligataire indirecte[8]					
Communauté urbaine de Montréal					
Prolongements du métro[9]	580 212				
Boulevard Métropolitain[10]	6 156				
Traitement des eaux usées[11]	318 967				
Parcs régionaux[12]	12 562				
Autres	1 354				
	919 251				
Dépenses à financer à long terme[4]	67 852				
	987 103				
Moins :					
Sommes disponibles pour rachat d'obligations	37 963				
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec[13]	689 350				
	259 790				
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal					
Dette obligataire[14]	53 998				
Dépenses à financer à long terme[4]	12 093				
	66 091				
Moins :					
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec[15]	59 988				
	6 103				
Dette obligataire indirecte brute et dépenses à financer à long terme	1 053 194	1 048		3,7	
Dette obligataire indirecte nette et dépenses à financer à long terme	265 893		264		0,9
Dette obligataire directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme	2 598 544	2 586		9,2	
Dette obligataire directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	1 390 027		1 383		4,9

DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

Au 31 décembre 1985

A La dette obligataire directe représente les obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées par suite de l'annexion de territoire. La dette directe inclut des obligations remboursables en partie à même le produit de répartitions spéciales, mais pour lesquelles le crédit général de la Ville est engagé ; le montant figure au bilan de l'état de la dette à long terme sous la rubrique « Sommes à pourvoir pour rachat d'obligations à la charge d'une partie des contribuables ».

B La dette obligataire indirecte représente la part de la dette d'organismes gouvernementaux régionaux (Communauté urbaine de Montréal et Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal) qui doit être supportée par les contribuables de la Ville. Le montant de la dette de chaque organisme attribuable à la Ville est établi en appliquant à cette dette le pourcentage du potentiel fiscal de Montréal par rapport au potentiel fiscal total des municipalités situées dans le territoire sous la juridiction de l'organisme concerné.

1 L'équivalent en dollars canadiens de chaque emprunt contracté en monnaie étrangère figure dans ce tableau selon le montant, en dollars canadiens, reçu par la Ville lors de la conversion originale de tel emprunt en dollars canadiens. Aucune rectification n'est faite pour les changements ultérieurs dans les taux de change. Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, les emprunts refinancés dans une même monnaie étrangère, sans nouvelle conversion, figurent selon le taux de conversion de l'emprunt original.

2 Représente le montant en circulation des obligations émises par la Ville pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro.

3 Dette contractée en vertu du chapitre 52 des lois de 1976 « Loi concernant le déficit olympique de la Ville de Montréal et modifiant la Charte de la Ville de Montréal ».

4 Même si les dépenses en immobilisations à financer à long terme ne constituent pas des dettes à long terme, elles ont été incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que des emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.

5 Représente l'excédent des dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt sur les emprunts contractés en vertu de ces mêmes règlements moins le financement anticipé en vertu d'autres règlements.

6 Le gouvernement du Québec supporte 60 % du service de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro. Ce pourcentage représente 70 571 000 $. Le solde est supporté par les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal. La part des municipalités autres que la Ville de Montréal représente 20 653 000 $.

7 Représente les sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour leur quote-part du coût de construction des installations construites par la Ville pour la production et la distribution d'eau.

8 Représente la partie de la dette de la Ville pour conduits électriques souterrains dont le service est assuré par les redevances que la Ville perçoit auprès de tiers, utilisateurs de ces conduits, en conformité avec la Charte de la Ville et selon une convention intervenue en 1983 entre la Ville et Hydro-Québec, principal utilisateur de ces conduits.

9 Représente la part de la Ville de la dette relative aux prolongements du métro. Cette dette constitue une obligation directe et générale de la Communauté et des municipalités de la Communauté.

10 Représente la part de la Ville de la dette de la Communauté, relative à la construction du boulevard Métropolitain.

11 Représente la part de la Ville de la dette de la Communauté, relative aux installations nécessaires au traitement des eaux usées.

12 Représente la part de la Ville de la dette de la Communauté, relative à l'établissement de parcs régionaux.

13 Représente la part de la Ville de la subvention relative aux prolongements du métro (421 754 000 $), de la subvention relative au traitement des eaux usées (265 360 000 $) et de la subvention relative au boulevard Métropolitain (2 236 000 $).

14 Représente la part de la Ville de la dette de la Société de transport. Les obligations, billets et autres titres émis par la Société de transport constituent des obligations directes et générales de la Société et des municipalités de la Communauté.

15 Représente la part de la Ville de la subvention du gouvernement du Québec relative au service de la dette des dépenses qui servent spécifiquement à un réseau d'autobus.

16 Les montants par habitant sont établis d'après une population de 1 005 000.

17 Les pourcentages sont établis sur une évaluation imposable équivalente uniformisée de 28 201 620 000 $.

ÉCHÉANCES DE LA DETTE

Le tableau suivant montre par monnaie, le total des échéances relatives à la dette obligataire directe en circulation le 31 décembre 1985 et des contributions à faire au fonds d'amortissement

	$ CA		$ US		DM		FS		UCE		Équivalence en $ CA[1]	
	Total	À refinancer[2]	Total	À refinancer[2]	Total	À refinancer[2]	Total	À refinancer[2]	Total	À refinancer[2]	Total	À refinancer[2]
Années						(en milliers)						
1986	79 294	36 000	34 517		75 412	50 000	72 952	40 000	1 250		230 649	91 862
1987	79 885	40 000	64 366	29 500	97 500	75 000	20 583		1 250		246 161	124 225
1988	71 189	37 000	63 891	32 500	15 000		10 200		17 500	16 250	203 585	106 693
1989	51 974	19 000	26 562		15 000		9 800				105 194	19 000
1990	61 929	36 055	43 146	15 000	10 000		5 000				131 940	57 030
1986-1990	344 271	168 055	232 482	77 000	212 912	125 000	118 535	40 000	20 000	16 250	917 529	398 810
1991-1995	257 562	180 101	128 647	74 247	27 500		55 000	50 000			491 098	317 935
1996-2000	30 033		34 140	11 250							77 770	15 731
2001-2005	24 294		9 750								37 928	
2006-2010	3 334		750								4 383	
	659 494	348 156	405 769	162 497	240 412	125 000	173 535	90 000	20 000	16 250	1 528 708[3]	732 476
Sommes accumulées au fonds d'amortissement au 31 décembre 1985[4]	38 146		47 051		6 250		127 165		5 000			
Dette en circulation[5]	697 640 $ CA		452 820 $ US		246 662 DM		300 700 FS		25 000 UCE			

[1]Selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 1985.

[2]Représente les montants à refinancer inclus dans la colonne précédente.

[3]Ce total se concilie ainsi avec le total de la dette directe brute de la Ville :

Dette directe brute	1 441 562 000 $
Plus redressement en fonction des taux de change en vigueur au 31 décembre 1985	273 466 000
Moins la dette perpétuelle en livres sterling	(1 002 000)
Moins les sommes accumulées au fonds d'amortissement	(185 318 000)
	1 528 708 000 $

[4]Les sommes accumulées au fonds d'amortissement au 31 décembre 1985 sont déduites ci-dessus des échéances auxquelles elles se rapportent.

[5]De plus, des rentes perpétuelles payables en livres sterling au montant de 431 324 £ sont en circulation au 31 décembre 1985.

Rédaction et coordination
Bill Bantey et Associés

Maquette
Gottschalk+Ash International

Impression
Imprimerie Jacques Cartier

Publié par la Ville de Montréal
CIDEM – Communications
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5

Dépôt légal – 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE MONTRÉAL

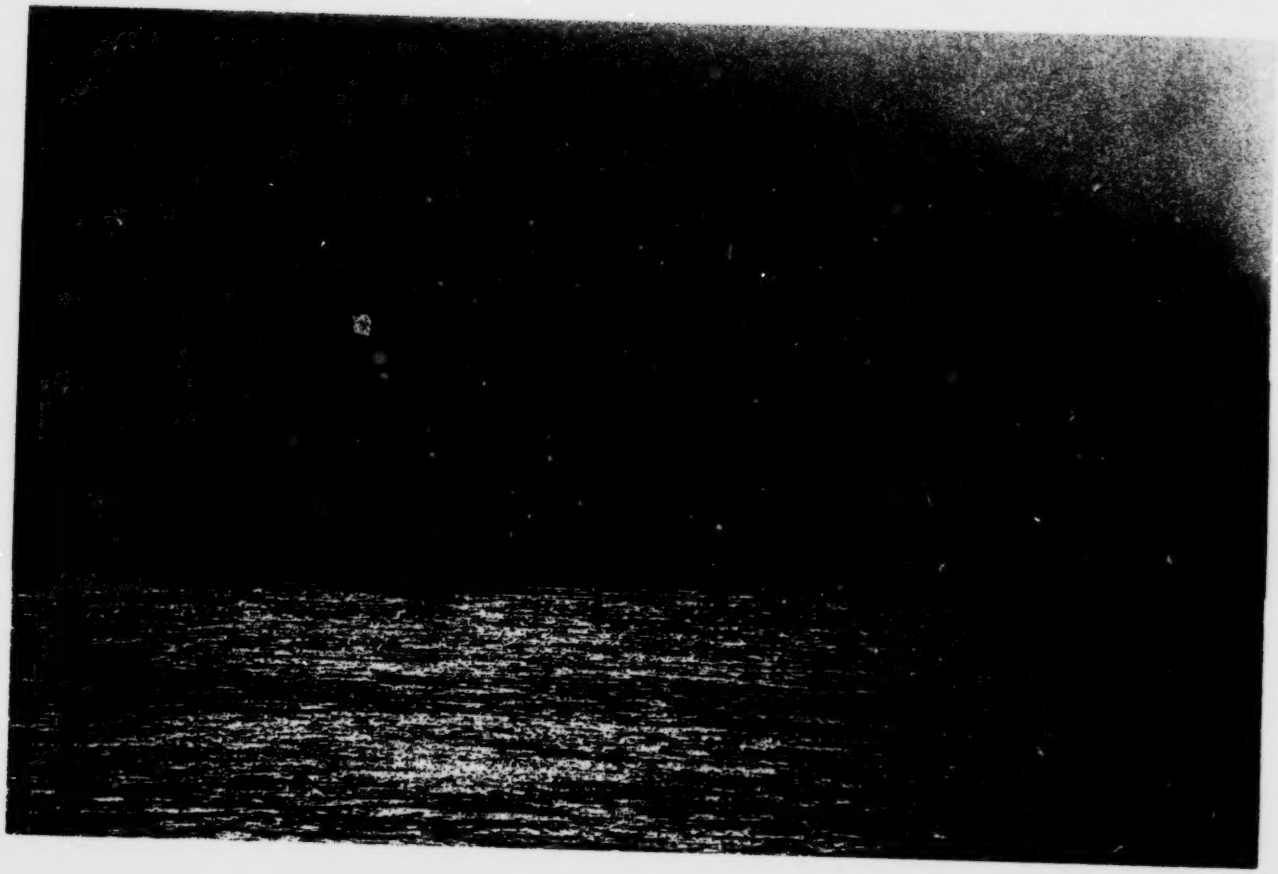

ANNUAL REPORT

1985

87-01337/

And we, being on Mont-Royal, could see and be aware of more than thirty leagues nearby...
between these mountains is the most beautiful land one can possibly see, arable, level and flat.
And in the middle of these lands, we saw the River.

Jacques Cartier, 1535

Here, sir, to begin God's work in Montréal.

Father Jean-Jacques Olier as he presented a hundred *louis* to Jérôme Le Royer de La Dauversiere, founder of the Société de Notre-Dame de Montréal, 1639

What you see here, gentlemen, is but a mustard seed, but it is sown by hands so pious,
so guided by faith and religion, that Heaven undoubtedly has great designs since It uses such instruments
for its work. Yes, there is no doubt in my mind that this small seed
will produce a great tree, that it will one day make marvelous progress,
that it will multiply and that it will spread everywhere.

Father Vimont, May 18, 1642

Neon lights promised,
spelled pleasures, performed tricks.
A neon Highlander danced a jig over a clothier's,
a comic chicken popped its head in and out
of the Q in a BAR-B-Q sign.
a neon hockey player jiggled
his stick over a tavern doorway.

Brian Moore, *The Luck of Ginger Coffey*,
1972

This is the first time
I ever was in a city where you couldn't
throw a brick without breaking
a church window.

Mark Twain, 1881

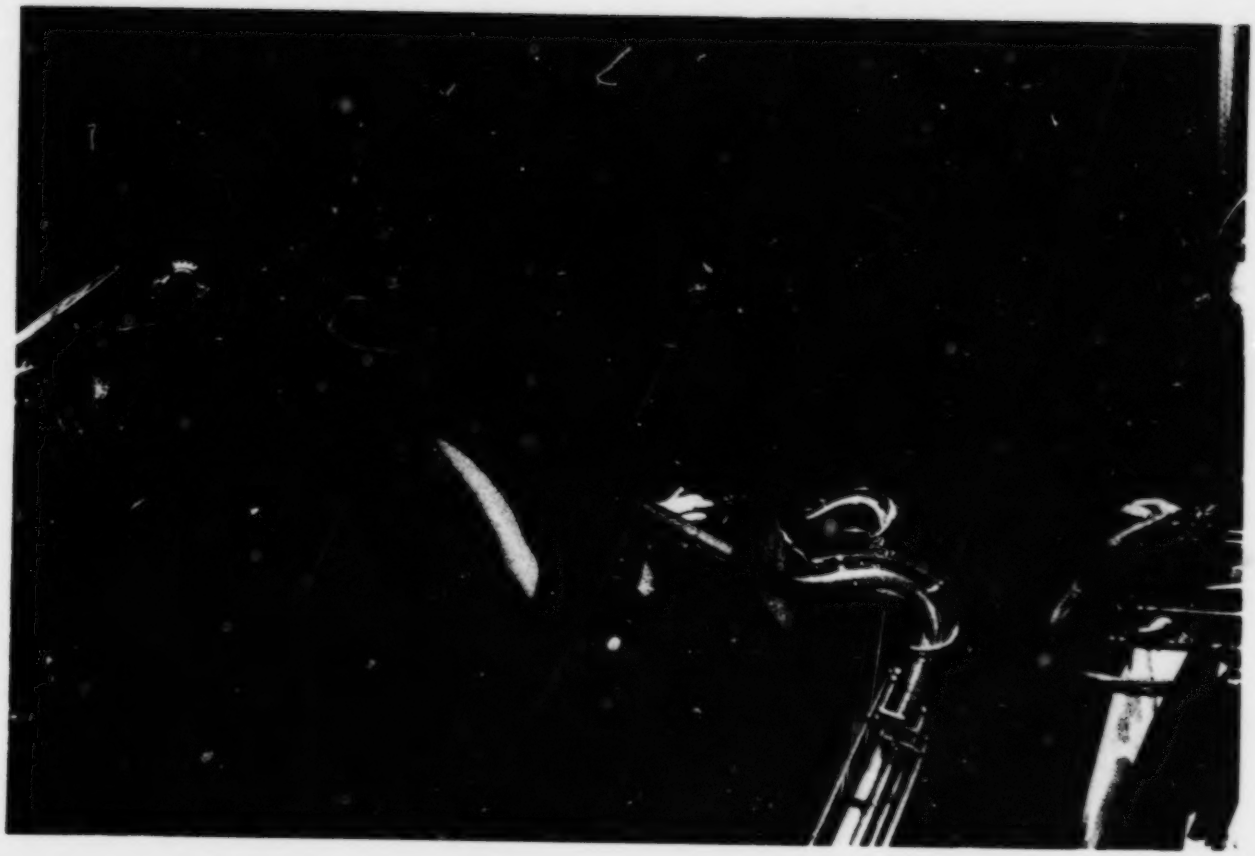

The parks, the parks,
no place has parks like ours in the summer;
their names make a litany:
Parc Jarry, Parc Beaubien, Fletcher's Field,
Lac des Castors, Île Sainte-Hélène,
Coronation way out west,
Rockland flat and sandy,
Kent Park on Côte des Neiges
with elaborate children's playground,
football and baseball and soccer fields,
and a fine battery of lights for night ball
illuminating a dozen city blocks
most nights in July and August.

Hugh Hood, *Around the Mountain; Scenes from Montréal Life*, 1967

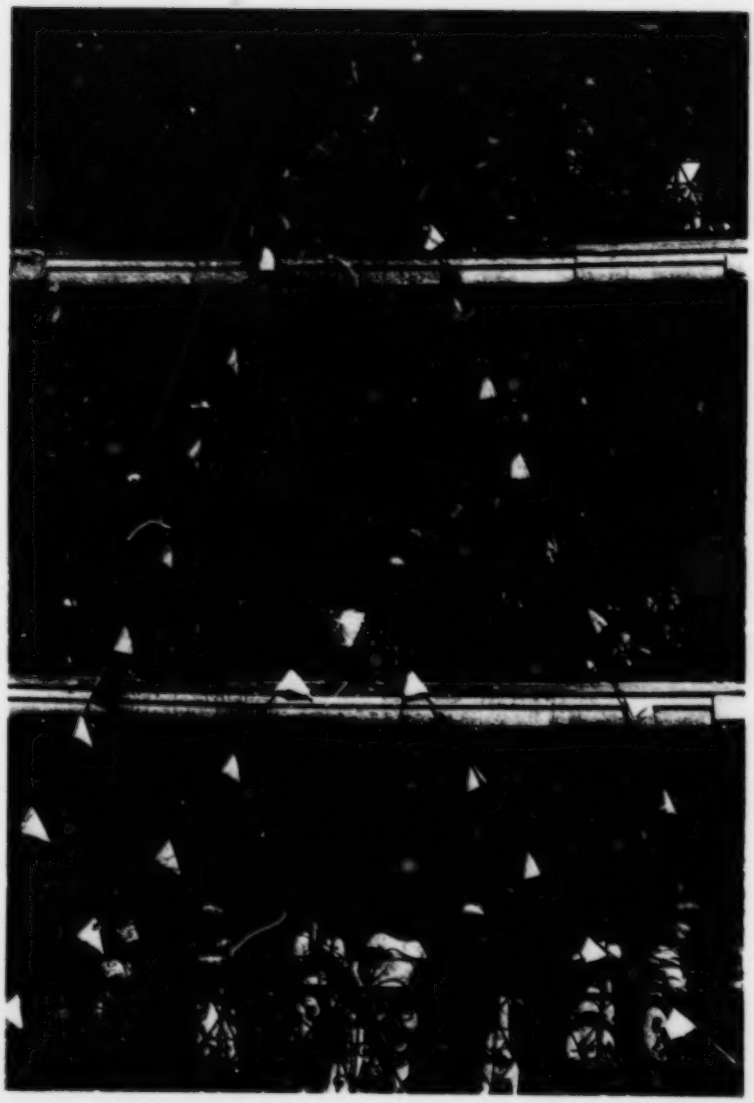

(Montréal) is pleasantly situated
on the margin of the St. Lawrence...
full of life and bustle.

Charles Dickens, 1842

The advantages of living with two cultures
Strike one at every turn.
Especially when one finds a notice in an office building
'This elevator will not run on Ascension Day'
Or reads in *The Montreal Star*:
'Tomorrow, being the Feast of the Immaculate Conception,
There will be no collection of garbage in the city.'
Or sees on the restaurant menu the bilingual dish:
Deep apple pie
Tarte aux pommes profondes

F.R. Scott, *Selected Poems*, 1966

In Montreal, life is often filled
with a vitality and humanity
such as Chaucer celebrated or Pieter Brueghel painted.
It is rich in contrasts
and in unique energies.

Louis Dudek, *Montreal Parts of America*,
1961

Photos: Edward Hillel

ANNUAL REPORT
1985

Ville de Montréal

CONTENTS

Message of the Mayor	2
Message of the Chairman of the Comité exécutif	3
Conseil	4
Directors of departments	5
Chairmen of commissions	5
Agencies receiving grants or transfer payments from the Ville de Montréal	6
Administrative structures of the Ville de Montréal – 1985	7
Comité exécutif Formation and attributions	8
Conseil municipal Formation and attributions	8
Departments and their attributions	9
Commissions and their attributions	13
Agencies receiving grants or transfer payments from the Ville de Montréal and their attributions	14
General administration	16
Administrative management	16
Financial management	18
Personnel management	25
Law enforcement	27
Legal activities	29
Public safety	30
Police protection	30
Fire protection	30
Safety of occupancy	31
Transport	32
Roads	32
Traffic and parking	35
Sanitation and ecology	37
Water and sewer service	37
Treatment of garbage	39
Health and welfare	40
Welfare	40
Development and improvement of the territory	43
Development of the territory	43
Economic development	45
Urban renewal	47
Urban development	51
Improvement of the territory	52
Transportation	54
Recreation and culture	55
Recreational services	55
Cultural services	58
Man and His World	64
Material and technical support	65
Technical and material support	65
Management of municipal buildings	66
Expenses related to capital expenditures	68
Index	69
Financial statements	73

MESSAGE OF THE MAYOR

As always, our Administration showed continuity in its efforts to ensure the full expansion of the Montréal economy and the well-being of its residents. This document attests to that fact. I invite you to read it. An attentive examination will convince you of our wise and excellent approach to the management of public funds.

In this report, you will find added proof of our success in overcoming the economic crisis of the last decade. Few major cities can boast of having pulled through it as well. Understandably, we are proud of Montréal's and our own achievement. We also were among those who were best prepared to gain, quickly and surely, from the economic recovery which began in the last few years. The projects undertaken are producing benefits for all of us.

We are all the more confident of the success of our other projects which are spinoffs or follow-throughs. We envisage the future serenely, based on our determination to move forward and to continually adapt to the needs of both business and the individual. Our constant goal, while maintaining the strictest administrative controls, is to make certain the former may develop and that the latter may progress.

Jean Drapeau

MESSAGE OF THE CHAIRMAN OF THE COMITÉ EXÉCUTIF

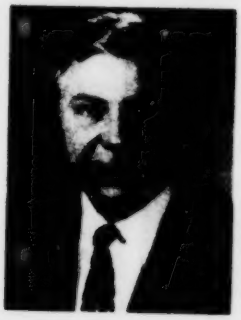

In recent years, our policies and programs have been defined in relation to three core elements of urban activity – housing, commerce and industry.

The present document makes it possible to assess the contribution city departments have made to growth of the potential of each of these sectors. This is a vital role since the development of these sectors goes hand in hand with a consolidated economy.

Operation 20,000 Dwellings provided the greatest momentum for the enhancement of our residential bank. The establishment of SIDACs and the redevelopment of commercial arteries sparked the revitalization of Montréal's commercial sector.

Turning to the specialists of our city departments and gaining from their knowhow and qualities, their dynamism and their desire for excellence, we activated the movement of renewal already begun in the industrial sector, particularly in regard to traditional companies which are important providers of varied employment.

Spurred by earlier achievements and the support of our staff, we continued to move forward in regard to Montréal's international vocation in the financial, scientific and cultural areas.

In this respect, the creation of an official tourism reception and information centre will surely benefit Montréal's world-wide reputation by making its attractions better known.

Sound administrative management and the restructuring of city departments have enabled us to increase the productivity and efficiency of our staff while maintaining the quality of the services delivered to the public.

These carefully conceived rationalization measures have already reaped benefits. Conscious of our responsibilities, we shall continue to apply such policies in future to ensure Montréal's growing prosperity.

Yvon Lamarre

Yvon Lamarre

CONSEIL

Members of the Comité exécutif of the Ville de Montréal: at rear, from left to right, Mr. Serge Bélanger, Mrs. Nicole Gagnon-Larocque, Mr. Michel Morin, Mr. Angelo Anfossi; seated, Mr. Pierre Lorange, Vice-Chairman, Mr. Yvon Lamarre, Chairman, and Mayor Jean Drapeau.

Mayor
Jean Drapeau

Comité exécutif
Chairman
Yvon Lamarre

Vice-chairman
Pierre Lorange

Members
Angelo Anfossi
Serge Bélanger
Nicole Gagnon-Larocque
Michel Morin

Councillors

District No. 1
Louis Riel
Carmen Millette

District No. 2
Marie-Victorin
Fernand Desjardins

District No. 3
de Longue-Pointe
Luc Larivée

District No. 4
de Tétreaultville
Claude Varin

District No. 5
Honoré Beaugrand
Jacques Martineau

District No. 6
Langelier
Michel Morin

District No. 7
Préfontaine
Normand Lussier

District No. 8
de Maisonneuve
André Roy

District No. 9
de Hochelaga
Pierre Lorange

District No. 10
Bourbonnière
Paul Beauchemin

District No. 11
de Rosemont
Jean Trottier

District No. 12
Étienne Desmarteau
Jean-K. Malouf

District No. 13
Louis Hébert
C. René Paris

District No. 14
François Perrault
Rocco A. Luccisano

District No. 15
Gabriel Sagard
Marc Beaudoin

District No. 16
Jean Rivard
Ernest Roussille

District No. 17
de Saint-Michel
Raymond Rail

District No. 18
de Sault-au-Récollet
Fernand Joubert

District No. 19
de Rivière-des-Prairies
Claude Frenière

District No. 20
Fleury
Michel Hamelin

District No. 21
d'Ahuntsic
Roger Sigouin

District No. 22
de l'Acadie
Germain Roy

District No. 23
de Cartierville
Jean V. Arpin

District No. 24
de Saint-Sulpice
Réal Lararnée

District No. 25
de Parc Extension
Sofoklis Rasoulis

District No. 26
Jean Talon
George Savoidakis

District No. 27
Crémazie
Nicole Gagnon-Larocque

District No. 28
de Villeray
Jocelyne Ménard

District No. 29
Jarry
André Berthelet

District No. 30
de Saint-Édouard
Jean La Roche

District No. 31
du Père Marquette
André Desjardins

District No. 32
de Mile End
Konstantinos Georgoulis

District No. 33
Laurier
Robert Perreault

District No. 34
Jeanne Mance
Michel Prescott

District No. 35
du Plateau-Mont-Royal
André Cardinal

District No. 36
de Lorimier
Claude Provost

District No. 37
de Sainte-Marie
Serge Bélanger

District No. 38
de Saint-Jacques
Sammy Forcillo

District No. 39
de Saint-Jean-Baptiste
Jean Doré

District No. 40
de Ville-Marie
John Gardiner

District No. 41
Peter McGill
Nick Auf Der Maur

District No. 42
de Pointe-Saint-Charles
Yves Magnan

District No. 43
de Saint-Henri
Germain Prégent

District No. 44
de Saint-Paul
Yvon Lamarre

District No. 45
Émard
Angelo Anfossi

District No. 46
Décarie
Samuel Boskey

District No. 47
de Loyola
Filippo Salvatore

District No. 48
de la Confédération
Michael Fainstat

District No. 49
Notre-Dame-de-Grâce
Arnold Bennett

District No. 50
de Snowdon
Marvin Rotrand

District No. 51
de Côte-des-Neiges
Abe Limonchik

District No. 52
Darlington
Hubert Simard

District No. 53
du Mont-Royal
Pierre-Yves Melançon

District No. 54
Victoria
Sam Berliner

District No. 55
de Pointe-aux-Trembles
Claude Christin

District No. 56
de la Rousselière
Maurice H. Vanier

District No. 57
du Bout-de-l'Île
Georges Dancosst

DIRECTORS OF DEPARTMENTS

Secrétaire administratif de la Ville
Raymond Régnier

Avocat en chef de la Ville
Jean Péloquin, QC

Greffier de la Ville
Maurice Brunet

Director, Service des finances
Fernand Denis, CA

Director, Service de l'approvisionnement
Yves Roy, Eng.

Vérificateur de la Ville
Guy A. Trudel, FCA

Director, Service de l'urbanisme
Michel Laville, Arch.

Director, Service des travaux publics
Richard Vanier, Eng.

Director, Service des affaires sociales
Jean-Vianney Jutras

Director, Service de prévention des incendies
Raymond Legault

Director, Service du personnel
Gérard Perron

Director, Service de la circulation
Yves Pellerin, Eng.

Director, Service des permis et inspections
Camille Chouinard, Eng.

Director, Service de la gestion immobilière
Jean-Claude Boudreau, Acc. Adm.

Director, Service de la restauration des logements
Guy R. Legault, Arch.

Director and Commissioner-General, Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)
Claude Piché [1]

Director, Service des sports et loisirs
Jean Émond

Director, Service des activités culturelles
Yves Desmarais, Ph.D.

Director, Service du contrôleur général
Roger Galipeau, CA

Director, Service du revenu
Guy Lefebvre, CA

[1] Succeeded Yvon Garépy, Eng., who retired in December, 1985

CHAIRMEN OF COMMISSIONS

Commission de la fonction publique
Claude Desjardins

Commission des services électriques
Marc Brosseau, Eng.

Commission des incendies
John McDougall, QC

Commission athlétique de Montréal
Paul-Émile Sauvageau

Commission Jacques Viger
Rollande Pager

AGENCIES RECEIVING GRANTS OR TRANSFER PAYMENTS FROM THE VILLE DE MONTRÉAL

Communauté urbaine de Montréal

Chairman of the Conseil
Jean Drapeau

Chairman of the Comité exécutif
Michel Hamelin [1]

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM)

Chairman and General Manager
Louise Roy

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)

Chairman
Luc Beauregard

General Manager
Guy Tringle

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Chairman
Gérard Perron

General Manager
Normand Daoust

Corporation des habitations Jeanne Mance

Chairman
Gérard Perron

General Manager
Normand Daoust

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)

Chairman
Guy R. Legault, Arch.

General Manager
Paul Senécal

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)

Chairman
Claude Piché [2]

General Manager
Gaétan Rainville

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)

Chairman
Aimé Desautels, Arch.

General Manager
Pierre Ouellet

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)

Chairman
Richard La Salle

General Manager
Guy Lacoste, Not.

Société des terrains Angus (SOTAN)

Chairman
Allan Koury

General Manager
Renaud Paradis

[1] Succeeded Pierre Des Marais II who resigned at the end of 1985.
[2] Succeeded the late Jean-Marie Chabot.

ADMINISTRATIVE STRUCTURE OF THE VILLE DE MONTRÉAL – 1985

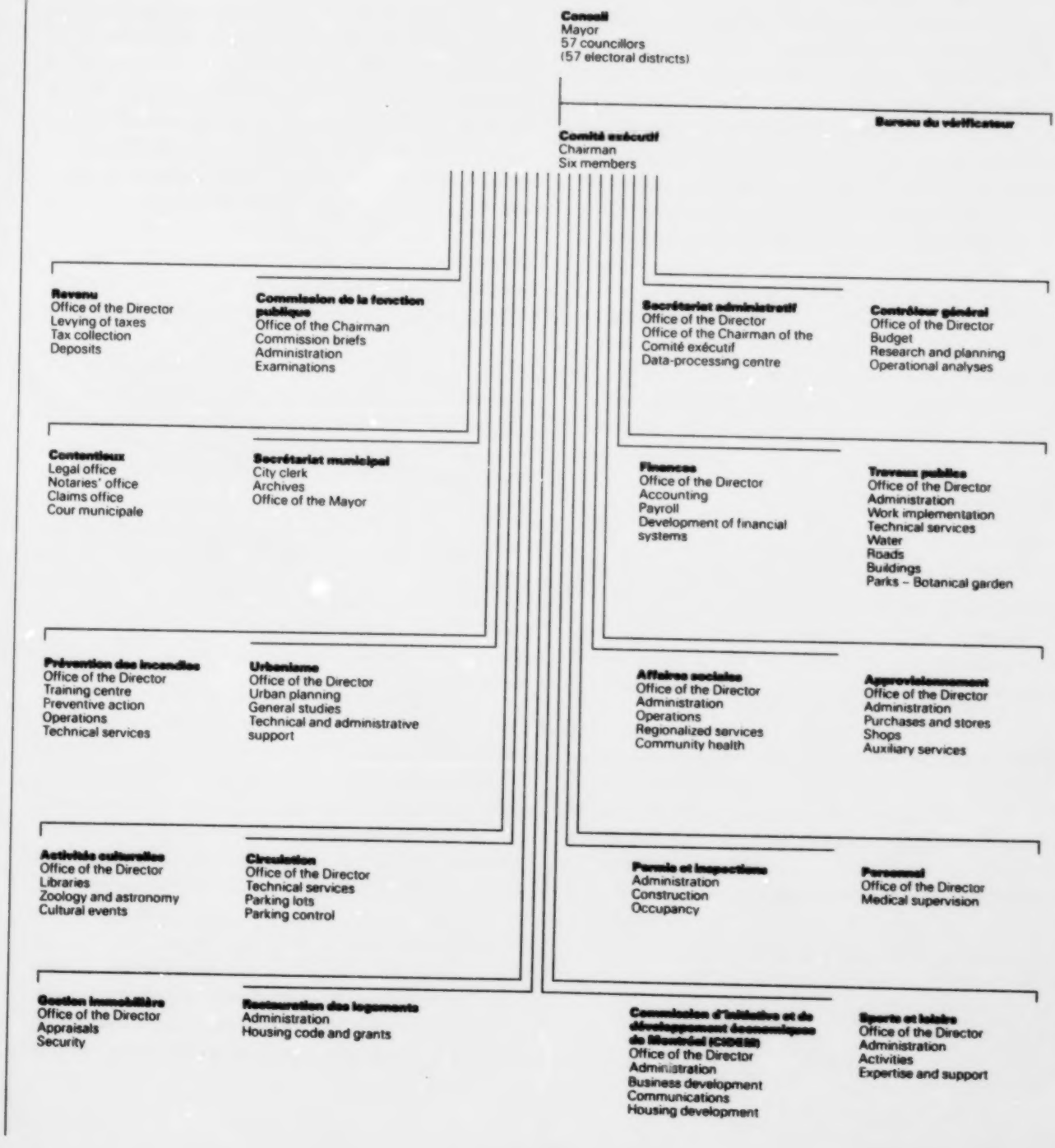

COMITÉ EXÉCUTIF

Formation and attributions

At its first meeting following a general election, the Conseil chooses six members who, with the Mayor, *ex officio*, will form the Comité exécutif.

As its name indicates, it is the executive body and administers the city's business. Its powers are granted by the charter. It is responsible for the publication of laws and by-laws, their implementation as well as for the deliberations of the Conseil municipal.

The Comité exécutif prepares and submits the annual budget to the Conseil, administers holdings, the public as well as the private domain, prepares all reports regarding the assignment of appropriations, the purchase of properties, the sale or rental of those belonging to the community, manages the city's revenue, organizes city departments and sets the salaries of city employees. It serves as the intermediary between the departments and the Conseil and submits to the latter any matter under the Conseil's jurisdiction.

CONSEIL MUNICIPAL

Formation and attributions

The Conseil municipal is made up of the Mayor and of 57 councillors elected by majority vote in 57 districts. The councillors each represent a specific district while the Mayor is elected at large.

In a sense, the Conseil forms the legislative authority and it has jurisdiction over all the city's affairs. It is responsible for managing the city's interests and for seeing to the maintenance of order, safety and peace. Its decisions are binding unless incompatible with Canadian, Québec or municipal provisions.

The Conseil holds ten regular meetings per year. The Mayor may convene the Conseil any time he believes useful. Should at least 20 councillors request a meeting, the Conseil must be convened by the city clerk.

DEPARTMENTS AND THEIR ATTRIBUTIONS

Secrétariat administratif

The Secrétariat administratif seeks to ensure ongoing liaison among ratepayers, the various city organizations and departments and the Comité exécutif. It helps Comité exécutif members carry out their mandate, ensures the operation of the office of the Chairman and provides the specialized and administrative staff required. It sees to the application of directives and carries out Comité exécutif decisions by informing the persons and departments involved. It ensures systematic coordination of activities of city departments and manages the design, programming and implementation of data-processing systems as well as the use of computer-processed data.

Service du contentieux

The Service du contentieux acts as counsel to city authorities in legal matters. It is responsible for developing, drafting and revising draft by-laws to be submitted to the Conseil as well as contracts to which the city is a party. It represents the city before governments, the Assemblée nationale du Québec and central authorities as well as before the courts, commissions, boards and other agencies or persons in any matter involving the city. It also defends the city's interests when the latter's rights are challenged.

Secrétariat municipal

The director of the Secrétariat municipal is also the clerk of the Conseil and the secretary of the Comité exécutif. As such, he prepares and distributes minutes and resolutions, receives all official communications addressed to the city, organizes municipal elections and fills the role of returning officer. He is responsible for the registration of births and assures the keeping of the archives and municipal by-laws. He keeps the city's seal and handles the receipt, distribution and transmission of city mail.

Service des finances

The overall mandate of the Service des finances centres on the treasury, assets and securities, city accounting and that of city employee retirement funds. It is responsible for:

- management of the treasury, particularly the investment of funds;
- temporary financing of current operations and capital expenditures carried out under borrowing by-laws;
- retirement of the city's debt securities;
- custody of shares and securities.

Its other duties include:

- accounting, bookkeeping and accounting records, the preparation of financial statements and accounting control;
- issuing of certificates attesting to the availability of appropriations;
- payment of wages and salaries of city employees;
- creation of the financial information systems required for management and accounting.

Service du revenu

The Service du revenu is required to recover and collect all fees of a fiscal nature – royalties, taxes, permit and licence fees – and, generally, all debts due the city – rent, admission fees, fines, expenses and penalties, and the sale price of property belonging to the city. It also:

- keeps rental value rolls;
- updates tax rolls;
- prepares collection rolls;
- prepares and submits applications for grants in lieu of taxes;
- provides and issues certified copies or extracts of the rolls and of any other official document;
- certifies and updates local improvement rolls;
- estimates projected budget revenue each year for the next fiscal year; and
- establishes the controls required to manage debts owed the city.

Service de l'approvisionnement

The Service de l'approvisionnement plans, coordinates and implements city policies regarding the supply of goods and services. It is responsible for purchases and calls for tenders and the storage and distribution of some supplies. It studies the merits of departmental orders, writes specifications and ensures quality, quantities and prices upon receipt of merchandise. As manager of the city's fleet of vehicles, it purchases, maintains in good working order and scraps vehicles as required. The department disposes of property deemed obsolete or unusable, picks up and stores vehicles abandoned on public thoroughfares as well as those seized by the Service de police of the Communauté urbaine de Montréal. It manages all printed matter, the printing shops, office equipment and movables.

Bureau du vérificateur

The vérificateur de la Ville reports directly to the Conseil. He audits the city's accounts, operations and business, examines its financial statements and gives his opinion. He has the same duties and the same authority in respect to paramunicipal agencies. At the request of the Comité exécutif or of the Conseil, he carries out an investigation and reports on any matter under his jurisdiction. In addition, no later than August 31 each year, he must present to the Comité exécutif a report containing the results of his audit for the fiscal year ended the preceding December 31. The role of the auditor is to ensure administrators of the proper management of public funds and securities and that these are properly used in the best public interest without increasing the ratepayers' tax burden.

Service de l'urbanisme

The Service de l'urbanisme is mandated to ensure the harmonious development and rational organization of the city's territory in keeping with the Administration's aim of improving the quality of life of Montrealers. Its principal role consists of conceiving and proposing measures, programs and projects of development, redevelopment, renovation and construction; introducing measures of control to guide the various governmental and private parties in the implementation of major projects which serve to preserve the architectural heritage of districts; and in correcting any imbalance which may affect such urban functions as housing, trade, industry and installations. The department is especially active in the fields of urban transportation, contemporary and traditional architecture, renovation of districts, zoning, development of the territory, and green spaces.

Service des travaux publics

The Service des travaux publics has a mandate to create, establish and maintain municipal facilities. Its field of activity covers roads, water, buildings, parks, horticulture, technical assistance, operation of the Jardin botanique, cleaning, snow removal, and the elimination of refuse. At a practical level, the department:

- carries out technical studies regarding municipal engineering and surveying work, prepares and keeps plans, profiles, official records and other documents required to implement such work, executes the work and coordinates implementation of work in the public interest;
- develops and updates master plans for water main and drainage systems;
- plans, builds and maintains water main and drainage systems and ensures their operation;
- plans, builds and repairs the network of public streets;
- carries out studies and develops plans and specifications for municipal buildings;
- builds, alters, repairs, maintains, demolishes, and modifies municipal buildings, as the case may be;
- plans, develops and maintains parks, green spaces and playgrounds belonging to the city;
- plants trees, shrubs and other plant life in the public domain and maintains, protects and removes them, if need be;
- administers the Jardin botanique and the nursery and ensures their operation;
- standardizes supplies and materials used by city departments and controls quality;
- carries out work in the fields of electronics and telecommunications and maintains existing facilities;
- removes snow on public thoroughfares and disposes of it.

Service des affaires sociales

The Service des affaires sociales administers social aid and day-care programs and the program of contributions for adults housed in reception centres in conformity with the mandate entrusted to the city by the Gouvernement du Québec, supervises regulation and coordination of fund-raising campaigns, sees to the burial of unclaimed bodies and supplies staff for health programs in community health departments and designated local health service centres as provided for under contractual agreements. As of June, 1985, activities ceased pertaining to placement of and followups on children. The department looks after the administration of the Loi sur l'aide sociale as well as recovery

programs designed for recipients under 30 years of age. Such programs enable social aid recipients to increase their chances to find a job or to extend their studies at the secondary level. For historic reasons which readily illustrate the close relations it enjoys with its citizens, especially the less fortunate, Montréal is the only Québec municipality with a mandate from the Gouvernement du Québec to handle social aid benefits on behalf of the Ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Service de prévention des incendies

The Service de prévention des incendies ensures protection against fire and other hazards which might endanger life and property. Its primary duty is to save lives, and prevent, foresee and fight fires. It performs many lifesaving duties at explosions, floods, or other risks, accidents or disasters.

Service du personnel

The Service du personnel advises and assists city departments in the management of human resources. It controls the application of directives, standards and rules issued by the Comité exécutif in regard to 13 collective agreements and some 12,200 permanent employees. It negotiates and applies the collective agreements governing all categories of city employees. It represents the city in labor disputes and negotiations with its employees. It prepares and applies classification and remuneration plans; determines the qualifications required for the various jobs; recruits the candidates needed by city departments and prescribes the type of examination to be given by the Commission de la fonction publique to civil servants and firemen. It selects and controls the hiring of manual workers and temporary or casual employees as well as the duration of employment. It sets up training programs according to the needs of the Administration; reports to the Comité exécutif on the advisability of any appointment, promotion, transfer, demotion, suspension, resignation or dismissal recommended by directors of departments and advises it on any question pertaining to staff well-being, working conditions, productivity and remuneration. It administers, under the supervision of pension fund committees, complementary pension plans established by by-law. The medical control division of the department sets medical standards for hiring and oversees the health of municipal employees. It also manages health and assistance programs for city employees.

Service de la circulation

The Service de la circulation is concerned with traffic, parking and related safety and traffic sign problems. It conducts studies and research into the needs to be met and prepares projects and recommendations for submission to city authorities. In the area of traffic, it carries out investigations and vehicle and pedestrian counts, determines the direction of traffic, regulates work and activities which may hinder traffic, and controls, approves or rejects the location of sidewalk ramps for the handicapped. In the area of parking, the department is responsible for the operation of city lots, the issuance of permits giving access to these lots, the enforcement of by-laws governing the lots as well as those of the private sector and the installation and maintenance of parking meters. It ensures regulations in the public domain are obeyed by exercising systematic supervision of the territory. The department's third activity consists of ensuring the greatest possible safety of users of urban thoroughfares. With this purpose in mind, it keeps an updated record of traffic accidents as well as hit and run accidents in the streets of Montréal. The processing and analysis of the information makes it possible to draw up a list of the sites, characteristics and causes of accidents and to take appropriate steps to prevent their repetition, thereby reducing danger, for example, by ensuring motorists have clear visibility. The fourth activity – traffic signs – is aimed at the same objective. It consists of determining, installing and maintaining the most effective traffic signs, separating lines on the road, apparatus, and traffic lights. The department regulates phases, cycles and timing, and traffic plates and signs. The department is at the disposal of interested parties – individuals or companies, particularly insurance companies – to provide them with copies of accident reports upon request. It also informs interested city departments and the Claims Office when city vehicles or property are involved. It checks traffic tickets contested by alleged traffic violators.

Service des permis et inspections

The Service des permis et inspections handles the enforcement of laws and by-laws governing construction, alteration, demolition, use and occupancy of land and buildings as well as the installation of signs with a view to ensuring public safety, well-being and orderly development of the territory. It issues permits for building construction, alteration, repair and demolition; plumbing, heating; occupancy of lots and buildings for commercial, industrial and other purposes; and signs and billboards. It studies permit applications, examines plans and specifications, approves or rejects the issuance of permits, and carries out control inspections. It watches over dangerous, burnt-out or vacant buildings and enforces by-laws governing noise and supervision of dogs.

Service de la gestion immobilière

The Service de la gestion immobilière is essentially responsible for management of municipal buildings. It determines their best use and plans their rational occupancy in the interest of the community. It also manages public markets and ensures pedestrian traffic control at some locations and in some buildings owned by the city as well as their contents against theft or vandalism. The department is responsible for the purchase of property required by the city and the sale and leasing of property it does not use. It acts as an advisor to city authorities in any matter within its jurisdiction.

Service de la restauration des logements

The Service de la restauration des logements conceives and proposes programs for the restoration and preservation of residential housing, develops, coordinates and implements city policies in the field and sees to enforcement of the Housing Code and of by-laws regarding housing grants. The department ensures that housing units are kept in good condition and that they comply with safety, health and fire prevention regulations. It exercises such supervision through a program of visits it undertakes or through visits following complaints from citizens. The department also receives grant applications and directs them to the Comité exécutif after determining whether they conform with by-laws. It sees to it that subsidized work is carried out according to building practices. The department also acts on behalf of the Société d'habitation du Québec and the Canada Mortgage and Housing Corporation in the application of their respective programs for housing rehabilitation in the city's territory.

Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)

The Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal is required to conceive and propose to city authorities measures designed to foster the city's development in the areas of industry, trade, housing, tourism, transportation and film-making. CIDEM calls upon an advisory board to help it define the directions of economic development. The board, consisting of three sectorial committees, is made up of representatives of business, the professions, labor, and government agencies as well as directors of some city departments. CIDEM suggests new directions and gives useful advice to the Comité exécutif. It ensures permanent liaison between the authorities and representatives of the business world, plans and coordinates a number of Comité exécutif projects and programs and supervises implementation of its decisions in the areas of housing, economic development and promotion. In the latter area, CIDEM is responsible for the city's public relations and advertising programs.

Service des sports et loisirs

The Service des sports et loisirs seeks to ensure accessible, diversified and quality recreation. To this effect, it makes available to the largest possible number of Montrealers various city equipment and facilities and implements programs for sports, recreational and socio-cultural activities in arenas, swimming pools, sports centres and playgrounds and community and cultural centres. It organizes various events, encourages concerted action, and remains in constant contact with partners in the school and private sectors. It also administers cafeterias and snack bars located in city premises.

Service des activités culturelles

The Service des activités culturelles is responsible for the administration and orientation of libraries, the Planétarium Dow, the Aquarium, the children's zoo, and houses of culture. In addition to developing, planning, coordinating and carrying out city policies in the cultural field, it conceives and proposes programs promoting intellectual enrichment in the visual and performing arts, literature, the heritage, science, technology and other activities. To achieve its cultural development goals, especially at the district level, it creates and organizes shows, performances and exhibitions and assists associations and individuals aiming for the same objectives as the city in this area. In the interests of policy coordination, the department prepares and administers agreements with senior governments, educational institutions and other public, parapublic or private agencies in the cultural sphere.

Service du contrôleur général

The Service du contrôleur général advises and assists the Comité exécutif in planning, setting rates, taxes and achieving savings. It ensures activities of city departments and agencies conform with the laws, by-laws, policies, standards, criteria and directives in force and that they are exercised with a constant eye to the efficient and economical use of public funds. It then makes the necessary and appropriate recommendations to city authorities. It engages in setting up new management systems and, through its action, instills in municipal managers a desire for excellence.

COMMISSIONS AND THEIR ATTRIBUTIONS

Commission de la fonction publique

The Commission de la fonction publique prepares and conducts examinations for the selection of personnel and establishes eligibility lists for employment. It seeks to assure city authorities that the candidates whose names appear on the lists have the knowledge and aptitudes required to carry out the jobs they seek and that their competence has been measured objectively, impartially and validly through written and oral examinations, demonstrations of their skills, or a combination of both. As required, it retains the services of outside experts to assist it in certain specialized tasks.

Commission des services électriques

The Commission des services électriques is charged with eliminating wires and poles for electricity, the telephone system, cable TV, etc. which tend to encumber the public domain. To this end, it establishes methods of transmission and distribution in regard to power and communications in cooperation with the companies allowed to install wires and poles in the Montréal territory. To achieve this, it designs, builds and maintains the appropriate network of civil engineering installations. Users of the network are the Ville de Montréal, Hydro-Québec, the Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, the Bureau de transport métropolitain, Dominion Electric Protection, CNCP Telecommunications, Vidéotron Cablevision, Cable TV and Bell Communications Systems Inc. Users must ensure the Commission is self-financing by paying annual fees. Decisions of the Commission require approval by the Régie des services publics.

Commission des incendies

The Commission des incendies investigates all fires to establish probable causes and circumstances. The law allows the commission to order the arrest and imprisonment pending trial of any person it suspects of arson. Investigators of the Service de police of the Communauté urbaine de Montréal and of the city's Service de prévention des incendies are attached to the investigating commissioner.

Commission athlétique de Montréal

The Commission athlétique de Montréal is an independent agency with authority over boxing and wrestling in the city. Within the limits of the funds at its disposal, it subsidizes not-for-profit amateur sports organizations. Its operating budget is derived from the collection of five per cent of revenue from boxing and wrestling matches.

Commission Jacques Viger

The Commission Jacques Viger was set up to preserve and promote Old Montréal and the architectural heritage generally. It is made up of at least seven and no more than 21 members appointed by the Conseil on the recommendation of the Comité exécutif. Projects in the historic district are submitted to the Commission by the Service des permis et inspections. The Commission makes its recommendation to the director of the Service de l'urbanisme and the latter transmits it to the Administration.

AGENCIES RECEIVING GRANTS OR TRANSFER PAYMENTS FROM THE VILLE DE MONTRÉAL AND THEIR ATTRIBUTIONS

Communauté urbaine de Montréal

The Communauté urbaine de Montréal is a form of regional government covering the territory of 29 municipalities on the Île de Montréal and two adjoining islands – Île Bizard and Île de Dorval. The territory of the Communauté spreads over an area of 49,000 hectares, approximately 76 per cent of which are already assigned to housing, commercial or industrial activities, public institutions, parks, public roads, and other transportation infrastructures. The Communauté exercises its jurisdiction over the following activities: valuation of immovables in each of the municipalities in its territory, establishment of a development plan, creation of regional parks, elimination of air pollution, food inspection, sewage treatment, mass transit, construction of the Métro, whose operation is entrusted to the Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, public security, and economic promotion. To carry out its activities, the Communauté has the following departments: the Direction générale, the Secrétariat, the Trésorerie, the Service de l'environnement, the Bureau de transport métropolitain, the Service de la planification du territoire, the Office de l'expansion économique, the Conseil des arts and the Service de police.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

The Métro and the surface mass transit system are operated by the Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. It was on June 20, 1985, that the Société became a public corporation administered by a board of directors of nine members. Three of the members are appointed from among elected representatives of Montréal and three others from among elected representatives of the other municipalities of the Communauté. A seventh director is a citizen representative named by the Ville de Montréal, an eighth is a citizen representative appointed by the other municipalities of the Communauté. The ninth member is the Chairman of the Communauté's Comité exécutif. In this way, control of the new Société has been entrusted to elected municipal officials of the Communauté.

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)

The Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) is a not-for-profit corporation set up by the issuance of letters patent by the Gouvernement du Québec. Its mandate is to administer and operate *Man and His World* as well as recreational, cultural and tourism activities with the exception of those the city assigns to its departments or third parties. The mandate extends particularly to the *La Ronde* amusement park which, in the past two years, has been almost completely overhauled. The addition of high-thrill rides has given *La Ronde* international standing. AMARC also organizes the international fireworks competition.

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

The Office municipal d'habitation de Montréal, a not-for-profit agency created under the Loi de la Société d'habitation du Québec (SHQ), designs low-rent housing programs and builds and administers the units. Its programs must be approved by the city and the SHQ, acting as contractor. It receives grants from the city and from the provincial and federal governments. The Office is managed by a board of directors composed of nine members – five appointed by the city's Comité exécutif; two, representing socio-economic groups, by the Gouvernement de Québec; and two elected by tenant committees.

Corporation des habitations Jeanne Mance

The Corporation des habitations Jeanne Mance administers, manages and maintains a complex of 796 low-cost housing units known as the Habitations Jeanne Mance. The CHJM's board is made up of seven members appointed by the Conseil.

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)

The Société municipale d'habitation de Montréal was created as a not-for-profit corporation whose purpose is to acquire dwellings for persons or families other than those with low or moderate income covered by Section 55 of the Loi de la Société d'Habitation du Québec. The objectives of the Société are to:

- acquire, restore, administer, and put back on the market existing residential buildings which might otherwise continue to deteriorate and finally be demolished; and
- build new housing units, thus becoming one of the parties involved in *Operation 20,000 Dwellings* undertaken by the Administration.

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)

The Société de développement industriel de Montréal, a not-for-profit municipal corporation, is one of the mainsprings of the city's economic renewal. Formerly, the city could not become directly involved in the area of industrial property. With SODIM, it can buy, sell, lease, build, develop, restore and administer industrial buildings and land. SODIM can also provide direct or indirect subsidies to promote construction, restoration or demolition of industrial buildings as well as to move businesses to new sites. Another of SODIM's missions is to deal with agreements entered into with the Gouvernement du Québec as regards the development of particular sites. SODIM's letters patent authorize it to have assets totalling $500 million, to borrow up to $50 million on a short-term basis and to receive an operating budget not exceeding $5 million from the city. It may also issue bonds and offer them as a guarantee. SODIM is directed by a board of seven members, four of whom are businessmen while the three others are senior city officials.

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)

With the participation of the Gouvernement du Québec, the city set up the Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), a public, not-for-profit corporation, to implement and promote the restoration and development of historic, residential or commercial buildings within the city's territory, especially Old Montréal. SIMPA has a working capital of $2 million and is empowered to join with other private and public interests dedicated to a similar purpose.

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)

The Société de développement de Montréal is a not-for-profit agency with a mandate to:

- acquire, renovate, restore, build, sell, rent or manage residential, industrial or commercial properties in the whole of the territory of the city; and
- award grants for construction, restoration, demolition and relocation of residential, industrial or commercial properties.

SODÉMONT has the power to borrow, receive grants, own assets not exceeding $500 million and to obtain from the city a maximum allocation of $5 million as working capital. SODÉMONT seeks to revitalize districts generally abandoned by the private sector and to increase the number of resident-owners. It is directed by a board of directors composed of seven members, three of whom are from the private sector and four, city employees. A management committee, selected from among board members, administers SODÉMONT's affairs. The committee reports on its activities at each meeting of the board of directors which rejects or changes the decisions taken, provided the rights of third parties are not affected. In the case of projects to be carried out, SODÉMONT conducts feasibility studies and issues calls for tenders for the design, management and implementation of work. The SODÉMONT board meets at least every three months. Each year, SODÉMONT submits its budget for approval by the Conseil upon the recommendation of the Comité exécutif. No later than March 31 each year, it reports to the Comité exécutif on its activities for the previous financial year. SODÉMONT is a member of the Office de la construction du Québec and is certified by the Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec.

Société des terrains Angus (SOTAN)

The Société des terrains Angus was constituted by letters patent granted June 1, 1983, pursuant to provisions of Article 964c of the city's charter. SOTAN is a not-for-profit corporation whose mandate is to:

- acquire, renovate, restore, build, sell, rent or manage residential, industrial and commercial properties in the portion of the territory bounded by Saint-Joseph Boulevard, Bourbonnière, Rachel, Hogan and d'Iberville streets;
- ensure implementation of any agreement between the Gouvernement du Québec and the city for the promotion of such sites; and
- award grants for construction, restoration, demolition and relocation of residential, industrial or commercial properties at these locations.

SOTAN may:

- obtain, as working capital, an amount not exceeding $3 million;
- temporarily borrow an amount not exceeding $50 million; and
- possess assets not exceeding $500 million.

SOTAN is administered by a board of directors made up of seven members. Four of the members are appointed by the Comité exécutif and three by the Ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur. With the approval of the minister, the Comité exécutif appoints the chairman of the corporation.

GENERAL ADMINISTRATION

Administrative management

The Secrétariat administratif drew up 59 agendas and after analysis and verification submitted 20,168 dossiers for meetings of the Comité exécutif. A total of 15,974 departmental memos were written for the Comité exécutif and the Secrétariat administratif. In addition, 5,258 letters were sent to ratepayers, companies and public bodies. The 20,316 dossiers received led to 40,511 actions.

Two hundred and one press releases were prepared and sent to media to keep ratepayers informed of the Administration's decisions. In addition, 104 talks were prepared for the Chairman and other members of the Comité exécutif.

The department continued to implement a document management plan for the city in view of Bill 65 and draft Bill 3.

In accordance with the instructions of the Comité exécutif, it pursued the development of residential, commercial and industrial sectors, focusing on the Angus shops site and Pointe-aux-Trembles and Rivière-des-Prairies districts. As regards *Operation 20,000 Dwellings*, the land involved, at December 31, 1985, consisted of 408 sites on which 15,125 dwellings could be built.

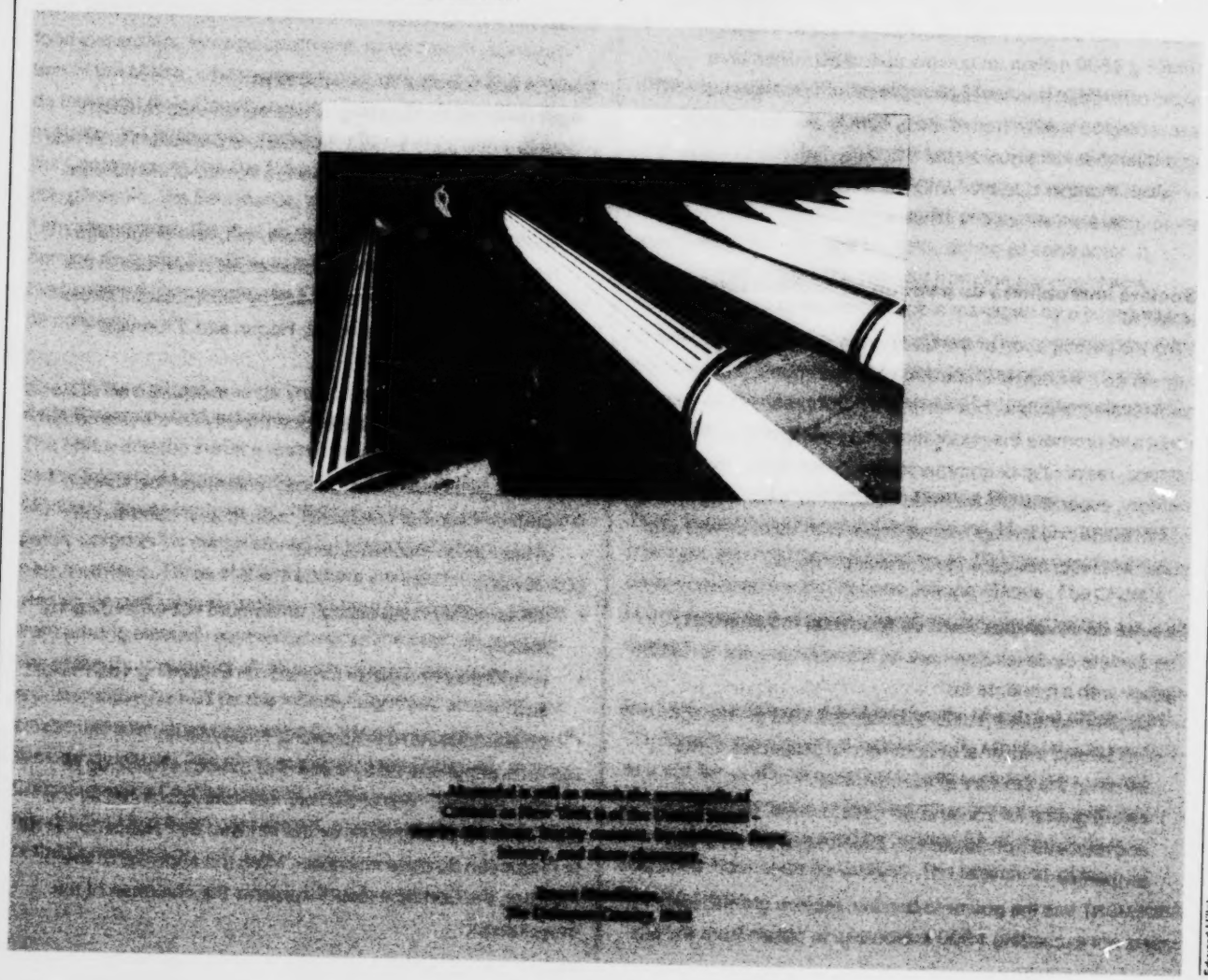

Edward Hilel

The city clerk prepared 14 agendas for meetings of the Conseil, three of them complementary; drafted 1,921 resolutions; wrote and printed 1,222 explanatory notes concerning 2,173 dossiers adopted by the Conseil totalling 5,740 pages; wrote 34 minutes of meetings; prepared 441 draft by-laws totalling 982 pages; distributed 3,166,013 printed explanatory notes; dealt with 94 dossiers requiring approval by the Gouvernement du Québec and distributed 110,389 resolutions.

He also dealt with 15,371 adopted dossiers; wrote 6,494 resolutions and 74 minutes and distributed 471,360 resolutions on behalf of the Comité exécutif.

He held 52 sessions for the opening of public tenders related to the implementation of work and the supply of material and rental of services; dealt with 3,438 bids following 530 calls for tenders; distributed 19,110 copies of resolutions and wrote 530 resolutions and 52 minutes.

He distributed 117,648 copies of city by-laws; delivered 28,122 copies of various by-laws and collected $28,060 for the sale of documents.

For day-to-day operations, the clerk processed 12,332 documents received; dealt with 1,897 notices served by bailiff; wrote 892 requests for approval relative to meetings of the Conseil; wrote 675 communications concerning sessions of the Comité exécutif and about 1,045 letters, memos and reports concerning administration of the department and certified some 4,566 official documents. He also responded to 16,593 requests for information at the counter and 27,657 telephone inquiries and prepared 808,206 photocopies.

The clerk swore in 109 new employees under Article 170 of the charter and certified various documents for 349 citizens.

The translation office translated 14 agendas and 1,222 explanatory notes for the Conseil, 441 draft by-laws, 2,423 pages of text from city departments and answered 606 requests for language information from city departments.

The post office handled some 2,452,000 pieces of outside mail, including 48,913 pieces of registered or certified mail; sent 3,302,791 letters or parcels, 98,225 of them certified or registered; and handled and distributed about 556,800 interdepartmental documents, 2,573,427 insertions and 5,739,527 inserted documents.

The councillors' office directed 5,315 citizens' requests for assistance to various city departments; replied to 5,950 inquiries; wrote and sent 4,355 letters or reports for city councillors and sent councillors 4,508 pieces of mail.

The archives division handled 16,470 dossiers from Comité exécutif meetings. In addition, 2,362 dossiers of Conseil meetings were prepared, analyzed and filed; 731 files were received from the Service du contentieux and 1,429 were reanalyzed.

Graph 1 **Comité exécutif dossiers** (in thousands)

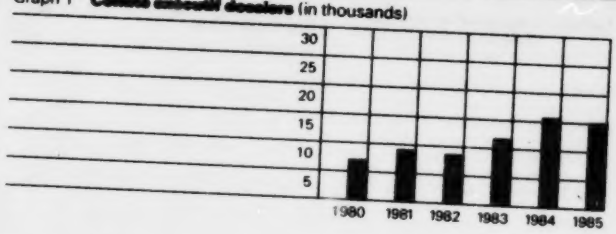

Graph 2 **Conseil dossiers** (in hundreds)

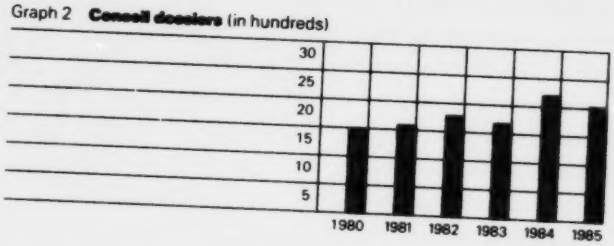

Correspondence clerks dealt with 4,134 documents. They clipped, mounted and analyzed 26,937 clippings from newspapers and other publications. The analysis yielded 30,139 items to be indexed and filed. In addition, 1,481 new cards were indexed and 3,305 inscriptions added.

The archives' library added 1,169 printed items and another 3,286 were sent to the main library. The division replied to 1,774 inquiries.

The section carried out the research necessary to reply to 9,828 inquiries and produced 591,109 photocopies, including 255,231 newspaper articles; 3,733 followup newspaper articles; 15,519 in community papers; 146,873 in other newspapers or magazines, and 169,753 for the Conseil.

A total of 3,047 births were registered in French and 1,250 in English along with 381 judgments, affidavits and other legal documents and 348 petitions.

There were 11,506 telephone inquiries and 569 written inquiries.

A total of 5,577 birth certificate excerpts were issued for $23,830; 27 of the requests came from Aide juridique.

The document deposit and microfilm section researched and supplied documents in response to 3,623 requests; 5,061,329 documents were microfilmed, involving 154,067 feet of 16 mm film and 196,752 items involving 19,475 feet of 35 mm film.

The section received 79 orders from the clerk for by-laws; 37,930 were delivered and 61,153 were received from the printer. The section made 14,946 photocopies.

The photography section produced 121,893 black and white photos, 38,578 slides and 18,848 color photos. It developed 6,377 black and white films and 2,511 color films. Photographers handled 1,329 assignments over a period of more than 2,332 hours.

Table 1 Secrétariat municipal
Division of the city clerk – production units

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	Difference 1985/80	Percentage 1985/80
Meetings of the Conseil	16	16	14	11	14	14	(2)	87.5
Sessions of the Conseil	32	24	21	38	50	39	7	121.9
Hours in session	93:47	58:50	69:50	133:52	158:55	113:32	19:45	121.1
Agendas	16	14	14	11	14	14	(2)	87.5
Supplementary agendas	14	12	2	7	4	3	(11)	21.4
Dossiers handled in the Conseil	1,523	1,669	1,820	1,715	2,250	2,173	650	142.7
By-laws adopted	122	228	253	235	336	296	174	242.6
Resolutions of the Conseil	969	1,386	1,475	1,534	1,875	1,921	952	198.2
Copies of Conseil resolutions distributed	35,394	52,815	84,005	94,547	117,965	110,389	74,995	311.9
Explanatory notes	1,151	1,520	1,132	1,276	1,418	1,222	71	106.2
Copies of explanatory notes distributed	753,760	635,320	1,093,550	1,173,368	1,596,960	3,116,013	2,412,253	420.0
Comité exécutif meetings	115	104	113	77	82	74	(41)	64.3
Dossiers adopted by the Comité exécutif	7,477	9,480	9,382	12,320	16,244	15,371	7,894	205.6
Comité exécutif resolutions	5,040	6,438	6,485	6,698	9,431	6,494	1,454	128.8
Copies of Comité exécutif resolutions distributed	247,079	348,669	364,996	487,204	569,145	471,360	224,281	190.8
Calls for tenders	365	403	451	364	444	530	165	145.2
Tenders processed	2,641	2,868	3,229	3,450	3,575	3,438	797	130.2
Copies of tender resolutions distributed	12,447	15,379	14,556	14,295	17,660	19,110	6,663	153.5
Texts translated (number of pages)	850	1,030	1,801	896	2,647	2,423	1,573	285.1
Employees sworn in	155	199	199	213	279	109	(46)	70.3
Swearing in of citizens	225	117	530	627	664	349	124	155.1
Oaths (forms)	—	—	—	—	—	2,002	—	—
Revenue from sale of documents	$20,064	$22,596	$15,074	$17,297	$21,896	$28,228	$8,164	140.7
Correspondence (councillors' office)	3,850	4,475	8,961	6,804	7,890	8,863	5,013	230.2
Telephone calls (councillors' office)	14,550	21,810	12,961	8,285	4,205	5,950	(8,600)	28.9
Incoming mail received and handled	3,625,200	3,900,000	2,426,598	2,226,300	2,390,800	2,500,913	(1,124,287)	69.0
Mail sent	4,379,282	3,927,418	3,497,718	3,364,098	3,655,775	3,302,791	(1,076,491)	75.4
Registered or certified mail sent	45,572	32,800	52,961	54,225	58,927	98,225	52,665	215.5
Internal mail	356,000	367,500	904,000	463,000	504,000	556,800	200,800	152.5
Insertions	540,000	520,000	2,793,389	2,380,684	2,535,397	2,573,427	2,033,427	476.6
Documents inserted[1]	—	11,875,000	6,716,548	5,028,047	5,313,099	5,739,527	(6,135,473)	48.3

[1]Percentage based on 1985/81.

Graph 3 **Registered or certified mail sent** (in thousands)

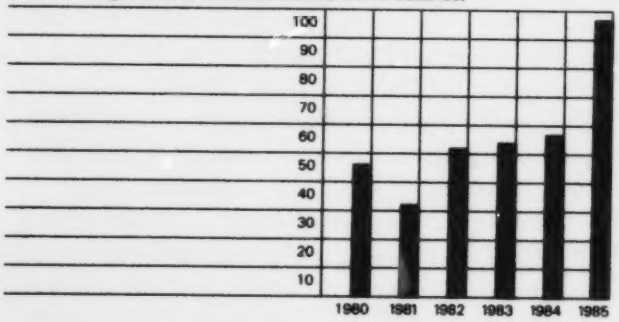

Financial management

The strategic planning section of the Service du contrôleur général produced a series of periodic situational reports and budgetary forecasts. The various budgetary and fiscal scenarios proposed to the Administration allowed the presentation of a budget for the year 1986 only 3.7 per cent higher than the preceding year.

During the year, the section developed a methodology and took part in the design of a model for the analysis of profitability of city undertakings. It also analyzed the main dossiers relating to the Communauté urbaine de Montréal and the city's finances and tax system, and especially changes to the latter.

The rate section produced a revenue forecast. The technical file of documentation accompanying each revenue item allowed annual and systematic revision of established rates. This assured respect of the principle whereby the user assumes the cost of the special services requested.

The section continued its research into simplification and standardization of the various rates in force to facilitate establishment of a rate policy. Similarly, it worked towards the integration of estimated revenue in the budgetary process and developed a system of monthly followup of revenue by department. It also undertook the establishment of a computerized system for the decentralized gathering of estimated revenue.

The economic research section produced the *Economic and Budget Information* report. It accompanied the city budget, providing a synthesis of city policies, its main objectives and achievements. The 1986 report also contained a wealth of information of interest to ratepayers: the state of city finances, property valuation and rental rolls, the evolution of construction in Montréal and data on municipal projects related to the field.

The section was called upon to participate in the preparation of several special dossiers, such as the Maison des sciences et des techniques, charter amendments, rate integration, the Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), the city's financial rating, the Parc des expositions agro-alimentaires, situational analyses, etc.

The budget division was an essential element in reduction of the tax burden of ratepayers. On the one hand, it sought a systematic rationalization of city expenditures and, on the other, conducted a number of studies enabling it to formulate precise recommendations for the budgets of each of the 30 city departments and agencies. The division's efforts, coupled with those of other operational groups, helped put the brakes to expenditure growth.

The division made some 2,000 recommendations dealing with the impact of management decisions on the budget. These pertained mainly to overtime allocations and the appointment of permanent and auxiliary civil servants. In accordance with the directive of the Ministère des Affaires municipales, budget activities involving human resources were increased to include fringe benefits.

The division continued to improve the budget process. The main achievements included the establishment of better budget procedures in four city departments, determination of overall management statistics for budget activities and preparation of a directory of quantities and prices for some elements of expenditure making up the budget. It completed computerization of budget requests and expropriation plans and also continued to computerize the triennial capital expenditures program.

The capital expenditures section studied more than 5,000 projects. The 1986-88 triennial program adopted by the Conseil September 20, 1985, totalled $524 million.

The section analyzed and made recommendations on the non-capital works program (248 dossiers amounting to $10,705,200), including the road maintenance program (11 dossiers totalling $2,309,900) and the Parc agro-alimentaire project (20 dossiers totalling $1,876,000). The section also dealt with 936 dossiers totalling $208,740,000 in appropriations for the triennial capital expenditures program.

The operations analysis division sought to solve problems at the activities level while paving the way for the evaluation of results to be attained by city departments, agencies and

Table 2 **Valuation of the taxable property roll for the budget** (in millions of dollars)

	1982		*1983*		*1984*		*1985*		*1986*	
	$	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*	*$*	*%*
Roll deposited the previous year	11,788		13,670		15,842		17,759		19,469	
New buildings[1]	163	1.4	353	2.0	680	4.3	533	3.0	407	2.3
Increased valuation	1,719	14.4	1,427	9.9	1,237	7.5	1,177	6.4	1,293	6.5
Place des Arts[2]			(83)	(0.6)						
Pointe-aux-Trembles and Côte Saint-Luc			475	3.5						
Sub-total[3]	13,670	16.0	15,842	15.5	17,759	12.1	19,469	9.6	21,169	8.7
Estimate of new buildings budgeted					271	1.5	326	1.7	425	1.4
Roll total	13,670		15,842	15.9	18,030	13.8	19,795	11.1	21,594	9.0
Rate	2.97		2.76		2.64		2.63			2.62
Correction factor	1.11		1.14		1.11		1.11			1.11
Overall standardized rate	3.68		3.32		3.19		3.12			3.11

[1]The term "new buildings" involves the value added by new construction and restoration of existing buildings, reduced by demolitions; the $407 million in 1986 include net additions from September 14, 1984 to September 13, 1985 before the 1986 roll was deposited.

[2]Place des Arts is considered a community property for which the Gouvernement du Québec paid compensation in lieu of taxes in 1983.

[3]The total percentage difference may not be equal to the sum of the detailed differences since such differences must be compounded to reflect real growth.

Table 3 Evolution of some taxation rates – Montréal

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Property taxes (per $100 of municipal valuation)							
Municipal taxes – General property tax	3.10	3.07	2.97	2.76	2.64	2.63	2.62
Surtax on valuation above $ 100,000	0.435[1]	0.435[1]	0.435[1]	0.435[1]	0.30[1]	0.15[1]	0.10[1]
Surtax on vacant lots	–	–	–	1.00[2]	1.00[2] & 1.50	2.00[2]	2.50[2]
Special Olympic tax[3]							
Category I – vacant lots	1.042	0.922	0.926	0.829	0.744	0.682	0.629
Category II – commercial and industrial	0.608	0.571	0.556	0.496	0.429	0.395	0.379
Category III – residential	0.102	0.086	0.088	0.078	0.072	0.065	0.058
Category IV – semi-commercial	0.232	0.222	0.232	0.212	0.202	0.208	0.197
School tax[4]							
For unrecoverable expenditures (on the standardized municipal roll)	0.138	0.148	0.144	0.119	0.114	0.114	0.114
Water and services tax							
Commercial and industrial	8.5%	8.5%	8.5%	6.5%[5]	6.5%	6.5%	7.5%
Residential	8.5%	8.5%	8.5%	60.00 $	60.00 $	60.00 $	60.00 $
Business tax[6]							
On rental value	13%	13%	13%	13%	13%	13.1%	13%
General rate	to 20.13%	to 21.06%	to 20.23%	to 17.93%	to 17.5%	to 16.9%	to 17.35%

[1]The surtax applies only to immovables classified in Category II for purposes of the special Olympic tax; beginning in 1983, vacant lots were added.
[2]In conformity with Article 486 of the Loi des cités et villes, amended by Article 4 of Chapter 34 of the Lois de 1980. Beginning in 1985, the surtax applies only to serviced vacant lots.
[3]Tax levied by the Gouvernement du Québec pursuant to Chapter 52 of the Lois de 1976.
[4]Collected by the city and remitted in full to the school council. Rate anticipated for 1986.
[5]The water and services tax for the residential sector is collected, and has been beginning with the 1983 financial year, on the basis of a fixed rate per housing unit. The rate applicable to industry and commerce is levied on the rental value.
[6]A business tax credit makes it possible to reduce the rate of the tax to a minimum of 13 per cent in the case of small businesses.

Table 4 **Relative importance of the main sectors – 1986 property roll** (in thousands of dollars)

	Number	Relative percentage Taxable	Relative percentage Total	Value	Relative percentage Taxable	Relative percentage Total
Residential sector	136,072	81.9	75.4	12,040,260.4	56.9	42.2
Commercial sector	16,870	10.1	9.3	7,475,038.7	35.3	26.2
Industrial sector	828	0.5	0.5	1,306,422.6	6.2	4.6
Vacant lots and farms	12,401	7.5	6.9	347,765.7	1.6	1.2
Total taxable roll	166,171	100.0	92.1	21,169,487.4	100.0	74.2
Exempt immovables	14,358		7.9	7,357,447.3		25.8
Total taxable roll	180,529		100.0	28,526,934.7		100.0

Table 5 **Historical importance of establishing rates**

	1981 budget	1982 budget	1983 budget	1984 budget	1985 budget	1986 budget
Rate revenue	105,578.3	124,764.1	147,787.4	162,492.5	171,471.5	171,559.4
1981 index = 100	100.0	118.2	140.0	154.8	162.4	162.5
Municipal revenue	945,618.6	1,116,005.9	1,179,855.7	1,226,143.0	1,284,881.9	1,345,627.4
1980 index = 100	100.0	118.0	124.8	129.7	135.9	142.3
Relative share of rate revenue	11.16%	11.18%	12.52%	13.33%	13.35%	12.75%

Table 6 **Breakdown of expenditures in terms of objectives set by the city Administration** (in thousands of dollars)

		1986		1987		1988		Ult.		Total	
		$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Residential area	B	124,686		103,137		109,385		27,497		364,705	
	S	2,707		2,000		—		—		4,707	
	N	121,979	77.1	101,137	63.9	109,385	69.2	27,497	55.1	359,998	68.6
Industrial area	B	6,729		8,676		6,429		3,688		25,522	
	S	2,385		4,150		1,705		1,127		9,367	
	N	4,344	2.7	4,526	2.9	4,724	3.0	2,561	5.1	16,155	3.1
Commercial area	B	4,841		7,187		7,585		3,298		22,911	
	S	1,204		2,388		889		183		4,664	
	N	3,637	2.3	4,799	3.0	6,696	4.2	3,115	6.3	18,247	3.5
Recreational and cultural area	B	16,942		19,925		13,083		1,875		51,825	
	S	1,200		986		290		28		2,504	
	N	15,742	10.0	18,939	12.0	12,793	8.1	1,847	3.7	49,321	9.4
Support activities	B	17,146		31,101		25,136		14,883		88,266	
	S	4,600		2,230		670		—		7,500	
	N	12,546	7.9	28,871	18.2	24,466	15.5	14,883	29.8	80,766	15.4
Total	B	170,344		170,026		161,618		51,241		553,229	
	S	12,096		11,754		3,554		1,338		28,748	
	N	158,248	100.0	158,272	100.0	158,064	100.0	49,903	100.0	524,487	100.0

programs. For example, the methodical and ongoing review of internal control of parking regulation enforcement continued in 1985. These measures were aimed not only at establishing the potential for improvement of effectiveness and efficiency but also, in close cooperation with the responsible departments, at enforcing the recommendations advocated.

Working with the Service des travaux publics, the division continued to analyze the snow removal management information system.

Divisional analysts, working within the framework of the operations performance measurement system, supervised implementation of efficiency measures in the Service des travaux publics.

Studies in the Service du revenu continued. In addition to analyses directed at results management, studies focused on the speed with which property and rental valuation rolls are updated as well as the examination of delays in billing procedures.

The division also participated in the study of articles of the charter with a financial impact and the indirect apportionment of general costs.

The per capita total of net direct bonded debt and of capital expenditures requiring long-term financing kept pace with increases in the consumer price index for the region.

The percentage of the city's total net direct bonded debt and capital expenditures requiring long-term financing dropped continuously from 1981 to 1985 in relation to equivalent taxable valuation.

A total of 170 short-term investments were made, generating revenue of $15 million for the city.

Two new loans were contracted for a total of $99,866,800 Canadian.

More than 2,700 accounting reports were distributed to city administrators by the Service des finances. Analyses and special reports were also prepared at the request of heads of various departments.

Reports on the cost of certain programs for the account of agencies led to recovery of $58 million.

The accounting system assured strict control over financial resource allocation through the production of approval certificates and the recording of commitments. The city charter stipulates that no by-law or resolution of the Conseil or of the Comité exécutif authorizing or recommending an expenditure of funds may be adopted or take effect before the director of finance produces a certificate attesting that funds are available to the department for the proposed purposes of the expenditure.

The city's commitments, such as orders or requests for implementation of work, were entered in the accounts to ensure budget control.

The accounting division handled bookkeeping of all transactions of city departments as well as that arising from special items provided for in the operating budget – an overall amount of $1.3 billion. Book entries and cost control for 3,583 projects made it possible to establish the cost price of specific projects paid for out of the operating budget. The cost of 1,956 projects funded through the capital expenditures budget of $167 million was also recorded.

The city's orders to suppliers were processed and recorded and invoices paid by the accounting division.

The purchase of goods accounted for only a portion of the cheques issued.

Book entries for all revenue required more than 721 accounts and sub-accounts in order to pinpoint the source of funds of various kinds.

Charged with handling accounting for the seven retirement funds of city employees as well as a common fund, the Service des finances recorded contributions by more than 11,600 present or former employees. At December 31, city books showed 7,322 people receiving pensions from the retirement funds.

The payroll division controlled the issuance of 650,000 cheques for salaries, sundry benefits, equipment rentals, and payments to various agencies.

Tax slips were prepared for more than 20,000 people who rendered professional or other services to the city during the year, accounting for payments of some $425 million.

Table 7 **Issuance of appropriation certificates**

	Number of certificates
1983	7,904
1984	3,775
1985	2,290

Table 8 **Invoices processed**

	Number
1983	138,000
1984	147,000
1985	168,000

Table 9 **Payments made in 1985** (excluding salaries)

Payment categories	*Number of cheques*	*$*
Suppliers of goods and services, grants	57,782	739,086,526
Reimbursements of taxes, permits and sundry	29,555	39,020,973
Treasury operations	1,446	2,134,107,655
Total	88,783	2,912,215,154

Graph 4 **Evolution of net direct bonded debt per capita in relation to consumer price index**

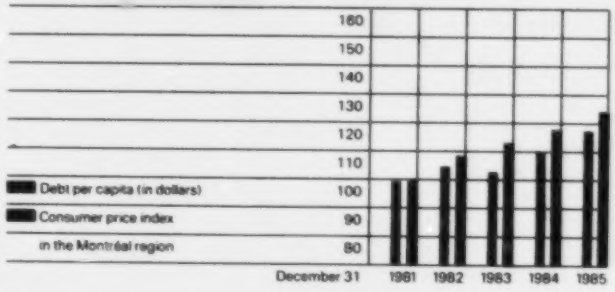

Graph 5 **Evolution of net direct bonded debt in relation to standardized equivalent taxable valuation**

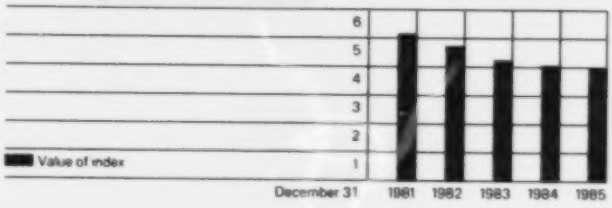

Graph 6 **Composition of gross direct bonded debt** (in millions of dollars)

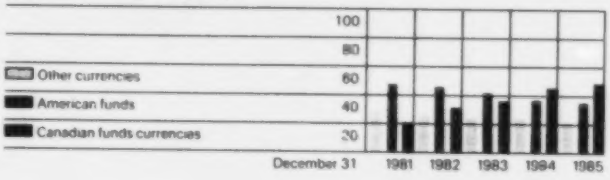

The Service du revenu sought to establish the most effective and fair levying of taxes possible.

During the year, many changes were made to initial tax bills because of the evolution of valuation rolls.

Table 10 shows the scope of the department's activities in terms of the number of accounts and funds involved.

The production and updating of the property valuation roll gave rise to many activities. The diversity and volume are shown in Table 11.

The updating of the rental value roll also triggered a heavy workload, as shown in Table 12.

The department also engaged in numerous recoveries:

- 23,510 for property transfer fees totalling $12,355,098; and
- 28,396 for various reasons (example: applications for compensation for damage caused by third parties) aggregating $57,863,044.

For some years now, the city has been sending nearly a million tax notices. Anxious to answer ratepayers' questions in this regard, it set up a telephone information service to deal with inquiries. Graph 7 reports activity at the centre.

Table 10 **Levying of taxes**

		Number of notices	*$*
Property taxes	1983	137,682[1]	507,246,241
	1984	161,182[1]	550,250,957
	1985	163,135[1]	608,983,000
Water and services taxes	1983	287,950[1,2]	25,003,000
		42,395[1,3]	57,694,500
	1984	290,676[1,2]	24,766,254
		42,440[1,3]	65,305,902
	1985	292,193[1,2]	24,875,000
		43,653[1,3]	69,401,000
Business taxes (municipal reduction included)	1983	42,395[1]	138,803,766
	1984	42,440[1]	153,474,152
	1985	43,653[1]	159,877,000
Valuation certificates amending the property tax roll	1983	53,135	20,997,287
	1984	65,273	12,338,397
	1985	45,485	13,866,600
Certificates amending water and services taxes	1983	123,040	33,947,252
	1984	104,548	17,662,758
	1985	101,045	6,102,300
Authorized reimbursements	1983	40,112	14,809,751
	1984	41,929	14,790,876
	1985	37,508	43,101,529
Recovery of compensations in lieu of taxes at the provincial and federal levels	1983	—	162,755,000
	1984	—	149,400,000
	1985	—	153,030,000

[1]Number of notices initially sent
[2]Water tax for dwellings only.
[3]Water tax for places of business. In 1983, the amount of these invoices was shown on the business tax account.

Table 11 **Property valuation roll**

	1983	*1984*	*1985*
Persons served at counters	59,997	77,837	37,374
Copies of roll excerpts prepared at request of ratepayers	8,299	5,279	4,082
Certificates received from assessor amending rolls[1]	66,208	65,273	80,103

[1]The certificates denote either an increase in the value of the site resulting from construction or renovation of a building, a change in ownership or any other change the assessor is required to make.

Table 12 **Rental value roll**

	1983	*1984*	*1985*
Correspondence processed	35,402	47,675	47,331
Telephone calls received	35,631	28,566	27,114
Changes to rolls	123,040	104,548	95,628

Table 13 **Collectors/bailiffs**

	1983	*1984*	*1985*
Number of seizures	308	375	490
Number of sales	56	36	48
Number of visits	10,629	10,078	7,223
Collection at home	$3,742,412	$4,026,007	$2,434,993
Collection by mail	$255,001	$108,930	$60,254
Collection at bailiffs' offices	$10,086,705	$9,258,836	$2,066,535

Table 14 **Collection of water tax following legal proceedings**

	1983	*1984*	*1985*
Amounts collected	$3,582,747	$3,529,488	$5,168,680

Table 15 **Sale of buildings for non-payment of property taxes**

	1983	*1984*	*1985*
Number of notices of sale sent	11,362	9,343	8,476
Number of properties advertised in the *Gazette officielle*	1,287	967	1,001
Amount of taxes to be recovered	$4,812,468	$5,180,297	$4,970,563
Number of properties actually sold	62	39	38

Graph 7 **Telephone calls received in 1985** (per month)

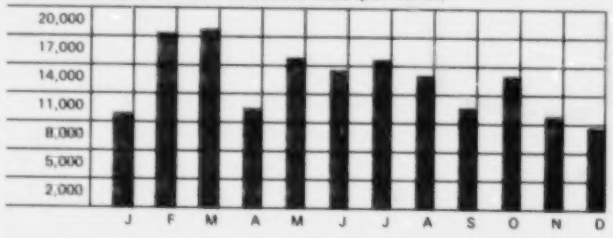

Other ratepayers preferred to obtain information at the department's counters. In 1985, the department served 41,865 persons (41,123 in 1984 and 39,561 in 1983) in this way.

It also received 130,241 letters (94,847 in 1984 and 107,173 in 1983).

The activities of collector/bailiffs, especially involved in the control of business premises, are illustrated in Table 13.

Legal action was instituted in the Cour municipale in 2,996 cases for non-payment of water tax, business tax and other levies. The amounts collected in this way during the past three years are shown in Table 14.

Activities related to the sale of properties by authority of the Superior Court for non-payment of property taxes outstanding for more than one year showed a sharp decline in the last three years, as illustrated in Table 15.

Table 16 **Sources of amusement tax**

	1984		1985	
	Attendance	Revenue	Attendance	Revenue
		$		$
Amusement machines	—	38,978	—	73,409
Aquarium	143,228	21,084	66,786	9,593
Shows	383,160	291,391	373,653	262,307
Balls	940,305	277,702	1,002,506	314,734
Bingos	2,027,089	2,379,541	1,827,036	2,280,514
Cinemas	6,957,992	2,909,307	6,963,293	3,005,762
Concerts	1,523,880	2,101,509[1]	573,353	770,833
Sundry	123,732	98,223	228,171	138,682
Exhibitions	1,689,102	613,881	1,269,317	489,716
Jardin botanique	184,890	27,112	329,849	47,837
Jardin des Merveilles	236,935	34,013	304,185	42,746
Museums	475,195	74,061	1,552,838	532,008
Amusement parks				
La Ronde	1,206,071	987,412	1,432,535	1,135,313
Fireworks	—	—	215,799	124,822
Aquapark	—	—	206,436	168,368
Other parks	—	—	63,628	50,176
Planetarium	112,914	17,699	111,471	18,404
Sports				
baseball	2,052,902	1,264,172	1,704,293	1,195,643
boxing	47,002	130,211	34,691	79,759
races	1,132,904	299,396	1,289,171	298,071
football	157,655	126,822	200,260	251,017
Grand Prix du Canada	57,481	154,201	59,298	182,033
hockey	1,102,733	1,229,908	909,300	1,157,342
wrestling	136,862	90,009	156,238	136,648
sundry	157,629	113,406	182,088	185,001
Theatre	912,382	799,003	659,658	571,545
Variety shows	296,369	288,604	1,125,167	1,527,337[1]

[1]In 1984, some shows were considered as concerts when they could have been entered under the heading of variety shows

Table 17 **Activities related to amusement tax**

	1983	1984	1985
Site inspection	5,783	5,196	6,135
Sale of rolls of tickets	6,346	7,303	6,648
Verification of bingo collection reports	4,732	5,077	4,631
Verification of other collection reports	10,945	11,178	9,901
Ratepayers received at counters	2,479	2,572	2,875
Legal proceedings instituted in Cour municipale	129	30	10

Table 18 **Amounts deposited**

Form		Number	Value $
Cheques (deposited in banks	1983	1,029,375	2,467,643,700
	1984	908,910	2,607,485,800
	1985	936,900	2,577,926,400
Cheques (returned by banks)	1983	11,875	5,133,037
	1984	11,241	6,007,400
	1985	12,900	5,490,700
Notes (deposited in banks)	1983	911,400	18,054,000
	1984	n/a	16,154,700
	1985	n/a	16,937,400
Rolls of coins	1983	924,300	6,818,000
	1984	1,171,900	8,906,000
	1985	1,078,515	8,196,600

Table 19 **Sites of collection and number of sites**

Sites	Number
Tennis	11
Pools	17
Libraries and manoir (branches)	44
Restaurants (snack bars)	29
Arenas	21
Parking lots	21
Parking meters (some 13,500)	152 (groupings)
Sundry (Planétarium Dow, Aquarium, markets, art centre, Jardin des Merveilles, municipal pound, etc.)	50

The amusement tax (10 per cent of the admission price at places of entertainment) produced $15,034,300 ($14,325,606 in 1984 and $14,065,064 in 1983).

The entertainment events taxed in 1984 and 1985 are shown in Table 16.

The collection of amusement tax involved such activities, among others, as those listed in Table 17.

In addition to collecting cash or cheques from individuals and financial institutions for taxes, fines or permits, the department deposited funds from such other sources as contractor deposits, coins from parking meters, the sale of real estate and the issue of treasury bonds.

The department verified and processed 1,075,077 tax and permit transactions for more than $941,412,285 and banked 1,250,244 fines for traffic violations for a total of $36,445,422.

There are many collection sites for special services rendered to citizens and numerous displacements were required to service them, as shown in Table 19.

The department made 473 spot checks at various collection sites and carried out 202 verifications of cash operations.

Parking meter activities were checked 240 times.

The city has more than 300 safes as well as the necessary means to safeguard the funds in its possession.

The Service de l'approvisionnement injected more than $65 million into the economy for goods and services following 650 calls for tenders and 35,600 orders to some 3,000 suppliers.

The purchasing division approved payment of about 100,000 supplier invoices. The purchases and stores module, keeping stocks in a central store and 19 satellite stations, including 15 multi-purpose stores and four spare parts stores, sold frequently-used equipment valued at $14 million to city departments. The policy accelerated work and served the public better while allowing appreciable savings through mass purchasing.

The module also operated seven gas stations and ten tank-trucks which distributed some 11.8 million litres of gas, diesel fuel and other related products.

The city pound received 4,467 vehicles, including vehicles which had been abandoned, wrecked, seized by police or stolen and recovered. Of these, 2,778 were returned to their owners while the others were waived to the city. Once legal delays had expired, the vehicles were sold at public auction. Sale of the vehicles and all other city goods which had been scrapped yielded $618,796. Storage and towing fees produced $401,926.

The auxiliary services module produced 71.9 million printed items for the various departments in its printing shop and three satellite units.

The graphic design module designed and prepared mechanical art for 5,314 pages. It also studied 5,665 dossiers dealing with printing management and design.

The shops module made available to city departments some 4,700 pieces of equipment worth about $115 million. To maintain the equipment in good working order, the rolling stock section carried out 20,083 preventive maintenance operations, 11,742 repairs on non-motorized equipment and 83,771 repairs on vehicles. A total of 276 machines and pieces of equipment were scrapped, and 299 new ones purchased. The module also drew up 51 specifications, advised departments and the purchasing section, and leased various pieces of equipment for $6.5 million.

The manufacturing section produced various items which are rare on the market or which could be manufactured at lower cost, such as street furniture, snow removal signs, skating rink enclosures, traffic and work site signs, games and park equipment, etc. valued at $2.1 million.

Personnel management

The administrative units of the Service du personnel, with the exception of the medical control bureau, were brought together at 500 Place d'Armes and now occupy the 12th, 13th and 14th floors. The move coincided with a new administrative structure.

Concentration of the department's activities fosters improved contacts among its members and, consequently, greater cohesion. It also reduces displacements by officials who have files to discuss with the department.

The former structure was based on specialties within units which were compartmentalized according to disciplines. The new setup groups various specialties in multidisciplinary teams serving the same clientele and takes into account the complexity of present-day problems while assuring a high level of coherence in handling and resolving them. In addition to being supported by an administrative unit, the teams are helped by two planning units, one for strategic development, the other for the development of policies and specialized programs in personnel administration. The units make it possible to integrate internal and external changes. The regrouping of activities of a conceptual and operational nature can encourage the establishment of a model of personnel management bringing the department closer to the user of its services.

To recruit civil servants and firemen, the department held 203 external (open to the general public) and internal (limited to permanent employees) competitions. Of the total 6,578 applications received, 3,079 were deemed eligible. In addition, 4,895 applications for auxiliary jobs were processed and 2,280 persons were hired as temporary employees at various times.

The city used the Service du placement du Gouvernement du Québec to fill summer jobs.

A total of 1,123 interviews for the selection of blue-collar workers took place. City departments presented 1,022 staff requests; it took 9,344 staff movements to satisfy the requests. The department made 21,655 computer entries to update seniority records, the basis of various rights under the collective agreement.

The first stages of a manpower planning program were taken. Action was designed and set in place, notably a questionnaire relating to personal information, the computerization of data and the design of eventual reports. An inventory of human resources and interim forecasts were done in

one department. A study was completed of the number of retirements to be expected in the next few years. The program will enable departments to prepare for the future and the city to adapt its recruitment and training measures to support management.

A program was begun early in the year to integrate the handicapped on the job.

The department completed the study on the one hand of 210 grievances pertaining to job evaluation and assignment and, on the other, the analysis of 117 classification dossiers related to reorganizations as well as 108 cases submitted by departments in regard to job reclassifications. Various special projects were concluded, including the coming into force of a new classification plan for foremen in the public works and supply departments, the regrouping of 1,383 blue-collar jobs, and a study of 23 requests for the creation or modification of blue-collar jobs.

The department continued to set up training programs for employees at various levels and categories. An integrated program of training was given to 500 administrative officials. Various professional training courses were developed for specific categories of blue- and white-collar workers. More than 100 employees registered in after-hours classes in the Université-Entreprises program. A program of financial assistance was again offered to workers for after-hours courses.

City departments were counselled in organizational development. Advice in regard to management was aimed at clarifying the roles and responsibilities of some merged or newly created administrative units, consolidating several management teams following administrative reorganizations, and supervising the performance evaluation of administrative officials. A study was carried out of the organization of work in eight city departments. A system was established to plan activities and resources. Performance indicators and production units were reviewed in various administrative units. Numerous meetings were held with the management and officials of several departments to identify the factors most likely to improve productivity. Various measures were introduced to augment productivity.

Negotiations continued for the renewal of the blue-collar worker collective agreement which expired December 31, 1984. Thirty-nine meetings took place. Preparatory work was carried out in connection with the renewal of collective agreements of white-collar workers, foremen and firemen. They expired respectively November 30 and December 31, 1985. Negotiations began with unions representing white-collar workers and firemen.

An arbitration proceeding, which took 33 sessions, set the content of the firemen's collective agreement for the period from January 1, 1984 to December 31, 1985. The Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) was assisted by the Service du personnel in concluding a collective agreement with AMARC's blue-collar workers.

An agreement was entered into between the city and the Association des pompiers de Montréal in regard to a new retirement plan and changes in short- and long-term disability benefits.

The Service du personnel received 429 grievances which gave rise to 33 arbitration proceedings. It also negotiated 641 special agreements with various unions.

As regards health and safety on the job, content of courses was developed to sensitize employees and their superiors to the prevention of accidents on the job. The city began to analyze management methods to establish prevention programs in accordance with the Act respecting health and safety. A system was set up to record and analyze work accident files. Work methods and the characteristics of the work stations of blue-collar workers assigned to the loading and unloading of snow were analyzed. A training course was prepared to inform the employees of the methods advocated. A reference work on prevention techniques in regard to the common risks faced by blue-collar workers was distributed to employees who took three-day training courses.

To control absenteeism arising from illness and work accidents, the medical bureau identified the administrative elements which will ensure the orderly transfer to the bureau of certain activities for which the claims office of the Service du contentieux was formerly responsible. Programs were continued to help employees combat alcoholism and other addictions, detect breast cancer and cancer of the uterus as well as deafness. A program was established to discourage employees from smoking and a campaign to detect hypertension was undertaken.

In the wake of reorganization of the Service du personnel, in-depth studies were instituted into its needs as well as those of city departments in terms of staff administration. They are aimed at developing policies and action programs.

The remuneration management section carried out 842,758 operations concerning the payment of employees, salaries and fringe benefits as well as attendance control. The file management section recorded 7,179 administrative dossiers while the pension management section ensured the retirement benefits stipulated under various city by-laws for 7,309 beneficiaries.

During the year, the Commission de la fonction publique held 198 competitions to fill jobs with the Ville de Montréal, the Communauté urbaine de Montréal, the Commission des services électriques de Montréal, the Office municipal d'habitation de Montréal and the Ville de Saint-Léonard. As part of these competitions, 3,996 people took various written, oral, practical or physical aptitude examinations, representing 5,775 evaluations. This was a significant increase in relation to the previous year.

The year was marked by the holding of many competitions related to services to the public, particularly in the fields of fire prevention and social affairs. These competitions contributed to an increase of nearly 40 per cent in the number of oral examination sessions, compared with 1984.

Furthermore, the Commission engaged in major efforts to prepare competitions for highly technical jobs. It also undertook development of a battery of completely reworked tests for all foremen's jobs in order to take into account a significant evolution in the criteria for admission to this job category.

Competitions during the year broke down into the following job areas: managerial and professional jobs, 85; "white collar" jobs, 93; fire prevention-related jobs, 16, and foremen's jobs, three.

Table 20 shows the breakdown of competitions by fiscal year since 1982. Graph 8 indicates the number of evaluations for each client agency while Graph 9 breaks down the competitions in relation to the applicant department or agency.

Law enforcement

The city played a major role in law enforcement in its territory. The Cour municipale handled a large number of dossiers dealing with offences prosecuted by the Service de police of the Communauté urbaine de Montréal or by various city departments.

Graph 8 **Breakdown of clients by agency** (in percent)

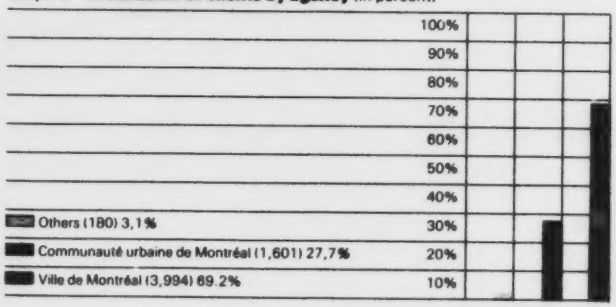

Graph 9 **Breakdown of competitions by department and agency – 1985**

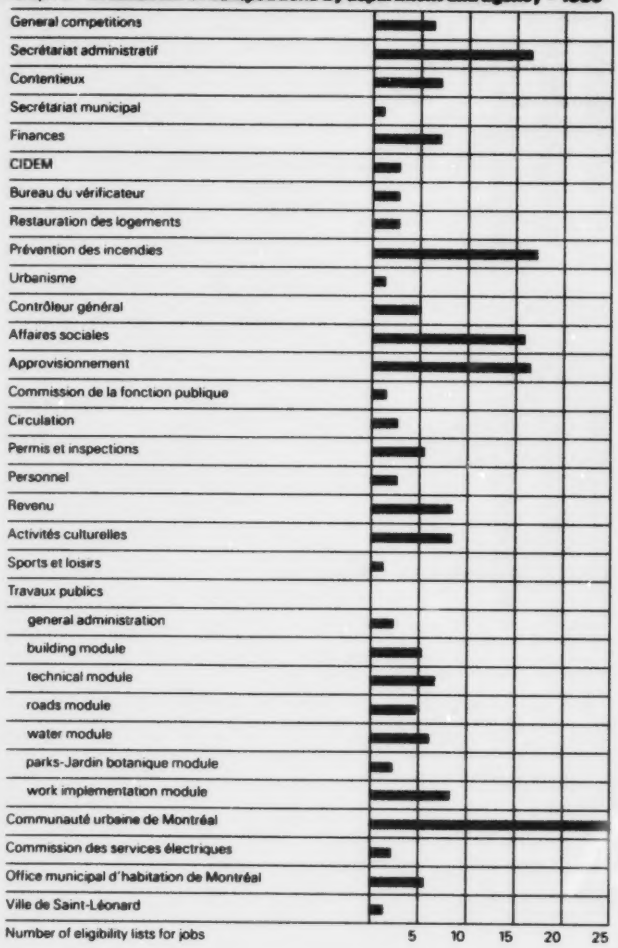

Table 20 **Civil service competitions**

Fiscal year	*Number of competitions*	*Number of candidates who took the various competitions*
1982	196	5,689
1983	265	5,320
1984	205	3,542
1985	198	5,775

Table 21 **Violations of provincial laws**

	1983	*1984*	*1985*
Number of dossiers	3,255	4,813	6,734
Main activities			
Law respecting violations in regard to alcoholic beverages	1,215	1,727	2,311
Taxi By-law No. 6 (Transportation Act))	1,740	1,536	58

Table 22 **Violations of city by-laws giving rise to proceedings in the Cour municipale**

	1983	*1984*	*1985*	
Number of dossiers	10,726	12,126	10,136	
Main activities				
Department laying charges				*Main offences*
Service de police of the Communauté urbaine de Montréal	4,495	5,161	5,187	Drunkenness, disturbing the peace, permits
Service des permis et inspections	2,568	3,045	1,989	Lack of permit, zoning violations, public health, noise
	371	246	247	Dog control
Service des travaux publics	1,697	87	78	Refuse removal
	—	1,330	733	Dog control
Service de la prévention des incendies	458	603	392	No emergency exit, defective extinguishers
Service de la restauration des logements	631	955	1,100	Violations of the Building Code
Service des finances	5,935	4,197	4,909	Tax collection

Table 23 **Violations of the Criminal Code**

	1983	*1984*	*1985*
Number of dossiers	12,694	13,202	13,554
Main categories of violations			
Complaints against motorists			
driving with impaired faculties	2,636	2,148	2,587
failure to report an accident	120	277	329
Morality			
gambling, betting, prostitution, indecency	756	1,575	1,094
Shoplifting	1,816	1,743	2,382

Table 24 **Traffic and parking**

	1983	*1984*	*1985*
Tickets			
Parking			
Tickets issued by the Service de police of the Communauté urbaine de Montréal	275,963	214,580	227,328
Tickets issued by the Service de la circulation	917,800	928,034	880,224
Traffic			
Tickets issued by the Service de police of the Communauté urbaine de Montréal	376,618	404,174	373,089
Total	1,570,381	1,546,788	1,480,641
Preliminary notices	446,601	449,688	467,810
Summonses handled by Cour municipale			
Parking	246,280	138,690	141,990
Traffic	55,890	66,554	76,535
Reissuance of investigated summonses	—	23,455	25,942
Total	302,170	228,699	244,467

Table 25 **Violations issued by the Service de la circulation**

	1983	*1984*	*1985*
Parking			
Tickets issued by the Service de la circulation	917,800	928,034	880,224
Preliminary warnings	446,601	449,688	467,810

Legal activities

The city received claims from citizens for damages arising from flooding, accidents, sidewalk falls or other incidents. Most of the claims were examined by the claims office of the Service du contentieux.

The Miscellaneous claims heading includes all claims not covered under other headings.

Graph 10 **Sidewalk falls – claims** (in hundreds)

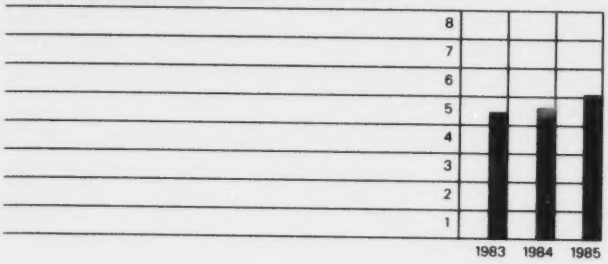

Graph 11 **Flooding – claims** (in hundreds)

Graph 12 **Automobile accidents – claims** (in hundreds)

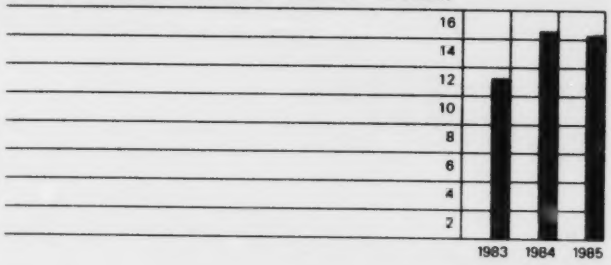

Graph 13 **Miscellaneous – claims** (in hundreds)

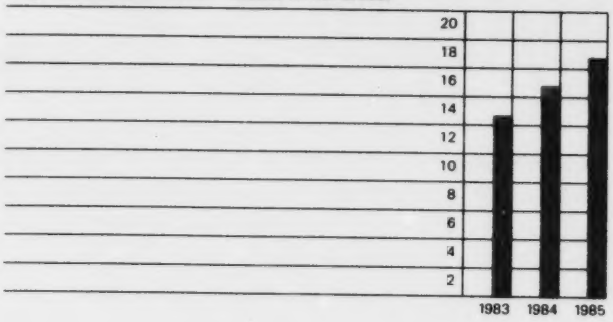

Table 21 **Violations of provincial laws**

	1983	*1984*	*1985*
Number of dossiers	3,255	4,813	6,734
Main activities			
Law respecting violations in regard to alcoholic beverages	1,215	1,727	2,311
Taxi By-law No. 6 (Transportation Act))	1,740	1,536	58

PUBLIC SAFETY

Police protection

The *Operation Tandem* program, aimed at sensitizing citizens and stimulating them to protect their property, held 1,422 briefings and reached more than 230,000 people. The program is administered by the Service des sports et loisirs.

Fire protection

Despite a particularly harsh winter and a large number of cases of arson which kept citizens and firemen on the alert, statistics of the Service de prévention des incendies showed a steady reduction in the overall number of building fires.

Since December 1, 1985, Montrealers faced with an emergency have been able to obtain prompt assistance by dialing 9-1-1.

To stabilize the strength of the department and to inject new blood into it, 116 firemen were hired during the year. All graduates of Saint-Maxime secondary school, they were fully trained in fire prevention, allowing rapid integration into the operational structure of the department. They were immediately able to maintain fire-fighting effectiveness.

The Service de prévention des incendies continued research and developed measures to be adopted, especially

Never do I appear in alien place
But I do languish for your scenes and sounds,
City of reverie, nostalgic tide,
Proudest most brilliant on Laurentian mould!

A. M. Klein,
The Oxford Book of Canadian Verse

Gabor Szilasi

Table 26 **Major fires, victims and people rescued**

	1983	*1984*	*1985*
Major fires	148	180	160
Fire victims	18	28	20
People rescued at fires	177	81	65

Table 27 **Comparative schedule of services rendered**

	1983	*1984*	*1985*
Rescue calls received	14,281	14,664	15,022
Building fires	2,419	2,370	2,305
Motor vehicle fires	854	827	844
Brush and refuse fires	1,448	1,577	1,467
Number of fires	4,721	4,774	4,616
Other action	8,012	8,439	9,029
False alarms	1,548	1,451	1,377

tactics to be used in the case of disasters. The department prepared a plan of attack for each of 116 buildings involving special risks in different sections of the city in order that the appropriate strategy might be applied, should the need arise.

Some 22,000 people were directly acquainted with fire prevention measures by lectures, sidewalk sales, information booths, demonstrations, visits to fire stations or courses on the use of equipment as well as how to behave in case of fire. The great majority of people was reached through news media during the annual Fire Prevention Week. Some 35,000 folders on smoke detectors were distributed in shopping centres and at Métro approaches.

Safety of occupancy

Concerted action by inspectors of the Service de prévention des incendies, the Service de la restauration des logements and the Service des permis et inspections in the field of fire prevention in dwellings, commercial and industrial buildings involving special risks was reflected in the steady drop in the number of building fires.

In terms of residential safety, the adoption August 27, 1985 of By-law 6776 making smoke detectors compulsory, coupled with the distribution of some 500,000 information folders with tax bills, helped promote fire prevention.

Graph 14 **Total number of emergency calls** (in thousands)

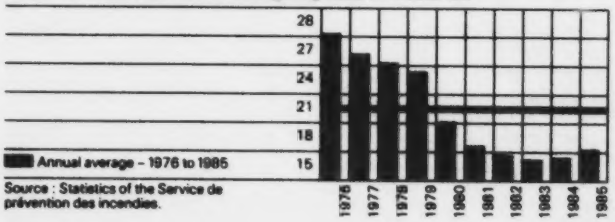

Source : Statistics of the Service de prévention des incendies.

Graph 15 **Number of fires** (in thousands)

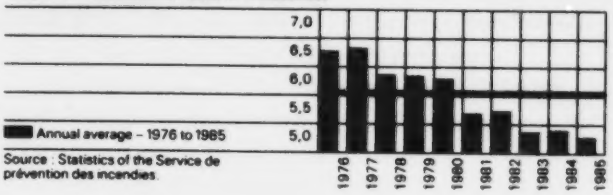

Source : Statistics of the Service de prévention des incendies.

Graph 16 **Number of building fires** (in hundreds)

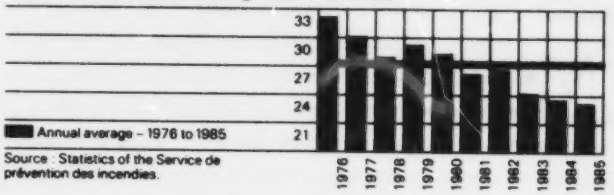

Source : Statistics of the Service de prévention des incendies.

Table 28 **Public education for fire protection**

	1983	*1984*	*1985*
Number of persons trained for safety teams in business	1,460	938	1,353
Number of persons trained through talks and demonstrations	22,823	30,292	17,928
Number of schoolchildren who visited fire stations	5,063	5,577	2,598

Table 29 **Comparative schedule of activities related to prevention measures**

	1983	*1984*	*1985*
Preventive inspections carried out[1]	134,576	122,951	127,592
Anomalies detected during inspections	17,657	34,643	32,454
Inspection requests received from citizens	6,059	9,253	8,293
Permit applications studied	72	24,101	256

[1]Since the standardization of inspections in September, 1982, three departments – Permis et inspections, Prévention des incendies and Restauration des logements – carry out preventive inspections.

TRANSPORT

Roads

Montréal is one of the cleanest large cities in the world. During the year, mechanical sweepers, sprinklers and tricycles covered some 400,000 kilometres of territory, ten times the earth's circumference. In addition to regular routes for cleaning streets, the Service des travaux publics undertook an intensive cleaning program in spring. More than 300 employees were assigned to spring cleanup on some 1,900 kilometres of streets, 410 kilometres of lanes and more than 3,000 kilometres of sidewalks.

Streets, lanes and sidewalks were cleaned by 43 machines equipped with special piping, 65 mechanical sweepers, 87 non-motorized tricycles, 63 motorized tricycles and 24 vacuum tricycles. In spring, manholes were cleared of debris, parks were cleaned and lamps polished. Street furniture was reinstalled and tree and flower boxes were replenished.

In all, nearly 55 kilometres of sidewalks and 316 kilometres of streets were involved in either the construction and reconstruction program or in maintenance work on the public road system: repairs to cracks, grout seal, smoothing, scarification and corrective resurfacing. The program required investments of some $37 million.

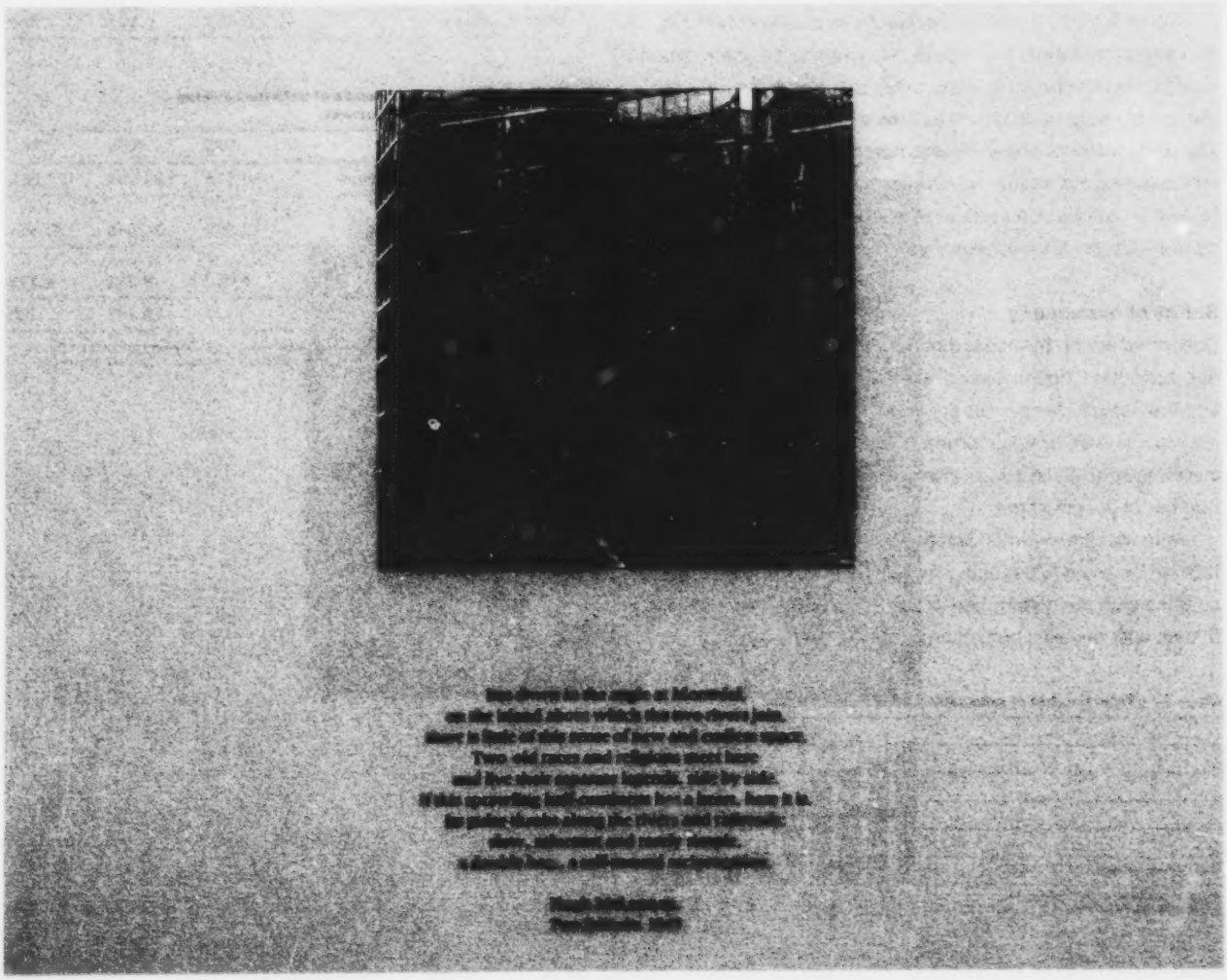

Gabor Szilasi

Table 30 **Street cleaning** (number of kilometres covered)

Vehicles used	*1983*	*1984*	*1985*
Mechanical sweepers	207,187	176,450	206,029
Sprinklers	104,169	90,915	86,601[1]
Tricycles	92,300	82,677	88,857

[1]The rationalization of routes and operations allowed a decrease in the number of kilometres covered by sprinklers while maintaining a level of cleanliness equivalent to that of previous years.

Table 31 **Construction and reconstruction of streets, lanes and sidewalks** (in kilometres)

	1983	*1984*	*1985*
Streets	27.20	24.21	22.25
Lanes	1.53	0.86	0.79
Sidewalks[1]	46.61	59.10	85.54

[1]Including curbs.

Various solutions were studied by experts of the department to extend the life of roads and improve their look. As a result of the studies, the city innovated by using new techniques – scarification and levelling with corrective resurfacing.

The new methods of road maintenance consist of temporary repairs which ensure comfortable and secure roadways at reasonable cost. In effect, the remedial resurfacing extends the life of infrastructures without increasing the financial burden of Montrealers.

Following construction of several Métro stations, paving and sidewalk redevelopment work was completed at the following locations: Saint-Michel (Shaughnessy intersection); de Castelneau (St. Lawrence intersection); de la Savane (Décarie and Sorel intersection); Namur (Décarie intersection); Plamondon (Victoria intersection); Iberville (Jean Talon intersection) and Snowdon (Victoria and Westbury intersection).

As part of housing development projects other than *Operation 20,000 Dwellings*, appropriations of $18 million were allocated to the department to carry out about 420 projects of all kinds related to sewers, drains, mains, paving, curbs, sidewalks and underground conduits for lighting, particularly in the districts of Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles and Saraguay.

The department formed a unique regional team, specialized in asphalt resurfacing. It grouped experienced employees who learned to work together and acquired particular skills. The results are conclusive in terms of productivity and quality: a program which had been estimated at 56 work days was carried out with an equivalent staff, without compromising quality, in 45 days, for a 20 per cent savings.

Appropriations of $6 million were assigned to the reconstruction of about 34 kilometres of sidewalks. Several of the projects were directly related either to the program of removal of Hydro-Québec poles or to that of burial of electric conduits. Sidewalk repairs on Jarry Street between Boyer Street and St. Lawrence Boulevard, Iberville Street between Bélanger Street and Crémazie Boulevard and Hochelaga Street between Fullum and Florian streets were part of the program.

During the year, 1,015 access ramps were built for the handicapped, bringing the total to 12,312 – about 50 per cent of the Administration's objective.

In addition, 263 "sleeping policemen" were installed. The "policemen", or humpbacks, are placed in lanes and act as speed limit enforcers. At year-end, there were 2,246 of them.

Eighty-five per cent of construction work on the viaduct on Armand Bombardier Boulevard was completed as scheduled at the end of the year. The bridge surface was completed. The $8.8 million project blends with the urban surroundings. Lookouts and tree planters will be installed during the last phase. The former will provide passersby with an opportunity to watch the busy Canadian National shunting yard. The viaduct will do away with the level crossing and regulate road traffic, seriously disrupted in this sector during peak hours. As projected, work will be completed at the end of May, 1986.

The qualitative inventory of structures related to the public road system gave rise to in-depth inspections, one on the elevated roadway of the Bonaventure autoroute, the other on Viau Bridge. The latter inspection prompted the city to ask the Gouvernement du Québec to undertake emergency repairs and other work under its jurisdiction.

Table 32 **Breakdown of public thoroughfare network structures**[1]

	North	*West*	*East*	*Total*
Viaducts				
Upper levels	2	10	8	20
Tiers	19	29	26	74
Elevated thoroughfares	1	4	3	8
Sub-total	22	43	37	102
Tunnels – lower levels	30	38	16	84
Underground pedestrian passages and tunnels	8	16	5	29
Bridges	4	12	21	37
Low walls and support walls	3	27	13	43
Snow dumping docks	13	–	1	14
Total	80	136	93	309

[1]The Armand Bombardier viaduct, located in the eastern region, which will go into service in 1986, is not included in this table.

For several years now, Montréal has had a well-deserved reputation for the efficiency and quality of its snow removal staff and operations, as well as for the advanced quality of its equipment – snowblowers, caterpillar vehicles, including the famous "bombardiers". Delegations from cities in France,

Table 33 **Snow removal from November 15 to March 15**

	1982-83	*1983-84*	*1984-85*
Annual precipitation (in centimetres)	102.5	218.5	241.0
Storms of 10 centimetres or more	3	4	8
Storms of 25 centimetres or more	—	2	2
Spreading (in metric tonnes)			
Salt	105,285	142,893	129,000[1]
Sand	13,598	8,852	10,258
Gravel	5,161	6,822	7,853

[1]Utilization of salt was rationalized to assure greater protection of the environment.

Germany and Japan came to Montréal to consult officials of the Service des travaux publics in order to base themselves on Montréal's snow removal model.

Snow occupies a large number of employees year-round in the purchase of abrasives, the upkeep of snow removal equipment, specifications, the awarding of contracts, the review and improvement of team formation and personnel training.

Snow-clearing teams undertake removal throughout the city territory in three steps: the spreading of abrasives, clearance, and removal. Based on weather conditions, the teams are made up of 700 to 3,000 persons. Each snowstorm involves clearance of about 1,900 kilometres of streets and more than 3,000 kilometres of sidewalks within a few hours. This is the equivalent of the distance between Montréal and Vancouver.

The Administration's desire to prevent work accidents and to increase public safety was expressed by various measures. Over the year, the Service des travaux publics trained 1,800 employees assigned to snow removal or who were likely to be. Each of them took part in an eight-hour training program. Foremen and managers in each of the nine zones of the city's territory conducted the sessions. Each participant received an illustrated training manual for later reference.

The signaller's job aims to protect the public as well as city workers. The more employees are well trained, the better informed they are of the dangers, the safer the service becomes.

The study, aimed at expanding snow removal territories from 20,000 to 30,000 linear metres as well as at extending the deadline for loading by one day, allowed a savings of more than one million dollars for three-year contracts in relation to indexed costs paid on the due date. The changes enabled contractors to make their operations profitable and thus to present more balanced bids.

To find solutions to difficulties encountered over the winter of 1984-85 in the field of snow transport, the department prepared new snow removal contracts which involve the joint participation of contractors and city employees on six contracts.

Pursuing its attempts to reduce operating costs in this regard, the department conducted a study for a more rational use of city labor and equipment to increase from two to five the number of territories entirely cleared under contract. An annual savings of about $300,000 will result. The solution was implemented in the winter of 1985-86.

The department continued to look for ways to minimize the possible ecological impact of dumping snow in the St. Lawrence River. Samples were taken regularly and were the object of numerous analyses so as to control effects and not harm the quality of the river's water.

In 1983, the city commissioned the Centre de développement technologique of the École polytechnique to study the ecological impact of snow dumping. The findings of the first report revealed that the river water during the winter period meets the standards of Environment Canada. The results also demonstrated that benthic fauna is unaffected by snow dumping. A second mandate assigned to the Centre de développement technologique seeks to complement the first study, this time dealing with the quality of snow along streets. Inevitably, this melted snow flows into the same waterway during spring thaw.

The city also participated in the study commissioned by the Communauté urbaine de Montréal to the Centre de développement technologique. Its purpose is to optimize the use of collectors and interceptors for snow removal operations. Through this method, snow is transported to the purification plant and pollutant elements are removed. Montréal has used this system to dispose of snow for more than 25 years.

In accordance with the master plan, the Service des travaux publics pursued its program of lighting suited to the environment. The 11 sectors identified in the master lighting plan are characterized by special models of decorative functional lampposts. The sectors are further broken down into sub-sectors where the city installs distinctive decorative models. During the year, the department completed several projects, notably the development of Atwater Avenue (between Notre-Dame and Saint-Antoine streets); Sherbrooke Street (from the Montréal-Est limits to Saint-Jean-Baptiste Boulevard); Sherbrooke Street (between Saint-Donat and Taillon) and Sherbrooke Street (between Bourbonnière and Montgomery).

The accelerated program of lighting for asphalted lanes continued in 1985. Over 265 such lanes were newly illuminated or will be in 1986.

Mercury lamps are progressively being replaced by high-pressure sodium units which use less energy while providing equal light intensity. Since 1983, such lamps have replaced 5,100 mercury units.

A new emergency light system, warning against flooding, was installed in the Saint-Rémi tunnel and will be in service early in 1986. The new system, the only one of its kind despite the simplicity of the concept and its operation, uses city radio frequencies.

During the year, the Service des travaux publics applied four maintenance standards in the field of lighting and signage. The norms involved mainly:

- periodic maintenance of the lighting system on commercial streets and in Old Montréal;
- periodic cleaning of traffic light and orange light lenses;
- conversion of 800 mercury vapor lamps to high-pressure sodium; and
- pruning of trees to bring about better lighting. This standard will be applied as of the spring of 1986.

Tables 35, 36, 37, 38 and 39 show statistics for the year in regard to lighting and signage on public thoroughfares.

Table 34 **Asphalted lanes equipped with lighting**

	1983	*1984*	*1985*
Number of units	1,383	1,645	1,910

Table 35 **Street lighting – number of units**

	1983	*1984*	*1985*
Supplied by cable – underground	39,700	43,300	50,000
Supplied by cable – overhead	31,000	31,270	30,200
Total	70,700	74,600	80,200

Table 36 **Street lighting – maintenance**

	1983	*1984*	*1985*
Light bulbs and tubes replaced	21,000	17,500	17,200
Defects corrected	7,100	7,400	7,600

Table 37 **Lighting of bridges, tunnels and viaducts**

	1983	*1984*	*1985*
Lighting systems cleaned and light bulbs replaced	1,850	1,850	1,811[1]

[1]The reduction in cleaning and in the number of light bulbs replaced arises from the fact that the fluorescent lighting systems on many bridges, tunnels and viaducts were replaced by a more modern mercury system requiring less maintenance.

Table 38 **Traffic lights**

	1983	*1984*	*1985*
Number of traffic lights	11,800	11,824	11,850
Number of intersections with traffic lights	1,350	1,353	1,355
Number of synchronized systems	51	51	51

Table 39 ***Operation Orange***

	1983	*1984*	*1985*
Number of orange lights	4,698	6,438	7,232
Number of kilometres of streets covered by orange lights	160.7	224.4	257.1

Traffic and parking

According to a 1984-85 survey of on- and off-street parking, carried out as part of a triennial plan, 538,000 parking places were available along streets, with 341,000 of them of practical use.

There were 10,125 garages and parking lots with four places or more, accounting for 347,000 parking spots – 2,330 private and public garages with 71,000 parking places and 7,795 parking lots with 276,000 places.

Serving motorists as well are 30,110 driveways and lanes in front of dwellings and other buildings which accommodate 42,030 vehicles, 52,900 private garages accessible from a street (59,710 places), 370 gas station lots (5,650 places), 790 business lots (16,350 places), 15,950 back lots via a lane (23,030 places); and 16,250 small private garages on back lots (18,000 places).

The overall survey also showed 853,000 parking places within Montréal's residential, commercial and industrial sectors, including 512,000 off-street. Some 346,000 vehicles were parked at the same time between 9 a.m. and 4 p.m. on a work-day, if peak hours between 11 a.m. and 1 p.m. are excluded.

The Service de la circulation logged 6,144 hours counting vehicles and pedestrians, carried out 12 opinion polls and 402 other investigations and detailed surveys to facilitate the study of files and to take technical and administrative decisions pertaining to traffic and parking. To assist the public, 42,856 accident reports and 15,877 hit-and-run reports were received, verified, analyzed and computerized.

The parking lot division began operating its second fully automatic car-park at the end of summer. This type of operation allows continuous daily use from 7 a.m. to 10 p.m.

Graph 17 **Illuminated traffic signs**

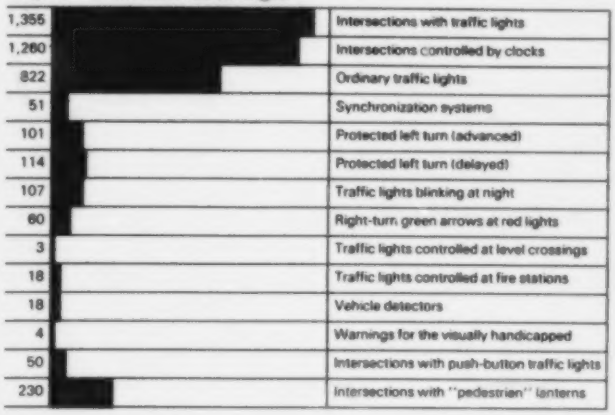

Automation reduces operating costs and offers greater flexibility between short- and long-term parking.

The city exercised control over 5,038 private parking lots, 293 of which were commercially operated.

As part of its program to improve the quality of life, the city supervised the development and beautification of private parking lots. It verified the issuance of parking permits as well as the illegal occupancy or operation of some empty lots.

A study of speed standardization was undertaken with the aim of posting maximum limits in keeping with conditions on the different stretches of main arteries and of simultaneously eliminating sections where speed limits are unrealistic and too severe.

The maximums of 60 kilometres per hour and 70 kilometres per hour were set on a trial basis for different stretches during a 12-month period in order to determine the attitude of users.

Comparative before and after studies will be completed to show the advantages of standardized speed limits and, in a final phase, to set speed limits adapted to the city's main arteries.

A multi-level municipal parking lot was built near Plaza Saint-Hubert. The 298-place lot is controlled by six automatic ticket-distributing devices.

Seven ticket distributors were installed within the city. The experience with this new means of collecting parking fees presages the installation of additional devices of this type.

Research had been carried out with manufacturers in order that bills may be used in these devices.

The multi-level parking facility on Saint-André Street, south of Bélanger Street, whose construction began in August, 1984, was opened to the public at the beginning of September, 1985. A total of 207 monthly permits were issued at this site.

Table 40 **Parking**

	1983	*1984*	*1985*
Number of municipal parking lots operated	113	120	121
Number of parking lots operated with attendants	34	27	21
Number of parking lots with parking meters and ticket distributors	13	26	55
Number of parking lots with monthly permits only	38	38	18
Number of parking lots with parking meters and monthly permits	28	29	27
Total number of parking meters	12,653	12,558	12,380
Number of parking meters in parking lots	2,614	2,430	2,510
Number of parking meters on downtown streets	5,295	5,207	4,411
Number of parking meters on commercial streets	4,744	4,921	5,459
Number of users			
short-term parking (with attendants)	963,700	910,000	832,488
monthly parking	45,200	45,400	44,675
parking meters	710,000	725,000	750,000
street parking meters	4,954,700	4,977,800	4,740,000

Table 41 **Traffic signs**

	1983	*1984*	*1985*
Number of intersections	7,950	7,975	7,990
Number of intersections with traffic lights	1,350	1,353	1,355
Total number of traffic signals	115,000	115,750	118,100
Total number of street names	18,550	18,600	19,100
Total number of traffic signs	47,100	47,100	48,100
Total number of parking signs	49,350	49,700	50,900

Table 42 **Traffic control at intersections**

Control measures	*Number of intersections*	*Percentage*
Traffic lights	1,355	17
One-way stops	3,895	48.7
Two-way stops	775	9.7
Three-way stops	345	4.3
Four-way stops	175	2.2
Yield	20	0.3
Open intersections	1,427	17.8
Number of intersections	7,990	100

Water and sewer service

Montréal supplies drinking water to almost 23 per cent of Québec's population. In fact, the city serves a population of some 1,520,000 people spread over its territory and that of 14 other municipalities.

Raw water, drawn from the St. Lawrence River upstream from the Lachine rapids, is treated at the Atwater or Charles-J. Des Baillets plants. Each facility has a nominal capacity of 2,726,000 cubic metres per day. Once treated and chlorinated, the water is channelled to consumers via a distribution system consisting of major and secondary mains nearly 2,600 kilometres long. The system is somewhat longer than the distance between Montréal and Winnipeg.

Besides its seven reservoirs with a total capacity of 830,000 cubic metres, the network consists of 241,500 connections, 12,000 fire hydrants and 19,000 control valves.

Average daily water consumption is 1,741,700 cubic metres. However, a consumption record of 2,114,721 cubic metres was set August 14, 1985. The monthly average for August, 1985 also shows a consumption record of 1,906,776 cubic metres per day.

Treatment plant laboratories assure quality control through analysis of a series of samples taken at the different stages of treatment as well as at various distribution points over the entire system. The results of more than 55,000 analyses from some 14,000 samples pinpoint the quality of Montréal's drinking water.

The master water main, measuring 2.10 metres in diameter and running from Saint-André Street to Alphonse D. Roy Street, was laid during the year, extending the main conduit

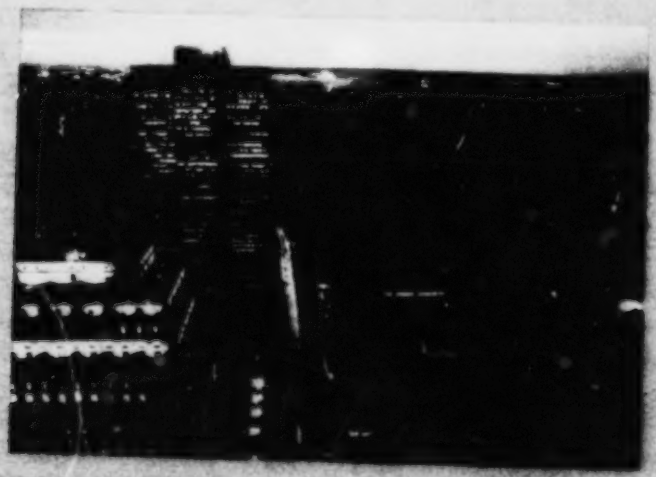

Most stunning sight I've ever seen from the air:
magnificent night view of Montréal
on New Year's Eve as our Pan-American DC-6
from Paris roared on to New York.
Above 14,000 feet below us, the Canadian city
sparkled in the clear air like an enormous jewel box.

Ed Sullivan,
The New York Daily News, 1948

Table 43 **Municipalities whose water is supplied by Montréal**

Municipalities whose system is owned by the Ville de Montréal	*Municipalities which have their own distribution system but are supplied with water from the Ville de Montréal*
Côte Saint-Luc	LaSalle (partially)
Saint-Pierre	Saint-Laurent
Westmount	Mont-Royal
Outremont	Verdun
Montréal-Est	Saint-Léonard
	Anjou
	Hampstead
	Montréal-Ouest
	Montréal-Nord

Table 44 **Daily water consumption** (in cubic metres)

	Minimum	*Maximum*
1983	1,398,213	2,019,242
1984	1,431,667	2,011,813
1985	1,482,099	2,114,721

Table 45 **Yearly water consumption** (in cubic metres)

1983	604,159,499
1984	618,702,635
1985	635,524,051

Table 46 **Results of analyses of drinking water produced at Ville de Montréal plants – 1985**

Elements (micrograms/litre) (µg/L)	Canada recommendations	Québec regulations	Montréal
	Maximum concentration acceptable	Maximum concentration allowed	Largest concentration
a) Inorganic			
Alkalinity ($CaCO_3$)	500,000	–	88,000
Aluminium	–	–	38
Silver	50	50	<0.5
Arsenic	50	50	0.9
Barium	1,000	1,000	37
Boron	5,000	5,000	40
Cadmium	5	5	<0.2
Calcium	200,000	–	39,000
Chlorides	250,000	–	25,000
Chrome	50	50	0.3
Cobalt	–	–	<0.5
Copper	1,000	–	9
Cyanides	200	200	<0.6
Iron	300	–	41
Fluorides	1,500	1,500	130
Iodine total	–	–	4.2
Magnesium	150,000	–	9,100
Manganese	50	–	0.5
Mercury	1	1	<0.1
Nickel	–	–	3
Nitrates/nitrites (N)	10,000	10,000	390
Phosphates (P)	200	–	15
Lead	50	50	<0.3
Potassium	–	–	1 500
Selenium	10	10	<0.1
Silica	–	–	980
Sodium	–	–	12,700
Sulfates	500,000	500,000	27,200
Zinc	5,000	–	3.2
b) Organic			
Nitrilotriacetic acid	50	50	<100
Aldrin	0.7	0.7	0.0016
Dieldrin	0.7	0.7	<0.0006
Chlordane	7	7	<0.003
Endrin	0.2	0.2	<0.001
Heptachlore epoxide			<0.0006
and heptachlore	3	3	<0.0006
Hexachlorobenzene	–	–	<0.0019
Lindane	4	4	<0.0034
Methoxychlor	100	100	<0.012
Mirex	–	–	<0.005
Toxaphene	5	5	<0.060
DDD			<0.007
DDE	30	30	<0.0038
DDT			<0.005
PCB	–	–	<0.050
2, 4-D	100	100	<0.019
2, 4, 5-T	100	–	<0.012
2, 4, 5-TP	10	10	<0.011
Trihalomethanes	350	350	40

In the analysis results, the symbol (<) means the quantity cannot be detected below the value shown.
The hyphen (–) indicates the norm does not exist.

Table 47 **Installation of water conduits** (in kilometres)

	1983	*1984*	*1985*
	16.35	26.51	17.19

Table 48 **Installation of sewer conduits** (in kilometres)

	1983	*1984*	*1985*
	17.39	36.63	19.95[1]

[1]Including sanitary sewers (construction and reconstruction) and a drain for surface water

Table 49 **Disposal of refuse** (in metric tonnes)

	1983	*1984*	*1985*
Incineration	211,400[1]	298,772	311,637
Dumps	271,604	269,429	271,754
Total	483,004	568,201	583,391

[1]The decrease in the tonnage of refuse incinerated in 1983 arose from installation of purifiers at the incinerator

Table 50 **Steam produced by incineration for heating** (in metric tonnes)

	1983	*1984*	*1985*
	553,711	793,327	799,488

into the axis of the autoroute and Ville-Marie Boulevard. The coming on stream of this master conduit, which will have required investments of about $14.4 million, will allow better supply and greater protection against fire for all the city's southeastern sector, especially Pointe-aux-Trembles district, which has experienced rapid housing development in recent years. The same is true of the construction of a new conduit, 60 millimetres in diameter, on Notre-Dame Street, in Pointe-aux-Trembles district. Phase I has been completed at a cost of $372,000.

Various work was executed at a cost of $5 million: reconstruction of the sewer on Villeray Street between Papineau Avenue and de Lanaudière Street, and the sewer conduits and mains on Sherbrooke Street, from the city limits to Taillon Street, as well as replacement of conduits on Belmont and Bellevue streets in Westmount.

The collection and channelling of waste water to its point of discharge improved significantly during the year. The forthcoming completion of the project to modify control installations on Lake Saint-Louis and Rockfield, estimated at $540,000, will help reduce risks of overloading the collector of Saint-Pierre River, with the result that danger of flooding in the city's southwestern area will be reduced. The first section of the tributary of the Maisonneuve collector serving the Angus shops site will ensure drainage of a large part of the sector, now under development.

Treatment of garbage

Refuse collection, spread over 155 territories, is carried out partially by the city (17 contracts) and partially by the private sector (138 contracts). Forty-one contracts were continued and 97 contracts were renewed. As regards the new contracts, three calls for tenders allowed the city to maintain estimates slightly below the average cost obtained during the first bids. Nonetheless, the city had to assume an appreciable increase in costs. The Comité exécutif commissioned the Service du contrôleur général, in cooperation with the Service des travaux publics, to find the causes of this substantial increase and the means to reduce future costs.

Urban refuse contains a significant energy potential because it is combustible. The potential is exploited through incineration. In fact, without any outside fuel being added, incineration produces calorific energy which generates steam; the latter is used as an energy source to heat a number of municipal and private buildings.

A distribution system was set up in 1983 to sell the surplus steam produced by the des Carrières incinerator. Eighteen businesses operating in the vicinity of the incinerator buy the steam as a source of energy. During the year, the companies paid the city $2,330,000.

In keeping with International Youth Year, the city received a proposal from a youth group requesting a study into the recuperation of secondary resources – potentially recyclable waste – in Montréal. A task force, made up of representatives of industry, community groups, youth and the city, was formed to examine technical, economic and social aspects of the matter. The task force will submit its recommendations early in 1986.

HEALTH AND WELFARE

Welfare

Under an agreement with the Gouvernement du Québec, the city administered programs of social assistance, contributions for adults who had been housed, and financial aid for children placed in care centres. The Service des affaires sociales also implemented retraining programs with the aim of improving the job potential of recipients under 30 years of age.

The total amounts to be collected in regard to social aid rose to $28,216,243.

The department recovered $5,293,224.62, including $1,719,328.42 withheld from social aid and $828,425.24 in compensation on provincial income tax reimbursements.

The department also had to strike the sum of $403,434 from the total because of the personal bankruptcies of debtors or insolvent estates.

To enhance employment opportunities for social aid recipients under 30 years of age, the department established various training programs endorsed by the Gouvernement du Québec.

Evaluation and placement services were provided by the city through the department for adults and senior citizens who were losing their independence.

Pursuant to the agreement signed in 1981 and based on modalities set up with the Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, the city completed the transfer of services to the senior citizens centre June 30, 1985. The Centre is now fully responsible for the services.

Pursuant to the Coroner's Act and the Public Health Act, the city buried persons who died in its territory and whose bodies were not claimed.

...the overbearing cold, five long months of frost and snow...

Gabrielle Roy,
The Cashier

Derek Lepper

The number of cases for the year as well as the reimbursements obtained dropped slightly. The cost included reimbursements for cases from preceding years.

The Service des affaires sociales cared for people who had to leave their homes because of fire or other emergencies. Where required, it resolved problems by providing financial assistance.

Graph 18 **Evolution of the number of households receiving social aid, per year, from 1981 to December 31, 1985** (in thousands)

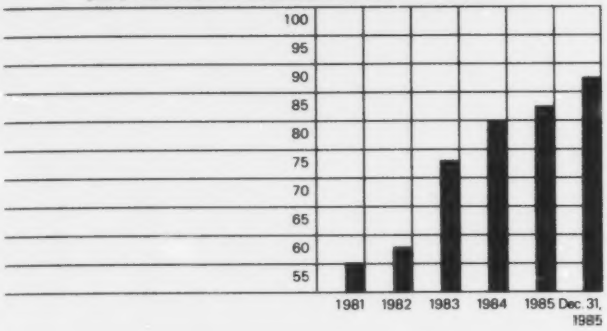

Graph 19 **Evolution of amounts paid by the Gouvernement du Québec to social aid recipients (regular payments) in January of each year, from 1981 to December 31, 1985** (in millions of dollars)

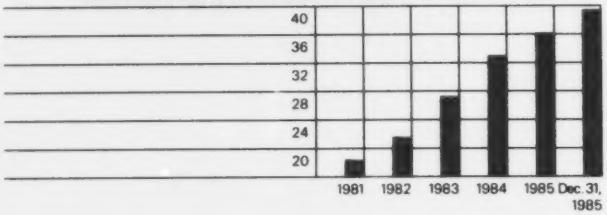

Graph 20 **Evolution of the number of periodic verifications made of social aid recipients to ensure eligibility, per year, from 1981 to December 31, 1985** (in thousands)

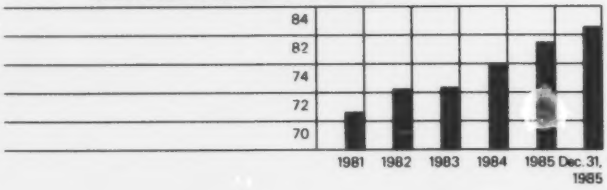

Graph 21 **Steps taken vis-à-vis social aid recipients under 30 years of age as part of the 1985 retraining program**

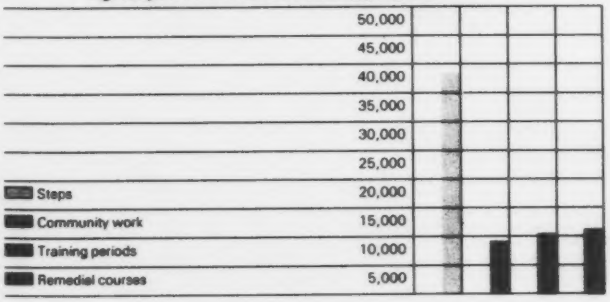

Graph 22 **Complaints investigated concerning recipients who may not have been entitled to social aid benefits, per year, from 1981 to 1985** (in thousands)

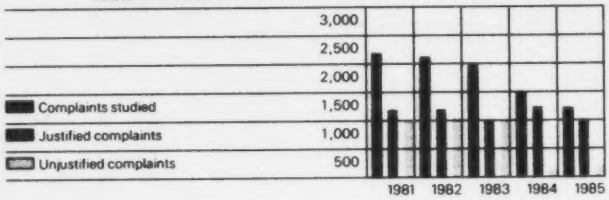

Graph 23 **Total of undue payments based on investigations arising from justified complaints** (in millions of dollars)

Graph 24 **Number of persons receiving government aid to cover expenses of placement in reception centres and hospital centres for chronic care, in January of each year, from 1981 to December 31, 1985** (in thousands)

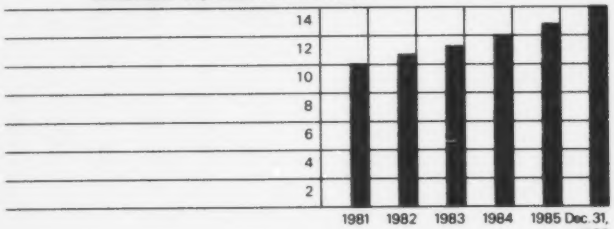

Graph 25 **Number of persons receiving government aid to cover costs of their children in care centres, in January of each year, from 1981 to December 31, 1985** (in thousands)

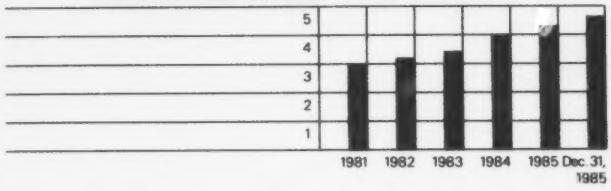

Graph 26 **Service to adults and senior citizens from 1981 to June 30, 1985** (in hundreds)

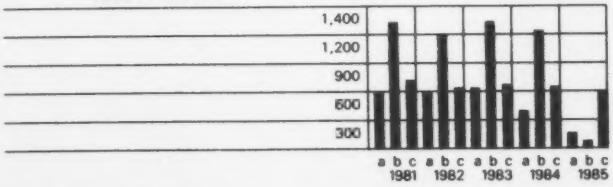

a Placement applications received.
b Number of adults and senior citizens placed under city responsibility.
c Followup on beneficiaries : periodic visits to beneficiaries to ensure their well-being, to transfer them, if need be, to a place more suited to their needs, to bring them support and comfort, to ensure the resource always meets established standards, to make appropriate recommendations. (The number of followups is less than the number of persons placed because visits are not always made individually but collectively.)

Graph 27 **Burial of deceased persons whose bodies were not claimed – costs** (in thousands of dollars)

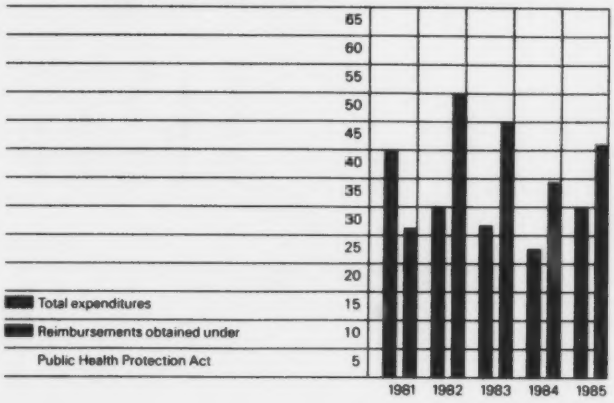

Graph 28 **Burial of deceased persons whose bodies were not claimed – number of cases**

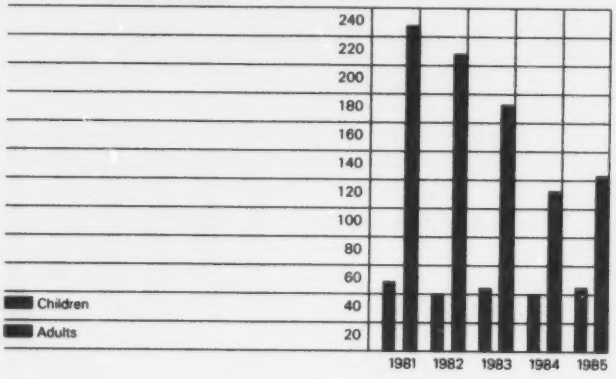

Graph 29 **Assistance to citizens in emergency or difficult situations or to victims of disaster – expenditures** (in ten thousands of dollars)

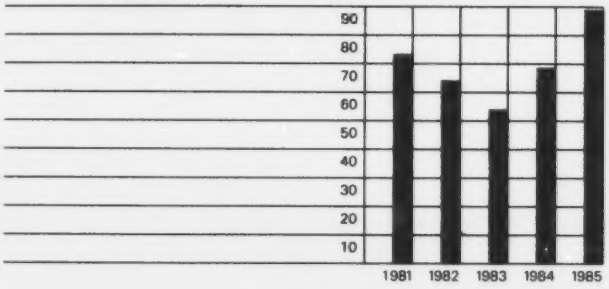

Graph 30 **Assistance to citizens in emergency or difficult situations or to victims of disaster** (in hundreds)

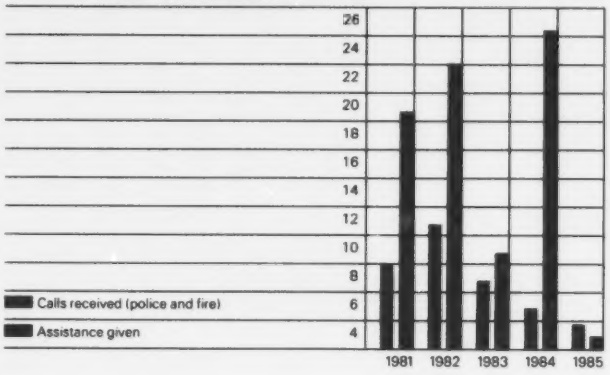

DEVELOPMENT AND IMPROVEMENT OF THE TERRITORY

Development of the territory

The recent growth in the city's territory and the changes which have taken place in the older districts on the one hand and, on the other, the desire to promote the regeneration and restructuring of the urban fabric prompted city authorities to look towards the future of several sectors of the city's territory. It was in this light that development studies were undertaken or continued.

The eastern sector of Pointe-aux-Trembles district continued to be the object of detailed studies within the framework of a development plan which has already been approved and which aims at improving the life setting, at making other parts of the metropolitan area more accessible, at achieving a more rational distribution of activities as well as at establishing new community services and facilities.

In the Lachine Canal area, special projects designed to affirm its emerging residential and recreational vocations were studied. Formerly at the root of industrial development in the southwestern area and the impetus for the growth of adjoining districts, the canal will assume new functions coupling use of the waterway and the banks for recreational purposes (pleasure-boat sailing, cycling paths) with residential projects incorporated in some portions of riverside zones previously used solely for industries. Proposals were studied making it possible to establish guidelines for redevelopment.

Numerous impact studies dealing with different parts of the territory led to the adoption of planning measures adapted to each case and made possible by the systematic use of such varied methods as constantly revised land occupancy

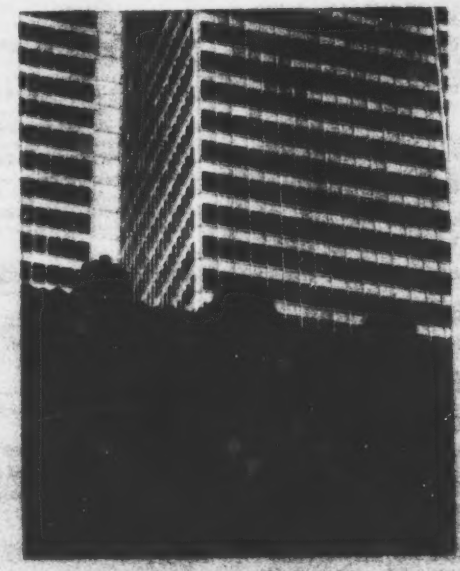

Edward Hillel

Some say that no one ever leaves Montréal,
for that city, like Canada itself,
is designed to preserve the past, a past that
happened somewhere else...
In Montréal there is no present tense,
there is only the past claiming victories.

Leonard Cohen,
The Favourite Game, 1963

plans, updated inquiries in respect to industrial establishment, statistics for each planning district, scale models faithfully reproducing several districts and special projects, quality photographic documents and an inventory of heritage buildings. The Conseil was called upon to adopt master plans, zoning by-laws, purchases and sales of lots, and projects covering the opening and closing of streets.

The nine industrial parks were the object of various recommendations regarding development standards, zoning, the street grid, and the relocation of public utilities which create problems. In addition, the Service d'urbanisme provided technical support for the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal by producing promotional plans and engaging in zoning studies.

In the downtown area, three studies were continued with the updating of some data on parking, the protected pedestrian walkway network, and a program to develop the eastern portion of the downtown area.

The parking study is designed to improve parking conditions in the downtown area. Open-air spaces are disappearing one after the other as they make way for new construction.

The study on protected pedestrian walkways, known as the "underground city", will allow completion of a master plan for the network as part of the downtown study.

Studies carried out in the eastern portion of the downtown area in the region bounded by de Bleury, Sherbrooke, and Sanguinet streets and Viger Avenue gave rise to development programs aimed at consolidating the area's residential role.

To ensure the area develops coherently, many recommendations of a legal nature (amendments to the charter, by-laws, changes to the cadastre, to public areas, etc.) are formulated as required.

The Service des permis et inspections issued 7,598 permits with a total declared value of $747,485,448 for the construction and alteration of buildings.

The addition of 6,747 new dwellings gave the city the best performance in its history for the value of work authorized in the residential sector – a total of $362,575,383.

The commercial sector experienced a new thrust in 1985 when the value of permits reached $215,433,119, an increase of 22 per cent over 1984.

Table 51 **Permits, certificates or authorizations issued**

	1983	*1984*	*1985*
New construction	2,398	2,715	2,636
Repairs, alterations	4,921	4,892	4,962
Demolition	2,870	2,377	1,209
Signs	2,134	1,608	3,114
Plumbing, fuel oil	6,714	6,275	6,120
Various commercial and professional operations	16,022	14,016	16,278

Table 52 **Control of complaints, authorizations and permits**

	1983	*1984*	*1985*
Constructions, repairs, alterations	40,592	36,618	39,258
Plumbing, fuel oil	54,521	46,638	43,225
Signs	34,784	—[1]	—[1]
Various commercial and professional activities	38,003	30,950	28,602
Census of commercial establishments	45,102	31,527	55,902
Noise control	4,362	1,722	1,875
Dog control	7,840	4,232	6,444
Basement flooding claims	80	262	270

[1]Integrated in the control and census of commercial establishments

Table 53 **Leak tests on plumbing installations and gas pipes**

1983	*1984*	*1985*
7,273	9,034	8,148

Table 54 **Dangerous buildings (fire-damaged or unsanitary)**

	1983	*1984*	*1985*
Repaired by owners	135	134	233
Demolished by owners	87	88	152
Demolished by city at owners' expense	2	5	13

Table 55 **By-law infractions resulting in legal proceedings**

	1983	*1984*	*1985*
Number of cases instituted	3,505[1]	5,394[1]	2,578[1]
Decisions in city's favor	2,638	2,713	1,940

[1]Some cases are continuing in 1986

Table 56 **Breakdown of value of work authorized according to major economic categories**

	1983	*1984*	*1985*
Housing	$308,744,211	$338,421,156	$362,575,383
Commerce	110,547,078	176,422,258	215,433,119
Industry	21,953,679	154,727,073	71,313,074
Governments and institutions	54,644,535	146,428,317	98,163,872
Total	$495,889,503	$815,998,804	$747,485,448

Table 57 **Breakdown of value of work authorized according to type of work**

	1983	1984	1985
New construction	$275,880,385	$580,615,351	$402,422,794
Alterations and repairs	220,009,118	235,383,453	345,062,654
Total	$495,889,503	$815,998,804	$747,485,448

The industrial, governmental and institutional sectors also made a contribution, including the implementation of major projects. The two largest involved amounts of $98,163,872 and $71,313,074.

Table 58 **Breakdown of new dwellings**

	1983	1984	1985
Single-family	1,411	1,552	n/a
Duplex	300	206	n/a
Triplex	933	617	n/a
Multiplex	3,365	4,150	n/a
Sub-total	6,009	6,525	6,747
Dwellings made available in altered buildings	679	666	659
Total	6,688	7,191	7,506

Table 59 **Grants for construction of new dwellings**

	Number of applications			Number of dwellings		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985
Number of applications recorded	3,128	3,914	2,634	4,576	5,529	4,263
Grants approved	2,757	3,381	3,478	3,872	4,933	5,415

Table 60 **Breakdown of new certificates approved and issued to commercial establishments and various professions**[1]

	1983	1984	1985
Hospital or residential establishments (rooming houses, tourist rooms, hotels)	202	116	107
Educational institutions	99	66	98
Establishments for the manufacture, storage or sale of food products	2,908	1,849	2,042
Beauty salons	521	482	577
Laundries and dry-cleaners	224	168	150
Financial, commercial or professional institutions	7,337	5,136	6,388
Meeting halls	468	343	397
Parking lots	30	22	14
Miscellaneous contractors	687	496	511
Temporary activities or sale of second-hand goods	208	146	124
Itinerant pedlars, animals, vehicles, etc.	3,338	2,607	2,618
Signs		2,585	3,252
Total	16,022	14,016	16,278

[1] A total of about 150,000 establishments or commercial and professional premises operate in Montréal's territory on a regular basis.

Different commercial and industrial activities generated the issue of 16,278 new permits – a record for such activity in the city's territory.

Under By-law 5702, the city issued grants during the year of $1,000 or $2,000 per new dwelling, depending on the sector in which they are built.

Economic development

The value of building permits issued in the commercial and industrial sectors in 1985 provided new evidence of the dynamism of Montréal's economy. At more than $215 million, permits in the commercial area nearly quadrupled in relation to a pre-recession year – for example, 1979. In the industrial sector, value totalled $73.3 million and, for the second consecutive year, marked a clean break with the trend which has been evident from the start of the decade – a ceiling of $20 to $30 million.

The activities of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) and the Société de développement industriel de Montréal (SODIM) were not alien to this performance. Several programs and projects adopted since the agencies were created produced appreciable dividends for Montréal's economy and treasury.

Nearly 1.8 million square feet of land in the city's industrial park system were sold during the year. At the present rate of development, no space should remain in the nine existing parks by the start of the next decade. To date, more than $160 million has been invested by 23 private and parapublic corporations. The figure compares with a public investment of some $22.3 million. In addition, sale by the city of commercial or industrial land throughout the territory covered more than 700,000 square feet in 1985. CIDEM was active with about 10 buyers who will build projects costing $16.5 million.

Along with these real estate operations, several sites were acquired in 1985 at a cost of $1.2 million in two areas of priority industrial renewal – the Cabot and Bridge-Wellington PRAIMONTs. The land assembly operations, involving a $10 million grant from the Gouvernement du Québec, will result in major public works projects to adapt the zones to contemporary industrial installation criteria. Ultimately, the sites will provide a choice solution for companies which wish to establish or expand near the downtown area.

Managed by SODIM, Montréal's industrial cooperation program, known by the acronym PROCIM, assisted 24 manufacturing companies in 1985 through grants totalling $3,337,195 for renovation and expansion costing $16.5 million. A total of 226 new jobs will be created as the result of these efforts and $19,385,000 invested by the companies in various machinery and equipment.

Various efforts have given new impetus to the commercial sector in recent years, making the downtown area even more dynamic. The most recent measure, introduced in 1985, is a shared-cost program with the Gouvernement du Québec to help property-owners or tenants renovate, convert or expand commercial buildings.

The program, embracing 36 major commercial streets as well as the downtown area, has achieved remarkable success. At year-end, 131 companies were entitled to a direct grant, a property tax credit, or both, for work totalling $14,295,520. The potential for investments related to the program is estimated at $125 million.

CIDEM also actively participated in the technical coordination of three major downtown projects – the conversion of Windsor and Mont-Royal hotels into office and commercial buildings and the construction of the Les Coopérants- Westcliffe building. The work calls for investments of $230 million. With construction of Place du Montréal Trust ($125 million) and Centre Eaton ($120 million) scheduled to get under way in 1986, a whole section of downtown Montréal will be changed by 1988.

In the transportation field, CIDEM took part in the work of the international committee set up to study the possible establishment of a fast railroad system (TGV) between Montréal and New York. In 1985, the committee received the final prefeasability study of a commercial nature commissioned to Peat, Marwick, Mitchell and Co., which will allow consideration of the project to move forward.

CIDEM also contributed to the work of the advisory council on Montréal airports established by the government to develop and promote the two air facilities.

In the communications field, CIDEM established a marketing strategy for tourism, using the themes "All the best" and "Rendez-vous" to promote Montréal with target publics especially interested in special events. The approach provides backup for organizers of cultural and sports events while strengthening Montréal's overall position.

Seeking as well to make known the many services the city offers in its territory, CIDEM conceived and organized many spot advertising campaigns for some 10 divisions of city departments. The main goals of the campaigns were to:

- attract specialized investors;
- ensure the operation of the city's nine industrial parks;
- promote activities on commercial streets;
- foster the desire to live in Montréal;
- inform the population about regular activities at the Aquarium, Jardin botanique, *Garden of Wonders* and Planétarium;
- promote the city's special cultural events and the ongoing program of the five houses of culture; and
- stimulate use of the city's 24 library branches.

More than 1,000 administrative advertisements were published. Some one hundred reports, folders, brochures and posters were produced as well as eight editions of the city's employee newsletter, *Montréalités*.

CIDEM also produced about 10 two-minute promotional videoclips, acquired 13,000 photos and supplied 6,000 prints to 320 applicants.

The city took part in various events as well as 18 shows and exhibitions. A second series of five brochures – five more are being prepared to complete the *"pignon sur rue"* collection – was published.

CIDEM-Communications researched, wrote and distributed more than 300 news releases and helped prepare 600 different dossiers for some 10 city departments and offices, especially those of the Mayor and Chairman.

The year was marked by a significant rise in the occupancy rates of hotels and motels thanks to increased attendance at special events. In addition, Montréal welcomed more than 180,000 conventioners, including 50,000 who attended the Alcoholics Anonymous international convention in July.

CIDEM-Tourism carried out the following projects:

- technical studies for the future Montréal international tourism information and reception centre. The centre, now scheduled to open in February, 1987, was made possible following an $8.8 million agreement between the city and the Gouvernement du Québec. A Government of Canada grant was part of the protocol of agreement;
- continuation of concerted efforts by the city and the private sector for tourism reception and promotion pursuant to an agreement with the Greater Montréal Convention and Tourism Bureau;
- creation of a new program governing the training of tourist guides and candidates in cooperation with the Institut d'hôtellerie et de tourisme;

- establishment of a program to retrain the holders of 200 tourist guide permits;
- participation in a study carried out by Econsult on visitors to Montréal's special events in 1985;
- renewal of the agreement regarding operation of the Info-Montréal project with the Société du Palais des Congrès de Montréal and installation of 12 interactive terminals in downtown Montréal;
- development of promotion and technical assistance activities to support those of organizers of special events – Ramses II, Picasso, Player's International, Festival de Jazz, Theatre of the Americas, etc.;
- planning and implementation of a promotion and advertising campaign, in cooperation with Communications Canada and Tourisme Québec, based on special events of a cultural nature to attract tourists to Montréal;
- participation in the coordination of activities related to the staging of major conventions;
- processing of more than 275 project files and reception of nearly 2,000 economic mission participants and more than 5,800 special visitors involved in the staging of conventions or specialized shows.

The one-stop-shop reception and promotion services of CIDEM-Business and Housing Development welcomed 6,058 visitors, answered 37,496 inquiries, prepared 519 dossiers under the program of assistance for the revitalization of the downtown area and commercial streets, produced an information and research document entitled *Informathèque* on Montréal's main economic players, and prepared a daily press review about Montréal. A total of 9,604 requests for information were recorded at the documentation centre, audio-visual documents were loaned 166 times and some 9,800 copies of folders were distributed to visitors who stopped by the centre.

CIDEM-Cinema helped promote the film industry in Montréal by:

- maintaining good relations with filmmakers, thereby establishing an image of excellence for the services rendered while protecting the city's interests;
- maintaining good relations with the provincial and federal governments to ensure their support, especially the possibility of obtaining assistance from diplomatic representatives abroad, and soliciting financing of part of the costs of participating at the main national and international meetings in the field;
- offering services to foreign producers in an effort to help them make decisions in Montréal's favor; these included visits to shooting sites and lists of pre- and post-production services, technicians and equipment. With this purpose in mind, CIDEM acquired brochures and repertories on the Montréal film industry;
- maintaining regular communication with Montréal production circles; and
- stepping up efforts with media to make the population aware of the benefits derived from the shooting of films on a medium- and long-term basis.

Urban renewal

The Service des travaux publics pursued efforts to improve and beautify the environment. A reworking of street geometry, installation of new lighting systems, public benches, refuse baskets and other useful as well as decorative street furniture are only a few of the measures the Administration took to make Montréal life more pleasant.

The revitalization of older districts and their infrastructures had a direct impact on cultural, historic and economic fields. In 1985, City Hall masonry was cleaned. As well, a revitalization program helped brighten up commercial streets. Urban renewal aroused citizen interest in the city and made Montréal more appealing for tourists.

The removal off-street of overhead wires allowed better street lighting as well as savings by combining electrical and telecommunications circuitry. In addition, the work made it possible to eliminate ugly poles and wires.

An overview of the program during the past 18 years shows that 2,878 poles have been removed from Montréal streets and relocated in lanes and back-lots. Altogether, 93.5 kilometres of streets have been freed of poles. In 1985, 308 street poles were eliminated, representing 8.3 kilometres of streets, up 60 per cent over the previous year. The start of work on office towers and shopping centres gave rise to on-site inspections by the Service des travaux publics to protect the public domain, ensure continued operation of networks and limit inconveniences to neighbors.

The Adam, Phase II program of action in older districts (PIQA) continued in 1985 with the development of Parc Hochelaga, Place Lafontaine, two mini-parks and a large park between Davidson and Préfontaine streets; in the Bienville PIQA, with the development of the Rivard mini-park, and in the Champlain PIQA, with the Sainte-Rose crossing. New decorative lampposts were also installed to enhance the districts.

As part of the Terrasse Ontario project, a contract was awarded to reconstruct sidewalks and paving on Larivière Street between Panet and de la Visitation streets. The work will continue in 1986.

To promote the historic district, reconstruction work on pavement and sidewalks as well as work on lighting and urban development were carried out on Saint-Paul Street between Place Jacques Cartier and St. Lawrence Boulevard, as well as on Saint-Gabriel Street, between de la Commune and Saint-Paul streets. The projects are 50 per cent subsidized by the Gouvernement du Québec.

The agreement between the Ministère des Affaires culturelles and the city was renewed, enabling the Administration to act in Old Montréal. Major redevelopment projects are planned on Saint-Paul Street, Square Victoria, Place Marguerite Bourgeoys and Place Royale. The projects will highlight the architectural, patrimonial and cultural riches of Old Montréal.

In the central sector, several projects were executed. Sewer infrastructures on Condé and Richmond streets were rebuilt and pavement and sidewalks were reconstructed on Richmond Street between Wellington and Richardson streets.

Under Operation George Vanier, paving and sidewalk reconstruction work was carried out on the following streets: Charlevoix, from Sainte-Cunégonde to Notre-Dame; des Seigneurs, from Lionel Groulx to Saint-Jacques; and Richmond, from Lionel Groulx to Saint-Jacques.

The core of Chinatown, de La Gauchetière Street, where redevelopment projects are estimated at more than $3.5 million, was transformed into a pedestrian mall with greenery and rest areas.

Various groups from the Chinese community were consulted at the planning stages to give the district an authentic Chinese ambiance and to harmonize development with the environment. Several Chinese professionals and artists helped prepare plans, sketches and works of art.

The Service des travaux publics completed the third phase of redevelopment work in Chinatown which is bordered by St. Lawrence and Dorchester boulevards, Jeanne-Mance Street and Viger Avenue. Revitalization efforts included:

- construction of two arches at a cost of $125,000 with finishing in Chinese tile and decorative panels;
- planting of trees and shrubs and installation of street furniture (refuse baskets, benches and street signs);
- development of the square and fountain near the Chinese church; and
- preparation of bronze sculptures to be installed in the spring of 1986.

A $7 million budget was assigned to 158 infrastructure projects – sewers, mains, paving, sidewalks and lighting conduits – as part of *Operation 20,000 Dwellings*. Infrastructure work was completed in Domaine Saint-Sulpice, Square Beaubien, west of Carignan Street, the site of the Angus shops, and the Co-Toit project, north of Louvain Street and west of Papineau Avenue.

At year-end, the overall lighting program had been completed in Domaine Saint-Sulpice, Pointe-aux-Trembles and Rivière-des-Prairies sectors.

A new residential district known as Domaine Saraguay was launched in 1985 in a natural setting in Saraguay. The district's construction plan avoided the cutting down of existing trees. In cooperation with Domaine Saraguay residents, a research program was set up to study the condition of the trees in order to ensure their survival.

Measures aimed at improving the quality of life, beautifying the environment and revitalizing commercial streets were advocated by city authorities.

The Service des travaux publics installed original furniture in city parks and on some commercial streets. It included signs, refuse baskets and benches. The fabrication of signage columns and installation of the furniture will be implemented in the spring of 1986.

A total of 47 public and private parking lots were landscaped during the year. The parking facility at Olympic Village, financed by the Régie des installations olympiques, was established by the department.

Under the program *A Place in the Sun*, whose goal is to improve lanes, 52 have now been converted. The development includes the addition of good earth, the planting of trees and shrubs, the laying of sod, the construction of fences, the resurfacing of pavement and new lighting. The city encourages the demolition of old sheds to promote a better quality of life.

Lighting projects in 10 *Place in the Sun* developments are under way. The Holt and Dandurand projects have been completed while the eight other projects were scheduled to be finished in March, 1986.

Furthermore, the 178 locations proposed by Bell Canada for installation of telephone booths were approved. The models suggested are accepted only if they integrate well with the urban furniture of the sector. Among the models are acrylic booths accessible to people in wheelchairs.

The Service des travaux publics landscaped 10 shelters at Métro stations of the Bureau du transport métropolitain.

Twenty-one contracts amounting to $338,000 for fence installations were signed. The installations covered a total of 11 kilometres. Among them were fences along the cycling path of the Aqueduct canal; the Saint-Jacques cliff (to discourage dumping of pollutant refuse); the Notre-Dame viaduct and various work in John-Paul II and Saint-Clément parks and *La Ronde*.

Table 61 **Development of parks and approaches to public buildings**

Being planned
Place Marguerite Bourgeoys
Square Victoria
Parc Gabriel Lallemant
Parc Père Marquette Nord
Under construction or completed
Parc André Grasset - Phase I
Buttes Ignace Bourget - embankment development
Parc Augustin Cantin - complete development
Parc Michel Bibaud - complete development
Marché Jean Talon
Aréna Maurice Richard
Wilderton-Plantagenet greenery islet
Parc Riverside
Saint-André Apôtre park-school
Parc Saint-Jean-Baptiste - Phase I
Parc Sir George-Étienne Cartier
Winter Wonderland at Parc Angrignon

To conserve green spaces in the city, different locations were planned, developed or redeveloped during the year. Through the intermediary of a committee, the department developed a master plan for green spaces in Pointe-aux-Trembles.

Several plans and specifications were developed by the Service des travaux publics for modifications to Jardin botanique facilities, including:

- construction of a new exhibition greenhouse;
- development of Molson's *pavillon d'accueil*;
- expansion of the parking lot;
- redevelopment of the penjing greenhouse;
- signage and irrigation;
- the Jacques Rousseau hall and horticultural buildings;
- redevelopment of the aroids and orchids greenhouse; and
- development of the shade garden.

With the assistance of the parks – Jardin botanique module, the department supplied trees, conifers and shrubs to all Montréal districts. More than 60 per cent of the vegetation used in various city landscaping projects comes from the city nursery in Saint-Louis de Terrebonne. Using seedlings, the latter grows trees ready to be transplanted.

Other plantings were carried out in various districts during the year.

As part of a research contract with the Canadian Forestry Service, the Jardin botanique undertook work to assess the growth potential of about 10 leafy tree species cultivated in nurseries and intended for reafforestation purposes. The project is designed to improve production techniques, production in containers and first transplantation tests. Experiments were carried out to evaluate the needs (light, fertilizer and cultivation) of each type. Growth and productivity were observed, analyzed and compared.

Under three other contracts with the Centre de recherches forestières des Laurentides, the Jardin botanique, before 1988, will produce 11,000 forest species which are becoming rare in Québec and which are destined for wood production.

Table 62 **Planting of trees, shrubs and flowers**

	1983	*1984*	*1985*
Trees	9,962	7,642	6,547
Shrubs	26,681	16,566	17,289
Annual flowers	530,584	565,079	527,285

Table 63 **Inventory of trees and shrubs**

	1983	*1984*	*1985*
Trees	291,567	296,203	300,852
Shrubs	235,182	251,738	269,027

As regards the Parc national de l'Archipel project, the Jardin botanique entered into a research agreement with the Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche aimed at developing optimal techniques for the production of vegetation and planting to restock river banks. It covers three operations: stabilization and regeneration of deteriorated shores, development of fauna and the replanting of forests in fallow fields. The different results obtained will help develop typical specifications and make it possible to undertake mass production of plants in greenhouses as well as wide-scale planting.

In addition to revitalization of the older districts, an operation pursued throughout the year with the preparation of the du Carmel PIQA and development work in six other PIQAs, the Service de l'urbanisme carried out studies to consolidate and improve older industrial zones.

The programs, known under the designation PRAIMONT, a French acronym describing Montréal's effort to renew industrial zones, led to specific land assembly operations in the Bridge-Wellington and Cabot sectors. Moreover, the survey work carried out in the Marconi Street area and in the southwestern part of the downtown area, near Lachine Canal, will allow completion in 1986 of two more PRAIMONTs, in addition to the five already planned and approved.

The downtown area as a whole has been the object of data-gathering and analysis of its functional, social, economic and physical development since 1960 in order to allow the formulation of proposals on the broad directions to be favored for the future. Started at the end of the year, this important study will continue in 1986 with the assistance of every sector of action to ensure the downtown area's role and to increase its influence.

Furthermore, in cooperation with the Commission Jacques Viger and governmental authorities, the city watched over its architectural heritage as represented in various districts by schools, fire stations and other buildings threatened with demolition in the wake of progress.

The Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) was of vital assistance in this regard, by presenting and triggering measures to protect buildings which might otherwise disappear.

The promotion of Old Montréal and Montréal's heritage, the object of an agreement between the Ministère des Affaires culturelles and the city, continued throughout the year and was highlighted by the following:

- the awarding of grants for a total of $2 million to bring buildings up to standard in 22 residential and commercial projects in Old Montréal, representing a total investment of $15.5 million, as well as the operation of the Centre d'histoire;
- archaeological excavations in Old Montréal, including a classroom on site, with public participation;
- the awarding of contracts for studies of Faubourg des Récollets, the promotion of the Bon Pasteur protected area and a pilot project for a detailed inventory of commercial arteries off St. Lawrence Boulevard;
- studies of properties and municipal infrastructures in Old Montréal including, among others, one on penetration of, and traffic in, the district;
- the publication of brochures on fire stations, Old Montréal and a repertory-guide of monuments and preparation of five other brochures on older districts, in addition to the staging of exhibitions of works by Laliberté and Gariépy; and
- development of five streets in Old Montréal, especially Saint-Paul Street, with new lighting facilities.

Implementation of the different programs is ensured by the preparation of recommendations in regard to zoning, the cadastre, the legal status of lots and on the processing of files.

Through the Commission des services électriques, the city built or altered underground conduits at a capital expenditure cost of about $36 million. The work was carried out over nearly 37 kilometres of streets. In the effort to provide a better quality of life, more than 800 kilometres of city streets are now free of wires and poles.

Construction of conduits continued during the year on sections of Birnam, Sauvé, Jarry, Papineau, Leman and Saint-Zotique streets, 2nd, 3rd, 5th and 6th avenues in Rosemont district, Duquesne, Masson, Dorion, d'Orléans, Briand, Hadley, Angers, Jolicoeur, Le Ber, Charon and Sherbrooke streets; in the Jean-Talon sector, St. Lawrence, Mozart and Henri Julien and the Saint-Gabriel PIQA sector.

Hydro-Québec's conversion of its 25 kv network and growing power needs led to construction of about a hundred new transformer chambers, improvement of the underground network and the addition of conduits on several sections of streets, especially Sainte-Catherine, de La Gauchetière, Ontario, Hochelaga, Atwater, Saint-Antoine, de Maisonneuve, Peel, Saint-Jacques, Guy, Saint-Christophe, Parthenais and Mackay streets and Dorchester Boulevard.

Other work led to the Commission's intervention when commercial arteries such as du Parc Avenue were revitalized or new street lighting was installed or lesser projects undertaken.

Investments in underground conduits are recovered over a 20-year period in the form of fees charged to users of the network.

Graph 31 **Evolution of the value of authorized work** (in absolute terms) (in millions of dollars)

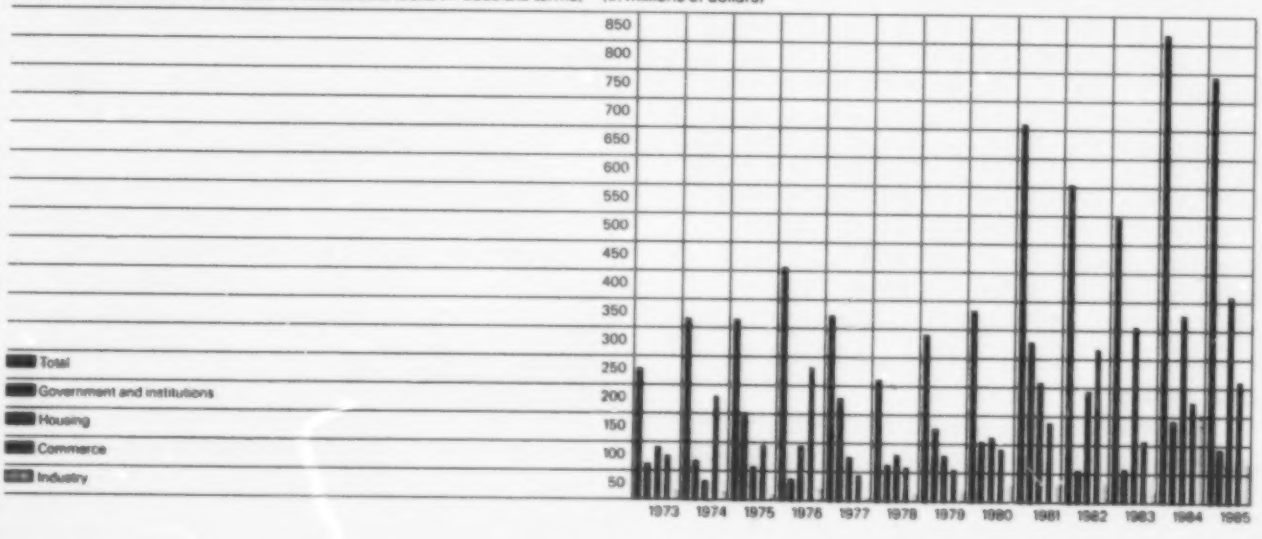

Graph 32 **Length of conduits in underground network**
(in millions of metres)

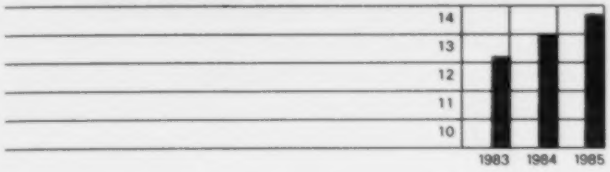

Graph 33 **Length of conduits assigned to users**
(in millions of metres)

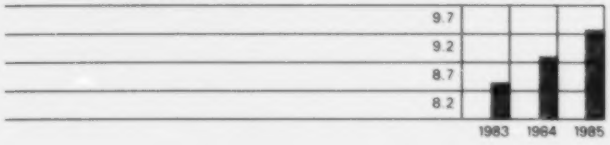

Graph 34 **Access shafts and underground chambers**

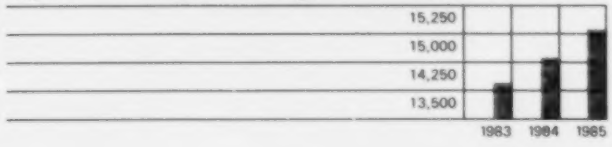

Graph 35 **Number of buildings connected to underground network**

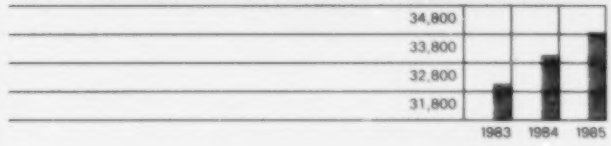

A study is under way aimed at establishing a five-year program for the elimination of poles and wires on street rights-of-way in many city districts.

Urban development

Operation 20,000 Dwellings maintained an appreciable rate of growth during the year. Phases XV and XVI were added to the development plan, increasing the capacity of available lots by 1,971 dwellings. This brought the total capacity of the program from the start to 19,864 dwellings. The capacity of lots sold or rented rose from 13,033 to 15,235 dwellings, or 2,200 units.

Residential construction activity reached new heights. Indeed, a total of 6,826 dwellings valued at $362 million required building permits. *Operation 20,000 Dwellings* contributed to this level of activity since it was the source of more than 40 per cent of dwellings for which building permits were issued.

During the year, the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) set up a technical and administrative assistance service for builders, housing corporations, real estate brokers, non-profit organizations and developers interested in residential development in Montréal.

Nearly 27 hectares of municipal land were included in phases XV and XVI of *Operation 20,000 Dwellings*. For the two phases, explanatory brochures available from the Service de l'urbanisme forecast the erection of a total of 1,642 dwellings spread through 19 planning districts. The private sector would build most of them.

The Société de développement de Montréal (SODÉMONT) completed the construction of 74 housing units for the Richmond, Laurendeau, Hibernia, Saint-Rémi, Parthenais, Favard, Delinelle and Médéric Martin projects as well as the Gatineau fire station.

At December 1, 1985, the Société had a total of 254 housing units under construction in the des Ormeaux, Centre, Saint-Charles, Galt II, Monk, Workman and Monkland projects. Work on 71 other dwellings was to start before the end of the year on the Papineau, Aylwin, Dézéry and Jean Brillant projects. In addition, work had begun on the de Lorimier fire station and Centenaire de la Paix school projects and was to be completed early in 1986.

The Société adopted measures to improve its internal management. In addition, based on its experience of the past three years and with the help of a firm of consultants, it

Table 64 ***Operation 20,000 Dwellings***

	Potential of land bank[1]	*Potential of lots sold*[2]	*Number of dwellings*[3]	*Evaluation based on building permits*	*Dwellings completed*	*Grants awarded*
1979 September to December	900	21	21	470,000	–	–
1980	3,024	2,975	1,194	28,781,890	151	146,000
1981	4,327	2,222	1,497	49,275,000	1,415	1,250,000
1982	4,819	3,892	1,726	62,294,000	1,426	2,247,000
1983	2,706	1,669	3,314	137,214,000	2,708	3,145,000
1984	1,937	2,254	2,875	123,797,500	2,760	4,275,000
1985	1,971	2,092	2,322	104,070,400	2,599	2,652,000
Total	19,684	15,125	12,949	505,902,790	11,059	13,715,000

[1]Maximum number of dwellings which may be built.
[2]Number of dwellings authorized by the Comité exécutif.
[3]Number of projected dwellings based on building permits issued.

reviewed its policies and procedures. In future, these will take into account the protocol of agreement governing the exchange of services and administrative practices between the city and paramunicipal corporations.

The Société also acquired land along the banks of the Lachine canal. Studies focusing on future land development are under way.

The program to relax restrictions on stopping and parking of vehicles on city streets, started in 1979, was completed in 1985. This liberalization had an impact both on commercial arteries and residential streets. All sectors, including the downtown area, were affected. In addition, maintenance periods were reduced considerably, thereby making the following additional spaces available for daytime parking:

- non-downtown area: 102,000 units; and
- downtown: 10,200 units.

Stopping periods during peak evening hours were removed on a large number of commercial arteries.

Installation of more than 10,000 parking meters in the same period also contributed to the relaxation of parking restrictions.

Along with this liberalization, a major program to reduce the number of poles and signs was carried out; 10 per cent of existing signs (24,138) and 28 per cent of poles (12,403) were removed. More than $230,000 worth of material was recovered and maintenance costs for road signs were reduced by about $85,000 per year.

The redevelopment of commercial streets continued throughout the year. The revitalization of the following arteries was carried out under the RAC program:

- Saint-Michel Boulevard, from Jean Talon Street to Crémazie Boulevard;
- Centre Street, from Wellington Street to Island Street;
- Fleury Street, from St. Lawrence Boulevard to Terrasse Fleury;
- Ontario Street, from Saint-Denis Street to Papineau Street; and
- Saint-Hubert Street, from Bellechasse Street to Jean Talon Street.

Lighting and traffic signs were installed in Saint-Hubert Street shelters. A special system was devised integrating lighting, sound and power units with the structure. The system reduces the number of impediments for pedestrians.

Construction of the median on Atwater Avenue beautified the artery. The project was part of major landscape development efforts undertaken in 1985. Other projects, such as the landscaping development of the Armand Bombardier overpass and of Dorchester Boulevard, also were completed during the year.

Urban development work and construction of sidewalks continued and are nearing completion on Saint-Michel Boulevard between Jean Talon Street and Crémazie Boulevard as well as on Ontario Street between Saint-Denis and Papineau streets.

At the Cité scientifique de Montréal, a Royalmount sector industrial park in northwestern Montréal, infrastructures were put in place during the year, including sewers, drains, water mains, paving and curbs.

Improvement of the territory

Through the Service de la restauration des logements, the city awarded Montréal ratepayers $10,173,703 in grants for the restoration of dwellings, the conversion of non-residential buildings into housing, the demolition-reconstruction of unsalvageable buildings, the demolition-clearance of sheds and other antiquated auxiliary structures as well as for new electrical connections.

The grants as a whole generated work involving expenditures of some $43.5 million on 1,688 dwellings, $4,609,500 for the demolition of 1,317 auxiliary buildings, and more than a million dollars for new electrical connections.

As part of the Loginove and Parel housing restoration programs, initiated respectively by the Société d'habitation du Québec and the Canada Mortgage and Housing Corporation, Montrealers also received more than $9.5 million as a complement to city grants. The programs are administered by the Service de la restauration des logements so that ratepayers may process their grant applications at a single place. Administrative costs for the two programs totalled some $437,895 for which the city was reimbursed.

Table 65 **1985 grants**

Restoration grants	$4,261,274	1,328 dwellings
Demolition-reconstruction grants	$649,000	171 dwellings
Conversion grants	781,000	169 dwellings
Sub-total	$5,691,274	1,668 dwellings
Demolition-clearance grants	$4,072,823	1,317 dwellings
Electrical connection grants	$409,606	
Total grants	$10,173,703	

Table 66 **Restoration grants**

	1983	1984	1985	Three-year total
Number of dwellings restored	1,206	1,558	1,328	4,092
Restoration grants	$6,956,285	$7,263,387	$4,261,274	$18,480,946
Cost of restoration work	$27,700,000	$35,700,000	$30,400,000	$93,800,000

Table 67 **Demolition-clearance grants**

	1983	1984	1985	Three-year total
Number of buildings demolished	2,351	1,780	1,317	5,448
Amount of grants	$6,492,906	$5,445,950	$4,072,823	$16,011,679

Table 68 **Demolition-reconstruction grants**

	1983	1984	1985	Three-year total
Number of dwellings rebuilt	325	458	171	954
Amount of grants	$3,575,089	$5,022,000	$649,000	$9,246,089

Table 69 **Conversion grants**

	1983	1984	1985	Three-year total
Number of new dwellings	217	284	169	670
Amount of grants	$1,617,614	$1,513,718	$781,000	$3,912,332

From the time the city programs were created until the end of 1985, more than $162 million have been awarded to Montrealers in various forms of grants handled by the Service de la restauration des logements. The city's share of these grants exceeds 70 per cent.

Administration of the Housing Code (By-law 6358) continued in the city's territory. Inspections covered more than 40,000 dwellings following citizen complaints or action by the department in sectors where buildings posed special problems in terms of safety, health or fire prevention. Systematic visits were carried out in 1,052 apartment buildings containing more than 17,000 dwellings. As a result, it was possible not only to verify, correct or to have regulatory detection and prevention devices installed against fire but also to see whether the dwellings met sanitary and housing requirements.

As for citizen complaints, the number – about 8,000 – remained largely the same as in 1984, but the rapidity with which they were handled contributed significantly to reducing the number of telephone calls received. Indeed, complaint-related calls dropped from 18,000 in 1984 to 15,000 during the year. About 10 per cent of the complaints recorded involved an emergency situation and were handled within 24 hours. The average delay in dealing with other complaints was five days whereas the 1984 average was 10 days.

The Société municipale d'habitation de Montréal undertook the construction or restoration of 274 dwellings, 43 of which were or will be sold to the private sector, to not-for-profit organizations or housing cooperatives.

Of these dwellings, 199 benefit from the interest rebate provided for under the National Housing Act.

The 170 dwellings built represent an investment of some $8.7 million while the 54 dwellings restored resulted in an expenditure of nearly $2 million.

The Société also administered residential buildings which belong to the city and which will eventually be acquired and restored by the Société. The buildings contain 70 dwellings.

The Société's real estate operations are carried out through mortgage loans negotiated on the private market, guaranteed by its buildings and assured by the Canada Mortgage and Housing Corporation.

When the Société was created, the city made available to it an initial fund of $1 million. Recent changes in the Société's letters patent authorize the fund to be increased to $5 million. The Société enjoys the advantages of not-for-profit corporations, including the subsidies provided through various municipal, provincial and federal programs, as well as the interest rebate provided for under the National Housing Act.

These various provisions have allowed the Société to achieve one of its main objectives – to make dwellings available at rents below the market rate. In 1985, the average rent for dwellings administered by the Société stood at $313 per month. Without the interest rebate and the various subsidies, the average rent would have hit $524 per month.

At year-end, the Société had acquired, restored or built nearly 2,500 dwellings; of these, 869 had been resold or put on sale.

The majority of the Société's buildings are located in the older districts. About half the dwellings are earmarked on a priority basis for retired or preretired households or persons.

Table 70 **Length of cycling paths completed** (in kilometres)

	1983	*1984*	*1985*
Ahuntsic	12.1	12.1	12.1
East-west axis (Pointe-aux-Trembles district)	8.0	9.9	9.9
North-south axis	—	10.1	12.6
Notre-Dame path	—	—	6.4
Gouin (Rivière-des-Prairies) path	—	—	12.3
Bellerive	2.2	2.2	2.2
de Maisonneuve Boulevard	3.2	3.6	3.6
Aqueduct Canal and cycling links with Lachine Canal	14.6	15.1	15.1
Île Sainte-Hélène	1.8	1.8	1.8
Île Notre-Dame and link with Pierre Dupuy Avenue	4.4	6.0	6.0
Parc Angrignon	1.9	1.9	1.9
Parc du Mont-Royal	4.0	7.0	7.0
Parc de Maisonneuve	3.0	3.8	3.8
Parc Villeray	0.5	1.1	1.1
Sub-total	55.7	74.6	95.8
Communauté urbaine de Montréal/Parks Canada			
Regional parks			
Île de la Visitation	4.3	4.3	4.3
Rivière-des-Prairies	—	—	1.7
Notre-Dame path (Fullum and Viau streets)	—	3.6	3.6
de la Commune Canal path (Vieux Port)	—	1.9	1.9
Lachine Canal	14.1	14.1	14.1
Total	74.1	98.5	121.4

Transportation

The city pursued expansion of its cycling path network in 1985.

As part of the Parc national de l'Archipel and on the heels of an agreement between the Ville de Montréal and the Gouvernement du Québec, the cycling paths along the eastern loop of the island tour were completed through development work and signage on the following axes:

- north-south axis: Phase I (Berthe Louard sector); Phase II (Crémazie Boulevard/Sherbrooke Street); Phase III (Sherbrooke Street/de la Commune Street); 12.1 kilometres from the Christophe Colomb-Crémazie Boulevard intersection to that of Berri and de la Commune streets;
- Notre-Dame axis: phases I and II; 5.7 kilometres from Berri-de la Commune streets to Marlborough-Notre-Dame, from Vimont-Notre-Dame to Parc Bellerive;
- Rivière-des-Prairies axis: phases I, II and III; 11.1 kilometres from Gouin Boulevard to the limits of Montréal-Nord to the eastern extremity, going through the Rivière-des-Prairies regional park with a connection to 81st Avenue in Pointe-aux-Trembles district to the existing path; and
- construction, signage and installation of markers.

The paths, totalling 58 kilometres, provide a loop around the eastern section of the island. Total cost of the three projects, shared by the city and the Gouvernement du Québec, was $4.8 million.

At year-end, the cycling path network will cover 121.4 kilometres.

As each project was studied, accessibility to means of transport was reviewed from every aspect (walking, cycling, road vehicles, surface mass transit, Métro, air transport). This gave rise to many recommendations on such matters as the acquisition of property, the creation of parks, streets and lanes or, conversely, their closing, density control, parking, etc. Recommendations pertaining to development sought to establish a balance between the various means of transportation and the reduction of the negative aspects of some of them.

Recreational services

The existence of parks and community equipment contributed to the well-being of the population, providing an indispensable complement to a balanced life setting.

The city carried out development work and built or renovated various sports facilities in an effort to allow maximum use of parks and sports installations. The Service des travaux publics carried out the following projects, among others:

- reroofing of Aréna Maurice Richard;
- new lighting for the Île Sainte-Hélène pool;
- completion of filtration work at Gadbois and Patro le Prévost pools;
- lighting of the ball fields in d'Auteuil, la Louisiane and Saint-Clément parks;
- technical assistance for the control of refrigeration systems in nine sports centres – Clément Jetté, Marcelin Wilson, Ahuntsic, Confédération, Saint-Donat, Bill Durnan, Saint-Louis, Michel Normandin and Georges Mantha;
- conversion to natural gas of heating systems in the winter quarters of Parc Angrignon and in Jean Rougeau and Marcelin Wilson arenas;
- development of the soccer and softball fields at Parc Père Marquette;

Edward Hillel

**Whatever the language,
visitors find a wonderful blend of cultures in Québec,
and particularly in its two great cities
of Montréal and Québec: New World friendliness
and efficiency, Old World chic and haute cuisine,
skyscrapers and expressways,
cobblestones and afternoon tea.**

**Arthur Frommer,
1983-84 Guide to Montréal and Québec City**

- development of nine tennis courts at Parc Nicolas Viel and two at Parc Jean-Paul II;
- resurfacing of 19 tennis courts at Parc Somerled;
- construction of the pool and gymnasium of the Centre sportif Sophie Barat; and
- development of a baseball field and a shelter at Parc Saint-Clément.

During the 1984-85 season, there were 29 decorative rinks in Montréal, 76 hockey rinks and 58 other rinks reserved for skating.

Out of a total of 163 rinks, 132 were maintained by the city and 31 by residents.

The length of cross-country skiing trails grew by 25.2 kilometres in 1985. The trails now total 99.8 kilometres if that along the Aqueduct Canal is excluded. The city cooperates with LaSalle by providing signage on the latter trail.

In addition, the city gave the population an opportunity to engage in downhill skiing. Four parks have mechanical ski tows and use is free.

Table 71 **Length of cross-country skiing trails** (in kilometres)

Parks	*1984*	*1985*
Mont-Royal	7.5	19.6
Angrignon	6.5	6.5
Aqueduct Canal	17.0	17.0
Île de la Visitation	4.5	4.5
Jean-Paul II	0.0	1.6
La Fontaine	1.7	1.7
Maisonneuve	13.5	13.5
Jardin botanique	2.0	7.2
Thomas Chapais	1.3	1.3
Boisé de la Réparation	8.0	11.4
Île Sainte-Hélène	5.3	5.3
Île Notre-Dame	7.3	10.2
Total	74.6	99.8

Table 72 **Gradients of downhill ski slopes** (in metres)

Parc du Mont-Royal	17
Parc des Hirondelles	17
Parc Cabrini	14
Parc Ignace Bourget	18

The Service des sports et loisirs, in line with the desire of city authorities, saw to improving the quality of life of Montrealers.

It sought variety as well as quality in recreation for Montrealers. It also involved various organizations in a program of joint action.

Some 600 neighborhood or sports events of a municipal, regional, provincial or even national or international nature were presented.

Among the most important were:

- the World Gymnastics Championships, bringing together the best gymnasts of 39 countries;
- the Player's International of tennis at Parc Jean-Paul II;
- the fifth modern pentathlon world championship for women;
- the Excellence Cup, with the participation of France, the United States, Canada and Québec in such disciplines as weightlifting, fencing, boxing, figure skating, synchronized swimming and gymnastics;
- the "36 hours" of soccer, with 60 teams and 900 athletes; the Manic team returned for a friendly match which drew 5,000 fans; and the Montréal Cup;
- the Montréal Wrestling Omnium, bringing together 155 North Amercian wrestlers;
- the '85 Sports Challenge, with 800 handicapped athletes; and
- the appointment of Julie Dupras, national coach of the CAMO synchronized swimming club, as coach of the year in Québec during the Sports Excellence Gala, and Penny and Vicky Vilagos, Sylvie Fréchette and Chantale Laviolette, of the same club, as teammates of the year in Québec.

Major cultural and social events of the year included:

- the Salon de la danse 1985 at Centre Pierre Charbonneau;
- the Theatre Festival of the Americas;
- the huge rally of Jehovah's Witnesses at Parc de Maisonneuve, Aréna Maurice Richard, Centre Pierre Charbonneau and the Olympic Stadium;
- the Festival du Jeune théâtre québécois;
- shows by the pop groups Sting, Platinum Blonde and Simple Minds at Aréna Maurice Richard. Some 81,500 people were charmed by *Magic Kingdom*, the Walt Disney ice show; and
- ethnic and regional events, such as cultural festivals, Carifête, etc.

A major celebration for Montréal's young athletes, the Jeux de Montréal was Canada's biggest sports gathering for youth aged six to 17 years.

More than 14,000 young people took part in the preliminary contests in the department's nine administrative regions in February and March and 5,000 of them made it to the finals in April at the Complexe sportif Claude Robillard where they vied for trophies in the 23 disciplines on the program. The amateur sport celebration, which climaxes the department's fall/winter program, is, for most of the young com-

petitors, the first time they participate in a major sports event as well as their first involvement in a city-wide competition.

The event ended with a big parade of athletes from the nine participating administrative regions and the presentation of the trophies and the Jean Dupire Cup.

A major change in the 1985 games, the Jean Dupire Cup, formerly presented to the region winning the games, was awarded to the administrative region which undertook the most deserving effort to improve access, quality and diversity of sports activities and programs in its region.

Socio-cultural facilities provided residents with a calendar of celebrations, shows and exhibitions showcasing the talent of amateur artists and crafts people of the metropolis. Montrealers were invited to more than a hundred special events which gave free rein to a reflection of each district and administrative region. In addition, the department supported a dozen activities organized by its associated agencies and thus reached more than 100,000 Montrealers. Among these activities were:

- the Montréal dance festival, with the participation, among others, of senior citizens, various Montréal ethnic groups, social dancing enthusiasts and various Montréal dance troupes;
- the photography festival at Complexe Guy Favreau, an exhibition of works by members of Montréal amateur camera clubs which attracted 8,000 visitors. In addition, 2,300 people attended 13 lectures organized as part of the exhibition.
- the Ramses – Picasso workshops, organized in connection with the two major exhibitions, allowed 500 participants to experiment with new techniques and to show the result of their efforts at an exhibition where 350 works were on view for more than 700 visitors; and
- the demonstration workshops of the Association du développement pour les arts visuels à Montréal (ADAUM) at the Québec Handicrafts show which drew 22,000 visitors.

In mid-winter, Montréal celebrated the *Fête des Neiges*. At the Club nautique et de plein-air de Montréal, on Île Notre-Dame, Boule de Neige, the mascot, welcomed 150,000 Montrealers, young and old. The program included skating on the two-kilometre Olympic Basin, 100-metre slides, cross-country ski trails, and contests and races of all kinds.

Early in September, Regatta Lake on Île Notre-Dame attracted 37,000 anglers for *Super Pêche*. They tried to catch 10,000 trout and other fish specially stocked in the lake to win one of the prizes making up the total purse of $30,000, including the celebrated $10,000 trout.

Yvon Lamarre, Chairman of the city's Comité exécutif, attended the department's traditional *Soirée des bénévoles* and underlined the great contribution 5,500 volunteers make to Montréal recreation.

During the year, Montrealers had at their disposal 21 arenas, 163 outdoor rinks, 29 indoor and 21 outdoor swimming pools, more than 450 centres as well as 250 parks with various facilities – fields for soccer, baseball, softball, facilities for croquet, *pétanque*, *bocce*, etc., as well as 210 tennis courts.

As a result of the new expansion of the cycling path network in 1985, 121.4 kilometres of cycling paths criss-crossed the city. The inauguration in 1985 of the eastern loop of the island tour enabled cyclists to cover 58 kilometres through the north-south, Rivière-des-Prairies and Notre-Dame axes.

Parks continued to attract strollers. Ball fields were used by 356 teams affiliated with Baseball Montréal, 95 Little League teams and 1,200 softball teams. Three hundred and thirty soccer teams used city facilities.

The Complexe sportif Claude Robillard welcomed more than a million and a half Montrealers interested in exercise and the major events which took place there. The centre's facilities were used by about 25 clubs which train there, including CAMO, the Inter Concordia wrestling club, and the Club Gymnix.

The Club nautique et de plein air, established on Sainte-Hélène as well as Notre-Dame islands, consolidated its vocation as promoter of outdoor life in an urban environment. Summer sports participants engaged in sailing, climbing, canoe-camping, kayaking, etc., while winter sports fans took part in cross-country skiing, skating and sledding. The *Fête des Neiges* and *Super Pêche* drew more than 200,000 participants. The provincial rowing and canoe-kayak championships, the Canadian rowing championships, and the Montréal Cup for canoe-kayak also were staged at the centre.

Nearly 245,000 people of all ages registered for the sports, socio-cultural, scientific, community and open-air activities the city organized.

During the summer, 73 vacation clubs welcomed nearly 10,000 children and many hockey clubs attracted 1,160 participants; also on the program were figure skating (800 registrations); *ringuette* (200 young girls); speed skating (50 athletes); and soccer (425 young athletes).

At some 250 consultations during the year, the Service des sports et loisirs lent an attentive ear to 630 partner groups who came to express their needs. They included socio-cultural commissions, regional associations, recreation committees, sports clubs, associations for the handicapped, senior citizen clubs, and spokesmen for other sectors. Each got a sympathetic hearing.

The department also innovated and refined some aspects of its activities.

Pursuing its systematic support of regions in terms of facilities, staff, and the programming of socio-cultural activities, the department introduced a program of scientific recreation and established it in the various regions, winning plaudits from *Petits débrouillards* and *Grand curieux*. In cooperation with Montréal associations, it offered training in painting on fabric, weaving, embroidery, printing on paper or fabric, drama, the mounting of exhibitions, etc. It also invested in the consolidation and development of open-air activities.

The department continued to offer training programs in water polo, swimming, synchronized swimming, diving and the retraining of permanent and auxiliary employees in water activities. It organized 50 courses for its permanent employees – life-saving for blue-collar workers, swimming pool administration, self-improvement programs for leaders – as well as 210 courses for its auxiliary and volunteer workers.

The establishment of the mini-volleyball program allowed younger players to participate in the sport.

The department continued to manage its support program for recreational activities. A total of 377 private and school organizations, excluding the Commission des écoles catholiques de Montréal, shared the $452,250 allocated.

Nearly 17 million users attended or took part in events and activities of all kinds organized in the various districts of Montréal. Montrealers were informed of the department's activities through 20 press conferences, some 240 press releases, countless folders and flyers and especially by the brochure *Montréalais faites-vous plaisir*! About 400,000 copies of the latter were distributed, containing the department's complete program from September to April.

Through the Service de la gestion immobilière, the city rented premises for recreational purposes at a cost of $1,851,600.

Cultural services

The Montréal municipal library established two new services in 1985:

- an audio lending library, opened to the public in June, achieved significant success with 60,000 tapes loaned within six months; and
- the rental of best-sellers, introduced on an experimental basis in October. The collection is made up of books for rental at low cost based on the book's selling price. Now available at the central library annex, the Métro library (McGill station), Le Prévost library, the Marie Uguay, Côte-des-Neiges, Maisonneuve, Notre-Dame-de-Grâce and Plateau-Mont-Royal houses of culture, the service may be provided in the other branches depending on the outcome of the experiment.

The Workman library was renovated and reopened in May as the George Vanier library.

City-wide, an increase was recorded in the number of users and documents loaned, notwithstanding the fact the de Lorimier and Langelier libraries were closed.

The municipal library system is now made up of the central library and its annex, the film library/audio library, 23 district libraries, including five in houses of culture, the Bibliobus, the multilingual library service (collections in foreign languages), the Biblioroute and the Bibliocourrier, as well as external services (book depots in institutions for the aged, chronic care hospitals, etc.).

The municipal library produced four publications in 1985:

- *Livres en langue française pour les jeunes*, by Hélène Charbonneau, coordinator of youth services at the municipal library. It is a selective bibliography of 4,200 titles for young readers;
- *La Parole retrouvée*, an anthology of texts created at writing workshops which are part of the animation program of libraries; and
- *Un catalogue des films 16 mm* and *Un catalogue des vidéo-cassettes* available at the municipal library.

The library also organized 4,200 different events within the framework of its animation program, drawing 148,000 people.

The Service des travaux publics completed design and installation of audio-visual and alarm systems at the Langelier and Mont-Royal libraries during the year.

Revenue from admission to the Planétarium Dow, the Aquarium and the zoological garden totalled $936,504.59. Attendance was in the 950,000 range, including 23,000 students from the Commission des écoles catholiques de Montréal and the Protestant School Board of Greater Montréal. In addition, 11,200 people took part in animation programs staged at the institutions and nearly 400,000 were admitted free. The Aquarium and Planétarium gift shops reported sales exceeding $78,000.

The Planétarium Dow conceived and presented five shows during the year: *Sun Bound*, *Galileo: Man of Vision*, *Diamond in the Sky, Stepping Stones to the Stars*, and *The Return of Halley's Comet*. The special show entitled *Celestial Guide Post for Animal Migration*, shown during Zoo and Aquarium Month, was created in cooperation with the Aquarium and the zoo. The traditional show, *The Star of the Magi*, entertained audiences during the Christmas season.

The success of the show *The Return of Halley's Comet* should be emphasized; it is to be presented again in 1986. Free admission every Monday evening to *The Sky Tonight* attracted many viewers. A new workshop, entitled *Discovering Astronomy,* familiarized youngsters from various districts with astronomy through school visits by a Planétarium astronomer.

Members of nine astronomy clubs participated in International Astronomy Day.

The Planétarium also welcomed the Minister of Science and Technology at a press conference during Science Week. The zoology and astronomy division made a significant contribution to the event both by organizing lectures and animation sessions at the zoo, Aquarium and Planétarium as well as by providing free admission to the institutions for a day.

The Aquarium ensured the survival of three infant dwarf penguins. Only rarely are animals of this species born in captivity; they survive even less frequently.

Various animation programs acquainted the public with the sea world. The Aquarium also presented several exhibitions, including one on coelacanth and another organized by three aquarophily societies.

The Aquarium laboratory installed a new system of bacteriological analysis which reduces by one day the time required to identify bacteria.

At the zoo, animal keepers were given training in animal health. It should be noted that the zoo again succeeded in reproducing green-winged macaw.

During the Christmas, Easter and Hallowe'en holidays, special decorations helped attract a larger number of visitors to the winter quarters. In fact, *Winter Wonderland* underwent its first refurbishing, with outdated decorations being replaced by new elements. The exhibition *Birds and Animals*, featuring the work of 17 Québec artists, including Jean-Luc Grondin, was staged in the winter quarters and achieved considerable success.

As for the *Garden of Wonders*, a drawing contest was held for the first time and some 2,000 children under 12 participated. A family rally drew more than 250 families. Furthermore, many animation sessions were organized in libraries and schools. Designed for children aged five to 12, the sessions made them more familiar with the animals on site.

Cultural events – the visual and performing arts, literature, the heritage, and science and technology – attained great success in 1985. Among the most important achievements were major exhibitions such as *Alfred Laliberté*, *The Fascination of Holography, Five Major 20th-Century Chinese Painters*, as well as an impressive number of quality shows and concerts presented in the five houses of culture.

The city also participated in such prestigious events as the International Festival of Art Films, the *Bauhaus-Montréal 1985-86* presentation, the International Festival of Young Québec Theatre, the Porsche Dance International and the Music of the Americas festival at the Jeunesses musicales convention.

A large number of cultural events also took place in various parks during the summer, as shown in Table 75. Above all, during International Youth Year, the city sought to encourage emerging artists.

A substantial renovation program was undertaken at the Théâtre de Verdure at Parc La Fontaine. Shows of high calibre and great variety were presented. A *Journal de Montréal* sponsorship promoted the events.

A monthly newsletter was produced for events in each house of culture with the assistance of the City and District Savings Bank. Also published were three catalogues – *Montréal and Monument Art*, *Edgar Gariépy,* and *The Fascination of Holography*.

The Service des activités culturelles organized two press conferences. One launched its summer program and the other announced the 1985-86 season program in the houses of culture, the latter with a City and District Savings Bank sponsorship.

As well, the city lent its support to various groups which seek to promote cultural life in Montréal.

Table 73 **Documentary resources of the Montréal municipal library**

	1985
Books and brochures	1,943,000
Newspaper and periodical titles	2,600
Maps, photographs and plans	47,400
Microdocuments	112,000
8 mm films	125
16 mm films	6,750
Stills	1,481
Slides	30,000
Audio tapes	78,000
Videotapes	4,500
Total (documentation)	2,225,856

Table 74 **Film/audio library activities**

	1985
Rental of 16 mm films	21,500
Number of screenings	53,600
Total attendance	1,616,000
Audio tapes	60,000

Table 75 **Cultural events – attendance by site**

Houses of culture	
Maisonneuve	143,225
Marie Uguay	21,023
Côte-des-Neiges	36,810
Plateau-Mont-Royal	39,591
Notre-Dame-de-Grâce	40,176
Patro Le Prévost auditorium	5,286
Events in libraries[1]	64,081
Other sites and summer events	294,654
Total attendance	644,846
Total number of events	2,068

[1]Organized in cooperation with the library division

Graph 36 **Attendance and revenue**

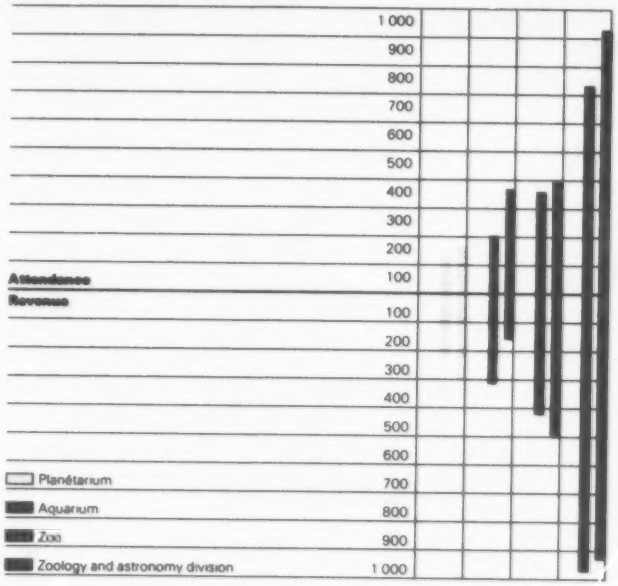

Table 76 **Cultural events – attendance by category**

	Library events		*Houses of culture and Patro Le Prévost*		*Other sites and summer program*	
	Number	*Attendance*	*Number*	*Attendance*	*Number*	*Attendance*
Films	186	12,546	82	3,710		
Concerts and recitals	10	514	133	20,625	78	106,982
Lectures, meetings	144	3,968	24	1,342	1	200
Dancé	4	261	1	150	51	19,250
Exhibitions	3	1,020	79	231,289	5	116,095
Jazz, popular music	34	1,712	22	2,657	59	33,442
Book launchings	0	0	7	780		
Poetry	23	434	12	1,307		
Theatre, pantomime, puppets	135	9,721	72	9,451	45	7,650
Variety shows	82	6,131	101	14,092	1	525
Workshops and shows for children	649	27,774	2	1,304	23	10,510
Total	1,270	64,081	535	286,707	263	294,654

The Jacques Rousseau hall at the Jardin botanique presented 21 exhibitions of an educational nature during the year. The garden welcomed close to 360,000 visitors to the greenhouses alone, excluding visits to the outdoor gardens. The increase in the number of visitors attests to the interest of the population which, based on a survey early in the year, considers the garden one of Montréal's major attractions.

The garden's facilities were altered significantly, making it possible to highlight its various collections. A thematic greenhouse under construction will be Canada's largest with an area of 650 square metres. During the year, redevelopment work was completed in the aroids and orchids greenhouses as well as in the penjing greenhouse, the bonsai garden and the shade garden.

In addition, complete redevelopment of the Australian greenhouse into a Chinese greenhouse allowed the creation

of a special environment for the penjing presented to the city by Wu Yee-Sun of Hong Kong.

The garden also continued to spread its cultural message by:

- welcoming specialized groups and organizing guided tours (pharmacists' convention, a press tour of Picasso-Ramses-bonsai, a Shanghai delegation, St. Lawrence and Vermont universities, the Association des commissaires industriels du Québec, Québec horticultural schools, schools of the Commission des écoles catholiques de Montréal, etc.);
- public lectures on various subjects related to horticulture;
- technical support for different theme exhibitions and participation in various shows and exhibitions (agriculture and food, youth, housing, the ornamental horticultural days, Science Week, etc.);
- writing 33 horticulture columns, several pamphlets and various texts as well as a number of press releases dealing with events at the garden. Sixteen reports and scientific articles as well as 30 lay and scientific papers were added to the publications issued by the garden. The book *Bonsai and Penjing* was published in 1985. In keeping with the art book tradition, it features 100 color photos. The growth in the number of publications ensures the garden's influence both in basic research and in various sectors of education and recreation; and by
- participating in more than 70 radio and television programs dealing with gardening and horticulture.

The garden also continued its work in the field of public education:

- through seven night courses, with 800 people in attendance;
- by introducing a new landscaping course for adults;
- by answering 37,808 inquiries on horticulture in the greenhouses and 23,011 other questions by mail or telephone;
- by training 544 youngsters in the schoolchildren's gardens; and
- by training French and English volunteer guides.

The planning and development of four other community gardens (Coopératives Belles Maisons, Rivard, Sainte-Catherine between Dézéry and Darling and Saint-Marc streets) and the extension of two gardens (Pré-Carré and de Tétraultville) were carried out in 1985 to meet the needs of 224 families who wanted their own gardens. To date, the program has involved 6,641 families.

To provide Montrealers with a high-quality environment, problems which lead to deterioration of plant life were identified and reduced to a minimum.

Several inspection tours and tests in 1985 regarding special problems made it possible to recommend corrective measures in order to cut costs of maintaining and replacing plant life.

In addition, diseases and insects harmful to the city's plants were systematically documented. The file, which includes pertinent data on the identification and treatment of the problems, will soon be computerized.

Joint efforts on the part of the Communauté urbaine de Montréal and the Ville de Montréal spurred various measures to combat ragweed and other plants which cause respiratory

Table 77 **Revenue by type of installation**[1] (in thousands of dollars)

	1983	*1984*	*1985*
Centres	393.5	385.7	308.6
Complexes[2]	440.5	680.5	771.9
Arenas, including snack bars	2,642.0	2,978.4	3,066.7
Parks and fields	412.5	424.8	551.4
Pools	247.6	264.4	330.8
Golf	125.5	145.6	177.8
Other	1,836.1	1,821.7	1,685.4
Total	6,097.8	6,701.1	6,892.6

[1]Only fiscal 1984 and 1985 were recorded on the basis of the same methods. For the other years, comparisons may be made only in relation to the annual total.
[2]Revenue from complexes include the Complexe sportif Claude Robillard and the Complexe récréatif Gadbois as of 1985.

Table 78 **Popular educational programs**

	1983	*1984*	*1985*
Community gardens			
Number of sites	63	72	75
Number of Montréal families with a vegetable garden	6,115	6,417	6,641
Youth gardens			
Number of sites	3	3	3
Number of young Montrealers with a vegetable garden	614	528[1]	544
Horticultural courses			
Series of courses for adults	6	7	7
Number of participants	944	828	822
Horticultural information			
Visitors, telephone calls, mail	15,332	20,577	23,011
In exhibition greenhouses	10,862	17,010	37,808

[1]Reduction due to redevelopment of gardens.

Table 79 **City support program for recreational activities**

	1983 $	1984 $	1985 $
Part I Assistance for introduction to sports, training and competition	244,400	248,300	222,300
Part II Assistance for outdoor awareness trips	38,400	48,000	40,800
Part III Assistance for the practice and dissemination of socio-cultural activities	49,200	62,000	60,800
Part IV Assistance for popular celebrations and festivals	107,825	112,875	91,620
Part V Assistance for integration of the handicapped into recreational activities	16,400	9,500	16,500
Total	483,270	480,675	432,020

Table 80 **Paid registration**

	1983	1984	1985
Youth (0-17 years)	16,677	16,704	12,463
Adults (18-54 years)	36,187	30,752	23,867
Senior citizens (55 years and over)[1]	8,865	3,427	2,216

[1]Since 1984, the city has abolished the senior citizen registration card. Registration statistics now represent only registration for courses.

Table 81 **Free registration**

	1984	1985
Youth (0-17 years)	21,054	28,830
Adults (18-54 years)	919	4,050
Senior citizens (55 years and over)	1,079	1,993

Table 82 **Registration of partner groups**

	1984	1985
Youth (0-17 years)	26,058	73,848
Adults (18-54 years)	16,935	49,409
Senior citizens (55 years and over)	13,958	47,810

allergies or which invade vacant lots. Research under way increases knowledge whereby an effective program may be established to control these weeds.

The garden is responsible for the dissemination, at the international level, of Québec flora. In this connection, several plant-gathering or field trips allowed the collection of various seeds of indigenous flora. Based on this work, a catalogue called *Delectus Seminum et Sporarum* was compiled listing available material, the natural environment of the seeds, etc. The catalogue is distributed to more than 750 institutions throughout the world, enabling foreign countries to order seeds, add to their collections and carry out scientific research.

As a result, interesting exchanges take place in regard to growth patterns of native plant species in various climates and at different latitudes. During the year, more than 5,544 seed samples were sent to 417 institutions.

To maintain the quality and originality of the exhibitions as well as to build up the collections of existing plants, the garden procured new specimens and varieties from different countries. The year 1985 saw several purchases, exchanges and donations:

- 207 orchids from various countries, including Canada;
- 24 bonsai from the People's Republic of China and Hong Kong;
- 20 dahlia cultivars;
- 40 species and cultivars from the experimental farm in Ottawa; and
- 30 cuttings and seeds from Senegal, the Congo and the People's Republic of China.

The seeds and plants complementing the garden's plant holdings were catalogued as to place of origin, the year they were grown, species and variety and other relevant information. Such activity at the international level stimulated scientific exchanges and affirmed the garden's horticultural expertise.

Ramses II and his time dominated the summer of 1985 in Montréal. The exhibition of Egyptian treasures presented by the Ville de Montréal and the Egyptian Antiquities Organization was a phenomenal success not only in terms of the quality of the presentation but also of popular appeal and economic impact.

Staged from June 1 to September 29, 1985 in the pavilion which France built on Île Notre-Dame for the Universal and International Exhibition of 1967, the Ramses exhibition launched a new vocation for the pavilion which, under the name Palais de la Civilisation, will henceforth be the site of blockbuster art exhibitions.

The Comité exécutif asked AMARC to coordinate and administer the exhibition. AMARC, in turn, delegated the task to an Organizing Committee under the chairmanship of the city's controller-general. The exhibition not only was self-financing but even succeeded in realizing a profit of $1,003,700 for Egypt and $1,007,700 for the city.

The 69-exhibit collection comprised monumental statues, gold jewelry which belonged to the pharaoh or the royal family, sarcophagus lids, objects of daily life as well as palace treasures. All the works were loaned by the Egyptian Museum of Cairo following an agreement negotiated by Montréal Mayor Jean Drapeau.

Table 83 **Registration for structured activities**

	Arenas	*Pools*	*Centres*	*Parks*	*Total*
Paid activities	155	5,602	30,841	1,948	38,546
Free activities	1,660	4,168	25,193	3,852	34,873
Activities organized by partner groups	25,248	11,118	115,462	19,239	171,067
Total					244,486

Mme Christiane Desroches Noblecourt, honorary inspector-general of French museums and world-renowned Egyptologist, acted as guest curator and wrote the 200-page catalogue, published in separate English and French editions.

Other publications contributed to the exhibition's triumph: a mini-catalogue of eight pages; a tabloid called *The Ramses Times*, produced in a run of 700,000 copies; four art posters and a fifth reproducing the exhibition's symbol; 650,000 promotional folders; a million bookmarks; six post cards; and 15 slides. Audioguides were also available to visitors.

The general layout of the exhibition had been established to accommodate a maximum of 1,000 visitors per hour, in light of an objective of 600,000 visitors for the four-month period. Through a specific date and hour, the Palais de la Civilisation was able to offer the public 1,348 options. While the exhibition closed for five days during the Grand Prix, Formula I race, the attendance goal was exceeded, with 714,336 tickets being sold to visitors not only from Canada and the United States but also from Europe. The daily average was 6,019 visitors. Attendance hit a record September 28 when 10,025 people visited the exhibition.

On site, visitors enjoyed a tea room, a video screening room, a cinema, boutiques, shows, an Egyptian garden created by the Jardin botanique at the lagoon level, restaurants, etc. A series of lectures on Egypt was presented. In addition, each 100,000th visitor was welcomed at a brief ceremony.

Table 84 **Major sponsors of *Ramses II and his time***

National Bank of Canada	Senior citizens visits
Bell Canada	Folder
duMaurier Arts Council	Audioguide
Fédération des Caisses populaires Desjardins	Souvenir bags
Hilton Canada	Art posters
Trizec Equities	Grant, space for satellite ticket counter and office
Journal de Montréal	Tickets and the tabloid *The Ramses Times*
La Presse	Bookmarks
SNC Group	Catalogue and mini-catalogue
Merck Frosst Canada Inc.	Block ticket purchases
Department of Communications, Ottawa	Grant
Sperry Inc. (in cooperation with Cleyn & Tinker International)	Hostess, host uniforms
Télégiobe	Visits for the handicapped
Télé-Métropole	Post cards, slides
Vidéotron	Videos and services

Seventy-six news releases were sent out to media. Newspaper coverage accounted for 238,929 agate lines, 11 cartoons and 490 photographs, and 86,049 agate lines and 195 photos in magazines. An overview of electronic media coverage showed 103 reports. Critics in Canada and from abroad were almost unanimous in their praise of the exhibition.

Six advertising campaigns were undertaken to promote attendance and ticket sales.

A sponsorship portfolio was made available to the private sector and it produced a total of $1,012,000 in support – $262,000 in cash and $750,000 in services.

Other sponsors which provided services included Chalifour Designers, Coca-Cola Ltd., Graetz Inc., and the Société des alcools du Québec.

An information centre, open seven days a week, handled 47,333 telephone calls and close to 10,000 mail inquiries.

A postal meter slug was used on the city's mail, huge discs were mounted on lampposts on the main arteries and billboards in Métro stations. Displays were created in the windows of department stores and special promotions were organized in shopping centres with Egyptian reproductions.

An arrangement with the Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal introduced students to Egyptian culture. Lectures were given in many cultural centres in the Montréal area.

Through the combined effort of several companies, ten trips to Cairo were offered free of charge to the public through drawings held during the exhibition.

Major funds were required to ensure security. Human resources included a director of security, a chief of operations, two subordinate officers and 43 guards. Staff worked on shifts, providing coverage 24 hours a day, seven days a week.

Police forces cooperated in the transportation and surveillance of the treasures. The Royal Canadian Mounted Police, the Sûreté du Québec and the police department of the Communauté urbaine de Montréal provided their assistance on various occasions.

The financial impact of the exhibition was estimated at $37.3 million for the city and $43.1 million for Québec. As well, the exhibition gave rise to 292 seasonal jobs which produced $1.4 million in salaries.

On the heels of negotiations aimed at extending the exhibition's itinerary and allowing exhibition expenses to be shared, agreements were made with *Expo 86* in Vancouver as well as the cities of Memphis, Provo and Jacksonville in the United States.

Man and His World

The Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) had a particularly active year. It:

- organized an international fireworks competition for the first time;
- continued redevelopment of *La Ronde*, completely overhauling the rides area and constructing an open-air theatre and the world's largest double-track roller-coaster; and
- granted a concession for the development and operation of an aquapark.

AMARC was also given a mandate by the city to present the exhibition *Ramses II and his time* in a pavilion on Île Notre-Dame.

Henceforth, AMARC's mandate will be:

- to operate *La Ronde* as a recreational park;
- to assume this responsibility without financial help from the city;
- to produce a budgetary surplus; and
- beginning in 1987, to set up reserves for future years on the basis of surpluses and to utilize such reserves for ongoing improvement of facilities.

During the 1985 season, *La Ronde* welcomed 1,835,000 visitors – an increase of 27.5 per cent over the 1,439,000 visitors of the preceding year.

AMARC's revenue, excluding that of Ramses II, totalled $18,259,000 in 1985, compared with $15,800,000 in 1984. The latter figure includes revenue for Île Notre-Dame.

Table 85 ***La Ronde* master plan** (in thousands of dollars)

	Ville de Montréal	*AMARC*	*Private enterprise*	*Total*
1983-84	6,800	3,000	800	10,600
1984-85	7,900	13,000	8,800	29,700
Total	14,700	16,000	9,600	40,300

AMARC's *La Ronde* operation in 1985 yielded a budgetary surplus estimated at $1,194,000, an important reserve for continued improvements to *La Ronde*.

From $16,500,000 in expenditures made by visitors for admission, games, food and parking in 1982-83, the figure rose to $29,800,000 in 1985 – an increase of 80 per cent.

The appeal of *La Ronde* for tourists is clearly reflected by successful advertising campaigns in the states of New York and Vermont. Indeed, the proportion of visitors from the two states nearly doubled, rising from 1.9 per cent to 3.7 per cent.

La Ronde activities provided the city with more than $1.4 million in amusement tax revenue.

By enhancing quality and expanding the spectrum of entertainment, *La Ronde* helped generate significant financial impact while increasing the tourism potential of Montréal and Québec.

The revitalization of *Man and His World* continued during the year under the direction of the Service des travaux publics. Many projects were carried out to beautify the site and to make it more functional. The projects included:

- rejuvenation and maintenance of the rose garden adjoining Hélène-de-Champlain restaurant on Île Sainte-Hélène;
- consolidation of various gardens, particularly the international section of the floral park on Île Notre-Dame; and
- creation of an Egyptian garden and floral decoration for the Palais de la Civilisation during the exhibition *Ramses II and his time*. Redevelopment work involving the electrical and mechanical systems, including integration of new alarm systems and closed-circuit television surveillance systems, was implemented at the Palais.

At *La Ronde*, the children's rides centre was completely redeveloped, making way for new attractions. The changes seek to integrate the rides with nature and to improve traffic flow. A 4,500-seat outdoor theatre with covered stage and backstage facilities was built at Place d'Animation.

Many infrastructure projects (water mains and sewers, and gas, telephone, and electricity installations) were also built. Phase II, completed during the year, comprised several changes such as landscaping, and the addition of new street furniture (benches, refuse baskets, tree protectors), at the Centre des manèges, at a cost of $97,500, as well as at the Aquarium and Aquapark at a cost of $124,000.

As part of the *La Ronde* redevelopment program, installation of the roller coaster was completed on schedule.

Major improvements were made to infrastructures on Île Notre-Dame. Valued at nearly $3 million, the work included plans for the Palais de la Civilisation in view of the Ramses exhibition.

For the first time, AMARC received no financial grant from the city. Its new mandate requires that it be self-supporting. The first phase of the *La Ronde* redevelopment plan was carried out in 1985 thanks to three contributions.

Technical and material support

The data-processing centre division of the Secrétariat administratif ensured computer processing of 4,008 programs for the various city departments, compared to 3,429 in 1984.

The Sperry 1100/92 central computer complex and the satellite computers connected to city departments via the telecomputer network gave the latter access to various city data banks. Such data, pertaining to human, financial and material resources as well as to the functional role of city departments, accounted for some 12,246,000,000 characters.

Following the setting up of new computer systems, more than 500 cathode screens were made available to city departments in 80 buildings. Data retrieval totalled 383,333,000 characters and the number of lines printed, 638,728,000. The large volumes of municipal data and computerized tools helped improve operations by city departments. The data-processing centre carried out the following tasks, among others:

- for tax collection, the issue of assessment notices, namely 163,135 property tax bills, 165,440 school tax bills, 292,192 water tax bills, 55,330 business tax bills, 67,061 special tax bills, and 1,733 bills for taxes arising from the Société d'initiative et de développement des artères commerçantes (SIDAC) program. In addition, the centre issued 125,579 computerized certificates, 48,655

Gabor Szilasi

Montréal will always be a special city: cosmopolitan, flavorsome, polyglot, vital, unique as a fingerprint... It's still a place where you can walk instead of driving, where you can look without paying, where ambiance is everywhere and not just in cute, walled-off enclaves.

Margaret Atwood,
***The New York Times Magazine*, 1984**

notices, 107,031 summonses, 8,680 sheriff's notices, 220,004 receipts, 4,250 final notices, and 156,184 reminders.

- for purposes of property valuation and rental valuation, preparation of rolls for the Communauté urbaine de Montréal and the Service du revenu for 342,523 properties, 468,464 residential premises, and 56,418 commercial premises.

To follow up violation notices issued by police officers and parking attendants, computers recorded more than 1,480,077 violations and, in regard to these, issued 467,810 preliminary notices, 226,878 summonses, 98,435 judgments, 68 warrants, 76,408 seizure notices, and 80,217 notices of the Bureau des véhicules automobiles du Québec.

Various permits were produced, broken down as follows: 750,000 occupancy permits, 289 parking lot permits and 35,000 parking permits.

As regards human resources, computers produced many management reports and issued some 1,081,830 cheques for the 26,054 employees and 7,628 pensioners of the city and Communauté urbaine de Montréal.

The facility for the reproduction of plans of the Service des travaux publics reproduced nearly 270,000 square metres of plans during the year. The plans meet the needs of the department itself or are used by other city departments as well as the Communauté urbaine de Montréal, Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz Métropolitain and the Gouvernement du Québec. The facility's production also covered some 4,200 requests from the private sector.

About $4,451,700 was collected at the department's deposit centre, created in 1984, for various services. These included:

- 6,658 requests for occupancy of the public domain;
- 1,492 requests to interrupt water supply; and
- 2,253 requests in regard to deposit guarantees, plans and specifications for tenders for maintenance work, material, etc.

Under the authority of the Service du revenu, the deposit centre significantly improved service by reducing trips to obtain such services at other offices.

Management of municipal buildings

Through the Service de la gestion immobilière, the city managed the Atwater, Jean Talon, Maisonneuve and Saint-Jacques public markets, district markets, and flower markets. Produce was improved through quality control inspections.

The city organized various promotional activities, including tastings, shows, corn huskings, etc. A committee representing market tenants organized an advertising campaign at their expense.

A study was carried out to enable the city to familiarize itself with consumer expectations at Saint-Jacques market and to see if it is possible to reopen the market.

Gross revenue from public market operations totalled some $1.2 million.

The safety division of the Service de la gestion immobilière conducted nearly a hundred studies dealing with:

- road department yards, complexes and city service centres;
- cultural activity, sports and recreational centres; and
- administrative buildings and abandoned buildings.

The studies were carried out as part of the theft and vandalism prevention program undertaken in 1983. The studies resulted in a tightening of protection measures.

Operational as well as administrative standards and directives were approved and enforced to allow security guards to respond to various security needs more readily. All those already in effect were reviewed and updated.

Daily supervision tours carried out by city security guards and by private agencies helped improve security in all workplaces.

A first-level management course was given to new junior officers, enabling them to acquire additional skills in managing the personnel for whom they are responsible.

All the security guards recruited during the year underwent security training to facilitate their integration.

A total of 150 security guards were assigned to fixed stations in 73 city buildings. Thirty-two mobile agents carried out more than 600,000 preventive inspections, covering 400,000 kilometres to protect some 235 sites for which the city is responsible.

In the 40,000 daily reports produced by guards during the year, nearly 4,000 incidents were specially noted. A daily bulletin was circulated in all the departments involved to cut down theft and vandalism.

To facilitate control of access to the various city departments, each city employee was issued an identity card.

As part of the managerial responsibility program, a directory listing those responsible for buildings was set up to ensure better control of restricted access keys.

Meetings were organized with the management of several departments in an attempt to increase awareness of individual roles in preventing theft and vandalism in city buildings.

The master plan of the security division and the new operations structure were set up on an experimental basis. The results proved conclusive.

Thanks to the installation of office systems, some administrative activities were mechanized, resulting in an appreciable savings in time as well as higher productivity.

The main studies pertaining to the management of premises carried out or continued in 1985 were:

- a review of planning and occupancy standards for offices for real estate management;
- a start on rationalization studies for roads' yards;
- optimization of the Miron buildings as a municipal complex;
- planning of space for four offices of the Service des affaires sociales and a general study for implementation;
- expansion and redevelopment of the Langelier library;
- relocation and development work for the departments of social affairs, the auditor, and real estate management;
- partial redevelopment of the departments of finance, law, supplies, and the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal as well as the temporary relocation of the Société immobilière du patrimoine architectural; and
- a final review of the Dickson complex.

The studies covered a total area of 25,410 square metres.

To meet the requirements of various city departments, the city rented 66 premises and 211 lots from the private or public sectors. Total cost for the year was $4,620,000.

The city also collected $3,407,000 under 168 emphyteutic leases and 182 ordinary leases.

The city's real estate holdings for public purposes grew by about 1,057,300 square feet. The area of its private domain rose by 4,640,200 square feet compared to the previous year.

Agreements were entered into with paramunicipal corporations in the area of housing to enable them to pursue implementation of their programs.

The city equipped itself with a Centrex III telephone system replacing a system in use since 1962. The new system provides a more flexible service for user and customer alike and allows greater accessibility to people throughout the city. Within three years, the investment will bring about savings of some $150,000 for rental of the equipment replaced. Simultaneously, the city acquired 5,000 pieces of equipment worth about $375,000. Establishment of the system will also permit annual savings of some $350,000.

A new method to inventory the some 500 city buildings was implemented during the year. The system allows constitution of a major data bank concerning the location and condition of buildings. The system is easy to access and should reduce travel time.

Tests were carried out, on the one hand, in regard to technical maintenance of buildings (windows, roofs, vertical transport) to preserve the infrastructures of city buildings, and housekeeping maintenance, on the other, to extend the life of architectural finishes of the buildings.

The Service des travaux publics prepared and executed a detailed analysis of a computerized system to process energy bills. The system to follow up and control the bills allowed a savings of $140,000 in 1985. In addition, spot energy-saving programs, such as the application of temperature controls in buildings and the shut-down of electromechanical systems when the buildings are closed, sparked annual savings of some $860,000. It is anticipated that technical action in regard to refrigeration systems, as well as the conversion of eight furnaces to natural gas, notably in fire stations 29, 35 and 38 as well as in buildings in Saint-Michel and Cour Saint-Grégoire, will save about $150,000 a year.

The Administration's aim of improving management methods prompted adoption of two systems whose impact on the quality of life is significant. The road work management (RWM) system is now being developed. It will introduce an integrated method of financial and operational management which will serve in the programming, planning, coordination and control of roads module projects. The system will also be helpful in coordinating the work of public utilities with that of the city.

As part of the system of maintenance work management, a computerized prototype was set up in the Côte-des-Neiges sector. The prototype makes it possible to pinpoint any action to be taken, to prepare work orders, to evaluate the manpower required and equipment needed, as well as to control the execution of work. It is expected the system will gradually be introduced in the other sectors.

Expenses related to capital expenditures

The city acquired 236 immovables in 1985 at a cost of $8,594,520. The main acquisitions were:

- the Manoir du Bon Pasteur;
- the land residue of Décarie Expressway;
- two Pointe-aux-Trembles industrial properties whose occupancy was considered incompatible with the residential character of the area;
- a large building at Lajeunesse Boulevard and Fleury Street to convert it into a house of culture;
- properties in the Cabot and Bridge-Wellington PRAIMONT; and
- a large number of lots in Rivière-des-Prairies for land assembly purposes.

In addition, the city sold or rented by emphyteutic lease 252 buildings and lots for $9,943,405, including 10 to the Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), five to the Société de développement de Montréal (SODÉMONT) and five to the Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA).

Several industrial lots also were sold, enabling manufacturing companies to set up operations in Montréal.

INDEX

Administrative secretariat (Secrétariat administratif)
5, 7, 8, 16, 27, 65-66

Aquarium
12, 24, 46, 58, 59, 60, 64

Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC)
6, 14, 19, 26, 62, 64

Auditor (Vérificateur)
5, 7, 10, 27, 67

Botanical garden (Jardin botanique)
7, 10, 24, 27, 46, 49, 56, 60-62, 63

Centre d'histoire
50

Chairman of the Comité exécutif
3, 4, 7, 9, 16, 46, 57

Cité scientifique de Montréal
52

Clerk (Greffier)
5, 7, 9, 17, 18

Club nautique et de plein-air
57

Comité exécutif
4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 39, 51, 62

Commission athlétique de Montréal
5, 13

Commission de la fonction publique
5, 7, 11, 13, 26

Commission des incendies
5, 13

Commission des services électriques
5, 13, 26, 50-51

Commission d'initiative et développement économiques de Montréal (CIDEM)
5, 7, 12, 27, 44, 45-47, 51, 67

Commission Jacques Viger
5, 12, 50

Communauté urbaine de Montréal
6, 14, 18, 27, 34, 61, 66

Conseil
4, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 21, 43

Controller-general (Contrôleur général)
5, 7, 12, 18-21, 27, 39, 62

Corporation des habitations Jeanne Mance
6, 14

Cultural activities (Activités culturelles)
5, 7, 12, 58, 60

Finance (Finances)
5, 7, 9, 12, 21-22, 27, 28, 67

Fire (Incendies)
5, 7, 11, 13, 27, 28, 30-31

Garden of Wonders (Jardin des merveilles)
24, 46, 59

Greater Montréal Convention and Tourism Bureau
46

Houses of culture (*Maisons de la culture*)
12, 46, 58, 59, 60, 68

Housing restoration (Restauration des logements)
5, 7, 12, 27, 28, 31, 52-53

International fireworks competition (*Concours international de feux d'artifice*)
14, 64

La Ronde
14, 24, 48, 64

Law department (Contentieux)
5, 7, 8, 9, 17, 26, 27, 29, 67

Library (Bibliothèque municipale)
12, 24, 46, 58, 59

Man and His World
14, 64

Maison des sciences et des techniques
19

Mayor
2, 4, 7, 8, 46, 62

Municipal court (Cour municipale)
7, 23, 24, 27, 28

Municipal secretariat (Secrétariat municipal)
7, 9, 18, 27

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
6, 14, 27

Operation 20,000 Dwellings
3, 15, 16, 33, 48, 51

Operation Orange
35

Operation Tandem
30

Parc des expositions agro-alimentaires
19

Permits and inspections (Permis et inspections)
5, 7, 11, 13, 27, 28, 31, 44-45

Personnel
5, 7, 11, 25-27

Place in the Sun
48

Planétarium Dow
12, 24, 27, 46, 58, 59, 60

Planning (Urbanisme)
5, 7, 10, 13, 27, 44, 49-50, 51

Programme d'intervention dans les quartiers anciens (PIQA)
47, 49, 50

Programme de rénovation des aires industrielles de Montréal (PRAIMONT)
45, 46, 49, 68

Public works (Travaux publics)
5, 7, 10, 21, 26, 27, 28, 32-35, 39, 47-49, 55-56, 58, 64, 66, 67

Ramses II and his time
47, 57, 61, 62-64

Real estate management (Gestion immobilière)
5, 7, 12, 58, 67-68

Revenue (Revenu)
5, 7, 21, 22-25, 27, 66

Revitalisation des artères commerciales (RAC)
52

Social affairs (Affaires sociales)
5, 7, 10-11, 27, 40-42, 67

Société de développement de Montréal (SODÉMONT)
6, 15, 51-52, 68

Société de développement industriel de Montréal (SODIM)
6, 15, 45, 46

Société des terrains Angus (SOTAN)
6, 15

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM)
6, 13, 14

Société d'initiative et de développement des artères commerçantes (SIDAC)
3, 65

Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)
6, 15, 50, 68

Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)
6, 14, 53, 68

Sports and recreation (Sports et loisirs)
5, 7, 12, 27, 30, 56-58

Supplies (Approvisionnement)
5, 7, 10, 25, 26, 27, 67

Traffic (Circulation)
5, 7, 11, 27, 28, 35-36

Winter Wonderland (Féerie d'hiver)
49, 59

Zoo (Jardin zoologique)
12, 58-59, 60

Tables

1	Secrétariat municipal, Division of the city clerk – production units	18
2	Valuation of the taxable property roll for the budget	19
3	Evolution of some taxation rates – Montréal	20
4	Relative importance of the main sectors – 1986 property roll	20
5	Historical importance of establishing rates	20
6	Breakdown of expenditures in terms of objectives set by the city Administration	21
7	Issuance of appropriation certificates	22
8	Invoices processed	22
9	Payments made in 1985	22
10	Levying of taxes	23
11	Property valuation roll	23
12	Rental value roll	23
13	Collector/bailiffs	23
14	Collection of water tax following legal proceedings	23
15	Sale of buildings for non-payment of property taxes	23
16	Sources of amusement tax	24
17	Activities related to amusement tax	24
18	Amounts deposited	24
19	Sites of collection and number of sites	24
20	Civil service competitions	27
21	Violations of provincial laws	27
22	Violations of city by-laws giving rise to proceedings in the Cour municipale	28
23	Violations of the Criminal Code	28
24	Traffic and parking	28
25	Violations issued by the Service de la circulation	28
26	Major fires, victims and people rescued	31
27	Comparative schedule of services rendered	31
28	Public education for fire protection	31
29	Comparative schedule of activities related to prevention measures	31
30	Street cleaning	33
31	Construction and reconstruction of streets, lanes and sidewalks	33
32	Breakdown of public thoroughfare network structures	33
33	Snow removal from November 15 to March 15	34
34	Asphalted lanes equipped with lighting	35
35	Street lighting – number of units	35
36	Street lighting – maintenance	35
37	Lighting of bridges, tunnels and viaducts	35
38	Traffic lights	35
39	*Operation Orange*	35
40	Parking	36
41	Traffic signs	36
42	Traffic control at intersections	36
43	Municipalities whose water is supplied by Montréal	38
44	Daily water consumption	38
45	Yearly water consumption	38
46	Results of analyses of drinking water produced at Ville de Montréal plants – 1985	38
47	Installation of water conduits	39
48	Installation of sewer conduits	39
49	Disposal of refuse	39
50	Steam produced by incineration for heating	39
51	Permits, certificates or authorizations issued	44
52	Control of complaints, authorizations and permits	44
53	Leak tests on plumbing installations and gas pipes	44
54	Dangerous buildings (fire-damaged or unsanitary)	44
55	By-law infractions resulting in legal proceedings	44
56	Breakdown of value of work authorized according to major economic categories	44
57	Breakdown of value of work authorized according to type of work	45
58	Breakdown of new dwellings	45
59	Grants for construction of new dwellings	45
60	Breakdown of new certificates approved and issued to commercial establishments and various professions	45
61	Development of parks and approaches to public buildings	49
62	Planting of trees, shrubs and flowers	49
63	Inventory of trees and shrubs	49
64	*Operation 20,000 Dwellings*	51
65	1985 grants	52
66	Restoration grants	53
67	Demolition – clearance grants	53
68	Demolition – reconstruction grants	53
69	Conversion grants	53
70	Length of cycling paths completed	54
71	Length of cross-country skiing trails	56
72	Gradients of downhill ski slopes	56
73	Documentary resources of the Montréal municipal library	59
74	Film/audio library activities	60
75	Cultural events – attendance by site	60
76	Cultural events – attendance by category	60
77	Revenue by type of installation	61
78	Popular educational programs	61
79	City support program for recreational activities	62
80	Paid registration	62
81	Free registration	62
82	Registration of partner groups	62
83	Registration for structured activities	63
84	Major sponsors of *Ramses II and his time*	63
85	*La Ronde* master plan	64

Graphs

1	Comité exécutif dossiers	17
2	Conseil dossiers	17
3	Registered or certified mail sent	18
4	Evolution of net direct bonded debt per capita in relation to consumer price index	22
5	Evolution of net direct bonded debt in relation to standardized equivalent taxable valuation	22
6	Composition of gross direct bonded debt	22
7	Telephone calls received in 1985	23
8	Breakdown of clients by agency	27
9	Breakdown of competitions by department and agency – 1985	27
10	Sidewalk falls – claims	29
11	Flooding – claims	29
12	Automobile accidents – claims	29
13	Miscellaneous – claims	29
14	Total number of emergency calls	31
15	Number of fires	31
16	Number of building fires	31
17	Illuminated traffic signs	36
18	Evolution of the number of households receiving social aid, per year, from 1981 to December 31, 1985	41
19	Evolution of amounts paid by the Gouvernement du Québec to social aid recipients (regular payments) in January of each year, from 1981 to December 31, 1985	41
20	Evolution of the number of periodic verifications made of social aid recipients to ensure eligibility, per year, from 1981 to December 31, 1985	41
21	Steps taken vis-à-vis social aid recipients under 30 years of age as part of the 1985 retraining program	41
22	Complaints investigated concerning recipients who may not have been entitled to social aid benefits, per year, from 1981 to 1985	41
23	Total of undue payments based on investigations arising from justified complaints	41
24	Number of persons receiving government aid to cover expenses of placement in reception centres and hospital centres for chronic care, in January of each year, from 1981 to December 31, 1985	41
25	Number of persons receiving government aid to cover costs of their children in care centres, in January of each year, from 1981 to December 31, 1985	41
26	Service to adults and senior citizens from 1981 to June 30, 1985	41
27	Burial of deceased persons whose bodies were not claimed – Costs	42
28	Burial of deceased persons whose bodies were not claimed – Number of cases	42
29	Assistance to citizens in emergency or difficult situations or to victims of disaster – Expenditures	42
30	Assistance to citizens in emergency or difficult situations or to victims of disaster	42
31	Evolution of the value of authorized work	50
32	Length of conduits in underground network	51
33	Length of conduits assigned to users	51
34	Access shafts and underground chambers	51
35	Number of buildings connected to underground network	51
36	Attendance and revenue	60

FINANCIAL STATEMENTS

CITY AUDITOR'S REPORT

To the Mayor,
the Chairman and members of the Executive Committee and
the members of the Council of the Ville de Montréal

In conformity with article 733 of its charter, I have examined the following statements of the Ville de Montréal:

as at December 31, 1985
Balance sheet – General fund
Balance sheet – Capital projects fund
Balance sheet – Sinking fund
Statement of long-term debt
Statement of long-term assets

for the year ended December 31, 1985
Statement of revenue and expenditure – General fund
Statement of unappropriated surplus – General fund
Statement of appropriated surplus – General fund
Statement of revenue and expenditure –
Working capital fund
Statement of revenue and expenditure – Sinking fund

I have also examined the calculation of the aggregate taxation rate for the year ended December 31, 1985 established in conformity with the regulations adopted in accordance with article 262 of the Act respecting municipal taxation. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the city as at December 31, 1985 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles, taking into account the charter of the city and certain municipal accounting practices applied, except for the change in the method of accounting for appropriations for future planned expenditures, for encumbrances and for the provision for currency exchange fluctuation as explained in note III to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year. Also, in my opinion the aggregate taxation rate was established in conformity with the regulations adopted in accordance with article 262 of the Act respecting municipal taxation.

Guy A. Trudel, F.C.A.
City Auditor

Montréal, March 27, 1986

AUDITORS' REPORT

To the Mayor,
the Chairman and members of the Executive Committee and
the members of the Council of the Ville de Montréal

We have examined the following financial statements of the Ville de Montréal:

as at December 31, 1985
Balance sheet – General fund
Balance sheet – Capital projects fund
Balance sheet – Sinking fund
Statement of long-term debt
Statement of long-term assets

for the year ended December 31, 1985
Statement of revenue and expenditure – General fund
Statement of unappropriated surplus – General fund
Statement of appropriated surplus – General fund
Statement of revenue and expenditure –
Working capital fund
Statement of revenue and expenditure – Sinking fund

We have also examined the calculation of the aggregate taxation rate for the year ended December 31, 1985 established in conformity with the regulations adopted in accordance with article 262 of the Act respecting municipal taxation. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances. We have obtained all the information and explanations we have required.

In our opinion and according to the best of our information and the explanations given to us and as shown by the books of the city, these financial statements are drawn up so as to exhibit a true and correct view of the state of the city's affairs as at December 31, 1985 and the results of its operations for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles, taking into account the charter of the city and certain municipal accounting practices applied, except for the changes in the method of accounting for appropriations for future planned expenditures, for encumbrances and for the provision for currency exchange fluctuation as explained in note III to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year. Also, in our opinion the aggregate taxation rate was established in conformity with the regulations adopted in accordance with article 262 of the Act respecting municipal taxation.

Gilles Trahan, F.C.A.
of Samson Bélair
Chartered Accountants

Donald W. Burke, C.A.
of Hyde Houghton
Chartered Accountants

Montréal, March 27, 1986

BALANCE SHEET

As at December 31, 1985

Assets

	General fund	Capital projects fund	Sinking fund	Long-term debt	Long-term assets
	(in thousands of dollars)				
Cash	1,021				
Securities deposited in guarantee – Régie de l'assurance automobile du Québec	221				
Investments (market value $146,348,000)	50		139,646		
Taxes and accounts receivable	88,831	289			
Advances to paramunicipal agencies	20,934				
Advances to capital projects fund	44,108		45,672		
Long-term loans to the Office municipal d'habitation de Montréal					7,466
Movable assets					3,546
Public works, buildings, roads, etc.					2,580,169
Equipment under a capital lease					7,630
Recoverable amounts applicable to the redemption of the debt incurred for the construction and equipment of the initial Métro system				91,224	
Estimated amounts recoverable from other municipalities for their share of the cost of the water system				56,978	
Estimated amounts recoverable from third parties by dues on underground conduits				123,096	
Inventory	13,196				
Immovables subject to resale – properties acquired for non-payment of taxes					847
Industrial lots subject to resale					8,577
Unfunded capital expenditures		97,218			
Amounts available for a reimbursement of bonds (Sinking fund)				149,918	
Amounts to be provided for bond redemption chargeable to all taxpayers				954,843	
Amounts to be provided for bond redemption chargeable to certain taxpayers				65,503	
Amounts to be provided for an obligation under a capital lease				6,571	
	168,361	97,507	185,318	1,448,133	2,608,235

BALANCE SHEET

As at December 31, 1985

Liabilities and surplus

	General fund	Capital projects fund	Sinking fund	Long-term debt	Long-term assets
	(in thousands of dollars)				
Bank overdraft	1,594				
Accounts payable and accrued charges	88,993	2,702			
Deposits, holdbacks on contracts and sundry credits	11,411	50			
Provision for disputed taxes	47,040				
Capital of the fund reserved for parks and playgrounds	2,470				
Capital of the fund reserved for parking units	277				
Advances from general fund		44,108			
Advances from sinking fund		45,672			
Bonds payable				1,441,562	
Obligation under a capital lease				6,571	
Reserve for reimbursement of bonds			149,918		
Reserve for variation in inventory value	81				
Reserve for obsolete inventory	195				
Provision for discount and expenses on bond issues		4,975			
Provision for currency exchange fluctuation			35,400		
Appropriated surplus	16,300				
Investment in long-term assets					2,608,235
	168,361	97,507	185,318	1,448,133	2,608,235

See Notes to Financial statements, and Schedules.

GENERAL FUND
REVENUE AND EXPENDITURE

Year ended December 31, 1985

	Budget	%	Actual	%
	(in thousands of dollars)			
Revenue				
Local sources				
1. Taxes				
1.1 Real estate taxes	547,042	42.6	553,899	42.1
1.2 Olympic tax	40,417	3.1	41,241	3.1
1.3 Water-rate and service tax	97,103	7.6	94,717	7.2
1.4 Business tax	162,093	12.6	162,625	12.4
	846,655	65.9	852,482	64.8
2. Compensations in lieu of taxes	152,637	11.9	156,229	11.9
3. Services provided to other municipalities	23,279	1.8	22,890	1.7
4. Other services provided				
4.1 Municipal activities				
Sports and recreation	7,219	0.6	6,891	0.5
Culture	2,512	0.2	2,256	0.2
Parking	14,257	1.1	12,664	1.0
Rentals and concessions	6,351	0.5	8,077	0.6
Underground conduits	17,316	1.3	16,728	1.3
4.2 Municipal services	15,703	1.2	16,295	1.2
4.3 Recoveries of fees	7,790	0.6	7,676	0.6
4.4 Recoveries from other funds (Note IV)	10,246	0.8	27,828	2.1
	81,394	6.3	98,415	7.5
5. Other revenues				
5.1 Municipal duties				
Permits	13,688	1.1	14,635	1.1
Transfers of immovables	9,396	0.7	10,774	0.8
Amusement tax	13,720	1.1	15,084	1.2
5.2 Fines and costs	37,099	2.9	37,991	2.9
5.3 Interest	32,534	2.5	15,001	1.1
5.4 Disposal of capital assets	5,000	0.4	6,791	0.5
5.5 Contribution from other funds			98	
5.9 Miscellaneous revenues (Note IV)	8,051	0.6	23,579	1.8
	119,488	9.3	123,953	9.4

GENERAL FUND
REVENUE AND EXPENDITURE

Year ended December 31, 1985

	Budget	%	Actual	%
	(in thousands of dollars)			
Revenue				
Local sources				
6. Surplus from the General fund	25,372	2.0	25,372	1.9
6.1 Appropriations of surplus	1,248,825	97.2	1,279,341	97.2
Revenue from local sources				
Transfers				
7. Transfers				
7.1 Gouvernement du Québec				
Welfare	24,332	1.9	24,383	1.9
Social aid	758	0.1	511	
Placement				
Other provincial grants	4,059	0.3	3,862	0.3
Libraries	1,750	0.1	2,056	0.1
Promotion – Historic sites	100		1,314	0.1
Other				
7.2 Organizations and individuals	5,012	0.4	4,760	0.4
Community health	45		108	
Other grants				
Revenue from transfers	36,056	2.8	36,994	2.8
Revenue for municipal purposes	1,284,881	100.0	1,316,335	100.0
Revenue – Conseil scolaire				
8. School taxes	25,594		24,079	
Total revenue	1,310,475		1,340,414	

See Notes to Financial statements, and Schedules.

GENERAL FUND
REVENUE AND EXPENDITURE

Year ended December 31, 1985

	Original budget	%	Modified budget	%	Actual	%
			(in thousands of dollars)			
Expenditure						
1. General administration						
1.1 Legislative and executive services	4,262	0.3	4,206	0.3	4,202	0.3
1.2 Administrative management	19,524	1.5	20,416	1.5	20,402	1.6
1.3 Financial management	28,429	2.2	28,334	2.2	28,048	2.1
1.4 Personnel management	9,769	0.7	9,999	0.8	9,803	0.8
1.5 Legal activities	14,316	1.1	14,314	1.1	14,312	1.1
1.9 Other expenditures	35,892	2.9	63,569	4.8	65,012	5.0
	112,192	8.7	140,838	10.7	141,779	10.9
2. Public safety						
2.1 Police protection	166,887	13.0	166,487	12.7	166,487	12.8
2.2 Fire protection	93,537	7.3	96,465	7.3	96,419	7.4
2.3 Safety of occupancy	629	0.1	626		626	
2.4 Crime prevention	1,534	0.1	969	0.1	959	0.1
	262,587	20.5	264,547	20.1	264,491	20.3
3. Transport						
3.1 Administration	636	0.1	653		653	
3.2 Roads	26,176	2.0	24,196	1.8	23,127	1.8
3.3 Snow removal	39,135	3.0	42,898	3.3	42,808	3.3
3.4 Lighting	10,299	0.8	10,272	0.8	10,237	0.8
3.5 Traffic and parking	18,834	1.5	18,007	1.4	17,954	1.4
3.6 Public transit	74,608	5.8	73,938	5.6	73,938	5.6
	169,688	13.2	169,964	12.9	168,717	12.9
4. Sanitation and ecology						
4.1 Water and sewer service	34,316	2.7	33,223	2.5	33,192	2.6
4.2 Treatment of garbage	15,716	1.2	16,929	1.3	16,808	1.3
4.3 Protection of the environment	502		431		431	
	50,534	3.9	50,583	3.8	50,431	3.9
5. Health and welfare						
5.1 Executive	852	0.1	1,147	0.1	1,131	0.1
5.2 Welfare	21,694	1.7	21,496	1.7	21,494	1.7
5.3 Health	4,465	0.3	4,222	0.3	4,223	0.3
	27,011	2.1	26,865	2.1	26,848	2.1

GENERAL FUND
REVENUE AND EXPENDITURE

Year ended December 31, 1985

	Original budget		Modified budget		Actual	
		%		%		%
	(in thousands of dollars)					
Expenditure						
6. Development and improvement of the territory						
6.1 Development of the territory	17,329	1.3	17,037	1.3	16,871	1.3
6.2 Economic development	11,437	0.9	10,312	0.8	10,219	0.8
6.3 Urban renewal	21,459	1.7	19,323	1.5	19,211	1.4
6.4 Urban development	26,689	2.1	27,849	2.1	25,741	2.0
	76,914	6.0	74,521	5.7	72,042	5.5
7. Recreation and culture						
7.1 Recreational services	38,185	3.0	38,876	3.0	38,785	3.0
7.2 Cultural services	25,849	2.0	24,298	1.8	23,635	1.8
7.3 Man and His World			324		324	
	64,034	5.0	63,498	4.8	62,744	4.8
8. Material and technical support						
8.1 General administration	52,594	4.1	57,673	4.4	57,507	4.4
8.2 Technical and material support	20,018	1.6	19,476	1.5	19,293	1.5
8.3 Management of municipal buildings	53,892	4.2	53,837	4.1	53,337	4.1
8.4 Expenses related to capital expenditures	14,467	1.1	14,643	1.1	12,308	1.0
8.5 Maintenance of vehicles and furnishings	45,203	3.5	43,069	3.3	42,895	3.3
8.6 Maintenance of parks	14,488	1.1	12,741	1.0	12,734	1.0
8.7 Computerized data processing	21,605	1.7	17,736	1.3	17,431	1.3
8.9 Other	8,139	0.6	16,518	1.2	16,480	1.2
	230,406	17.9	235,693	17.9	231,985	17.8
9. Financial support and contributions						
9.1 Financing costs	252,443	19.7	250,999	19.1	246,222	18.9
9.2 Doubtful accounts	5,500	0.4	5,500	0.4	5,500	0.4
9.3 Contributions (MUC)	33,572	2.6	33,327	2.5	33,327	2.5
	291,515	22.7	289,826	22.0	285,049	21.8
Expenditures for municipal purposes	1,284,881	100.0	1,316,335	100.0	1,304,086	100.0
Transfer – Conseil scolaire	25,594		24,079		24,079	
Total expenditure	1,310,475		1,340,414		1,328,165	
Excess of revenue over expenditure					12,249	
					1,340,414	

See Notes to Financial statements, and Schedules.

GENERAL FUND
STATEMENT OF UNAPPROPRIATED SURPLUS

Year ended December 31, 1985

		(in thousands of dollars)	
Balance as at December 31, 1984			4,051
Excess of revenue over expenditure for the year 1985			
Excess of actual over budgeted revenue			
Actual revenue	1,340,414		
Budgeted revenue	1,310,475	29,939	
Deduct			
Utilized for additional expenditures as authorized by article 717a of the charter of the city		29,939	
		0	
Add			
Expenditures budgeted but not incurred			
Expenditures originally budgeted	1,310,475		
Portion of the excess of actual over budgeted revenue utilized for additional expenditures	29,939		
Expenditures as per modified budget	1,340,414		
Actual expenditures	1,328,165	12,249	12,249
Balance as at December 31, 1985			16,300
Appropriations for the year			
Appropriations to 1986 budgeted revenue		9,051	
Non budget appropriations		7,249	16,300
Balance as at December 31, 1985			0

See Notes to Financial statements, and Schedules.

GENERAL FUND
STATEMENT OF APPROPRIATED SURPLUS

Year ended December 31, 1985

		(in thousands of dollars)
Balance as at December 31, 1984		25,372
Amount transferred to revenue of the year 1985		25,372
		0
Appropriations for the year		16,300
Balance as at December 31, 1985		16,300
Summary of appropriations as at December 31, 1985		
Portion of the surplus declared in the annual report of the Director of Finance for 1984 appropriated to 1986 budgeted revenue in accordance with article 666 of the charter of the city		4,051
Portion of the estimated surplus for 1985 appropriated to 1986 budgeted revenue in accordance with article 667 of the charter of the city		5,000
Non budgeted projected expenditures charged to the following programs:		
Financial management	159	
Roads	2,102	
Management of municipal buildings	494	
Expenses related to capital expenditures	4,134	
Computerized data processing	360	7,249
Balance as at December 31, 1985		16,300

See Notes to Financial statements, and Schedules.

OTHER FUNDS
REVENUE AND EXPENDITURE

Year ended December 31, 1985

	(in thousands of dollars)	
Working capital fund		
Revenue		
Interest on advances to other funds	1,105	
Expenditure		
Interest on treasury bills and notes	1,007	
Excess of revenue over expenditure transferred to general fund		98
Sinking fund		
Revenue		
Interest on investments and advances to other funds	18,042	
Transfer of revenue to general fund (Financing costs)	(18,042)	—
Contribution from municipal funds		98

See Notes to Financial statements, and Schedules.

AGGREGATE TAXATION RATE

Year ended December 31, 1985

		(in thousands of dollars)
Revenue from taxes		
Total revenue from taxes[1]		852,482
Less:		
Business tax[1]	162,625	
Taxes levied in 1985 for a prior year	3,868	166,493
Allowable revenue from taxes for computation of aggregate taxation rate		685,989
Valuation of taxable real estate		
Valuation of taxable real estate according to the roll filed September 14, 1984		19,468,773
Adjustments for amendments effective January 1, 1985		
Amendments made prior to January 1, 1985	206,776	
Amendments retroactive to January 1, 1985 made prior to the issuance of the 1985 financial report	170,043	376,819
Valuation of taxable real estate as at January 1, 1985		19,845,592
Computation of aggregate rate		
Aggregate taxation rate per $100 of valuation	$\frac{685,989}{19,845,592} \times 100 =$	$3.456632

[1]Refer to Taxes in the statement of revenue and expenditure, page 78.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 1985

I Legal status and nature of activities

The city is a municipal corporation organized and existing under the laws of the Province of Québec and, specifically, under the charter of the Ville de Montréal (1959-1960, chapter 102 and amendments). It is governed by a council and an executive committee. The city is responsible for municipal activities of a local nature.

In accordance with its charter, the city adopts annually the budget of the general fund, in which expenditures cannot be greater than revenues. The budget binds the administrators of the city and no expenditure can be approved without a certificate issued by the Director of Finance stating that a credit is available to meet the proposed expenditure.

The city is a member of the Communauté urbaine de Montréal, a regional government made up of 29 member municipalities and responsible for certain regional municipal activities. The Communauté was created under a law of the Assemblée nationale du Québec which came into effect January 1, 1970. Expenditures of the Communauté, less subsidies from the Gouvernement du Québec, are apportioned between member municipalities according to their individual taxation base. The city is responsible for approximately 56% of the amount to be apportioned between municipalities.

II Summary of significant accounting policies and practices

The operations of the city are recorded in conformity with generally accepted accounting principles, taking into account the charter of the city, certain municipal accounting practices and generally in accordance with the guidelines contained in the Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec.

The following is a summary of significant accounting policies and practices of the city.

a) Fund accounting

The accounts of the city are classified in various self-balancing funds and statements. These funds and statements are:

General fund

The general fund is used to account for the current operations of the city, as provided for in the annual budget, as well as for the assets and liabilities related thereto.

Capital projects fund

The capital projects fund is used to account for and control all transactions concerning capital expenditures to be financed on a long-term basis. Temporary financing, when necessary, is provided by advances from the general fund, the working capital fund or the sinking fund.

Working capital fund

The working capital fund is used to account for all transactions related to the issuance of treasury bills or notes for temporary financing. At the end of its fiscal year, the city transfers any operating surplus or deficit of the working capital fund to the general fund.

Sinking fund

The sinking fund is used to account for transactions made in respect of amounts accumulated for the future reimbursement of certain long-term borrowings, the terms of which do not require annual repayments. The assets of the sinking fund represent amounts accumulated, while its liabilities are divided into two elements: reserve for reimbursement of bonds and provision for currency exchange fluctuation.

The amortization of such a loan is achieved by making payments into the sinking fund so that the principal of the loan will be fully funded during a period not exceeding the duration of the loan and the maximum term of its refinancing.

In order to provide for the required currency exchange at the time of maturity of such loans issued in foreign currency, the instalments are paid to the sinking fund at the current foreign exchange rate rather than at the original rate of exchange and if, for each loan, the sum accumulated in the sinking fund is less than the amount which should be established at exchange rates in effect at the end of the year, the provision for currency exchange fluctuation is increased by an additional contribution from the general fund to the sinking fund in each year commencing in the following year until the maturity of the loan. Any contribution in excess of the amount credited to the reserve is shown under the provision for currency exchange fluctuation, the object of which is to present the reserve for reimbursement of bonds on a basis comparable with the bonded debt of the city, which is recorded on the basis of the Canadian dollars received at the time of the loan.

The interest earned by the sinking fund is transferred at the end of each year to the general fund and is applied as a reduction of the financing costs.

Statement of long-term debt

The statement of long-term debt is used to account for the long-term borrowings contracted by the city and to identify the method of reimbursement of this debt. The long-term borrowings contracted in foreign currency are accounted for according to the amount, in Canadian dollars, received by the city when such borrowings were originally converted into Canadian dollars.

Reimbursements of long-term borrowings (except those borrowings which are refinanced), instalments to the sinking fund and interest paid constitute expenses of the general fund.

When a borrowing in foreign currency requires annual reimbursements, the foreign exchange fluctuation with respect to these reimbursements is expensed in the general fund based on the amount disbursed in Canadian dollars.

Statement of long-term assets

The statement of long-term assets is used to account for: the capital assets acquired by the city in its capital projects fund; real estate acquired for non-payment of taxes; items of a unitary cost in excess of $500,000 acquired since 1981 in its operational budget; as well as equipment acquired under capital lease.

The expenses related to fixed assets are capitalized in the statement of long-term assets, with the exception of encumbrances. The capital assets are classified according to their economic nature and also according to the method of their financing. Only disposals of

fixed assets made for consideration involve a write-off in the statement of long-term assets. They are deducted from acquisitions and the difference is then referred to as "Net additions". The deductions are made for the amount of the consideration received. If at the time of its disposal, the asset no longer appears in the statement of long-term assets, in virtue of the following paragraph, the amount of consideration is recorded as a revenue of the general fund.

In order to avoid presenting fixed assets indefinitely in the statement of long-term assets, only acquisitions of the last forty years are included. In the case of movable assets, only the acquisitions of the last five years are included. However equipment rented under capital lease is shown in this statement for the duration of the lease and will then be written off.

The statement of long-term assets also includes long-term loans to the Office municipal d'habitation.

b) Basis of accounting

The operations of the city are accounted for on a modified accrual basis. Certain transactions are accounted for on a cash basis, among others, interest on investments, on taxes receivable and on long-term debt, and the receipt of miscellaneous revenues under one of the following conditions: uncertainty as to the amount to be collected, uncertainty as to its collectibility or inability to identify the party who will make payment.

c) Cash operations

The cash operations of all funds and statements of the city are accounted for in the general fund.

d) Presentation of revenue

Revenues are derived from three major sources:

1) Revenue from local sources
2) Revenue from transfers
3) Revenue from school purposes

Revenues from sources 1) and 2) constitute the total municipal revenue.

e) Presentation of expenditure

Expenditures are presented in accordance with a program-budget structure designed to facilitate decision making with respect to the allocation of funds necessary to achieve stated objectives. The structure is made up of four levels consisting of functions, programs, sub-programs and activities.

f) Investments

Investments are shown at cost; no amortization of premium or discount is taken.

g) Advances to other funds

The inter-fund transactions are recorded through advance accounts. A transaction involving more than one fund is recorded in each fund but no payment is made from one fund to another.

h) Inventory

The inventory is valued at average cost. The reserve for obsolete inventory created to provide for the possible obsolescence of certain items of inventory is evaluated at the end of each year.

i) Provision for discount and expenses on bond issues

The provision for discount and expenses on bond issues is the counterpart of the charges to the capital projects fund that account for financial expenses to be incurred at the time of financing. At the time of the actual financing, the amount of discount and expenses of the bond issue is written off against this provision.

j) Provision for bad debts

The provision for bad debts is made up of an amount equal to the balance receivable from water-rate and service tax and the business tax levied more than two years prior to the date of the balance sheet and of the estimated losses on other debts.

k) Provision for disputed taxes

The provision for disputed taxes is an estimate of capital and interest reimbursements which may result from court decisions related to disputed real estate valuations or rental values.

III Changes in accounting policies

Appropriations for planned expenditures

Certain budget appropriations which were reserved, prior to 1985, in the general fund for future planned expenditures were expensed when the reserve was created and such reserve was added to the reserve for encumbrances previously presented in the balance sheet. Beginning in 1985, such appropriations are now made only by an appropriation of surplus and will only be expensed at the time of expenditure. At such time an amount equal to the expenditure will be automatically transferred from the appropriated surplus to revenue of the year and will modify the budget accordingly. The appropriated surplus will from now on be presented in a statement separate from the unappropriated surplus.

This change in accounting policy resulted in a $4.5 million decrease of expenditures in 1985.

Encumbrances

Beginning in 1985, the encumbrances of the general fund are used only for the purpose of controlling the appropriations voted by the Council and are not recorded as expenditures of the year in which they are set up. The balance of encumbrances is no longer shown on the balance sheet.

This change has resulted in a $8.9 million reduction of the expenditures of 1985 and in a cancellation of the encumbrances of prior years as mentioned in Note IV.

Provision for currency exchange fluctuation

Until December 31, 1984, the global deficiency in the sinking fund brought about by the fluctuation of foreign currencies was countered by an additional transfer from the general fund to the sinking fund when such deficiency was ascertained at the end of the year.

Beginning in 1985, this deficiency is calculated for each loan and is countered by an additional transfer from the general fund to the sinking fund each year commencing in the following year until the maturity of the debt.

This change reduces the financing costs by $15.5 million in 1985.

IV Exceptional items

Recoveries from other funds

At the September meeting of the council, it was resolved to charge $17.5 million, paid out in June 1985 for the purchase of a capital asset, to loan by-law number 6783.

This recovery from the capital projects fund, of an amount previously expensed in 1984 by the establishment of a reserve, constitutes an exceptional revenue in the general fund for 1985 and is included in the item "Recovery from other funds".

Encumbrances of prior years

Following the decision of no longer presenting the encumbrances of the general fund as expenditures and of no longer showing them in the balance sheet, the unliquidated encumbrances set up in prior years have to be cancelled, thus creating an exceptional revenue of $12.6 million included in "Miscellaneous revenues".

V Information concerning transactions between related parties

The report of the Director of Finance does not include the financial statements of paramunicipal agencies created under the provisions of the charter of the city or other laws and over which the city exercises an influence and a certain authority.

The financial statements of all of these paramunicipal agencies are deposited each year at the office of the city clerk.

Agencies and related financial commitments of the city.

- Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) (AMARC)
  The city sets, prior to December 15, the amount to be allocated to AMARC to compensate, if need be, any excess of expenditure over revenue in the coming year; the city can increase or decrease this amount during the year.
  The city has provided AMARC with a working capital fund of $7.5 million.
- Commission athlétique de Montréal (CAM)
  The city has no definite financial commitment toward this agency.
- Corporation d'habitations Jeanne Mance
  The city absorbs 25% of the annual operating deficit.
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
  The city absorbs 10% of the annual operating deficit.
- Société de développement de Montréal (SODÉMONT)
  The city has provided SODÉMONT with a working capital fund of $5 million.
  Grants given by this agency are charged to the city budget. However, other operations of SODÉMONT are expected to be self-financing.
- Société de développement industriel de Montréal (SODIM)
  The city has provided SODIM with a working capital fund of $1.8 million.
  Grants given by this agency are charged to the city budget. However, other operations of SODIM are expected to be self-financing.
- Société des terrains Angus (SOTAN)
  The city has provided SOTAN with a working capital fund of $3 million and defrays 50% of the net realization cost of the development program for the Angus Shops land.
- Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA)
  The city has provided SIMPA with a working capital fund of $1 million and absorbs, if need be, 50% of the annual operating deficit.
- Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)
  The city has provided SOMHAM with a working capital fund of $1 million. However, current operations are expected to be self-financing.

VI Lease obligations

In 1985, the city has rented equipment under a capital lease contract. Minimum payment under this contract amount to $1.5 million for each year from 1986 to 1991 and to $0.8 million for the year 1992, for a total of $9.5 million. This total is reduced by $2.9 million which represents interest at an annual rate of 11.59% leaving an outstanding obligation of $6.6 million as at December 31, 1985.

From 1986 to 2017, the commitments of the city under building leases amount to $24.2 million.

VII Sick-leave plan

The value of accumulated leave under the sick-leave plan amounted to $120.0 million at December 31, 1985 on the basis of salaries paid as of that date. No liabilities have been entered in the books of the city with respect to such accumulated leaves since payments are recorded on a cash basis at the time employees depart. Such payments amounted to $7.5 million, $9.8 million, $10.0 million, $12.1 million and $14.6 million respectively in the five years preceding December 31, 1985.

VIII Retirement plans covering city employees

In virtue of agreements entered into in 1983 and 1984, the city has committed itself, in order to fund its commitments in connection with past service under the retirement plans covering city employees, to make until the year 2045 special monthly contributions in addition to normal current contributions. These special contributions were initially established in 1983 and 1984, and were revised in 1985 by actuarial valuations made in accordance with these agreements. The adequacy of the special contributions was confirmed by these actuarial valuations.

In the next five fiscal years, these special contributions shall be as follows: $29,956,000 in 1986; $32,952,000 in 1987; $36,247,000 in 1988; $39,872,000 in 1989 and $43,859,000 in 1990. Special contributions will be revised following each triennial actuarial valuation; the next revision will be done as at January 1, 1987.

The most recent actuarial valuation indicates that the plans are fully funded taking into account previously mentioned agreements. These valuations show an actuarial surplus provided that these special contributions remain unchanged. The actuarial surpluses being totally related to past services will be considered in the next revision of special contributions.

According to the last actuarial valuations of the plans and according to an estimate provided by the actuary as at December 31, 1985, the present value of these special contributions and of the actuarial surplus for each plan is as follows:

	As at the last actuarial valuation			Actuarial estimate as at December 31, 1985	
	Date	Present value of special future contributions	Actuarial surplus	Present value of special future contributions	Actuarial surplus
		(in thousands of dollars)			
Retirement fund of certain municipal employees (regular manual employees who held jobs before August 30, 1982)	August 30, 1982	224,391	98,418	323,922	150,457
Retirement plan of manual employees of the Ville de Montréal (manual employees who became regular employees after August 29, 1982)	August 30, 1982				
Retirement plan for the civil servants of the Ville de Montréal	May 1, 1983	320,669	75,071	428,373	108,955
Retirement plan for the officials of the Ville de Montréal	May 1, 1983	89,006	22,144	110,385	23,441
Retirement plan for the foremen of the Ville de Montréal	July 1, 1983	50,118	2,714	62,787	1,686
Retirement fund for the firemen of the Ville de Montréal	December 31, 1983	140,141		170,740	
Retirement plan for the professionals of the Ville de Montréal	July 1, 1984	44,450	6,184	61,910	17,615
		868,775	204,531	1,158,117	302,154

IX Retirement plan covering policemen employed by the city prior to January 1, 1972

An agreement providing for the liquidation of commitments of the city towards the retirement plan of policemen formerly employed by the city was entered into in June 1977 between the city and the Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal.

In addition to contributions made up to December 31, 1985, the city is required, in conformity with this agreement and the actuarial certificate of August 24, 1983, to make special contributions until the year 2025.

According to this actuarial certificate the present value as at December 31, 1985 of these special future contributions represents $174.6 million and these special contributions shall be in the next five fiscal years, as follows: $10.5 million in 1986; $11.2 million in 1987; $12.0 million in 1988; $12.9 million in 1989 and $13.8 million in 1990.

However the amount of contributions required for all periods subsequent to 1985 shall be revised in virtue of a new actuarial certificate as of January 1st, 1986.

X Contingent liabilities

Court claims

As of December 31, 1985, court claims aggregating $45.4 million were pending against the city. The city is contesting the merits of these claims before the courts.

Debt in foreign currencies

As of December 31, 1985, the gross direct bonded debt of the city includes $743.9 million payable in foreign currencies. This amount would be $1,017.3 million if converted at exchange rates in effect at that date. The provision for currency exchange fluctuation in the sinking fund amounts to $35.4 million as at December 31, 1985.

AMARC (Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983))

The city has unconditionally guaranteed to the lessor of AMARC the payment of any rentals or amounts due in connection with the financing of certain rides contracted by AMARC in 1984 through a leasing agreement in the amount of $12.5 million.

The balance of AMARC obligations related with such leasing contract amounted to $12.1 million as at December 31, 1985.

XI Other responsibilities

An analysis of the direct and overlapping bonded debt of the city is presented in the schedules.

XII Events subsequent to December 31, 1985

Long-term borrowings

According to a contract signed on November 12, 1985, the city issued $60 million of 11% bonds dated January 10, 1986 and maturing on January 10, 1996. The proceeds from this loan were used, to a maximum of $36 million, to redeem on March 15, 1986, prior to maturity, the $50 million loan maturing in 1989. The balance needed for redemption was taken from the sinking fund.

According to a contract signed on December 20, 1985, the city issued on January 10, 1986, bonds in the amount of 10,000,000,000 yen, maturing on January 10, 1995 and representing $68,550,000.

Concurrently, the city signed contracts pertaining to currency and interest rate exchanges in order to convert the city's liability for this loan into Canadian dollars and to set the annual interest at a permanent rate of 11.22%.

In accordance with a contract signed on March 12, 1986, the city has contracted a bank loan of SFR40 million on March 19, 1986, maturing on March 19, 1990. The proceeds from this loan were used to reimburse a matured SFR100 million loan, the remaining balance to be financed from the sinking fund.

Changes in rates of exchange

The changes in the rates of exchange from December 31, 1985 to March 14, 1986 would have increased the gross direct bonded debt of the city by $24.7 million as at December 31, 1985, had it been converted at the rate of exchange as at March 14, 1986.

XIII Change in the presentation

Some accounts previously shown in the balance sheet of the capital projects fund and used only for the purpose of controlling the appropriations voted by the Council are no longer shown on the balance sheet as they do not represent real accounts.

XIV The auditors' opinion does not extend to the statistical section.

XV The elimination of the hundreds of dollars in the figures presented in the financial statements results in apparent discrepancies in the addition of certain totals.

DIRECT AND OVERLAPPING BONDED DEBT AND UNFUNDED CAPITAL EXPENDITURES

		Per capita[16]		% of standardized equivalent taxable valuation[17]	
	(in thousands of dollars)	Gross	Net (in dollars)	Gross	Net
Direct bonded debt[A1]					
Public works and local improvements	1,151,752				
Initial Métro system[2]	117,619				
Chapter 52 of the Statutes of 1976[3]	172,191				
Gross direct bonded debt	1,441,562				
Obligation under a capital lease	6,571				
Unfunded capital expenditures[4,5]	97,217				
Gross direct bonded debt and unfunded capital expenditures	1,545,350	1,538		5.5	
Less:					
Recoverable amounts applicable to the redemption of the debt incurred for the construction and equipment of the initial Métro system[6]	91,224				
Estimated amounts recoverable from other municipalities for their share of the cost of the water system[7]	56,978				
Estimated amounts recoverable from third parties by dues on underground conduits[8]	123,096				
Sinking fund (net of provision for currency exchange fluctuation)					
For debt contracted pursuant to Chapter 52 of the Statutes of 1976[3]	12,206				
For other debts	137,712				
	421,216				
Net direct bonded debt and unfunded capital expenditures	1,124,134		1,119		4.0

DIRECT AND OVERLAPPING BONDED DEBT AND UNFUNDED CAPITAL EXPENDITURES

As at December 31, 1985

	(in thousands of dollars)	Per capita[16] (in dollars) Gross	Net	% of standardized equivalent taxable valuation[17] Gross	Net
Overlapping bonded debt[8]					
Communauté urbaine de Montréal					
Métro extensions[9]	580,212				
Metropolitan Boulevard[10]	6,156				
Sewage treatment[11]	318,967				
Regional parks[12]	12,562				
Other	1,354				
	919,251				
Unfunded capital expenditures[4]	67,852				
	987,103				
Less:					
Amounts available for bond redemption	37,963				
Amounts recoverable from the Gouvernement du Québec[13]	689,350				
	259,790				
Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal					
Bonded debt[14]	53,998				
Unfunded capital expenditures[4]	12,093				
	66,091				
Less:					
Amounts recoverable from the Gouvernement du Québec[15]	59,988				
	6,103				
Gross overlapping bonded debt and unfunded capital expenditures	1,053,194	1,048		3.7	
Net overlapping bonded debt and unfunded capital expenditures	265,893		264		0.9
Gross direct and overlapping bonded debt and unfunded capital expenditures	2,598,544	2,586		9.2	
Net direct and overlapping bonded debt and unfunded capital expenditures	1,390,027		1,383		4.9

DIRECT AND OVERLAPPING BONDED DEBT AND UNFUNDED CAPITAL EXPENDITURES

As at December 31, 1985

[A] The direct bonded debt represents obligations which the city has incurred in its own name or which it has assumed through the annexation of territory. Direct debt includes obligations which are payable in part from the proceeds of special assessments and for which the general credit of the city is pledged; the amount thereof is shown in the balance sheet of the statement of the long-term debt under "Amounts to be provided for bond redemption chargeable to certain taxpayers".

[B] The overlapping bonded debt represents the proportionate share of the debt of regional governmental units (Communauté urbaine de Montréal and Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal) which must be borne by taxpayers of the city. The amount of debt of each unit applicable to the city is established by applying to this debt the percentage of the taxation potential of Montréal as compared to the total taxation potential of the municipalities in the territory of the overlapping jurisdiction of each unit.

[1] The Canadian dollar equivalent of each foreign currency loan is carried in this table at the amount in Canadian dollars received by the city upon the original conversion of said loan into Canadian dollars. No adjustment is made for subsequent changes in exchange rates. Pursuant to the charter of the Ville de Montréal, loans refinanced in the same foreign currency without new conversion are carried on the basis of the exchange rate applicable to the original loan.

[2] Represents outstanding principal amount of debentures issued by the city for the construction and equipment of the initial Métro system.

[3] Debt contracted in virtue of Chapter 52 of the Statutes of 1976. "Loi concernant le déficit olympique de la Ville de Montréal et modifiant la Charte de la Ville de Montréal".

[4] While unfunded capital expenditures do not represent long-term debt, they have been included herein to ensure comparability from year to year in light of the occasional postponement of long-term financing due, among other factors, to the volatility of international capital markets.

[5] Represents amounts by which expenditures under loan by-laws exceed the amount of funded debt issued under such by-laws less anticipated financing under other by-laws.

[6] The Gouvernement du Québec provides a subsidy of 60% of the debt service on debentures issued to finance the construction and equipment of the initial Métro system. This percentage represents $70,571,000. The balance is assumed by the MUC municipalities. The share of the municipalities other than the Ville de Montréal represents $20,653,000.

[7] Represents estimated amounts recoverable from other municipalities for their share of the cost of construction of water production and distribution facilities constructed by the city.

[8] Represents that part of the city's debt for underground conduits which is reimbursed through dues collected by the city from third parties who are users of these conduits, in conformity with the city's charter and with an agreement entered into in 1983 between the city and Hydro-Québec, the principal user of these conduits.

[9] Represents the city's share of the principal amount of debt for the construction of extensions to the Métro system. Such debt constitutes a direct and general obligation of the MUC and the MUC municipalities.

[10] Represents the city's share of the principal amount of the MUC debt for the construction of Metropolitan Boulevard.

[11] Represents the city's share of the principal amount of the MUC debt for the sewage treatment installations.

[12] Represents the city's share of the principal amount of the MUC debt for the establishment of regional parks.

[13] Represents the city's share in the subsidy in respect of Métro extensions ($421,754,000), in the subsidy in respect of sewage treatment ($265,360,000) and in the subsidy in respect of Metropolitan Boulevard ($2,236,000).

[14] Represents the city's share of the principal amount of the funded debt of the MUCTS. Debentures, notes and other securities issued by the MUCTS constitute direct and general obligations of the MUCTS and the MUC municipalities.

[15] Represents the city's share of the subsidy of the Gouvernement du Québec in respect of the debt service for the expenses specifically incurred for a bus system.

[16] Amounts per capita are established on the basis of a population of 1,005,000.

[17] Percentages are established on the basis of standardized equivalent taxable valuation of $28,201,620,000.

DEBT MATURITIES

The following table sets forth by currency the total of the maturities of the direct bonded debt outstanding at December 31, 1985 and of instalments to be made to the sinking fund.

	CA$		US$		DM		SFR		EUA		Equivalence in CA$[1]	
	Total	To be refinanced[2]	Total	To be refinanced[2]	Total	To be refinanced[2]	Total	To be refinanced[2]	Total	To be refinanced[2]	Total	To be refinanced[2]
Years	(in thousands)											
1986	79,294	36,000	34,517		75,412	50,000	72,952	40,000	1,250		230,649	91,862
1987	79,885	40,000	64,366	29,500	97,500	75,000	20,583		1,250		246,161	124,225
1988	71,189	37,000	63,891	32,500	15,000		10,200		17,500	16,250	203,585	106,693
1989	51,974	19,000	26,562		15,000		9,800				105,194	19,000
1990	61,929	36,055	43,146	15,000	10,000		5,000				131,940	57,030
1986-1990	344,271	168,055	232,482	77,000	212,912	125,000	118,535	40,000	20,000	16,250	917,529	398,810
1991-1995	257,562	180,101	128,647	74,247	27,500		55,000	50,000			491,098	317,935
1996-2000	30,033		34,140	11,250							77,770	15,731
2001-2005	24,294		9,750								37,928	
2006-2010	3,334		750								4,383	
	659,494	348,156	405,769	162,497	240,412	125,000	173,535	90,000	20,000	16,250	1,528,708[3]	732,476
Sums accumulated in the sinking fund as at December 31, 1985[4]	38,146		47,051		6,250		127,165		5,000			
Outstanding debt[5]	CA$697,640		US$452,820		DM246,662		SFR300,700		EUA25,000			

[1]At exchange rates as at December 31, 1985.

[2]Represents the amounts to be refinanced included in the preceding column.

[3]This total reconciles with the total of the direct bonded debt of the city as follows:

Direct bonded debt	$1,441,562,000
Add:	
Adjustment for exchange rates as at December 31, 1985	273,466,000
Less:	
Perpetual debt in pounds sterling	(1,002,000)
Amounts accumulated in the sinking fund	(185,318,000)
	$1,528,708,000

[4]Sums accumulated in the sinking fund as at December 31, 1985 are deducted here from the maturities to which they relate.

[5]In addition, life annuities payable in pounds sterling in the amount of £431,324 were outstanding as at December 31, 1985.

Editorial services
and coordination
Bill Bantey et Associés

Design
Gottschalk+Ash International

Printing
Imprimerie Jacques Cartier

Published by the Ville de Montréal
CIDEM – Communications
155 Notre-Dame Street East
Montréal, Québec
H2Y 1B5

Legal deposit – Fourth quarter, 1986
Bibliothèque nationale du Québec